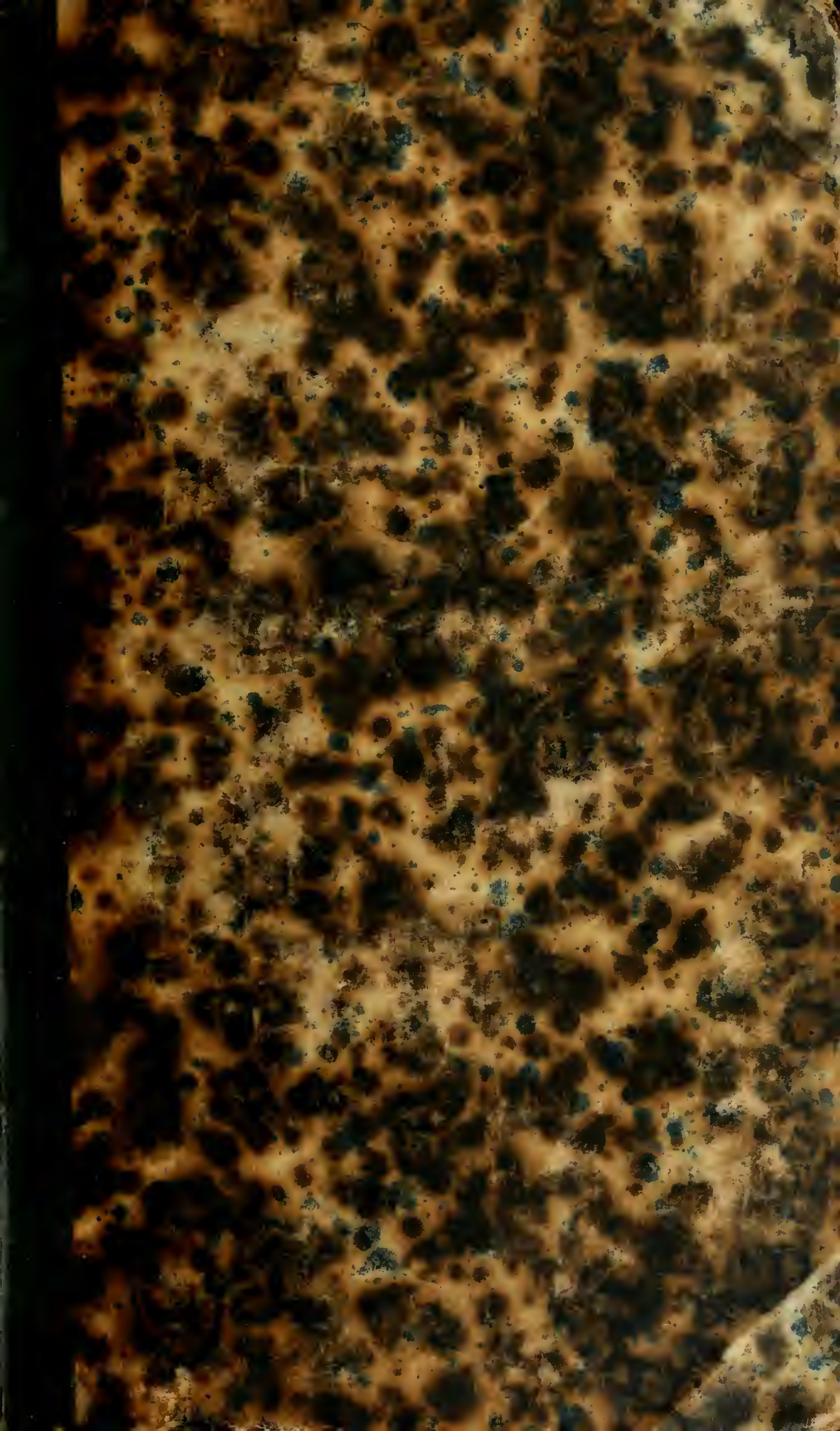
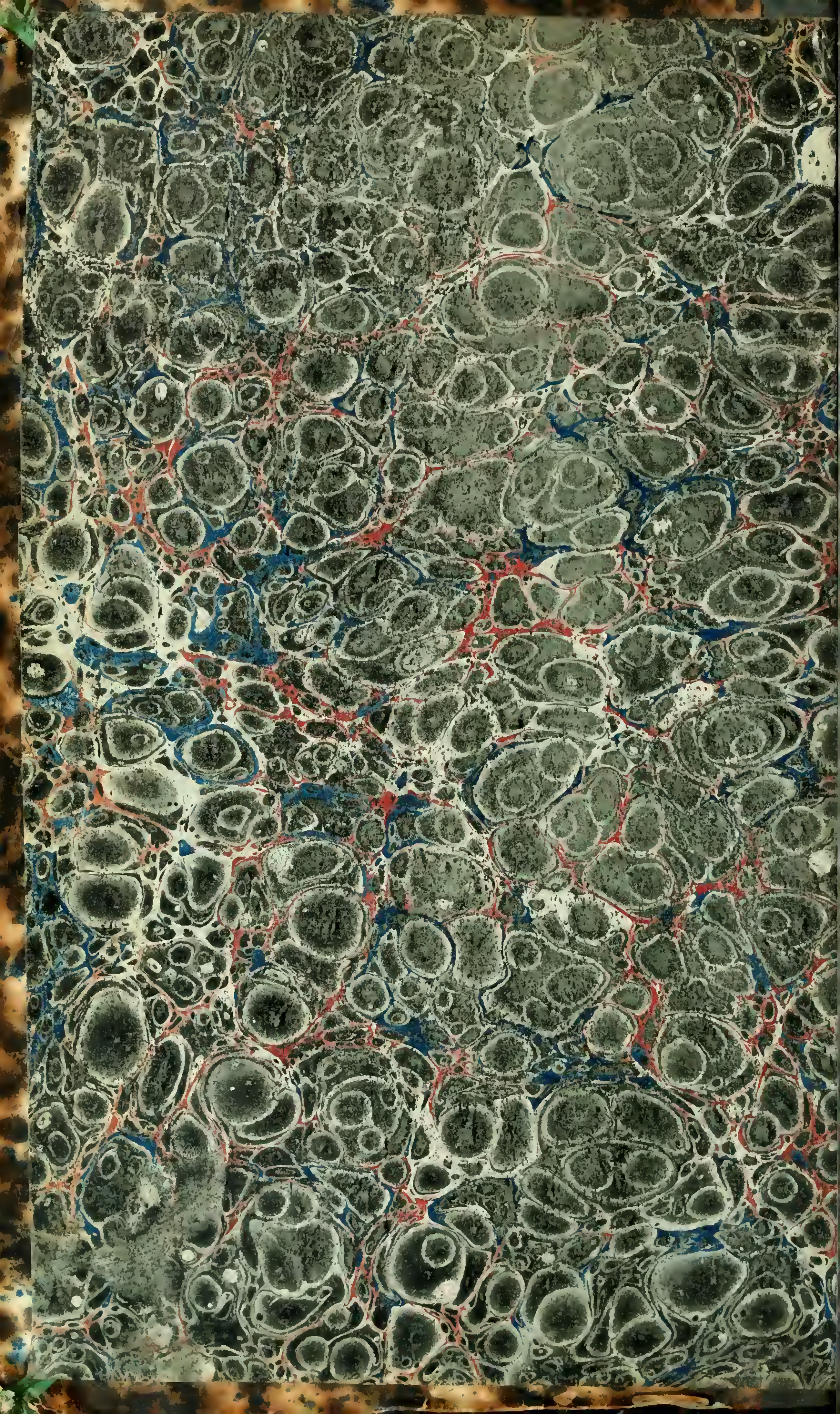
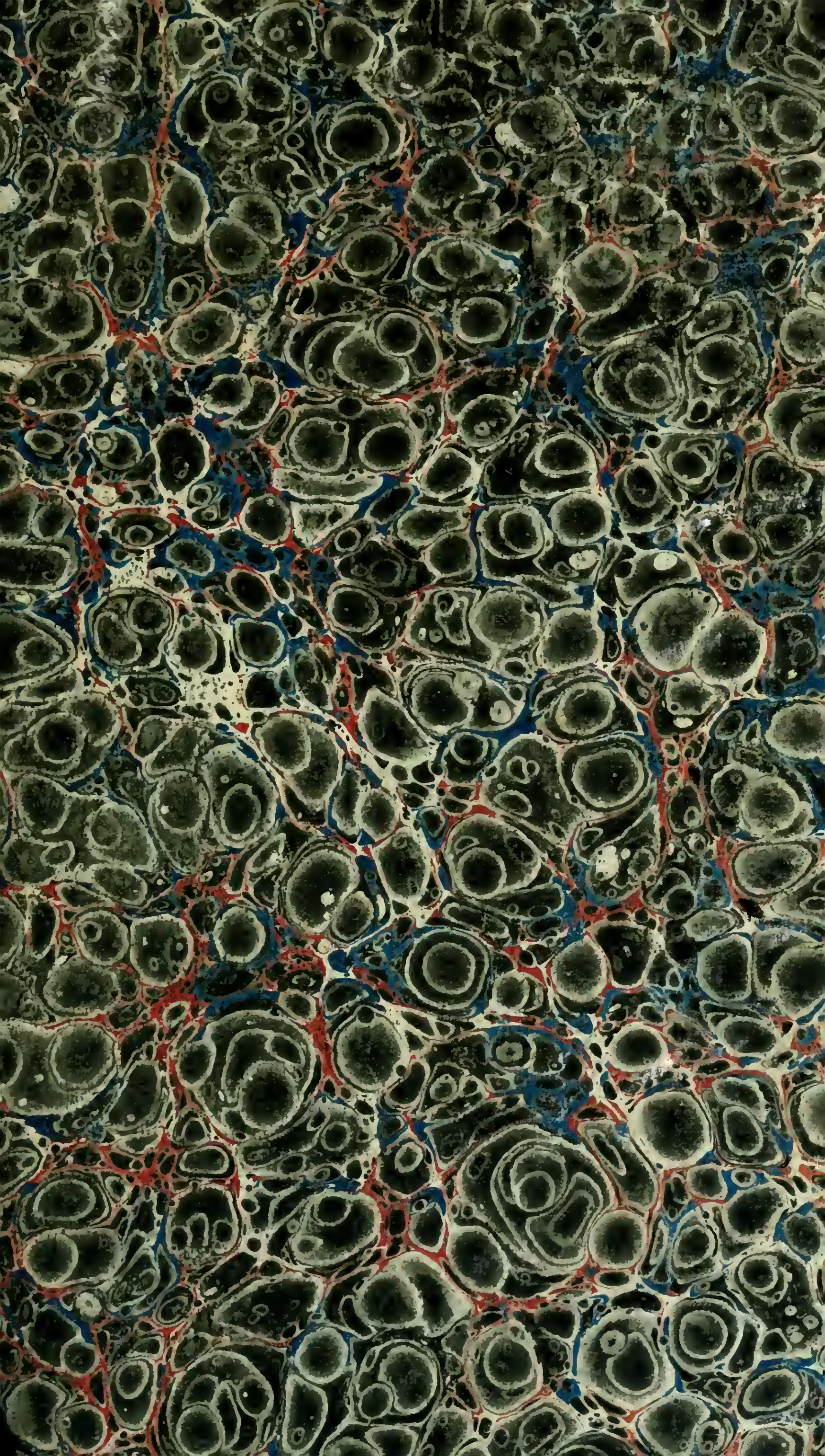






SOUVENIRS

DE LA MARQUISE

DE CRÉQUY.

TOME V.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER,
RUE DE SEINE, 14.

SOUVENIRS

DE LA MARQUISE

DE CRÉQUY.

1710 A 1802.

TOME CINQUIÈME.



PARIS,

LIBRAIRIE DE FOURNIER JEUNE,

RUE DE SEINE, N° 14 BIS.

1835.

DC
131
.9
C7A2
1834
t.5



SOUVENIRS

DE LA MARQUISE

DE CRÉQUY.

CHAPITRE PREMIER.

Arrivée de Voltaire à Paris. -- Son séjour chez M. de Villette. — Sa maladie.— Son couronnement au Théâtre Français. — Sa profession de foi catholique. — Sa confession. — Sa correspondance avec le curé de St.-Sulpice. — Son hypocrisie, sa mort et ses funérailles.— Lettre de l'Impératrice Catherine à Mme Denys. — Mot d'une jeune personne sur les rois philosophes. — Histoire de la Princesse Charlotte, femme du Czar Alexis. — Sa mort supposée. — Son évasion de Russie. — Sa fuite en Amérique. — Croyance de son retour et de sa mort à Paris. — Autorités et témoignages en faveur de cette opinion. — Note composée par l'Impératrice Catherine pour la démentir. — Critique de cette note. — Documens qui la contredisent. — Incertitude.

On apprit avec étonnement que Voltaire avait obtenu la permission de revenir à Paris, et qu'il allait débarquer dans cette ridicule maison de Mme de Villette (prétendue Belle-et-Bonne), au coin de la rue de Beaune et du quai des Théa-

tins (1). Il y descendit effectivement, le 10 février 1778; et, sans y prendre une minute de repos, il s'achemina sur ses jambes, et se rendit impatiemment chez son bon ami d'Argental, qui demeurait sur le quai d'Orsay, tout auprès de l'ancien hôtel d'Aiguillon, qui est aujourd'hui la maison des coches (2). Il était enveloppé dans une grande pelisse de velours cramoisi galonnée d'or et fourrée de martre, avec un bonnet assorti, ce qui fit que les passans le prirent pour un masque, et que les polissons se mirent à crier sur lui. Voici le bulletin de ses faits et gestes, ainsi que je l'avais écrit pour Mme de Louvois.

Le lendemain matin, dès sept heures, il était sorti de son lit, et recevait déjà des félicitations philosophiques. Il était enveloppé dans sa four-

(1) Il paraît que rien n'est plus étrange et de si mauvais goût que l'ajustement et les distributions de cette petite maison dont tout le monde se raille. Les quatre ou cinq pièces du premier étage ont été sacrifiées pour former un grand salon dont la voûte s'élève jusqu'au grenier, en coupant tout le reste du bâtiment dans sa largeur. La salle à manger est au deuxième étage; on y monte par un tortillonnage en bois rustique, et les murs y sont magnifiquement tapissés en papier-verdure, afin d'imiter un berceau de guinguette. L'appartement de M. de Villette est d'une recherche étonnante et d'un ridicule achevé. Il est situé sous les combles, et l'on dit qu'il s'y trouve une ménagerie au milieu d'une petite naumachie. Mme la marquise couche dans une armoire au bout d'un corridor. (*Note de l'Auteur.*)

(2) A présent l'hôtel des Gardes-du-Corps

rure, et coiffé de nuit, parce qu'il était mourant et qu'il allait se recoucher, disait-il à tout le monde, mais ceci n'en dura pas moins jusqu'à dix heures et demie du soir. Mmes Denys et de Villette étaient établies dans une première pièce, dont on faisait une espèce de salon d'attente, tandis que MM. d'Argental et de Villette allaient à tour de rôle annoncer les visiteurs, avec un air d'importance et de solennité risible. Il nous fut dit qu'aucune personne de bonne compagnie n'avait osé s'y présenter ce jour-là. Mme de Villette faisait la bonne, et la grosse Mme Denys faisait la belle avec une persistance admirable.

Le jour suivant, grand nombre de personnes envoyèrent demander des nouvelles de M. de Voltaire, attendu qu'il s'était évanoui en apprenant inopinément la mort de M. Lekain. Il avait mis un crêpe autour de son bonnet de nuit, en guise de serre-tête. Il en resta deux ou trois jours inaccessible, et tout-à-fait inconsolable, à ce que disaient ses amis; enfin il reçut une députation des acteurs de la Comédie Française, qui venaient pour le complimenter et pour se lamenter, mais qui le trouvèrent gai comme un pinson. Il se mit à leur parler politique, et à leur lire une lettre du roi de Prusse, qu'il avait reçue nouvellement. — Remarquez bien, Mesdames et

Messieurs, leur disait-il, que S. M. pose en principe qu'il ne faut jamais s'emparer du bien d'autrui, et je vous dirai pourtant que ce héros cherche à s'approprier une partie de la succession de feu M. l'Électeur de Bavière ; ainsi va le monde, et pour ce qui regarde M. le Comte de Falkenstein, autrement dit l'Empereur Joseph II, je ne serais pas étonné qu'il fît la guerre aux Turks, et, par ma foi! j'en serais bien aise, à cause de l'estime que j'ai pour les Transylvains! Vous pensez bien que des comédiennes et des comédiens ne comprenaient pas grand' chose à cette affection pour les Battoris et les autres Magnats de Transylvanie.

M. de Vienne était confondu de la prodigieuse légèreté de ce vieillard, et surtout de son défaut de mesure. — « Je prends mon parti de ne pou« voir obtenir la permission d'aller à Versailles, « disait-il un jour en présence de sept à huit per« sonnes. Si le Roi n'avait pas songé qu'il pou« vait me parler de ma chasse de Ferney, il m'au« rait ri au nez avec son affabilité ordinaire. La « Reine ne m'aurait parlé que de mon théâtre ; « Monsieur, m'aurait demandé le compte de mes « revenus ; Madame aurait bien voulu me citer « un ou deux vers de mes tragédies ; M. le Comte « d'Artois m'aurait dit quelque malice, et Mme la

« Comtesse d'Artois ne m'aurait dit rien du tout.
« Voilà ce qui me serait arrivé ; je n'en dirai pas « davantage..... » Et moi je vous dirai que tout ceci fut trouvé prodigieusement insolent !

La dernière fois que Voltaire ait dîné à table chez M. de Villette, il y avait beaucoup de beau monde, et comme il n'aperçut pas devant son couvert un certain gobelet qu'il avait fait graver à ses armes, et qu'il avait apporté de Ferney, — *Où est mon gobelet?* demanda-t-il, en se retournant avec des yeux étincelans du côté d'un grand benêt de Franc-Comtois qui le servait à table, et qui n'avait pas d'autre emploi dans sa maison. Le domestique se met à balbutier..... — *Ennemi de ton maître*, s'écria-t-il en furie, *je veux mon gobelet! Vas-t'en me chercher mon gobelet! Je veux avoir mon gobelet, ou je ne dînerai pas !* Et voyant que le gobelet ne se trouvait point, il se lève de table en jetant sa serviette, et s'enfuit dans sa chambre, où il se renferme à doubles verroux. Mme Denys, M. de Villette et sa marquise, assistés de tous les d'Argental et les Mignot, furent successivement le supplier de vouloir bien redescendre, et tout au moins de leur ouvrir sa porte, mais il ne répondait pas une parole ; et comme on pensa qu'il avait pu s'évanouir de colère, on prit le parti d'appli-

quer une échelle à la fenêtre de son cabinet, et d'y faire monter un certain M. de Villevieille, qui rompit une vitre et tourna l'espagnolette afin d'entrer dans l'appartement.—C'est vous, mon tout aimable, lui dit Voltaire avec une douceur parfaite; eh bien, puisque vous voilà, causons tranquillement, parlons raison, dites-moi ce que vous me voulez.—Je viens, au nom de tous vos amis désolés, vous supplier de vouloir bien descendre...—Mais c'est que je n'ose, mon ami, on va se moquer de moi.—Ne croyez donc pas cela, Monsieur, tout le monde a ses idées possessives, on tient à son verre, à sa plume, à son couteau, rien n'est si naturel! — Mais peut-être que vous cherchez à m'excuser à mes propres yeux? reprit-il avec un air outragé, — je n'en ai pas besoin; j'ai vu quelque part que le sage Locke était horriblement colère! Allons, descendez le premier, mais faites en sorte que cet exécrable Comtois ne paraisse pas devant moi; j'en mourrais de chagrin.

Il reparut en faisant une moue d'enfant gâté; il se rassit à table, et le dîner s'arrangea pour le mieux, après une heure et demie d'interruption.

Il fallait que toutes ces dames invitées par M. de Villette fussent de fameuses philosophes pour ne pas se montrer surprises ou choquées de cette algarade impertinente? aussi bien, quand on me

demanda si je ne comptais pas aller voir M. de Voltaire, répondis-je assurément que je n'étais pas devenue assez stoïcienne pour affronter patiemment les exigences et les brusqueries d'un vieux écolier; qu'il fallait être une élève de l'école du Portique pour ne pas rompre en visière à M. de Voltaire, et que rien ne pourrait m'empêcher de le remettre à la place où, pendant plus de soixante ans, j'avais su le maintenir devant moi.

— N'ayez nulle inquiétude à cette occasion-ci, disait M. de Richelieu ; Voltaire a toujours eu de vos moqueries et vos exécutions des frayeurs mortelles ; il n'aura garde, et je vous en réponds, de rien dire et rien laisser dire en présence de vous qui vous puisse déplaire ou disconvenir.

— Il a fait des indignités que je ne lui pardonne pas, répliquai-je à tous ces beaux complimens. Il a pris la peine de m'écrire pour me prévenir de son retour, en me disant qu'il serait bien aise de pouvoir tomber aux pieds de LL. MM. ; et je lui ai répondu charitablement qu'il avait à s'occuper d'un autre voyage que celui de Paris à Versailles. S'il était venu chez moi, comme il en avait le projet, je l'aurais traité poliment, mais comme il ne sortira plus, nous ne nous reverrons pas ; je m'en ferais un cas de

conscience, et je ne vous donnerai jamais l'occasion de vous scandaliser de mon indulgence ou mon indifférence pour des impiétés comme celles qu'il a mises au jour. Je vous jure que je ne lui donnerai signe de vie ni d'amitié, et vous verrez que je tiendrai parole.

A la suite de cette contrariété pour un gobelet, M. Tronchin fut appelé par les amis de Voltaire, auxquels il défendit de le laisser sortir de sa chambre, et de lui laisser recevoir qui que ce fût. Mais malgré toute la sollicitude et la prudence de M. de Villette, il se crut obligé de laisser arriver jusqu'à son hôte (qui, pour cette fois, souffrait réellement et cruellement d'une strangurie), madame Necker, accompagnée de M. Francklin, le plénipotentiaire, et de M. Balbâtre, l'organiste. On fut enchanté de la vivacité d'esprit et de la recherche qu'il employa pour cajoler et captiver l'illustre épouse de M. le Contrôleur-général des finances, et bien qu'il souffrît d'un grand mal de tête, il voulut absolument flatter l'amour-propre de ce protégé de Mme Necker, c'est-à-dire le joueur de clavecin, auquel il fit exécuter une sonate, pendant laquelle il s'endormit profondément.

On apprit, le 20 février, que M. de Voltaire avait les jambes enflées, et que le docteur Tron-

chin l'avait envoyé se mettre au lit, en disant que s'il ne changeait pas de régime, il n'avait pas huit jours à vivre.

On apprit aussi que M. de Voltaire était outrageusement désappointé de ce que l'Empereur Joseph n'avait pas voulu s'arrêter à Ferney pour y voir ce grand philosophe, et que c'était en exécution de la promesse qu'il en avait faite à l'impératrice, sa mère, attendu que la digne et judicieuse Marie-Thérèse a toujours regardé Voltaire comme étant le contempteur de la divinité, et par conséquent l'ennemi de l'humanité.

Mme Necker avait permis à son autre acolyte, le docteur Francklin, d'amener avec lui M. son petit-fils, âgé de quatre ans, et par une sorte d'adulation ridicule, il supplia Voltaire de lui donner sa bénédiction. Le patriarche de Ferney, qui n'était pas moins dramaturge que le philosophe américain, se leva d'un air hiérophantique; il imposa ses deux mains sur la tête du petit bonhomme, et se mit à crier à tue-tête avec une voix du diable enrhumé : LIBERTÉ, TOLÉRANCE ET PROBITÉ ! il faut convenir que le mot probité se trouvait bien placé dans la bouche de Voltaire, et surtout s'il y comprenait la probité historique et scientifique.

Mme Dubarry vint prendre place à côté de

Mme Necker, qui lui fit des politesses infinies, et M. de Voltaire acheva d'épuiser toutes ses formules de galanterie, de flagorneries et d'adoration. Il ne trouva rien de mieux séant que d'appeler Mme Dubarry VOTRE DIVINITÉ, comme on dirait Votre Altesse, et comme aurait pu faire un Grec du Bas-Empire à l'Impératrice et Reine *éternelle*, au palais des Blaquernes, au temps des Cantacuzènes et des Parapinaz.

M. de Maurepas s'aventura jusqu'à parler du vif désir exprimé par cet estimable écrivain, lequel ambitionnait de venir à Versailles, afin de s'y pouvoir trouver sur le passage de S. M. Mais le Roi déclara qu'il n'aimait ni n'estimait M. de Voltaire, et que c'était déjà beaucoup d'indulgence à lui de fermer les yeux sur sa présence à Paris. On espéra qu'il ne tarderait pas à s'en retourner à Ferney, comme il en donnait l'assurance, et les choses en étaient là lorsqu'il fut pris d'un crachement de sang dont Mme Denys s'effraya bien vîte et bien justement. C'était à la suite des répétitions de sa tragédie d'*Irène*, dont il avait pris la peine de déclamer tous les rôles, afin de guider les comédiens et de leur en donner *le ton*, disait-il. Comme il ne trouvait jamais qu'on pût et voulût crier assez, il avait tant crié qu'il s'était rompu un vaisseau dans la poitrine, et

Tronchin déclara formellement à ses parens et ses amis qu'il n'en reviendrait pas.

On imagina, pour le désennuyer, de lui faire lire, par M. Laharpe, une tragédie dudit M. Laharpe, mais il parut que la mauvaise déclamation de cet auteur ne le fatigua pas moins que les nombreuses corrections qu'il ne pouvait s'empêcher de lui indiquer. Il en eut un redoublement de fièvre, et Tronchin défendit qu'on lui parlât de littérature, de politique ni de religion surtout! Tronchin savait très bien qu'il allait mourir, mais ceci n'a rien d'extraordinaire ou d'inconséquent de la part d'un médecin calviniste, et surtout d'un homme de Genève.

A partir de ce moment-là, on ne le laissa causer avec personne; on ne faisait que le montrer à ceux qui venaient pour le voir; il essayait de sourire et faisait une grimace accompagnée d'un signe de tête aux personnes qu'il voyait avec plaisir, et pour témoigner que les autres lui déplaisaient, il se mettait à pousser des cris affreux!!! Quand il avait été question de lui donner une garde-malade, il avait demandé qu'elle fût jeune et jolie: c'était une grande et belle fille âgée de vingt ans; mais au commencement du carême où l'on entrait, Voltaire exigea qu'elle ne fît pas maigre. Il se divertissait à lui faire rompre son

jeûne au moins cinq à six fois par jour; il ne voulait jamais prendre une tasse de bouillon sans en faire boire à cette fille, qui finit par s'en impatienter et par le planter là. C'était un monstre, disait-il alors, une scélérate, un jésuite en cornette; et, sans aucun doute, elle aurait fini par l'étrangler! Il allait jusqu'à soutenir que cette fille était un garçon que les envieux de sa gloire avaient travesti pour l'empoisonner dans un clystère, et quand son auditoire était des plus bénévoles, il ajoutait que M. le Lieutenant-Général de police l'en avait fait prévenir.

Cependant la prudence de M. Tronchin fut alarmée de quelques paroles échappées à M. de Malesherbes. Il avait été question de l'exiler de Paris, à raison de sa clinique anti-canonique; et voilà M. Tronchin qui fait volte-face à ses interdictions, en allant déclarer à Mme Denys, que si M. son oncle a des intentions religieuses à manifester, ce sera pour le mieux. Mme Denys lui répondit qu'on n'y trouverait sûrement aucun empêchement de la part de son oncle, attendu qu'il avait l'habitude de se confesser et de se faire administrer toutes les fois qu'il se croyait bien malade, et qu'à sa propre connaissance et de compte fait par elle, il avait déjà reçu l'absolution sept à huit fois, depuis huit ou dix ans.

Le Curé de Saint-Sulpice envoya d'abord auprès de Voltaire un prêtre habitué de son église, appelé l'abbé Gauthier. Celui-ci fut satisfait de son entrevue préliminaire avec le philosophe, et M. le Curé, qui ne manqua de le visiter le lendemain matin, n'eut aucune peine à obtenir de lui cette déclaration que le malade écrivit au courant de la plume, et dont j'ai vu l'original entre les mains de feu M. l'Archevêque :

« Ce 2 mars 1778, étant à Paris, dans
« la maison de M. le Mis de Villette,
« je soussigné, François-Marie Arouet de
« Voltaire, Écuyer, Seigneur de Ferney,
« Tourney et autres lieux, Gentilhomme
« ordinaire de la chambre du Roi, l'un des
« quarante de l'Académie française, etc.,
« déclare que, me trouvant attaqué, de-
« puis quatre jours, d'un vomissement de
« sang, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans,
« et n'ayant pu me rendre à l'église, Mon-
« sieur le Curé de Saint-Sulpice, sur la
« paroisse duquel je me trouve, ayant eu
« la charité d'ajouter à ses bonnes œuvres
« celle d'envoyer auprès de moi M. l'abbé
« Gauthier, je me suis confessé à lui; et
« que si Dieu dispose de moi, je meurs

« dans la communion de la sainte église,
« catholique, apostolique et romaine, où
« j'ai eu le bonheur de naître, espérant
« de la miséricorde divine qu'elle dai-
« gnera me pardonner mes péchés; et je
« déclare que si j'ai scandalisé l'Église,
« j'en demande humblement pardon à Dieu
« et à elle. En foi de quoi, j'ai signé en
« présence de M. l'abbé Mignot, mon ne-
« veu, et de M. le M[is] de Villevieille, mon
« ami, les mêmes jour et an que dessus.

« VOLTAIRE. »

M. de Villette osait ajouter que Voltaire aurait dit à l'Abbé de Tersac, après avoir signé cette déclaration :

— « Vous avez raison, M. le Curé, il faut ren-
« trer dans le giron de l'Église, il faut mourir
« dans la religion de son père et de son pays : si
« j'étais aux bords du Gange, je voudrais expirer
« ayant une queue de vache à la main. »

Le Curé de Saint-Sulpice m'a protesté que Voltaire n'avait rien dit de semblable en sa présence, et qu'il avait pleuré très abondamment après avoir écrit sa déclaration.

M. Tronchin, qui n'était pas marquis et qui ne se croyait pas inviolablement indépendant,

comme M. de Villette, fit imprimer, dans le *Journal de Paris*, un bulletin des plus emphatiques au sujet de cet *illustre malade, qui devait toujours voir, ainsi que Damoclès, une épée suspendue par un fil au-dessus de sa tête*, etc.

— M. l'anatomiste, disait Voltaire au docteur Lorry, pourquoi vous étonnez-vous de ce que je me suis confessé; vous me croyez donc bien impie ?

— Comment donc, lui répondit le docteur,

« Vous craignez qu'on l'ignore et vous en faites gloire. »

Vers de Voltaire, et celui-ci se prit à crier : — « Je veux m'en aller de cette maison-ci ! « je ne veux pas être tyrannisé par mes amis, pas « plus que par mes ennemis, ni par les savans « non plus que par des ânes ; je ne veux pas qu'on « jette mon corps à la voirie ! Je suis un enfant « de Paris, entendez-vous, un enfant bien né, « qui n'a pas été trouvé dans de la paille, et je « veux que mes funérailles soient aussi décentes « que mon baptême ; j'y veux des cierges à pro« fusion, des cierges allumés ! je veux des ten« tures noires avec des litres de velours, avec des « croix d'argent, des larmes et des franges d'argent, « et les armes de M. de Voltaire de tous les côtés.

« Je veux un drap mortuaire pour me couvrir,
« un drap superbe, et de l'eau bénite comme
« s'il en pleuvait ! — Ah ! juste Dieu, que je souf-
« fre ! Si ma nièce n'a pas l'esprit de me trouver
« un autre logement où l'on me laisse mourir
« tranquille, je vas m'en aller à Ferney ; je mour-
« rai en chemin, ça m'est égal... — Allez au diable !
« dit-il à son neveu d'Hornoy qui se disposait à
« l'interrompre, allez au diable, et laissez-moi
« faire des signes de croix tant que je voudrai ! »

Avant de procéder à l'administration des sacremens, M. l'Archevêque ordonna qu'il eût à faire une rétractation dans les règles. « Mais j'ai
« toujours désavoué les écrits dont vous voulez
« parler, s'écria-t-il, et toutes les impiétés qu'on
« m'attribue sont des inventions calomnieuses !... »
On s'occupait à faire une liste des ouvrages qu'il aurait à désavouer, lorsque MM. d'Alembert et Condorcet vinrent lui reprocher sa faiblesse. —
« Je ne veux pas qu'on me jette à la voirie ! répli-
« qua-t-il en grinçant les dents, et si l'on finit
« par m'impatienter, je sais bien ce que je ferai !
« je ferai un vœu à sainte Geneviève ; je le ferai pu-
« blier dans la *Gazette de France* ; je ferai peindre
« un *ex-voto* qui représentera Voltaire agenouillé
« devant la châsse ; et puis je ferai des amendes
« honorables ; je donnerai toute ma fortune aux

« incurables; enfin je vous ferai tous damner pour « me sauver de la voirie.......... Eh, mes amis, « poursuivit-il avec une voix lamentable, Voltaire « se meurt, Voltaire crache son sang, ne voyez-« vous pas que sa tête s'en va, sa tête n'y est plus; « laissez donc tranquille un pauvre vieillard qui « voudrait mourir en paix avec son bon maître, « le Roi de France, avec Monseigneur l'Arche-« vêque, notre pasteur, et la bienheureuse Gene-« viève de Nanterre, patronne de Paris! »

« Savez-vous bien, reprit-il avec énergie, que « ma grand'mère était très dévote à sainte Gene-« viève et que son mari fut un des XVI porte-« châsses à la procession de 1683! Vous croyez « peut-être que ce n'était rien du tout que de « porter la châsse de sainte Geneviève? Dites-« moi donc cela pour que je vous arrache les « yeux!... »

Tous les Philosophes étaient consternés.

Quand ils se furent retirés, la fureur dans l'ame, Voltaire se fit lire par le sieur Gagnière un ou deux chapitres de *l'Introduction à la Vie dévote* (par saint François de Sales), il s'endormit paisiblement, et comme il y eut pendant cinq à six jours un mieux sensible dans son état, il se remit à dicter des corrections pour sa tragédie d'*Irène* et fit écrire le plan d'une autre concep-

tion dramatique à laquelle il aurait donné le nom d'*Agathocle ;* il interrompait souvent ces travaux pour s'occuper des plus petits détails de ménage, et tous les mémoires du temps rapportent une histoire de couverture dont je n'avais rien appris dans ce temps-là. C'était, nous disent-ils, un présent qu'il aurait voulu faire à sa garde-malade ; mais il ne voulait donner que 15 livres pour cette couverture de laine, le marchand n'en voulait pas moins de 17, et Mme Denys paraissait incliner à faire le sacrifice de ces deux livres tournois, lorsque son oncle l'apostropha si rudement qu'elle en fondit en larmes ; il la menaça de la déshériter pour la forcer à devenir bonne ménagère ; il injuria ce marchand qu'il appela filou, gredin, voleur, et celui-ci remporta ses ballots de couvertures en vomissant des imprécations sans pareilles. Il avait fait, de la rue Mouffetard au quai des Théatins, cinq à six voyages à partir de huit heures du matin, et cette belle discussion pour 40 sous dura toute la journée.

Cependant, Mme Vestris avait fini par apprendre son rôle d'Irène à la satisfaction de Voltaire, et si mauvaise actrice qu'elle fût, on décida qu'elle y serait incomparable. La tragédie ne valait pas mieux que la comédienne, et le public en accueillit froidement la représentation. Mais

comme elle ne fut pas sifflée, par suite de l'urbanité française et par égard du parterre, à raison de la vieillesse et de la maladie de l'auteur, on n'eut pas de peine à lui persuader que sa pièce avait été, comme on dit en termes de coulisses et de foyer, portée jusqu'aux nues; on ajouta que toutes ses allusions contre les prêtres avaient été saisies et applaudies avec une intelligence et par un enthousiasme admirables, et voilà qu'il prit la résolution d'assister à la deuxième représentation de son poëme et de se transporter au Théâtre-Français. Mme de Villette écrivit au Maréchal de Beauvau pour le prier de vouloir bien prêter sa loge à M. de Voltaire; et comme cette loge était une de celles de MM. les Premiers-Gentilshommes de la chambre et les capitaines des gardes-du-corps, M. de Beauvau commença par s'assurer si LL. MM. ne le trouveraient pas mauvais. — Ce sera ridicule, et puis voilà tout; faites comme vous voudrez, lui dit le Roi. Mais laissons les acteurs et les machinistes ajuster leurs décorations philosophiques; nous allons revenir à la Comédie-Française en sortant de l'Académie.

M. d'Alembert avait organisé, quelques jours avant celui dont je parle, une députation pour aller complimenter le patriarche de son encyclopédie. Il paraît qu'il était bien aise de paraître en

grand équipage, car il avait prié M. de Beauvau de lui prêter le sien. M. le secrétaire perpétuel et ses affidés s'y entassèrent à la demi-douzaine, mais il n'est pas vrai que le prince de Beauvau fît partie de la députation.

Voltaire leur répondit poétiquement que les Muses et l'Apollon Musagète devaient être considérés comme les déesses et le véritable Dieu de la médecine, attendu qu'Esculape était le fils d'Apollon : il leur dit qu'il irait leur rendre visite au Louvre; il ajouta qu'il avait commandé chez Berchestre un carrosse magnifique, dont il aurait soin de faire hommage à l'Académie Française après son départ, et tout le reste de son allocution fut si misérablement plat ou si ridiculement emphatique que d'Alembert en paraissait embarrassé. On ne manqua pas d'assurer que c'était pure malice, et pour se venger de M. d'Alembert qui l'avait contrarié sur le chapitre de sa confession. Dans tous les cas c'était une vengeance de nouvelle espèce; mais on aurait soutenu que Voltaire était un meurtrier, un incendiaire et un empoisonneur, plutôt que de convenir qu'il avait pu déraisonner tout naturellement.

Le bel équipage en question consistait dans un gros carrosse à fond bleu de ciel et tout parsemé d'étoiles d'or; on ne manqua pas de le comparer

au char de M. de l'Empirée dans la comédie de Piron ; mais comme il avait été confectionné par les soins de M. de Villette qui ne faisait jamais rien exécuter chez lui qu'en peinture à la détrempe, sur des plafonds de toile et des lambris de carton, il se trouva que les brillantes étoiles (astres philosophiques) étaient de simples découpures en papier doré qu'on avait appliquées à la colle, et le soleil les fit se boursouffler, se déformer, se détacher et tomber si bel et si bien qu'il n'en resta presque pas sur ce firmament et cet horizon céleste, en cuir azuré. — On n'avait pas *eu le tems*, disait Belle-et-Bonne, et vous verrez qu'il fallait absolument une cariole Uranographique à l'ancien ami de la docte Emilie, autre personnage astronomique à l'équipollent ?

Aucun des prélats ni des ecclésiastiques académiciens ne voulut se trouver à la séance, et l'on remarqua que l'Abbé de Boismont, qui n'avait pas été prévenu de ce qui devait s'y passer, se retira tout doucement lorsque Voltaire fut entré dans la salle. Celui-ci portait un vieux et vaste juste-au-corps en velours bleu galonné d'or (assorti sur la couleur et le métal de la cariole), il avait des bas roulés à coin d'argent, et sa tête était ensevelie dans une grande perruque à la Louis XIV, en cheveux bruns et non poudrés,

qui lui cachait tellement la figure qu'on n'y voyait que deux yeux flamboyans comme ceux d'un chat sauvage; on avait placé son portrait au-dessus de son fauteuil, et pour cette fois, il se garda bien de chercher à se *venger* de M. d'Alembert, aux dépens de sa réputation de bel-esprit. Il fut scintillant comme une escarboucle, et ce fut, je crois bien, ce jour-là, qu'il recommanda le mot *tragédien* à ceux des académiciens qui s'occupaient du dictionnaire; il est assez connu qu'il leur dit avec assez de jugement et beaucoup d'esprit : La langue française est comme une pauvresse orgueilleuse, elle se fâche quand on lui fait l'aumône. Le continuateur des mémoires de Bachaumont rapporte la même chose en d'autres termes, mais je préfère ma version comme étant plus élégante, et parce que je la tiens d'un auditeur très exact et très mémoratif, M. de Beauvau.

Voilà donc M. de Voltaire à la Comédie-Française, en face de M. le Comte d'Artois, et ce que Mme de la Reynière y trouva de plus singulier, c'était de voir un gentilhomme *ordinaire* de la chambre, dans la loge des *Premiers* gentilshommes, et à la place d'honneur encore! elle en a parlé jusqu'en 1792.

Le parterre avait exigé que M. de Voltaire ne

restât pas assis derrière Mme Denys et Mme de Villette, et je trouve qu'il avait grandement raison. Quand on eut crié, pendant quelque temps, des *vivat* et des *bravo!* on entendit une grosse voix qui sortait d'une baignoire et qui disait : *La couronne! la couronne!*.... et puis l'on vit le comédien Brizard entrer dans cette grande loge avec une couronne à la main. Il entreprit de la placer sur la tête du vieux poète, qui s'en défendit modestement et se débattit supérieurement bien. Il avait manœuvré de manière à s'emparer de ladite couronne à dessein d'en faire hommage à Mme de Villette, et c'était une couronne de laurier, s'il vous plaît. Le parterre en fut tellement scandalisé qu'on aurait dit assister à la fin du monde ; et comme il ne finissait pas de trépigner, rugir et tempêter, M. de Craon s'en vint dire à Voltaire : — Ah ! monsieur, monsieur, rendez-nous le service de vous laisser faire ; ayez la bonté de vous laisser couronner ! et ce disant, il y procéda sans autre cérémonie. Voltaire resta comme cela toute la soirée, et chacun trouva que l'effet de cette couronne olympique sur une grande perruque noire et sur un si petit visage avait quelque chose de bien étonnant.

La tragédie ne fut ni bien écoutée ni fort applaudie ; mais, entre les deux pièces, il y eut un

bel intermède *imprévu* comme la couronne. On releva la toile, et l'on vit tous les comédiens, les comédiennes, et les autres employés de ce théâtre, qui tenaient des palmes d'osier, des bouquets, des guirlandes et autres artifices en papier de couleur, et qui se dessinaient en belles postures autour d'un buste de M. de Voltaire, lequel était couronné d'étoiles d'or et juché sur un fût de colonne. On sonna des fanfares, on récita des vers; et Mme Vestris, grosse et grasse actrice, qui grasseyait à la rouennaise, et qui venait de jouer le rôle d'Irène en habit de Chinoise, Mme Vestris se mit à déclamer un morceau de poésie composé pour la circonstance, avec une emphase égale à l'extravagance du reste de la scène. C'étaient des vers de M. de Saint-Marc, et je vous dirai que M. de Saint-Marc était encore un marquis de contrebande, qui rimait à la suite de l'Encyclopédie. Il était l'auteur d'un poëme sur le *langage des fleurs* sans *soucis*, disait-il, on pourrait ajouter sans *pensées*, et je me souviens que, dans une épître à l'*Apollon-Sophocle*, auteur de la Henriade, il avait cru devoir parler de la *poule-au-pot*, qu'il appelait délicatement : « L'épouse du chantre du jour. »

M. de Villette avait eu soin d'apposter cinq ou six mauvais garçons, pour remplacer les che-

vaux du carrosse étoilé et pour le traîner triomphalement dans les rues, ce qui aurait été superbe aux flambeaux ! On avait compté sur la concurrence, et ces beaux messieurs commencèrent par couper les traits des chevaux, qu'on fut obligé de rafistoler comme on put, vingt minutes après, attendu que personne ne voulait s'atteler avec eux sur cet équipage burlesque. M. de Voltaire se trouva forcé d'attendre que son harnois fût raccommodé; il avait grand froid. — Si j'avais pu supposer, dit-il impatiemment, qu'on voulût me faire une *sottise* pareille, je me serais bien gardé de venir ici ! mais ceci n'empêcha pas de croire que s'il s'était trouvé des traîneurs en assez grand nombre, il en aurait été transporté d'aise.

Le couronnement et l'apothéose de M. de Voltaire ont été la fidèle image de tous les triomphes et de toutes les joies de ce monde. — Je « vous conseille de venir m'en féliciter, » disait-il en montrant les poings fermés ; « ignorez-vous donc « que la Reine était à l'Opéra et qu'elle n'a pas dai- « gné venir à la Comédie-Française, le jour de cette « représentation d'*Irène* ! Ne savez-vous point que « tout le monde a fait semblant de s'ennuyer en « voyant jouer cette pièce à Versailles, et que « parce que la Reine a bâillé (elle avait appa-

« remment des maux d'estomac), on a bâillé dans
« toute la salle à se démettre les mâchoires? Je n'ai
« pas besoin de vous dire que ce monstre de Père
« Beauregard, ancien Jésuite, a prêché devant
« la famille royale, et qu'il a tonné sur la gloire
« dont on affectait de couvrir *le chef audacieux*
« *d'une secte impie, le destructeur de la religion,*
« *le destructeur de la morale publique et des*
« *bonnes mœurs*, car voilà les propres paroles
« dont il s'est servi; et comme le Roi n'a pas eu
« l'air de désapprouver cette diatribe évangélique,
« vous voyez bien, poursuivait-il en gémissant,
« qu'il me faut renoncer à l'espérance de me voir
« accueilli favorablement et honorablement par
« Leurs Majestés! Vous venez me parler de l'en-
« thousiasme de votre public, et je vous dirai que
« le public ne vaut pas mieux que les courti-
« sans! » Là-dessus arrivait un long récit de la déconvenue qu'il avait essuyée dans une étude, chez maître Keller procureur au Châtelet, lequel était le gendre du bonhomme Hurot, mon receveur des rentes et l'un des marguilliers de Saint-Merry, lequel était chargé de le poursuivre pour une vieille créance de la succession des frères Paris, et lequel était persuadé que M. Arouet de Voltaire devait être mort depuis long-temps. — Il paraît que vous avez fait des livres assez jolis, lui dit ce procu-

reur, et puisque vous êtes venu chez nous, voilà, parbleu, qui va se trouver juste comme un gant! je m'en vas vous faire faire la connaissance de mon second clerc qui a fait pour la fête de madame Hurot, ma belle-mère, une chanson charmante (1)! Voltaire en avait à raconter pour une heure, et quand on avait le malheur d'en rire, il se mettait en fureur. Il n'était pourtant pas guéri de ses hémorragies pectorales, il ne vivait que de purée de fèves, et du reste il était si pleinement rassuré sur son état, que dans une seule et même journée, il alla se faire de fête à une séance maçonique de la loge des *Neuf-Sœurs*, où le grade de Rose-croix lui fut conféré par M. le Duc d'Orléans. Il fut ensuite assister à une représentation de *l'Amant romanesque* de Mme de Montesson, chez elle, et finalement il alla souper chez la Maréchale de Luxembourg où je ne m'étais pas souciée de le rencontrer. Il y fut singulièrement aimable pour votre père, auquel il assura qu'il ne manquerait pas de venir me voir le lendemain. Mais il était

(1) — Je suis bien aise de faire *sa* connaissance, ou *votre* connaissance, au lieu de faire connaissance *avec* elle, et connaissance *avec* vous.

J'espère que vous aurez soin d'abandonner cette locution vicieuse et ridicule aux Alsaciens, à qui les princes allemands et leurs envoyés tudesques l'ont empruntée. (*Note de l'auteur.*)

sorti pour la dernière fois de sa vie : il eut un accès de fièvre ardente avec une forte hémorragie pendant la nuit ; j'envoyai demander de ses nouvelles en représailles de ses complimens, et celles que René Dupont rapporta furent celles-ci. On ne laissait monter absolument personne et l'on n'en disait pas moins, à la porte de M. de Villette, où l'on montrait un bulletin favorable et qui n'était pas signé, que M. de Voltaire était aussi bien que possible ; on supposait dans le quartier qu'il était déjà mort, et c'était un bruit prématuré, comme vous allez voir.

M. l'Archevêque avait envoyé le promoteur de son officialité pour se concerter avec le malade, et M. de Villette était venu se mettre à la traverse en assurant qu'il était hors d'état de pouvoir écrire ou parler. Tous les philosophes étaient dans une angoisse abominable, et pour entraver les négociations de l'officialité métropolitaine, on imagina d'embarquer et d'embarrasser le clergé paroissial de Saint-Sulpice dans une correspondance avec M. de Voltaire, à l'effet de gagner du temps. Il avait si bien la tête à lui, Voltaire, qu'il écrivit dans la soirée de ce jour-là ce qu'on va lire, et l'on ne saurait douter qu'il ne fût l'unique auteur de cette lettre où l'on reconnaît ce ton de

persiflage honnête et perfide dont cet homme avait le secret et dont on ne savait quelquefois comment on pourrait se fâcher.

MONSIEUR,

« M. le M[is] de Villette a cru pouvoir « m'assurer que si j'avais pris la liberté de « m'adresser à vous-même pour entendre ma confession, car ce n'est plus de « ma déclaration qu'il s'agit, vous auriez « eu la bonté de quitter vos importantes « occupations pour venir auprès de moi, « et pour y remplir une fonction qui me « paraîtrait subalterne, attendu surtout « que je ne suis qu'un passager dans votre « département. M. l'abbé Gauthier avait « commencé par me faire l'honneur de « m'écrire aussitôt qu'il avait entendu parler de ma maladie, et j'étais fondé à « croire, que demeurant sur votre paroisse, « il était envoyé par vous. Je vous regarde, « Monsieur, comme un personnage du « premier ordre dans l'État; je sais que « vous soulagez les pauvres en apôtre et « que vous les faites travailler en administrateur éclairé, en ministre habile et

« généreux ; plus je respecte votre per-
« sonne et votre ministère, plus j'ai craint
« d'abuser de vos extrêmes bontés. Je
« n'ai considéré que ce que je dois à votre
« naissance, à votre état et à votre mé-
« rite ; vous êtes un général à qui j'ai de-
« mandé pour sauvegarde un soldat,
« homme d'expérience et de probité. Je
« vous supplie de me pardonner d'avoir
« ignoré la condescendance avec laquelle
« vous seriez descendu jusqu'à moi. Par-
« donnez-moi aussi l'importunité de cette
« lettre : elle n'exige pas l'embarras d'une
« réponse ; et vos momens sont trop pré-
« cieux pour que j'ose en désirer. J'ai
« l'honneur d'être avec une vénération
« remplie de confiance et de respect,

« Monsieur,

« Votre très-humble et très-
obéissant serviteur,

Voltaire,

« Gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi.

« Ce jeudi 14, à dix heures après midi. »

Bien attaqué, bien garanti, notre Curé lui répondit sans sortir de la gravité convenable et dans un style assez admiratif pour ne pas être accusé d'ignorance du monde et d'excès de rigidité : il y mêla des vérités sévères, assorties à ses fonctions ainsi qu'à la situation de ce *passager* sur son *département*; il ne fit attendre le laquais de M. de Villette que pendant un quart d'heure et lui fit donner cette réponse.

« Tous mes paroissiens, Monsieur, ont « droit à des soins égaux de ma part; c'est « la nécessité seule qui peut m'obliger à « les partager avec mes collaborateurs, « mais un homme tel que Monsieur de « Voltaire est fait pour attirer une atten- « tion particulière; sa célébrité, qui fixe « sur lui tous les yeux de la capitale de ce « grand royaume, et peut-être l'attention « de l'Europe, est bien digne d'attirer, « on en conviendra, toute la sollicitude « pastorale et l'attention d'un Curé.

« Si tout ce que vous avez fait était né- « cessaire, Monsieur, c'était autant que « cela pouvait être utile et consolant pour « vous dans le danger qui vous menaçait et « la maladie qui vous menace encore. Mon

« ministère ayant pour objet le bonheur « de l'homme, en tournant à son profit « les malheurs inséparables de sa condi- « tion, et en dissipant, aux lumières de « la science et de la foi, les ténèbres qui « offusquent sa raison et qui voudraient « en borner l'exercice dans le cercle étroit « de cette misérable vie, jugez avec quel « empressement je dois en offrir l'assistance « à l'écrivain le plus renommé de son « époque, à celui dont le bon exemple « aurait sûrement des milliers d'imitateurs, « et surtout, Monsieur, dans la circon- « stance où vous vous trouvez, circon- « stance imposante, importante à l'édi- « fication des autres, importante à tous « les principes de la foi chrétienne, sans « lesquels la société ne saurait être qu'un « assemblage de méchans et d'insensés, « divisés par leurs passions et tourmentés « par leur incertitude.

« Je sais que vous êtes bienfaisant; si « vous me permettez d'aller vous entre- « tenir, j'espère vous convaincre qu'en « adoptant sincèrement et parfaitement « la sublime philosophie de l'Evangile, vous « pourriez faire le plus grand bien; vous

« pourriez ajouter à la gloire d'avoir fait
« parvenir l'esprit humain au comble du
« savoir, le mérite d'avoir édifié le monde.
« La sagesse divine, revêtue de notre na-
« ture, vous a donné la juste idée du dé-
« vouement et de la perfection, elle en a
« fourni le parfait modèle, et vous ne le
« trouverez nulle autre part que dans la
« divine personne de notre Seigneur Jésus-
« Christ.

« Vous me comblez de choses obli-
« geantes que je ne mérite certainement
« pas ; il est au-dessus de mes forces d'y
« correspondre et d'y répondre, en agis-
« sant à l'envi des savans et beaux esprits
« qui vous portent avec tant d'empresse-
« ment le tribut de leurs hommages et de
« leur admiration ; le rôle qui m'est assi-
« gné près de vous, Monsieur, est plus
« modeste, plus sévère et plus utile. Je
« vous offre avec empressement et sin-
« cérité mon assistance et mes vœux pour
« votre solide bonheur.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« J. de TERSAC,
« Curé de cette paroisse.

« Ce jeudi, onze heures et demie du soir. »

M. de Villette prit la liberté d'intervenir dans la correspondance en répondant, au nom de M. de Voltaire, à M. de Tersac, et celui-ci fit dire à tous les deux que, si l'on entreprenait de faire tourner les choses en mystification profanatoire, il s'abstiendrait d'y participer, et qu'il aurait soin d'en référer à son supérieur ecclésiastique. On s'effraya de cette réplique; on n'osait pas se commettre ouvertement avec un Archevêque de Paris, avec un Prélat tel que M. de Beaumont, et Mme Denys s'empressa d'écrire en conséquence. Elle affirmait à M. le Curé que son oncle était hors d'état de pouvoir proférer deux phrases de suite; mais elle ajouta qu'il avait conservé toute sa lucidité de jugement et d'esprit, qu'il ne demandait pas mieux que d'entrer en conférence avec M. le Curé de Saint-Sulpice, qu'il appelait son *bon Pasteur*, et qu'elle ne manquerait pas de le faire avertir aussitôt que l'état du malade pourrait lui permettre de parler, sans provoquer un nouvel accident. Nouvelle et dernière lettre pastorale, à ce que m'a dit M. de Tersac : il écrivit non pas à Mme Denys, mais à Voltaire, en lui disant que, dans une entrevue dogmatique avec un docteur de Sorbonne, il aurait plutôt l'occasion d'écouter que celle de parler; qu'il n'aurait à proférer que des monosyllabes, et que, s'il ne

pouvait faire que des signes de tête affirmatifs, on s'en contenterait. On ne montra pas cette lettre à Voltaire ; on le séquestra comme un testament olographe ; et, quand on envoya chercher M. de Tersac, c'est qu'il était à la dernière extrémité. Celui-ci refusa d'administrer les sacremens de l'Église ; il se mit à genoux au milieu de la chambre ; il y fit à voix basse une prière qui dura sept à huit minutes, et s'en retourna sans avoir adressé la parole à aucune personne de la maison.

Tout ce qu'on a dit et publié sur ses discussions théologiques avec le vieux philosophe est de pure invention.

Tout ce qu'on a pu savoir sur les derniers momens de Voltaire, qui n'avaient eu pour témoins que des philosophes, c'est qu'il avait passé deux jours et deux nuits dans une succession continuelle de fureurs, de rugissemens féroces et de saletés horribles. On l'entendait crier de la loge du suisse, à l'hôtel de Nesle, et les sœurs du Tiers-Ordre, qui l'ensevelirent, avaient eu peur de le toucher, tant l'expression de son visage était épouvantable ; ce qui, dirent-elles à mes gens, n'était pas ordinaire après la mort.

Quand on eut pris la résolution de le faire partir pour Scellières en chaise de poste, assis à côté

de M. Mignot, et suspendu par dessous les bras au moyen d'une corde, on envoya chercher les mêmes sœurs pour le dépaqueter de son suaire et pour l'habiller en voyageur malade ; mais elles refusèrent de faire une mascarade avec un cadavre. On alla jusqu'à leur proposer vingt-cinq louis, et ce fut inutilement.

On l'enterra clandestinement dans un village à quarante lieues de Paris. M. l'Evêque de Troyes fit informer contre l'officiant, qu'on reconnut avoir été trompé par une sorte d'acte en *démissoire*, attribué faussement à M. de Tersac. On fit défendre à tous les journalistes de parler de la mort de Voltaire et de faire l'éloge de ses œuvres. On défendit aux comédiens de jouer ses pièces, et voilà tout ce qu'il en fut, parce que la famille Necker avait obtenu de M. de Maurepas que *le Gouvernement* ne poursuivît point les faussaires. Voici la critique de Voltaire en forme d'épitaphe, et l'on m'a dit qu'elle avait été composée par l'abbé Millot, son collègue à l'Académie Française. Je vous dirai, pendant que j'y pense, à propos de cet abbé Millot, qu'il avait le fin génie de l'épigramme latine, et qu'il était tout-à-fait incapable de se moquer de personne en français : disposition singulière et qui me paraissait analogue à celle de M[me] de Croüy, qui ne pouvait jamais

prier le bon Dieu qu'en patois flamand. L'abbé Millot avait fait un joli jeu de mots sur la mort d'un vieux M. de Fleury, que la Basoche appelait *dur-à-cuire*, et qui n'avait jamais eu d'enfans, quoiqu'il se fût marié quatre ou cinq fois : FLORUIT « SINE FRUCTU, DEFLORUIT SINE LUCTU. » Fleuri sans fruit, et défleuri sans larmes. Écoutez cette épitaphe de Voltaire :

En tibi dignum lapide Voltarium
Qui
In poesi magnus,
In historia parvus,
In philosophia minimus,
In religione nullus;
Cujus
Ingenium acre,
Judicium præceps,
Improbitas summa;
Cui
Arrisere muliercalæ
Plausere scioli,
Favere prophani;
Quem
Irrisore hominum, Deumque,
Senatus, populusque, atheo-physicus
Aere collecto
Statuâ donavit (1).

---

(1) « Cette épigramme a eu le sort de toutes les atrocités, l'hor-« reur en est retombée sur son auteur. Son esprit est aussi faux que

On apprit quelque temps après que l'Impératrice Catherine de Russie avait acheté de Mme Denys la bibliothèque de son oncle; (il devait se trouver de belles choses sur les marges!.....) et la sensible héritière de Ferney ne manqua pas de faire circuler dans tout Paris la belle épître qui suit.

Lettre de S. M. l'Impératrice de toutes les Russies à la nièce d'un grand homme.

« Je viens d'apprendre, Madame, que « vous consentez à remettre entre mes « mains ce *dépôt* précieux que M. votre « oncle vous a *confié*, cette bibliothèque « que les *ames sensibles* ne verront ja- « mais sans se souvenir que ce grand

« son ame est atroce; il vaudrait mieux qu'un pareil empoisonneur pu- « blic fût un assassin; ce dernier n'est funeste qu'à quelques individus, « tandis que l'autre peut égarer et corrompre des générations entières, « et que les effets du poison qu'il a répandu subsistent encore après lui. « Dans les pays policés, pour attester la sagesse des lois, de pareilles « épigrammes mériteraient le dernier supplice, et tout au moins celui « du carcan!!! » Cette imprécation fougueuse est extraite de la correspondance philosophique de M. Grimm, à l'occasion d'une épigramme contre M. de Voltaire, et l'on voit comment les philosophes du dix-huitième siècle entendaient la *tolérance?* « Voltaire n'a pas vu tout ce qu'il faisait, » disait souvent Mme de Créquy, « mais il a fait tout ce que nous voyons. » (*Note de l'Editeur.*)

« homme sut inspirer aux humains cette « *bienveillance* universelle que tous ses « écrits, même ceux de pur agrément, « respirent. (*Il faut respirer après cette « période à la moscovite.*) Personne avant « lui n'écrivit ainsi que lui, il servira « d'exemple et de modèle à la race future; « (*bonne espérance et belle prophétie!*) « mais il faudrait unir le génie à la philo- « sophie, aux connaissances et aux agré- « mens, en un mot être semblable à « M. de Voltaire, pour l'égaler; (*voilà qui « n'est pas contestable*); et si j'ai partagé « avec toute l'Europe, vos regrets, ma- « dame, sur la perte de cet homme in- « comparable, vous vous êtes *mise en « droit* de participer à la reconnaissance « que je dois à ses écrits. (*Et comment « donc cela, Princesse? en vous vendant « ces mêmes écrits et ses manuscrits?*) Je « suis, sans doute, très sensible à *l'estime* « et à la confiance que vous me marquez, « (*Mais c'est trop juste, et tout le monde « sait combien vous êtes digne d'estime!*) « Il m'est bien *flatteur de voir* qu'elles « sont héréditaires dans votre famille, et « *la noblesse* de vos procédés[1] vous est

« caution de mes sentimens à votre égard.
« J'ai chargé M. Grimm de vous remettre
« quelques témoignages, dont je vous prie
« de faire usage. »

« *Signé* CATHERINE (1). »

Les *témoignages* dont elle priait Mme Denys de *faire usage* consistaient dans une somme de cinquante mille écus, payable à vue sur MM. Laborde et Laballue, sans compter une garniture de pelisse et des manchons.

Voyez pourtant l'effet du crime et du remords, et voyez la lâcheté du vice! La Czarine, veuve de Pierre III, cette femme courageuse, cette princesse victorieuse et législatrice, avait peur de nos philosophes. Elle en était réduite à les soudoyer, à flagorner platement une sotte bourgeoise, afin d'acheter les louanges, la protection vénale, et tout au moins le silence de ces méchans écrivains. Pour un motif ou pour un autre, il est à remarquer que tous les souverains étrangers (c'est-à-dire ceux du *nord de l'Europe*) en faisaient autant. Il est à remarquer aussi que tous les sou-

(1) M. Grimm, illustre correspondant de cette impératrice à Paris, n'a pas cru devoir publier cette barbare et tartare épître, mais vous pourrez dire à ceux qui douteraient de sa réalité, qu'elle avait été recueillie par le continuateur de Bachaumont. (*Note de l'Auteur.*)

verains qui ne sont pas catholiques ont la même affectation de prévenance universelle, de générosité sentimentale, de simplicité ridicule et de bienveillance hypocrite. Si je ne vous ai pas entretenu successivement du Roi de Danemark et du Roi de Suède, du philosophe Joseph II, du Prince Henry de Prusse et du Comte du Nord, c'est tout uniment pour ne pas réveiller en moi les sentimens d'impatience et d'irritation qu'ils me causaient à Paris. Tout ce que je vous dirai sur ces illustres voyageurs, c'est que la gaucherie de leur enthousiasme et de leurs adulations pour de misérables écrivassiers nous faisaient soulever le cœur. — Mon Dieu, disait l'Abbesse de St.-Antoine, alors Mademoiselle de Beauvau, comme tous ces Princes philosophes ont l'air fade et comme ils sont doucereux! On dirait qu'ils vous poissent aux doigts et que ce sont des Rois de pâte de guimauve (1).

(1) « M. Clérisseau ayant eu l'honneur de travailler pour S. M. l'Impératrice de Russie, s'était imaginé qu'à ce titre, M. le comte du « Nord ne pouvait se dispenser de l'accueillir avec la distinction la plus « marquée. Ayant été invité à se trouver dans la maison de Mme de la « Reynière avec tous les artistes qui avaient contribué à la décoration « de cette belle demeure, le jour où M. le Comte du Nord devait y « venir, — M. le Comte, lui dit-il en l'abordant, je me suis fait écrire « plusieurs fois inutilement à votre porte, j'y suis retourné pour avoir « l'honneur de vous voir et je ne vous ai jamais trouvé. — *J'en suis*

Il faut que je vous parle d'une singulière discussion que l'Impératrice Catherine et sa chancellerie des affaires étrangères avaient entrepris de soutenir contre l'opinion publique. Elle a duré longues années; je n'ai jamais voulu prendre parti pour ou contre, et je vais me borner à vous rapporter les trois pièces du procès.

Les nouvelles *à la main* avaient publié l'article suivant (qui n'avait surpris personne), en l'année 1771 :

« Madame d'Aubans vient de mourir

« *fâché, monsieur Clérisseau : j'espère que vous voudrez bien m'en dé-« dommager.* — Non, M. le Comte, vous ne m'avez pas reçu parce que « vous n'avez pas voulu me recevoir, et c'est très mal à vous, mais j'en « écrirai à Mme votre mère. — *Je vous prie de m'excuser, je sens, je « vous assure, tout ce que j'ai perdu.....* On avait beau le rappeler à « lui-même; la confusion de Mme et de M. de la Reynière était à « son comble, on ne pouvait l'empêcher de poursuivre, et si l'on n'é-« tait parvenu à le mettre dehors, il gronderait encore. Ce n'est pas la « première querelle de M. Clérisseau avec des têtes couronnées; il en a « eu une avec l'Empereur qui ne le cède guère à celle-ci. » Ce passage est extrait de la correspondance littéraire et philosophique de M. le Baron Grimm, et quand on pense que ce même Comte du Nord est devenu l'Empereur Paul, on ne saurait assez admirer les efforts qu'il avait dû faire, afin de se plier à ce qu'on prenait alors pour les *mœurs de la France.* Je suis fâchée qu'il n'ait pas vu notre manière de procéder avec les philosophes et les Clérisseau, ce *farouche Autocrate!*

(*Note de l'Auteur.*)

« dans sa jolie maison de Vitry, près Paris.
« Elle paraissait âgée de plus de quatre-
« vingts ans. Elle habitait ce village depuis
« longues années, et n'était pas sortie de
« chez elle depuis la mort de M. d'Argen-
« son, qu'elle avait été visiter à Versailles,
« où tout le monde ne manqua pas de l'ob-
« server avec curiosité. Elle ne laisse point
« d'héritiers naturels, et son testament
« désigne la Duchesse de Holstein pour sa
« légataire universelle. Il se trouve que
« cette princesse n'existe plus, ce qui cause
« un grand embarras à M. l'Abbé de Sainte-
« Geneviève, exécuteur testamentaire de
« Mme d'Aubans, dont il ne sait comment
« remplir les dernières intentions, parce
« que les héritiers de la Duchesse de Hol-
« stein ne lui sont pas connus, et que le
« fisc s'est présenté pour recueillir cet héri-
« tage au profit du Roi. L'Abbé de Sainte-
« Geneviève a eu l'honneur d'obtenir une
« audience de Sa Majesté, à la suite de
« laquelle est arrivé l'ordre de cesser toute
« espèce de poursuites fiscales. On fait
« en ce moment la vente du mobilier et
« des autres effets de Mme d'Aubans qui,

« comme on sait, ne voyait et ne recevait
« jamais personne que son directeur et
« M. l'ambassadeur de l'Empire. Une
« grande foule de curieux se porte jour-
« nellement à Vitry, pour assister à l'in-
« ventaire d'une personne et d'une maison,
« dont l'attention publique était si forte-
« ment préoccupée depuis si long-temps.
« Voici une pièce qui nous a été commu-
« niquée par un seigneur étranger, dont
« les informations partent de bonne source,
« et dont la sincérité n'est pas suspecte.

« Personne n'ignore que le Czar de
« Moscovie, Pierre Ier, avait un fils qui
« était le plus méchant des hommes, et
« lequel avait épousé la Princesse Char-
« lotte-Louise de Brunswick, sœur de
« l'Impératrice Élisabeth, femme de
« Charles VI.

« Le caractère de Czarowitz ne fut pas
« adouci par l'amabilité, la vertu, les graces
« et l'esprit de cette princesse. Il la maltrai-

« tait souvent ; et, chose incroyable, il es-
« saya de l'empoisonner, et récidiva ses
« tentatives jusqu'à neuf fois ; mais elle fut
« heureusement secourue, si bien à pro-
« pos et avec tant de dévouement, de sol-
« licitude et d'efficacité, par son médecin,
« le docteur Sandick, qu'elle n'en perdit ni
« la vie ni la santé. Le Czarowitz était
« amoureux fou d'une demoiselle russe de
« la famille Nariskin, qu'il voulait épouser,
« et dont l'ambition n'était pas douteuse.
« C'était, du reste, une créature aussi
« perverse et aussi barbare que lui. Ce
« monstre, voulant consommer son crime à
« quelque prix et de quelque manière
« que ce fût, s'emporta un jour jusqu'à
« frapper la Princesse Charlotte, et lui
« porter de si furieux coups de pied dans
« le ventre, qu'elle en tomba évanouie et
« noyée dans son sang. Son Altesse Royale
« était grosse de huit mois.

« Ses femmes et ses officiers accouru-
« rent, et le Czarowitz partit aussitôt pour
« aller s'enfermer dans une maison de
« campagne, étant bien persuadé qu'il
« apprendrait sa mort le lendemain. Mal-
« heureusement pour cette Princesse, le

« Czar Pierre était alors dans une de ces
« tournées qu'il a faites par toutes les con-
« trées de l'Europe. Éloignée du Czar et
« de sa famille, se voyant livrée à la haine
« et la brutalité d'un prince féroce, maître
« absolu dans une cour esclave, au mo-
« ment de succomber par le fer ou par le
« poison, enfin, ne pouvant fuir parce
« qu'elle était gardée dans son apparte-
« ment comme dans une prison, et ne
« pouvant non plus écrire à ses parens,
« parce que sa correspondance aurait été
« saisie, S. A. R. trouva sûrement que
« le seul moyen de se soustraire à la
« tyrannie du Czarowitz, était de faire
« semblant de mourir et de se faire passer
« pour morte ; moyen qui lui fut suggéré,
« dit-on, par la Comtesse de Warbeck,
« née Comtesse de Konigsmark, laquelle
« employa beaucoup d'argent pour ga-
« gner les femmes de la Princesse, et
« pour obtenir de son médecin et de
« son gentilhomme de la chambre, de
« certaines dispositions qui ne permet-
« traient pas de reconnaître la vérité rela-
« tivement au corps humain qui rempla-
« cerait celui de S. A. R.

« Mme de Warbeck, Dame hanovrienne, « alliée de la Princesse Charlotte, s'en fut « annoncer au Czarowitz la mort de son « épouse. Elle aperçut aisément qu'il en « éprouvait une joie féroce. Il prescrivit « de l'ensevelir promptement et de l'in- « humer avec le moins de cérémonie pos- « sible. On dépêcha des courriers par « toute l'Europe, et toute l'Allemagne « porta le deuil d'une petite servante du « palais de St.-Pétersbourg.

« La Princesse se sauva par les soins « de la Comtesse de Warbeck, qui lui « donna pour la conduire en Suède un « vieux domestique de confiance; ensuite « elle vint se réfugier à Paris, où elle es- « pérait avec raison pouvoir se cacher « avec moins de difficulté; mais ayant « conçu des inquiétudes au sujet d'un « secrétaire du Prince Courakin, Ambas- « sadeur du czar, qui l'avait regardée d'un « air observateur et surpris, elle partit « brusquement pour la Louisiane, accom- « pagnée de ce domestique, qu'elle fai- « sait passer pour son père, et d'une femme « livonienne dont personne ne pouvait « entendre le langage, et qui ne pouvait

« d'ailleurs commettre aucune indiscré-
« tion, parce qu'elle ne savait ni lire
« ni écrire. Tout donne à penser aussi que
« cette femme ne la connaissait pas autre-
« ment que pour être la fille de cet Alle-
« mand, qui portait le nom de Wolf.

« A son arrivée dans cette colonie fran-
« çaise, elle excita la curiosité de tous les
« habitans. Sa fortune avait l'apparence
« d'une honorable médiocrité. Sa con-
« duite était non-seulement régulière,
« mais édifiante, et M. l'évêque de Qué-
« bec en fit l'objet d'une remarque dans
« une de ses dépêches à M. de Maurepas.

« Un officier français, nommé le Che-
« valier d'Aubans, croît la reconnaître. Il
« avait été deux ans plutôt solliciter de
« l'emploi à Saint-Pétersbourg, et quand
« il était allé par curiosité dans la cha-
« pelle du palais, l'air mélancolique
« et malheureux de S. A. R. l'avait tel-
« lement frappé, que son image lui
« était incessamment présente. Tout in-
« croyable que lui paraît cette vision, il
« ne peut douter de sa réalité. Il a la pru-
« dence et la discrétion de n'en rien té-
« moigner à la princesse, mais il cherche

« à se rendre utile au vieux M. Wolf, le-« quel avait manifesté le projet et l'inten-« tion d'établir une habitation coloniale. « Le jeune officier se charge de tous les « arrangemens préliminaires ; il fait réali-« ser une centaine de mille francs qu'il « avait de patrimoine, en Champagne, où « sa famille est réputée pour considérable ; « il achète des terres et des esclaves ; en-« fin, il organise et dispose un établisse-« ment de culture en société.

« Dans la familiarité qui s'ensuit avec « Mlle Wolf, il avoue qu'il croit la recon-« naître, et le premier mouvement de « cette jeune femme est celui du déses-« poir ; mais se rassurant sur l'expérience « qu'elle avait faite de la prudence natu-« relle et de la discrétion de M. d'Aubans, « elle lui fait jurer qu'il en gardera le se-« cret le plus inviolable, et finit par se « rassurer. Quelques mois après, les ga-« zettes d'Europe annoncèrent la cata-« strophe qui venait d'arriver en Russie, et « dont le dénouement fut la mort du « Czarowitz. La Princesse, sa veuve, était « morte civilement, elle se trouva hon-« teuse et découragée de tout ce qu'il fal-

« lait faire et de ce qu'il faudrait subir
« pour rentrer dans sa possession d'état.
« Enfin, le sentiment passionné qu'elle
« inspirait au Chevalier d'Aubans n'avait
« pu échapper à sa pénétration, car il ne
« s'en cachait plus, il était partagé peut-
« être; et pour surcroît d'embarras, le
« vieux domestique venait de mourir,
« après avoir testé en faveur du Chevalier
« auquel il avait, de concert avec la Prin-
« cesse, légué sa moitié d'habitation. Elle
« n'avait plus que lui pour confident, pour
« consolateur, enfin elle en fit son mari,
« et la voilà femme d'un capitaine d'infan-
« terie dans les troupes de la Louisiane.

« Ne possédant pour tout bien qu'une
« plantation de trente à quarante nègres;
« environnée de gens de toutes couleurs et
« de mauvaise nature, et dont la plupart
« étaient la lie du genre humain, comme il
« arrive ordinairement dans les colonies
« nouvelles; oubliant parfaitement qu'elle
« avait eu pour mari l'héritier présomptif
« d'un empire limitrophe de la Suède et
« de la Chine, que sa sœur était Impéra-
« trice et qu'elle était fille d'un souverain,
« elle ne s'occupait que de son mari, avec

« qui elle partageait tous les soins qu'exi-
« geait leur habitation. Ce tableau est
« peut-être le plus romanesque et le plus
« singulier qui puisse être présenté aux
« yeux de l'univers.

« Mme d'Aubans devint enceinte, et mit
« au monde une fille dont elle fut nour-
« rice, et à qui elle apprit l'allemand avec
« le français pour qu'elle pût se souvenir
« un jour de sa double origine. Elle a vécu
« dix ans dans cette situation, plus heu-
« reuse assurément qu'elle ne l'avait été
« dans le palais des Czars, et peut-être
« plus contente que sa sœur sur le trône
« des Césars teutoniques.

« Au bout de ces dix années, M. d'Au-
« bans fut attaqué d'une fistule, et la
« Princesse, alarmée sur le succès d'une
« opération qui n'était pas familière aux
« chirurgiens du pays, voulut revenir à
« Paris pour y faire traiter son mari,
« qu'elle y soigna comme l'épouse la plus
« tendre. Il avait fallu vendre leur habi-
« tation coloniale, et lorsque la guérison
« du Chevalier fut assurée, ils songèrent
« à garantir à leur fille une honnête ai-
« sance : les fonds qu'ils avaient apportés

« d'Amérique n'étaient pas suffisans pour « les rassurer sur l'avenir, et le mari se fit « recommander aux directeurs de la compagnie des Indes, afin d'obtenir un em« ploi qui lui permît d'économiser le « revenu de ses capitaux.

« Pendant qu'il était à solliciter, « Mme d'Aubans allait quelquefois se pro« mener aux Tuileries avec sa fille, et ne « croyait plus risquer d'être reconnue de « personne : il arriva qu'un jour elle y « causait avec sa fille, en allemand; le « Comte, depuis Maréchal de Saxe, était « venu s'asseoir derrière elles, et quand « il entendit parler la langue de son pays, « il s'approcha d'elles; Mme d'Aubans leva « la tête, et le Comte de Saxe en recula « de surprise et d'effroi. La Princesse « Charlotte ne fut pas la maîtresse de lui « cacher son trouble ; le Comte de Saxe y « mit une expansion si remplie de cor« dialité et si loyale, qu'elle ne put lui « dissimuler la part que sa tante avait prise « à son aventure, et ce fut en lui recom« mandant bien d'en garder le secret le « plus profond.

« Il le promit sous la réserve de le con-

« fier uniquement au Roi dont la discré-
« tion parfaite et la générosité sont assez
« connues. Mme d'Aubans y consentit à la
« condition qu'il ne le dirait que dans
« trois mois, et le Comte de Saxe en prit
« l'engagement. Elle lui permit de venir
« quelquefois chez elle, mais sans suite
« et pendant la nuit, afin d'éviter les re-
« marques de ses hôtes et de ses voisins.
« Enfin la veille du jour où, en consé-
« quence de leur convention, il devait se
« trouver libre d'en parler à Louis XV, il
« se rendit chez la Princesse afin de s'y
« recorder sur ce qu'elle pourrait désirer
« plus particulièrement de LL. MM., mais
« il apprit par la maîtresse de la maison
« que Mme d'Aubans était partie depuis plu-
« sieurs jours pour l'île de Bourbon dont
« son mari avait obtenu la Majorité. Le
« Comte de Saxe alla sur-le-champ rendre
« compte au Roi de cette aventure inouie.
« S. M. envoya chercher M. de Machault,
« et devant le Comte de Saxe, de qui l'on
« tient ces détails, et sans expliquer à son
« ministre par quels motifs il agissait de la
« sorte, le Roi lui ordonna d'écrire au
« gouverneur de l'île de Bourbon pour

« qu'il eût à traiter Mme d'Aubans avec
« toute la considération possible. Quoiqu'en
« état de guerre avec l'Impératrice Reine
« de Hongrie, Sa Majesté lui écrivit de sa
« main pour l'informer du sort de sa tante
« et des ordres qu'elle avait fait donner au
« sujet de cette Princesse; Marie-Thérèse
« écrivit au Roi pour le remercier et fit
« écrire à Mme d'Aubans par le Prince de
« Kaunitz (le Maréchal de Saxe a vu la
« lettre), afin de l'inviter à venir habiter
« les États d'Autriche, mais en lui impo-
« sant la condition d'abandonner son mari
« dont le Roi de France se réservait de
« prendre soin. La Princesse Charlotte ne
« voulut pas accepter cette condition, et
« resta paisiblement à Bourbon jusqu'à la
« mort de son mari, c'est-à-dire jusqu'au
« mois de septembre 1735. Elle avait eu
« le malheur de perdre sa fille quelques
« années auparavant, et ne tenant plus à
« rien dans ce monde, elle revint à Paris
« en 1736; M. le Maréchal de Richelieu
« peut témoigner qu'il est allé, de la part
« du Roi, lui faire plusieurs visites à l'hôtel
« du Pérou, rue Taranne. Elle y logeait,
« lui dit-elle, en attendant qu'elle eût fait

« choix d'une communauté religieuse où
« elle se proposait de vivre dans la retraite,
« uniquement occupée de ses derniers
« malheurs, les seuls dont elle conservât
« un souvenir douloureux. Mécontente de
« n'avoir pu obtenir un logement qu'elle
« avait arrêté dans le couvent de Belle-
« Chasse, et se sentant le besoin de res-
« pirer un air libre et pur, elle se résolut
« à fixer sa résidence à la Meulière de Vi-
« try, qu'elle acheta cent douze mille
« francs de M. le Président Feydeau, en
« l'année 1737. L'impératrice Reine lui a
« payé jusqu'à sa mort une pension de
« 45 mille livres, dont cette excellente
« personne employait les trois quarts au
« soulagement des pauvres, ainsi qu'on
« l'apprend de M. le Curé de Choisy. C'est
« M. l'Ambassadeur impérial qui a fait les
« honneurs et conduit le deuil à ses funé-
« railles, et c'est M. l'Abbé de Souvestre,
« Aumônier du Roi, qui est venu dans l'é-
« glise paroissiale de Choisy, pour y faire
« l'office et l'absoute, par ordre de
« S. M. »

Voilà ce qui nous fut débité dans tout Paris,

sans réclamation ni contestation d'aucune autorité française et d'aucun personnage étranger ou régnicole. On devait penser naturellement que si ce récit n'avait été qu'une fable, il n'aurait pas manqué de se trouver démenti par ordre du Lieutenant de Police, et tout au moins par le Maréchal de Richelieu qui se bornait à répondre avec un air distrait à ceux qui l'interrogeaient : — *Ah ! Mme d'Aubans..... Je ne sais pas trop.... Je ne vous dirai pas.....*

Ecoutez maintenant la réplique officielle de la grande Catherine.

OBSERVATIONS SUR L'HISTOIRE DE Mme D'AUBANS,

MORTE A VITRY PRÈS PARIS, EN 1771.

Il est bon quelquefois d'écrire des faussetés et des indignités ; elles peuvent donner lieu à mettre dans leur jour des faits que la vérité et la sagesse n'auraient pas éclaircis, sans être provoqués par la sottise. On veut parler ici de l'histoire d'une dame française à laquelle on ne saurait nier que de grands personnages n'aient témoigné les plus grands égards ; mais comme ce libelle est un tissu

d'assertions calomnieuses, une main auguste n'a pas dédaigné de faire les remarques suivantes sur ce conte, à qui il arrive, par cette réfutation, plus d'honneur qu'il ne mérite.

1° L'épouse du fils de Pierre-le-Grand n'était point du tout belle, mais bonne et honnête; elle était extrêmement marquée de la petite vérole, grande et fort maigre. Quoique son époux fût d'un caractère bizarre, il ne poussa jamais ses emportemens jusqu'à des brutalités et des atrocités pareilles à celles dont on l'accuse.

2° De ce mariage naquit Pierre II et une Princesse nommée Natalie, morte à dix-sept ans pendant le règne de son frère.

3° L'épouse du Césaréwitz, après ses secondes couches, mourut d'une maladie de poitrine à St.-Pétersbourg, en présence de l'Empereur, qui ne la quitta presque pas pendant les derniers jours de sa maladie. Il assista même à l'ouverture de son corps; elle fut embaumée et enterrée à visage découvert, exposée très long-temps dans une salle de son palais,

d'où elle fut transportée dans l'église de la forteresse de cette ville, tombeau des souverains, et où Pierre-le-Grand est inhumé lui-même. Voilà donc qui constate que Mme d'Aubans, si elle s'est dite être cette Princesse, n'était qu'une aventurière, ou bien son historien a joué d'imagination.

4° Cette Princesse avait mené avec elle sa cousine la Princesse d'Ostfrise, qui s'en retourna après avoir reçu ses derniers soupirs, en Allemagne, où elle épousa un prince de Nassau.

5° La Comtesse de Konigsmarck, mère du Maréchal de Saxe, n'a jamais été en Russie, et le Maréchal n'y est venu que long-temps après la mort de l'épouse du Césaréwitz.

6° La Princesse était née, élevée et mourut dans la religion luthérienne, et Mme d'Aubans était si bonne catholique, selon son historien, qu'elle se mit ou voulut se mettre dans un couvent. Au moins aurait-il dû nous dire le lieu de sa conversion, ce qu'on n'a pas fait et ce qu'on n'avait garde de faire.

Vous voyez que la souveraine et la chancellerie de Pétersbourg ne s'étaient pas mis en grands frais de logique, et voici comme on répondit à la Czarine, en la suivant pas à pas dans ses démentis.

« 1° On n'a jamais dit que Mme d'Aubans « avait été belle, et toutes les personnes « qui l'ont vue n'ont pas manqué d'observer qu'elle était, non pas extrêmement « mais un peu marquée de la petite vérole ; si l'on osait demander à S. M. l'impératrice de Russie s'il est vrai que son « mari la maltraitait, elle n'en conviendrait « peut-être pas.....

« 2° On n'avait rien à dire et nul be« soin de parler des deux enfans que « Mme d'Aubans aurait eus du Czarowitz, « et non pas *Césaréwitz*, car Czar et Cæsar « sont deux choses distinctes, et voilà « la seule observation que mérite ce « deuxième article.

« 3° S'il était question de la mort du « Czar Pierre III, mari de S. M. présen« tement régnante, on pourrait nous affir« mer qu'il est mort d'apoplexie ; qu'il a « été exposé et enterré publiquement ;

« qu'il est inhumé dans le caveau de « l'église de la Forteresse, où Pierre-le-« Grand se trouve enseveli, parce que c'est « la sépulture de sa famille; mais qu'est-ce « que cela prouve?..............

« 4° Il est vrai que la Princesse Char-« lotte-Louise-Christine-Sophie de Bruns-« wick était arrivée en Russie accom-« pagnée d'une Comtesse et non pas *Prin-« cesse* d'Ostfrise; mais cette jeune « personne ne resta que 18 mois à Pé-« tersbourg, et son mariage avec un « Prince de Nassau n'ajoute aucune force « à la réplique négative.

« 5° On n'a pas dit que la Comtesse de « Kœnigsmark, mère du Maréchal de « Saxe, ait jamais été en Russie; on a dit « que c'était la Comtese de Warbeck, « née Kœnigsmark, laquelle était *grande-« maitresse* de la Princesse Charlotte et « tante du Maréchal de Saxe, ainsi qu'il « est aisé de le vérifier dans tous les alma-« nachs du temps; et, du reste, on ne « saurait douter que le Comte de Saxe « n'ait passé les premiers six mois de « l'année 1715 à la cour de Moscovie.

« 6° Venons à l'article de la religion de

« cette Princesse, qu'on nous dit avoir
« été élevée et être morte dans la religion
« luthérienne, quoiqu'elle fût née calvi-
« niste et qu'elle eût embrassé la religion
« grecque en arrivant en Russie. Quant à
« sa dernière abjuration pour rentrer dans
« l'unité catholique, il est suffisant d'en
« référer à cette lettre de M. de Montmo-
« rency-Laval, Évêque de Quebec, à
« M. le Comte de Maurepas, ministre de
« la marine en 1739, etc.

Le Mémoire est terminé par la lettre du saint missionnaire avec un grand nombre de pièces à l'appui du système affirmatif. Il y a de bons esprits qui sont convaincus de l'identité; il y a d'habiles gens qui n'y sauraient croire, et je vous dirai, quant à moi, que je ne sais qu'en penser, non plus que de la disparition de la Comtesse de Saulx. Mme d'Egmont ne doutait pas que Mme d'Aubans ne fût la bru du Czar Pierre, et sa persuasion devait être appuyée sur l'opinion de son père, M. de Richelieu, qui ne s'amusait pas à la tromper. Mme de Luxembourg a toujours soutenu que c'était un roman; vous pouvez choisir en toute liberté, pour peu que le doute vous fatigue.

CHAPITRE II.

Jean-Jacques Rousseau à Ermenonville. — Le Marquis de Girardin. — Cause de l'inimitié que lui portait M. de Créquy. — Lettre de J.-J. à Mme de Créquy. — Réponse de l'auteur. — Le châtelet de Jossigny. — Disposition religieuse de Rousseau. — Sa mort. — Ses confessions et leurs variantes. — Le tombeau de Jean-Jacques et son inscription. — Epigramme du Marquis de Créquy. — La curée du cerf, anecdote racontée par Louis XVIII.

Pendant les joies triomphales et les agitations intérieures de M. de Voltaire, on apprit que mon pauvre Jean-Jacques était allé se réfugier sous la protection du propriétaire d'Ermenonville, qui s'appelle, ainsi que je vous l'ai dit, M. de Girardin.

. . . .

. . . .

. . . .

. . . .

. . . .

. . . . A la vérité, c'était un ami de la famille le Jeune de la Furjonnière, il avait agi contre nous tant qu'il avait pu, et je crois bien que M. votre père en disait plus que moins sur son compte ; mais toujours est-il que c'était un singulier personnage en philosophie : il était le

nigaud de la troupe, et je renvoie ceux qui voudraient en douter, à la lecture des inscriptions qu'il a fait mettre dans son jardin. Je ne vous parlerai pas de M[me] sa femme, attendu, premièrement, qu'il ne faut pas croire tout ce qu'on dit; et puis, parce qu'il est des choses que je ne saurais tourner convenablement.

Rousseau ne pouvait résister nulle part à son mécontentement de lui-même, à sa défiance des autres, à ses imaginations noires, au milieu desquelles il ne cessait de rêver des perfidies, des hostilités dissimulées et des trahisons (1). Il n'avait pu tenir à Montmorency chez la Maréchale de Luxembourg; il s'était enfui d'une petite maison très commode, où les d'Épinay l'avaient fait s'établir avec sa bibliothèque et sa Thérèse; et pourtant, il m'avait écrit du même lieu qu'il appelait son Ermitage, et dont il faisait des récits enchan-

(1) Mon pauvre Jean-Jacques! il était devenu tellement déraisonnable qu'il ne doutait pas que le Roi Louis XV et le Duc de Choiseul n'eussent agi par inimitié contre lui (Jean-Jacques Rousseau) et à l'instigation de Voltaire, en s'emparant de l'ile de Corse; et précisément, tandis qu'il était à rédiger un projet de constitution magnifique! une constitution qu'il devait envoyer à M. Paoli pour les Corses, et dont les insurgens de Pologne auraient pu s'accommoder! j'avais d'abord imaginé qu'il avait envie de se calomnier, ou de se divertir à ses dépens; mais il en parlait le plus sérieusement du monde, et je vous assure que je n'avais pas le courage d'en rire. (*Note de l'auteur.*)

teurs; mais son contentement ne dura guère, ainsi qu'il me le témoigna par la lettre suivante :

« Madame,

« Mon inconcevable situation dont per-
« sonne n'a d'idée, pas même ceux qui
« m'y ont réduit, me force à entrer dans
« les tristes détails que je vous adresse et
« que je compte publier par la voie des
« journaux de France et de l'étranger.

« Ma femme est malade depuis long-
« temps et le progrès de son mal, qui la
« met hors d'état de soigner son petit mé-
« nage, lui rend les soins d'autrui néces-
« saires pour elle-même, quand elle est
« forcée de garder son lit.

« Je l'ai jusqu'ici gardée et soignée dans
« toutes ses maladies : la vieillesse et la
« faiblesse qui la suit ne me permettent
« plus de lui rendre les mêmes services;
« d'ailleurs le ménage du pauvre, tout pe-
« tit qu'il soit, ne saurait se faire tout seul :
« il faut se pourvoir au dehors des choses
« nécessaires à la subsistance; il faut les
« préparer; il faut maintenir la propreté
« dans sa maison, et ne pouvant remplir

« ces soins à moi tout seul, j'ai été forcé, « pour y pourvoir, d'essayer de donner « une servante à ma femme. Dix-huit mois « d'expérience m'ont fait connaître les « inconvéniens inévitables de cette res- « source dans une position pareille à la « nôtre, et nous avons éprouvé que la cor- « ruption descendait jusqu'à mendier le « secours d'une servante afin de nous trahir « avec plus de suite et plus de sûreté.

« Réduits à vivre absolument seuls, et « néanmoins hors d'état de nous passer « du service d'autrui, il ne nous reste, « dans les infirmités et l'abandon, qu'un « seul moyen de nous soutenir pendant « nos vieux jours; c'est de trouver quel- « qu'asile où nous puissions subsister à « nos frais, mais exemptés d'un travail « qui désormais surpasse nos forces, et « de détails et de soins dont nous ne som- « mes plus capables. (1)

(1) M. le Begue de Presle, censeur royal et docteur en médecine, était un ancien ami de Rousseau, et le médecin de ma belle-fille. Il nous a conté qu'il était allé voir Jean-Jacques à Ermenonville, environ quinze jours avant sa mort, et qu'il l'avait trouvé portant une dame-jeanne remplie de gros vin rouge, et remontant péniblement l'escalier de sa cave : — Comment prenez-vous cette peine-là, mon ami? — *Mais*

« Du reste, de quelque façon qu'on me « traite, qu'on me tienne en clôture for- « melle ou en apparente liberté, dans un « hôpital des pauvres, dans un hospice « des fous, ou dans un désert, avec des « gens doux ou durs, faux ou francs, si « de ceux-ci il en est encore, je consens « à tout, pourvu qu'on rende à ma femme « les soins que son état réclame, et qu'on « nous donne le couvert, les vêtemens « les plus simples et la nourriture la plus « sobre, sans que je sois obligé de me « mêler de rien. Nous donnerons pour « cela le peu que nous avons d'argent, « d'effets et de rentes, et je pense que « cela pourra suffire pour des provinces « où les denrées sont à bon marché, ou « bien dans les maisons destinées à cet « usage, où les ressources de l'économie « sont connues et pratiquées avec intelli- « gence.

« Nous nous soumettons de bon cœur

je n'ai personne..... — Et Mme Rousseau qui se porte si bien ?.... — *Que voulez-vous, quand elle y va, elle y reste*.....

(*Note de l'Auteur.*)

L'éditeur de la Correspondance de Grimm a cité la même anecdote, en s'appuyant également sur l'autorité du Docteur le Begue.

(*Note de l'Éditeur.*)

« à toutes les privations qui sont devenues
« de nécessité pour nous (1). »

— Rousseau, mon ami, lui répondis-je, agitation naturelle, et peut-être artificielle? Votre femme n'est pas tellement malade, qu'elle ne puisse aller journellement de l'Ermitage à Montmorency en se promenant, et quelquefois jusqu'à Sarcelles, afin d'en gagner plus d'appétit, dit-elle aux passans. Si vous publiez une lettre pareille à celle-ci, que ne dira-t-on point sur la puérilité de votre circulaire, où l'on verra de la vanité dolente, avec une sorte de prétention cynique? excusez ce mot-là. Vos ennemis diront que vous n'avez pas eu l'esprit de trouver une bonne servante, ou bien que vous êtes si mauvais maître et si défiant, que vous ne sauriez la garder. Pourquoi n'avez-vous pu garder la sœur de ma laitière de Jossigny, qui est la plus honnête et la meilleure fille de la terre? ne me direz-vous pas aussi que vingt écus de ga-

(1) Cette lettre a été imprimée dans les OEuvres de Rousseau, d'après une copie qu'on avait trouvée dans ses papiers, mais ces deux versions sont un peu différentes. (*Note de l'Editeur.*)

ges étaient ruineux pour vous, ou que cette fille était payée pour vous trahir? mais trahir sur quoi? payée par qui? voilà ce que vous ne sauriez dire, et pour l'amour de Dieu, n'allez pas nous attirer l'embarras de répondre à ces deux questions-là! Ce serait donner la partie trop belle à ceux qui vous guettent et dont vous attisez continuellement l'inimitié. Je vous conjure et vous supplie, mon cher ami, de ne rien publier sur un projet qui me paraît déraisonnable, avant que nous en ayons causé raisonnablement, si nous pouvons; je vous conjure et vous supplie encore une fois, mon bon Rousseau, d'aller vous établir à Jossigny où vous serez seigneur et maître, et pour entrer dans les menus détails, je vous répète encore une fois que vous y trouverez d'excellens vins dans la cave, et des sucreries à l'office, avec de belles fleurs au jardin, de bons légumes au potager, des fruits au verger, des oiseaux dans la volière et force volaille à la basse-cour; il y a toujours de la vaisselle d'argent, des bougies, des cristaux, du linge, et de la glace avec du bois de chauffage, ainsi que toutes sortes de provisions, jusqu'à des chandelles; ainsi vous n'aurez besoin d'y porter autre chose que vos livres et vos habits. J'irai chercher votre réponse au premier

beau jour, et je vous demande en grâce de vous décider pour aller à Jossigny (1).

Rousseau ne me répondit rien; quand il revint à Paris, j'étais absente, et avant que je ne le pusse aller voir, on apprit qu'il était parti pour Ermenonville, où les Girardin avaient fait disposer un logement pour lui dans un bâtiment de service attenant à leur château. Il était logé fort à l'étroit, m'écrivait-il au bout de six mois; et, sur toute chose, il était incommodé par l'humidité de sa chambre et par le voisinage de la basse-cour (2).

J'appris sa mort inopinément, en sortant de la messe, aux Jacobins, et ce fut par Mme de

(1) Ce châtelet, qui m'avait été légué par ma grand' mère, avait été célébré par un digne homme appelé *Messire Jacques Levasseur, chanoine de Noyon*, lequel était Aumônier de Mme de Froulay. Il y composa deux poëmes intitulés : *le Bocage de Jossigny*, et *le Rosier des Vierges*, où se trouve compris *le Verger des Nymphes*, qui fait mes délices.

« Jossigny m'a sauvé la vie en son séjour,
« Et le gai Jossigny fait l'honneur de la Brie ! »

(*Note de l'Auteur.*)

(2) Il ne paraît pas nécessaire de reproduire ici les lettres de J. J. Rousseau à Mme de Créquy, par la raison qu'elles ont été publiées par M. de Pougens, à qui Mme de Créquy les avait données, et qui les a fait imprimer à son profit, en 1798. Paris, impr. de Ch. Pougens. 1 vol. in-12. (*Note de l'Editeur.*)

Tingry qui ne ménagea pas les termes. Je lui dis de me laisser rentrer dans l'église, afin d'y prier le bon Dieu pour ce pauvre philosophe, et je ne pouvais m'empêcher d'y larmoyer sous mon coqueluchon. Il était mort le 2 juillet 1778, environ six semaines après Voltaire, et ce fut par un coup d'apoplexie, en rentrant de la promenade, et vers onze heures du matin. Il était né le 28 juin 1712, à Genève, où son père était horloger-mécanicien. Il a laissé des Mémoires, où, ce me semble, il y aurait beaucoup de retranchemens à faire pour l'honneur de sa renommée; mais il était devenu si bizarrement fou, qu'il ne m'est pas démontré que tout ce qu'il y dit contre lui soit exactement vrai. Il avait, sur une vilaine histoire de sa jeunesse, plusieurs versions de rechange, et je ne sais pas à laquelle de ces deux ou trois versions il se sera définitivement arrêté? quand il en relisait devant moi des paragraphes et que je l'y prenais en fraude, il me disait en rougissant qu'il avait peur d'en agir envers lui-même avec un ménagement injuste, et qu'il aurait honte de paraître meilleur qu'il ne l'était véritablement. — Mais, lui répondais-je, s'il est criminel et honteux de calomnier les autres, il ne doit pas être permis de se calomnier soi-même, en écrivant les mémoires de sa vie;

on s'expose à donner mauvais exemple, et tout au moins du scandale; enfin, comment avez-vous pu varier et vous tromper sur un article pareil à celui dont il s'agit?... et c'était principalement là-dessus qu'il entrait en impatience au point de m'en impatienter. Je sais positivement qu'il existe deux copies des Mémoires ou Confessions de Rousseau qui ne sont pas semblables, et l'un de ces deux manuscrits contient des révélations tellement fâcheuses contre la secte philosophique, que je ne doute pas que les coryphées de ce parti n'emploient tous les moyens pour le soustraire à la curiosité du public (1).

M. de Girardin n'avait eu garde de laisser venir un prêtre auprès de ce malheureux Jean-Jacques, et Dieu sait pourtant qu'il aurait trouvé Rousseau dans une disposition qui n'avait

(1) Les *confessions* de J.-J. Rousseau ont été publiées en 1784; le Chevalier de Bonnivard, neveu de Mme de Warrens, n'a pas manqué de faire démentir les infamies que leur auteur avait accumulées sur cette malheureuse femme. Ce mémoire justificatif, que tout le monde peut lire, est terminé par une lettre de Claude Anet qui vivait encore au mois de juillet 1786, à Coulamines-sur-Arve, en Savoie; ainsi tout ce que Jean-Jacques nous a conté sur le mouvement de joie qu'il n'avait pu s'empêcher d'éprouver à la mort de son ami Claude Anet, en pensant qu'il allait hériter *de son bel habit noir*, *qui lui avait donné dans la vue*, est une fausse confession, un aveu mensonger, une invention calomnieuse à l'égard de lui-même; ainsi, jugez du reste?

(*Note de l'Auteur.*)

plus rien d'hostile à notre sainte religion. Je puis vous assurer qu'il était allé, sinon précisément se confesser, au moins conférer religieusement et fort humblement avec M. du Lau, le nouveau curé de Saint-Sulpice, environ sept à huit jours avant de quitter Paris. Il est inhumé comme un bichon, sur un îlot, au milieu d'une grenouillère et dans un sépulcre à la hauteur de trois ou quatre pieds. M. de Girardin vient d'y faire graver la plus substantielle et la plus concise de toutes ses compositions : *Ici repose l'homme de la nature et de la vérité!* Voilà son chef-d'œuvre en fait d'inscriptions lapidaires. — Mais puisqu'il est en si belle disposition d'enthousiasme pour la nature et la vérité, nous a dit mon fils, pourquoi se fait-il appeler *Marquis de Girardin?*

Monsieur, frère du Roi, se mit un jour à me raconter (je ne savais pourquoi?) qu'il était allé chasser dans la capitainerie de Chantilly, et qu'ayant suivi le cerf à grand renfort de princes et d'officiers, de sonneux, de piqueux, de limiers et de valets de chiens, on déboucha par un gaulis qui longeait une mare où la bête alla se jeter aux abois, pour de là grimper sur un tertre entouré d'eau, ce qui n'empêcha pas les chiens de la poursuivre à la nage et les chasseurs de s'y rendre à gué sur leurs jambes, en barbottant dans

l'eau trouble, attendu qu'on voyait du bord que deux ou trois chevaux n'y sauraient tenir, parce que c'était une manière d'îlot gros comme le point. On y tue la bête, on l'étend sur une grosse pierre, on l'éventre, et— Tayaut! Tayaut! Tout-beau, Miraut, Ton-ra-haut! Ton-ra-haut! — quelle est cette vilaine maison-là? demanda quelqu'un. — C'est le château d'Ermenonville. — Comment donc, serions-nous dans *la fameuse île des Peupliers?*..... — Imaginez que, sans se douter de rien, poursuivit MONSIEUR d'un air hypocrite et malicieux, on avait fait la curée sur le tombeau de l'illustre Jean-Jacques! Mme de Simiane, à qui j'ai conté cette profanation, s'en est évanouie d'émotion philosophique et de chagrin. Je sais que vous avez protégé Rousseau, reprit-il en sous-œuvre, mais je ne vous crois pas de ces pélerines à Ermenonville qui vont y chanter la complainte de *la rose sur le monument;* ainsi comment trouvez-vous notre aventure? — Monseigneur, il est très vrai que j'affectionnais Rousseau, lui répondis-je avec un sérieux qui l'étonna; mais je n'ai pas compris ce que m'a dit MONSIEUR; je n'entends rien aux finesses de vénerie non plus qu'aux termes de chasse, et je n'y saurais trouver le mot pour rire.

CHAPITRE III.

Histoire du philosophe Paul Olavidez. — Roman de sa vie par Cagliostro. — Les négocians espagnols. — Singulier procès entre deux maisons de commerce. — L'Infante Ouraque de Castille. — Le Comte d'Aranda. — Maxime de ce diplomate. — Générosité d'un stathouder. — La vérité sur l'inquisition. — Ses poursuites contre le Comte d'Olavidez. — Sentence de ce tribunal. — Condamnation par le St.-Office et liste de ses familiers. — Le Cardinal de Brienne. — Les reliques en bracelet à la mode d'Espagne.

Toute l'Europe, et surtout la France philosophique, était fort occupée de la punition du philosophe Soarez-Olavidez qui venait d'être condamné par le tribunal du Saint-Office. C'est le dernier jugement qui ait été porté solennellement par l'Inquisition d'Espagne, et l'on verra qu'il ne fut ni meurtrier ni sanguinaire. Dans ces sortes de procès pour hérésie, fausse doctrine ou sacrilége, le rôle des juges ecclésiastiques, à qui les lois de l'Église ont toujours interdit de participer à l'effusion du sang humain, s'est toujours borné, quoi qu'on ait pu dire, à vérifier un délit sous les rapports de la doctrine ou de la profanation des choses saintes; les inquisiteurs propre-

ment dits, instruisaient le procès dogmatique, interrogeaient l'accusé, constataient son innocence ou le déclaraient coupable, et s'en tenaient là. S'il avait été condamné par l'Inquisition, c'était l'autorité séculière qui venait s'emparer du coupable, afin de le poursuivre au nom des lois civiles; et si l'application des pénalités légales était par trop sévère, c'était, comme on voit, la faute du législateur, et non pas celle de l'Inquisition, qui n'a jamais ni condamné ni pu condamner personne à mort, à moins de vouloir encourir la peine d'excommunication majeure, *ipso facto*, dans son président, ses assistans et leurs familiers, aux termes de la Décrétale *Missus à Deo*, qui règle cette matière.

Il est vrai que dans les angoisses et les sombres tourmens où l'on était sur les effets du calvinisme, le Roi Don Philippe, et son successeur, avaient établi, contre les hérésiarques, un Code de procédure infiniment rigoureux avec des pénalités qu'on pourrait appeler cruelles; mais c'était des lois civiles appliquées par des laïcs, et non pas des lois religieuses invoquées par des ecclésiastiques : il en est de l'Inquisition comme de l'exécution politique de la Saint-Barthélemy, où la religion n'a fourni qu'un prétexte; et du reste, il est à remarquer qu'à l'époque où nos philosophes

se sont mis à déclamer contre le Saint-Office et les inquisiteurs d'Espagne, il y avait déjà longtemps qu'on avait adouci la sévérité de ces lois castillanes; on mettait les hérétiques et les écrivains sacriléges en prison, ce qui me paraît la moindre chose, mais vous pouvez être assuré que depuis la dernière session du concile de Trente on ne les brûlait plus.

Pablo Soarez-Olavidez était le fils d'un riche négociant péruvien, qui recevait des mauvais livres en contrebande, et qui s'avisa d'envoyer son héritier auprès de son père (aïeul de Pablo), qui tenait à Cadix un des comptoirs les mieux réputés de l'Europe marchande. Il eut occasion de faire un voyage à Madrid.... Mais j'aime mieux vous laisser conter la première partie de son histoire par M. le Comte de Cagliostro qui, disait-il, en avait écrit le récit sous sa dictée. Vous savez à quelle intention le Prince Ferdinand de Rohan m'avait fait confier la plus grande partie des manuscrits dudit Cagliostro, dont j'avais traduit les mémoires pour les faire connaître au Roi Louis XVI; enfin voici la traduction de ce morceau biographique dont j'avais fait l'extrait pour mon propre compte, et parce que j'y voyais la peinture d'un caractère intéressant par son originalité, parmi nous autres du moins; car j'avais

toujours entendu remarquer que l'ancien type de l'honorable commerçant ne se trouvait plus qu'en Espagne, où l'on n'entend jamais parler d'une banqueroute indigène. C'est Cagliostro qui va faire parler Pablo Soarez-Olavidez, lequel est devenu Titré de Castille.

« Je suis né d'une ancienne famille de com-« merce, orginaire de Valence, à Potosi de la « Plata, en 1723, mais je ne restai pas long-temps « dans notre comptoir d'Amérique, succursale « de notre comptoir de Cadix. Mon père avait su « que je m'étais emparé d'un livre français que je « m'essayais à déchiffrer ; il se trouva que c'était « un Traité philosophique sur l'existence de l'ame « des femmes, et l'auteur était d'avis que les « femmes étaient animées par une sorte d'esprit « analogue à celui du démon. Ce volume était « arrivé chez nous, en pacotille, et l'auteur « de cet ouvrage avait nom le Révérend Père « Bougeant. Ma mère avait déjà rendu son ame, « à Dieu j'espère, et la conscience de son mari « s'alarma tellement des mauvaises dispositions « qu'il me supposait, qu'il prit le parti de m'en-« voyer en Europe auprès de son père, à lui, « lequel est, comme vous savez, le plus riche « négociant de Cadix. J'étais âgé pour lors « de 17 à 18 ans.

« Mon grand-père Soarez a toujours été d'hu-
« meur défiante et rigide, il exigeait que je ne
« fusse occupé que de ses affaires, et ne per-
« mettait pas que je prisse la moindre part aux
« divertissemens de mon âge; ainsi je n'allais
« jamais au spectacle, et le dimanche, je n'étais
« jamais pour rien dans ces agréables parties
« champêtres ou maritimes, qui sont toujours si
« goûtées dans nos villes de commerce, et qui
« dédommagent un peu les malheureux négo-
« cians de la fatigue et des ennuyeux travaux du
« reste de la semaine.

« Cependant, comme l'esprit a naturellement
« besoin de variété, je cherchai mon délassement
« dans la lecture, et pour cette fois, ce ne fut
« pas dans celle des livres philosophiques, mais
« dans les romans nationaux. Le goût que j'y
« pris me donna la plus grande disposition pour
« la tendresse; mais comme je sortais fort peu, et
« que je ne voyais jamais d'autres femmes que
« ma grand'mère et sa duègne (à moins que ce
« ne fût dans les églises et dans les rues), je n'a-
« vais pu trouver aucune occasion pour disposer
« de mon tendre cœur, et je n'étais encore
« amoureux que de l'amour.

« Il arriva que mon grand-père eut quelques
« réclamations à poursuivre auprès du Conseil

« suprême des Indes, et c'était une bonne occa-
« sion pour me faire connaître à nos correspon-
« dans de Madrid. Il m'annonça son intention de
« m'expédier en Castille, et je fus enchanté
« d'aller respirer le grand air, en dehors des
« grillages de notre comptoir et de la poussière
« de nos magasins.

« Lorsqu'on eut disposé toutes les écritures et
« les documens indispensables pour mon voyage,
« mon grand-père me fit entrer dans son cabinet
« et me tint ce discours :

« Je vous ai déjà dit que je vous regardais
« comme mon principal héritier, et comme un
« associé, qui plus est! Vous saurez que Madrid
« est une place de commerce où les négocians
« ne sont pas comme ici les premiers de la ville,
« et qu'ils ont besoin d'une conduite prudente
« et bien réglée pour ne pas y compromettre la
« dignité d'une profession qui contribue si puis-
« samment à la gloire et la prospérité de leur pays.

« Voici trois préceptes que vous observerez
« fidèlement, sous peine d'encourir mon indi-
« gnation.

« Premièrement, je vous ordonne d'éviter la
« compagnie des nobles. Ils croient nous faire
« beaucoup d'honneur lorsqu'ils nous font la
« révérence et nous adressent quelques mots

« de politesse ; il ne faut pas les entretenir dans « cette illusion-là. Vous pensez bien que notre « crédit, ou, si voulez, notre mérite, est tout-à-« fait indépendant de ce que peut nous dire un « Titré de Castille ou un Chevalier de Calatrava.

« Secondement, je vous ordonne de vous faire « appeler Pablo Soarez tout court, et non pas « Don Pablo Soarez-Olavidez. Le titre de Don « n'ajoute rien à la gloire d'un négociant, qui « consiste exclusivement dans l'étendue de ses « relations commerciales et la sagesse de ses « entreprises.

« Troisièmement, je vous défends de jamais « porter l'épée ; vous devez vous rappeler que « l'honneur d'un négociant consiste tout entier « dans son exactitude à remplir ses engagemens ; « et c'est pour cela que je n'ai jamais voulu vous « laisser prendre une seule leçon d'escrime.

« Si vous contreveniez à l'une ou l'autre de « ces trois obligations, vous encourriez par là « toute mon indignation ; mais il en est une qua-« trième à laquelle vous devez obéir sous peine « d'encourir, non-seulement mon indignation, « mais encore ma malédiction avec celle de « mon père et celle de mon grand-père, lequel « était votre bisaïeul et le respectable auteur de « notre fortune. Le point dont il s'agit est de

« n'avoir jamais, directement ni indirectement, « aucune espèce de communication volontaire « avec la maison des frères Ferraz, banquiers de « la cour.

« Cette défense pourra vous surprendre, « attendu que les frères Ferraz jouissent de la « plus excellente réputation, et je dois ajouter « qu'ils justifient pleinement leur bonne re- « nommée d'opulence et de probité; mais vous « ne serez pas étonné de ma recommandation « lorsque vous saurez quels sont nos griefs « contre eux; et voilà pourquoi je veux, en peu « de mots, vous faire l'histoire de notre maison.

« L'auteur de notre fortune fut Domingo « Soarez, qui, après avoir passé sa jeunesse à « courir les mers, prit une part considérable dans « l'apalte des mines du Pérou, dont nous con- « servons la seizième (elle est manipulée par « votre père avec intelligence, et j'en convien- « drai sans difficulté); ensuite de quoi Domingo « vint s'établir à Cadix et fonda sur ladite place « une maison de commerce sous la raison Soarez « et compagnie.

« En conséquence de son entreprise, il recher- « cha l'amitié des principaux négocians de l'Es- « pagne; les Ferraz jouaient dès ce temps-là un « grand rôle, et mon aïeul Domingo ne manqua

« pas de les informer de son intention pour entrer « avec eux dans une suite de relations et d'opé- « rations lucratives ; il lui répondirent de la ma- « nière la plus encourageante, et pour entrer en « affaires, il fit des fonds sur Anvers en tirant sur « la maison Ferraz.

« Jugez quelles furent sa surprise et son indi- « gnation, lorsque sa traite lui fut renvoyée avec « protêt ! Il est vrai que, par la poste suivante, il « reçut une lettre remplie d'excuses. Ruiz Ferraz « lui mandait qu'il s'était trouvé à Saint-Ildefonse « auprès du ministre, et que la lettre d'avis ayant « été retardée de quatre jours, son premier commis « n'avait pas cru devoir s'écarter de la règle invaria- « ble du comptoir. Ruiz Ferraz ajoutait qu'il n'y « avait sorte de réparations auxquelles il ne voulût « se prêter ; mais l'offense était faite : Domingo Soa- « rez rompit toute espèce de commerce avec les « Ferraz, et en mourant, il recommanda à son fils « de ne jamais entretenir aucun rapport avec eux.

« Luiz Soarez, mon père, obéit pendant long- « temps à la volonté du sien ; mais le malheur des « temps et les nombreuses banqueroutes occasio- « nées par les guerres de la Succession qui diminuè- « rent inopinément le nombre des maisons de com- « merce, le forcèrent, en quelque sorte (il ne « m'appartient pas de le juger rigoureusement),

« à correspondre avec cette première maison de « Madrid. Il ne tarda pas à s'en repentir, ainsi « que vous en conviendrez bientôt.

« Je vous ai déjà dit que nous avions grande part « à l'exploitation des mines du Pérou, et cette cir- « constance mettant entre nos deux établissemens « force lingots, nous avions pris l'habitude de les « employer à nos paiemens, qui, moyennant cela, « n'éprouvaient jamais les variations du change. « A cet effet, nous avions des caisses en bois de « cèdre qui contenaient chacune cent livres d'ar- « gent; ce qui, comme vous savez, représente à « peu près deux mille sept cent cinquante-sept « piastres fortes et six réaux. Vous avez pu voir « encore et vous avez sans doute remarqué quel- « ques-unes de ces vieilles caisses au magasin « n° 77. Vous aurez vu qu'elles étaient solide- « ment garnies en fer et munies de cachets plom- « bés à la marque de notre comptoir; car, dans « ce temps-là, chacun se moquait dans tous les « pays de certains banquiers et négocians anglais, « qui se donnaient les airs d'avoir des armoiries. « Enfin, chacune de ces caisses avait son numéro « général de série et son numéro d'ordre parti- « culier; elles venaient en Europe et retournaient « aux Indes, ou s'en allaient en Orient, sans que « personne eût jamais songé à les faire ouvrir pour

« en vérifier le contenu ; ce qui témoigne assez « qu'on les recevait dans tous les pays du monde « avec une confiance parfaite, et ce qui prouve « aussi qu'elles devaient être assez connues par les « négocians de Madrid.

« Cependant il arriva qu'un Vice-Roi du Mexi- « que, ayant à faire un remboursement à la mai- « son Ferraz, y fit déposer quatre de nos caisses, « et que le principal caissier les fit non-seulement « ouvrir, mais qu'il en fit essayer l'argent......

« Lorsque la nouvelle de cet outrageant pro- « cédé parvint à la bourse de Cadix, mon père « en ressentit la plus vive indignation ! A la vérité, « par la poste suivante, il reçut une lettre d'An- « tonio Ferraz, fils de Ruiz, lequel alléguait pour, « s'excuser, qu'il avait été mandé à Valladolid où « se trouvait la cour, et qu'à son retour à Madrid, « il avait sévèrement blâmé la conduite de son « premier caissier, lequel, étant Français, ne con- « naissait pas encore les coutumes d'Espagne à « l'égard de la maison Soarez et compagnie.

« Mon père ne se contenta pas de ces excuses, « il rompit tout commerce avec les Ferraz, et en « mourant, il me recommanda par-dessus toute « chose de n'avoir avec eux aucunes relations de « commerce.

« Pendant longues années, j'obéis à l'ordre de

« mon père et je m'en trouvai bien, mais par une « circonstance imprévue, je me trouvai dans un « rapport indirect avec les Ferraz et vous verrez « ce qu'il en résulta.

« Quelques affaires m'avaient obligé d'aller à « Barcelone où je fis connaissance avec un cer-« tain Livardez, négociant retiré des affaires et « vivant de ses capitaux, qui du reste étaient « considérables. Ce vieux homme avait dans le « caractère quelque chose de rangé, d'exact et « de préoccupé, qui convenait au mien. Notre liai-« son était déjà formée lorsque j'appris que Li-« vardez était l'oncle maternel de Sancho Ferraz, « alors chef de cette maison. J'aurais dû la rom-« pre, mais je ne le fis point, hélas! et je crois « devoir vous confesser que je n'en tins compte, « en disant à part moi qu'il n'était pas de cette « famille.

« Par un beau soir, en nous promenant sur le « port de Barcelone, après avoir causé sur les « chances à courir et les bénéfices à présumer dans « les armemens pour les Antilles, Livardez me « dit que, sachant avec quelle intelligence je fai-« sais le commerce des îles Philippines, il y vou-« lait mettre un million de piastres à titre de « commandite.

« Je lui représentai qu'étant l'oncle des Ferraz,

« il devrait avoir eu l'idée de leur confier ses fonds
« plutôt qu'à moi.

« — Je ne me soucie pas, répondit-il, de faire
« des affaires avec mes parens et surtout avec les
« Ferraz à qui je compte laisser toute ma fortune.
« Ce serait m'exposer à des embarras pour la ren-
« trée de mes valeurs, avec des retards ou des
« procédés ruineux et des délicatesses qui me
« seraient insupportables. Il me parla si raisonna-
« blement qu'il sut me persuader, et d'autant
« mieux, que, par-là, je n'entrais véritablement
« dans aucune relation d'affaires avec les Ferraz.
« Enfin, de retour à Cadix, au moyen du million
« de ce bon Livardez, j'ajoutai un navire aux
« deux autres que j'envoyais aux Philippines,
« après quoi je n'y pensai plus.

« L'année suivante, il arriva que le pauvre Li-
« vardez mourut, et Sancho Ferraz m'écrivit
« qu'ayant trouvé marqué sur les registres de son
« oncle qu'il avait placé un million chez moi, il
« me priait de le passer à son ordre. J'aurais pu
« l'instruire de nos conditions à l'égard de la
« commandite, mais je ne voulais rien avoir à
« démêler avec les Ferraz, et je renvoyai le mil-
« lion purement et simplement.

« Mes vaisseaux revinrent des Philippines au
« bout de 27 mois et mon capital avait triplé; il

« devait donc revenir encore deux millions au dé-
« funt Livardez ou à ses ayans-cause; il me fallut bien
« entrer forcément en correspondance avec ces
« ennemis héréditaires, et je leur écrivis qu'ils
« pouvaient tirer sur moi pour deux millions.

« Voilà que ces gavaches me font répondre que
« le capital réclamé par eux comme héritage de
« leur oncle était encaissé depuis deux ans, que
« c'était une affaire finie et qu'ils ne pouvaient plus
« en entendre parler.

« Vous pensez bien que je dus considérer ce refus
« des Ferraz comme une sorte d'insulte ou tout au
« moins comme une impertinence ; car c'était abso-
« lument comme s'ils avaient voulu me faire un don
« gratuit de ces deux millions. J'en parlai d'abord
« à quelques négocians de Cadix, mais ils pré-
« tendirent que les Ferraz avaient raison, et qu'ils
« étaient en droit de refus, par cette raison qu'on
« ne devait jamais participer au bénéfice d'un
« capital encaissé. Moi, je soutenais et je m'offrais
« à prouver que le capital de Livardez était réel-
« lement demeuré sur mes vaisseaux, et que s'ils
« avaient péri, corps et biens, j'aurais eu droit à
« me faire rendre le million que j'avais remboursé
« préalablement; mais je vis bien que le nom des
« Ferraz en imposait, et que si je demandais une

« junte de négocians, leur parère me serait défa-
« vorable.

« J'allai consulter plusieurs avocats. Ils me di-
« rent :

« 1° Que les frères Ferraz ayant retiré ce capi-
« tal, au mépris de la condition commanditaire,
« et contrairement à la volonté de leur oncle dé-
« funt, et que moi, son associé pour la comman-
« dite, ayant employé le million suivant l'inten-
« tion dudit oncle, le dit capital était légalement,
« positivement et incontestablement resté sur
« mes navires.

« 2° Que le million encaissé par les Ferraz était
« un million qui différait absolument d'origine,
« attendu qu'il était provenu de ma caisse, et que
« ledit million ne pouvait être considéré judi-
« ciairement comme ayant aucun rapport avec
« celui de Livardez. Mon premier avocat me con-
« seilla fortement de faire assigner les Ferraz à
« l'audience de Séville, et je n'y manquai pas.
« J'ai plaidé contre eux pendant six ans; il m'en
« a coûté soixante mille piastres fortes; enfin j'ai
« perdu mon procès devant le conseil suprême
« de Castille et les deux millions me sont restés.

« J'ai d'abord eu l'idée d'en faire quelque fon-
« dation charitable, mais j'ai eu peur que le mérite

« ne s'en trouvât réparti sur ces maudits Ferraz. « En attendant, quand je fais mon bilan général, « à la fin de chaque année, je mets toujours ces « deux millions de moins dans mon actif.

« Vous voyez, mon fils, si j'ai de bonnes rai- « sons pour vous interdire toute espèce de rap- « ports avec une maison par qui la nôtre a souffert « des contrariétés en si grand nombre et si mor- « tifiantes ! »

A présent, moi, soussignée Victoire de Froulay, douairière de Créquy, je vous dirai que M. d'Aranda m'a certifié que ce débat judiciaire entre les pointilleux Soarez et les honorables Ferraz était la chose du monde la plus véritable, et sur tous les points du rapport ci-dessus, qui fut publié dans plusieurs journaux du tems, et notamment dans la Gazette de Leyde, au mois de février 1747. Ce fut un bon exemple à mettre sous les yeux des Hollandais, ajoutait le Comte d'Aranda qui avait été plénipotentiaire d'Espagne en Hollande, où le Stathouder Guillaume avait fait vendre la vache et la couchette d'une pauvre femme qui lui devait quatre florins, c'est-à-dire, environ sept livres et neuf sous de notre monnaie.—Noble Prince d'Orange! honorable famille!

Je ne suivrai pas le charlatan palermitain dans le reste de la biographie du Segnor Don Pablo

Soarez y Olavidez y Brandariz, dont le père avait obtenu par le crédit du Marquis de Florida-Blanca, ce qu'on appelle en Espagne un titre de Castille. Cagliostro supposait qu'en dépit des injonctions de son aïeul, il était devenu passionnément amoureux de la fille aînée de Sancho Ferraz, et que les frères de cette jeune personne avaient entrepris de le faire battre en duel, étant persuadés qu'il n'agissait ainsi que par esprit de vengeançe et pour déshonorer leur famille. L'érudition de de M. d'Aranda n'allait pas jusqu'à la fin de ce roman, et je ne sais pas ce qu'il en faut croire; mais, quoi qu'il en fût de M. d'Olavidez et de son mépris pour la malédiction de son bisaïeul Domingo Soarez, lequel avait pris une part dans l'apalte des mines du Pérou, après avoir parcouru les mers, toujours est-il vrai qu'il était venu s'établir à Paris avec sa femme, la Comtesse Ouraque Dardarada-o s-Rios, qui ressemblait à une grande épingle noire (1). On les apercevait quelquefois à l'hôtel de Choiseul; mais on ne souciait pas de les voir chez soi, parce que la Duchesse de l'Infantado

(1) On trouve dans les historiens espagnols une chose assez curieuse au sujet de ce nom d'*Ouraque*, qui est celui d'une sainte wisigothe. C'est que le Roi de Castille Alphouse *le Noble* avait une fille de ce nom-là qu'il aurait voulu faire épouser à notre Roi Louis VIII, surnommé *Cœur-de-Lion*. Cette Infante de Castille était l'aînée de ses

ne les recevait point, et surtout parce qu'ils allaient trop souvent chez les d'Holbach et la demoiselle Lespinasse. Ils allaient aussi chez d'Alembert, et recevaient Diderot ; ce qui était la plus mauvaise compagnie possible pour des Espagnols, et ce qui paraissait effrontément philosophique.

Aussitôt que M. d'Aranda fut nommé Président du conseil de Castille, il fit revenir son ami d'Olavidez en Espagne, afin de lui confier la direction d'une colonie qui s'appelait la Carlotte, et qu'on voulait établir dans la Sierra-Morena. On apprit, quelques années après, qu'il avait été pourvu de l'Intendance de Séville : mission de confiance, et témérité qui scandalisa beaucoup les Castillans ! Au reste, M. d'Aranda proférait souvent un apophthegme, qui suffirait pour mettre à l'abri, dans ces sortes de nomination, la responsabilité morale du Roi Charles III. — *El si, el no suon del ministro,* disait-il ; *El como y el quando, del oficial; La mesa y el papel, de la nacion ; La pena y la tinta, del Rey.* Le oui ou le non viennent du ministre ; le quand et le comment du commis ; le pupître et le papier de la nation ; le Roi n'y

trois sœurs ; mais Philippe-Auguste ne voulut pas que la femme de son fils portât ce vilain prénom d'Ouraque ; il fit écrire au Roi son neveu qu'il aimerait mieux la Princesse Blanche, sa fille cadette ; et celle-ci fut la mère de Saint Louis. (*Note de l'Auteur.*)

met rien du sien, si ce n'est la plume et l'encre. Je me souviens d'avoir entendu dire qu'en recevant le paquet qui devait contenir sa nomination de premier ministre (c'était à Jossigny chez ma belle-fille, au milieu de la nuit), il commença par baiser le sceau royal des Espagnes et des Indes, et puis il se mit à dire, en déposant la dépêche auprès de son lit, sans la décacheter : — *Lo mismo diran magnana :* Voici qui dira la même chose demain matin. Il avait de l'esprit à merveille, et ceci n'a pu l'empêcher de faire des sottises en quantité par la raison qu'il était devenu philosophe économiste. Mais retournons à la poursuite intentée par l'Inquisition contre le protégé de M. d'Aranda.

On avait procédé pendant six mois à l'instruction de son procès, et le seul rapport de son affaire ne dura pas moins de quatorze séances. Les principaux griefs étaient au nombre de 240, et furent appuyés sur les déclarations et l'affirmation de 78 témoins.

Ayant été convaincu (par l'Inquisition) d'hérésie blasphématoire et de profanation sacrilége, il fut condamné (par l'Oydor et son tribunal) à huit années de réclusion dans un couvent. Il fut prescrit de l'y faire jeûner, pendant la première année, tous les vendredis de chaque semaine, à

moins qu'il ne pût en souffrir pour la santé, ce qui serait soumis à la décision d'un médecin, nommé par le premier Majordome de S. M. Catholique et payé par la couronne de Castille, ainsi qu'un directeur expérimenté qui serait désigné par le Patriarche des Indes, et qui ne perdrait pas de vue le condamné Pablo Soarez-Olavidez, en ayant soin de l'entretenir dans un sentiment de résipiscence et de contrition. Le même tribunal ordonnait à ce directeur inconnu, de fortifier son pénitent par le bon exemple, et de l'instruire attentivement sur tous les points de religion qu'il aurait ignorés ou pu méconnaître. Il enjoignait aussi de lui faire réciter ses prières quotidiennes avec une régularité scrupuleuse, et de lui faire lire le *Guide des pécheurs* du R. Père Luiz de Grenade. Il devait réciter aussi à genoux, tous les dimanches, un *credo*; voilà pour les prescriptions judiciaires, et voici pour le reste de sa punition.

Il fut déclaré déchu de ses priviléges de noblesse, incapable de posséder aucun emploi de la couronne ou charge publique, privé de son titre majoral et castillan de Comte Olavidez, ainsi que de la croix de l'ordre de Sant-Iago. Défense à lui d'user dorénavant et jusqu'à la fin de sa vie, quand il aurait fini ses huit années de clôture,

d'aucun habit en soie, velours, ou tissus d'or et d'argent; comme aussi de galons, broderies, pierreries et bijoux de métal. Défense à lui de porter des armes non plus que des armoiries ; de voyager à cheval, et d'approcher à la distance de moins de 30 milles de toutes les maisons royales en Espagne, ainsi que de la cité de Séville et de celle de Lima, où il avait reçu le grade de Docteur ès-lois. Ses biens furent saisis et confisqués au profit du Roi, ce qui va sans dire, et ce qui dénote assez l'origine de cette pénalité fiscale.

Après avoir entendu ladite sentence à genoux, tenant à deux mains une torche en cire verte, et dans son costume habituel, sans la chasuble à croix-de-saint-André, ni le san-benito, ce qui n'était plus d'usage et de costume pénitenciel à ce qu'il paraît, on le reconduisit au palais du Saint-Office, où les docteurs de l'Inquisition reçurent son abjuration solennelle, avec sa profession doctrinale et catholique, en 28 articles, sur lesquels avaient porté son interrogatoire et sa condamnation.

En conséquence de cet acte de soumission religieuse, il fut absous de l'excommunication qu'il aurait encourue s'il avait persisté dans ses erreurs dogmatiques, et sa *réconciliation* fut

opérée suivant toutes les formalités suivies dans la primitive Église, ainsi qu'elles sont ordonnées par les saints canons. On a soutenu philosophiquement qu'il avait été battu de verges, mais ceci consista seulement dans l'application de la *vindicta*, baguette blanche, dont quatre assistans lui donnèrent cérémonialement et légèrement de petits coups sur les épaules pendant qu'on psalmodiait le *Miserere mei*, *Domine!*

En entendant prononcer cette partie de l'arrêt qui le dépouillait de son titre de Comte, il eut une syncope et tomba de dessus la sellette; on le releva baigné de larmes, on lui fit boire du vin d'Alicante, mêlé de jaunes d'œufs et de sucre candi (cordial de tradition pour le Saint-Office), et d'après l'amertume de ses gémissemens, on dut augurer favorablement de son repentir. Ses erreurs étaient nombreuses et des plus extravagantes; il ne voulait pas croire à la nécessité de pratiquer le VIe précepte du Décalogue, non plus qu'à l'existence d'un mauvais principe et d'une éternité malheureuse. On avait saisi le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire, adressé par la poste, sous son couvert, et la violence de ses déportemens contre le clergé régulier et séculier de l'Andalousie, méritait certainement la punition la plus exemplaire. Voici la liste des principaux

personnages qui furent convoqués et réunis solennellement pour assister au procès et signer la sentence du Saint-Office. Le Cardinal Patriarche et Grand Inquisiteur; douze Assistans Dominicains; douze Docteurs de Salamanque; le Duc de Grenade, grand Maréchal de la sainte Inquisition pour la foi; le Duc d'Albe, Porte-bannière; les Ducs de Frias, de Hijar et d'Abrantès, Grands d'Espagne et familiers de l'Inquisition; le Marquis d'Avis, le Comte de Mora et le Comte de la Corogne, Titrés de Castille; sept Conseillers des conseils suprêmes et deux Conseillers des ordres royaux; le Premier-Official de la guerre; l'Abbé régulier de Saint-Martin et celui de Saint-Basile, assistés de quatre religieux de leurs congrégations; le Prieur de l'Escurial; deux Trinitaires; deux Pères de la Mercy; le Supérieur-Général de l'ordre des Capucins; quinze chanoines gradués en théologie, et finalement cinq Chevaliers de l'ordre royal de l'Immaculée Conception, dit de Charles III. On voit que tout cela n'était pas des gens sans consistance, et tout donne à penser qu'ils n'étaient pas non plus dépourvus d'honneur et d'équité.

Cette victime de l'intolérance et de l'ignorance a trouvé moyen de se libérer de la prescription du jeûne pour le vendredi, ainsi que du *credo*

pour le dimanche, et l'on ferma les yeux sur sa fuite et son embarquement auprès de Gibraltar. A la sollicitation du Cardinal de Brienne, autre philosophe, Olavidez a fini par obtenir la restitution de ses biens confisqués, ainsi que la permission de séjourner en France, et du reste il avait eu la précaution de s'y constituer, longtemps avant son procès, une rente de quarante-cinq mille écus, en viager, et la moitié reversible sur la tête de sa Dona Dardarada, qui n'avait pas été jugée condamnable, et qui n'en resta pas moins la Comtesse Ouraque, avec des reliques de sa patrone dans les médaillons de ses bracelets.

CHAPITRE IV.

Adrienne de Noailles, Comtesse de Tessé. — Son genre d'esprit. — Inconvéniens de son caractère. — Marie de Brancas, Comtesse de Rochefort et depuis Duchesse de Nivernais. — Son éloquence naturelle. — Son parallèle avec Mme de Tessé, par M. de Vaînes. — Le soufflet de Mme de Forcalquier. — Le chevalier de Pongens. — Son origine présumée. — Engouement épidémique. — Etymologies curieuses. — Digression sur les bâtards. — Priviléges des bâtards issus des Princes. — Des économistes politiques. — M. Turgot. — Noblesse de sa naissance et simplicité de ses habitudes. — Lettre de M. de Maurepas et réponse de M. Turgot. — Le Vicomte de Choiseul. — Lettre pseudonyme écrite par lui. — Le fils de l'auteur est mis à la Bastille. — Exil du Vicomte de Choiseul.

Il y a long-temps que je voudrais vous parler de Mme de Tessé (Adrienne de Noailles), mais je me sens toujours arrêtée par les choses qu'il faudrait en dire. Elle est Comtesse de Tessé, femme du chef de ma famille, et puis j'aime les Noailles, et voilà deux raisons pour me retenir. Elle n'a jamais eu d'enfans, la *philosophe* qu'elle est..... la maison de Froulay va s'éteindre, et si elle n'était pas la fille de son père et la femme de mon neveu, il me semble que je la houspillerais fortement! Ce n'est pas qu'elle ne soit digne d'estime sous un certain rapport que les héri-

tiers de son mari doivent considérer comme le plus essentiel : ne vous y trompez point ; mais c'est qu'elle a toujours été follement déraisonnable par esprit de système, et qu'elle est devenue sceptique sur toute chose, excepté sur l'infaillibilité de son jugement. Pendant tous ses débats avec la Duchesse de l'Infantado, relativement à Mlle de Tott (ce qui serait ennuyeux à vous raconter) (1), je lui disais toujours qu'elle avait eu nécessairement, dans tout cela, des torts dont elle ne parlait pas, et que j'aimais mieux croire à l'infaillibilité de la Sainte Église Romaine qu'à la sienne. Elle a de la pénétration, du trait, de la vivacité d'esprit, mais c'est dans une agitation sans mesure et sans grâce. Sa conversation va toujours en sautillant et bondissant par soubresauts d'impatience ou d'irritation, et l'on dirait que son esprit n'est émoustillé que par des piqûres de puces.

Je pense que son défaut de jugement tient principalement à son manque de religion, ce qui toujours est une grande infirmité pour l'intelligence humaine, attendu qu'elle se trouve alors embarrassée dans une foule d'idées qu'elle ne saurait éclaircir ni s'expliquer raisonnablement.

(1) Voyez les *Mémoires de M. de Pougens*, qui viennent d'être publiés chez le même libraire que les *Souvenirs de Mme de Créquy*.

Aveuglé qu'on est sur les motifs qui peuvent diriger les personnes et les actions religieuses, on y cherche toujours un intérêt, une cause, un mobile étranger à la piété ; on y suppose le plus souvent des intentions tout-à-fait contraires à celles des personnes dont on veut juger la conduite; et voilà qui fausse indignement l'esprit!

Il est un point de vue plus élevé que ce monde, d'où l'on doit regarder les choses de la terre afin de les pouvoir comprendre; mais on a besoin que la révélation divine et la religion vous tendent la main pour vous faire monter jusque-là.

Il y avait trois choses de notre temps que Mme de Tessé ne pouvait jamais s'expliquer : c'était la profession religieuse de Madame Louise de France, la conversion du Prince de Wurtemberg et les austérités de la Comtesse de Gisors... — Ne vous en tourmentez pas, — lui disais-je, et résignez-vous à n'y rien comprendre. Quand on est dans les conditions d'incrédulité philosophique où vous vous trouvez, il faut absolument que l'intelligence et la judiciaire en souffrent. Il y a plus de la moitié des choses de ce monde dont vous ne sauriez vous rendre compte, et ce que vous pouvez faire de mieux pour agir conséquemment à votre système, est de supposer que tous les dévots sont des ignorans ou des

fourbes; c'est une absurdité, j'en conviens, mais grâce à votre philosophie vous n'avez aucune autre ressource : j'en suis fâchée pour vous, mais prenez-en votre parti.

Comme elle avait été bien élevée, c'est-à-dire religieusement, elle en conservera toujours une sorte d'indécision qui la retiendra dans la témérité de ses jugemens; mais voyez ce que doit être la judiciaire d'un roturier et d'une bourgeoise de ce tems-ci, qui n'ont jamais vu rien de religieux chez leurs parens et qui n'ont rien lu sur la religion que dans les pamphlets de Voltaire! Ah, pour le coup, la suffisance est prodigieuse! et c'est alors qu'il faut entendre parler des catholiques et des prêtres comme s'ils ne pouvaient être que des imbécilles ou des imposteurs. Ces deux accusations-là ne répondent à rien et n'ont rien expliqué depuis 1795 ans; mais l'ignorance des choses de Dieu entraîne toujours l'ignorance des choses du monde, et de certaines choses essentielles à savoir et à bien observer pourtant; car j'ai remarqué que lorsque les impies se mêlent des affaires religieuses, il en survient toujours une perturbation grave, quelquefois une subversion totale et tout au moins de grands embarras dans les affaires temporelles; il me semble que la constitution civile du clergé, précédée par les em-

piètemens des parlemens sur l'autorité des Évêques et suivie de la convention nationale, est plus qu'il n'en faut pour appuyer cette proposition.

M. de Vaînes, observateur ingénieux, mais dont l'esprit manquait de justesse, attendu que c'était de l'esprit philosophique, avait fait un long parallèle entre la Comtesse de Rochefort et Mme de Tessé; mais c'était à l'avantage de celle-ci, ce qui n'était juste sous aucun rapport. Mme de Rochefort était belle et grande; Mme de Tessé n'a jamais été qu'un laidron chétif : elle était noire et maigre, tandis que l'autre était blanche et blonde. La première était incrédule et troublée, Mme de Rochefort était religieuse et calme; elle avait plus d'esprit que de loquacité, ce qui n'était pas le cas de notre parente; il est vrai que Mme de Tessé, malgré l'exiguité de sa personne, avait des façons très nobles avec le plus grand air; c'était la seule chose qu'elle tînt des Noailles, et c'était le seul point sur lequel on pût établir quelque similitude entre elle et la Comtesse de Rochefort (1).

(1) Marie-Julie-Thérèse de Brancas-Céreste, veuve de Jean-Anne-Vincent-Mériadec-Yves-Constantin-Mâlo-Julien de Larchan de Kercadio du Liscoët, Comte de Rochefort en Penthièvre et de Lyniac. Elle a épousé en secondes noces Louis-Jules-Mancini Mazarini, Duc de Nivernais et Donzois, Prince de Vergagne et de l'Empire, Patrice romain,

Je vous dirai que Mme de Rochefort était une intéressante et curieuse personne, et c'est curieuse à bien observer que je veux dire. Elle avait toujours aimé le Marquis de Mancini, aujourd'hui Duc de Nivernais, et c'était un sentiment réciproque entre ces deux enfans qu'on avait mariés chacun de leur côté, sans que la Marquise de Céreste et le Duc de Nevers (mère de l'une et père de l'autre) en voulussent prendre le plus léger souci. Le petit de Mancini, qui était joli comme un ange, épousa malgré qu'il en eût, la sœur du Comte de Maurepas, riche héritière; et Mlle de Brancas, qui était belle comme un astre, épousa le plus tristement du monde un Seigneur bas-breton qui ne disait pas quatre paroles en quarante-huit heures. On prétendait qu'il ne savait parler qu'en celte cambrique et en latin, mais toujours est-il que je ne lui ai jamais entendu dire autre chose en français que : — Non, Monsieur ; et : Oui, Madame.

Tandis que son mari vivait, Mme de Rochefort n'allait jamais à l'hôtel de Nevers, et jamais elle n'a voulu recevoir M. de Nivernais du vivant de

Pair de France, Grand d'Espagne, Noble vénitien, etc., l'un des Quarante de l'Académie française. Il était veuf d'Hélène-Angélique Phélippeaux de Pontchartrain, mère de Mmes de Gisors et de Brissac.

(*Note de l'Auteur.*)

sa femme. C'est quand ils se sont retrouvés l'un et l'autre, en liberté de s'épouser, qu'elle a fléchi dans sa règle de conduite et peut-être aussi dans son dépit amoureux, car elle avait gardé rancune à M. de Nivernais pendant 14 ans. Je crois bien que de toutes les personnes que j'ai connues ou rencontrées, Mme de Rochefort était la plus proche de la perfection? Toujours douce et modeste, bienveillante et soigneusement polie, elle était habituellement silencieuse; mais pour peu qu'elle fût émue de parler avec effusion, ce qui ne manquait pas d'arriver sur toutes les choses du cœur et de générosité, c'était alors un Démosthènes en paniers, un Cicéron femelle, et la chair de poule en avait pris au fameux Gerbier! C'était, disait-il, un jour qu'elle avait été lui parler pour la Comtesse de Forcalquier, à qui M. son mari venait d'appliquer un soufflet qui fit grand bruit! Depuis la tragédie de Pierre Corneille et la vengeance du Cid, aucun soufflet n'avait eu le même retentissement que celui de Mme de Forcalquier, qui, comme on sait, voulut absolument le rendre à son mari parce que les avocats se refusaient à sa poursuite, et qu'elle ne savait qu'en faire. Elle m'écrivait un jour (Mme de Rochefort, alors de Nivernais), à propos de la mort de ma fille :

« Les nœuds du sang et de l'amitié nous ont « unies depuis l'enfance ; la douleur que vous « éprouvez a redoublé ma tendresse pour vous, « et si vous n'êtes pas la sœur de mon corps, « vous êtes la sœur de mon cœur, de mon choix « et de ma volonté! »

Quand elle écrivait ou parlait dans l'émotion d'un sentiment de piété, de compassion charitable ou d'affection, qui chez elle était toujours noble, pure et vraie, elle en disait continuellement de cette force-là, et c'était, dès l'âge de quinze ans, la même chose. On n'a jamais rien vu de si merveilleusement beau que cette belle jeune femme (elle est morte à 34 ans), qui vous subjuguait en vous éblouissant d'un regard magnétique, et qui vous entraînait victorieusement dans la conviction par un torrent d'argumentations solides et de métaphores imprévues, hardies, toujours naturelleset quelquefois naïves à surprendre: et puis c'étaient des images attendrissantes, avec des paroles inouies et des mots brillans et bien enchâssés qu'on voyait étinceler sur le fond du sujet comme un rubis dans l'or de la bague. Cet honnête Gerbier n'en pouvait parler sans admiration, et je vous assure que la chaire et le barreau de mon temps n'ont rien eu d'égal à cette Comtesse de Rochefort. M. de Nivernais disait

toujours qu'il avait trouvé le quatrain suivant dans un vieux livre de sa bibliothèque, mais je pense qu'il avait bien pu le composer lui-même, à l'honneur et gloire de Marie-Julie de Brancas.

« Plus que parfaicte en toute chose,
« La grâce, en sa parole, est joincte à la vigueur,
« Et l'éloquence èsclot de ses lesvres de rose,
« Comme sort un bon fruict d'une agréable fleur. »

Voici que le parallèle de M. de Vaînes nous a conduits bien loin de Mme de Tessé, dont l'éloquence avait toujours le caractère d'un transport au cerveau, avec son paroxisme nerveux dans la région du cœur et de l'estomac. Ses accès d'enthousiasme donnaient la fièvre d'impatience, à ce que disait le Duc de Penthièvre, et son engouement avait toujours quelque chose de si peu naturel et de si laborieux qu'il me faisait suffoquer.

Ce fut chez elle et par elle que je fis connaissance avec le Chevalier de Pougens, autre enthousiaste (sans fièvre), lequel était fort à la mode à l'hôtel de Tessé, ce qui ne dura pas longtemps. M. de Pougens ne manquait ni d'esprit ni d'instruction; mais il était naturellement débonnaire, et quand il voulait faire de la malice, il était niais. Il a toujours été fort imbu des idées

philosophiques, et s'il est aveugle des yeux du corps, il ne l'est pas moins des yeux de l'esprit. Sa bienveillance est universelle, et son besoin d'approbation générale est presque toujours si mal appliqué que cela dégénère en infirmité de jugement. On le verra confondre et mélanger, dans la banalité de son enthousiasme hétérogène et de ses affections disparates, Monsieur, Comte de Provence et les d'Orléans; le Figaro Beaumarchais, côte à côte avec son ennemie jurée, Mademoiselle d'Eon; M. de Lafayette et l'Abbé Maury; Cagliostro, l'Archevêque d'Alby, l'Abbé Grégoire et le Duc de Penthièvre avec le peintre David et deux héros vendéens. Ajoutez à tout ce monde-là le général Buonaparte et le Duc d'Enghuyen, Montgolfier, le pasteur Marron, Mme du Boccage et Mme Tallien, Mme Pipelet et votre grand'mère; enfin, la sous-Prieure de Saint-Cyr, qui est une fille d'esprit, et le général Kociusko qui est une sorte d'imbécille.

Il en est des sentimens d'estime et d'affection, comme des objets de capacité matérielle, qui perdent toujours en intensité ce qu'ils acquièrent en superficie. La sensibilité du Chevalier couvrait trop d'espace, et se répandait sur trop de gens pour lui laisser la faculté d'éprouver un sentiment d'amitié profonde et d'honorable pré-

dilection. Il avait, comme dit le peuple, un *cœur d'hôpital* où tout le monde était admis; aussi, n'étais-je guère sensible à la considération qu'il manifestait pour moi. Il est à noter aussi que, dans cette société de l'hôtel de Tessé où presque tout le monde avait le cœur vide et la tête creuse, ce bon M. de Pougens était devenu la matière et l'objet d'une espèce de maladie contagieuse en fait d'engouement. Mlle de Tott avait commencé par s'engouer de cet intéressant et malheureux infirme, à elle toute seule. Son engouement fermente, éclate, et se communique à Mme de Tessé, qui le fait partager à sa sœur Mme de la Fayette, laquelle y fait participer son cher époux, qui l'inocule à Mme de Simiane, et celle-ci le reporte à son frère aîné, l'Abbé de Damas, qui ne manque pas d'en faire part à l'Abbé de Montesquiou, lequel est, comme on sait, une fameuse commère en fait de prônerie; de sorte que voilà tout le faubourg Saint-Honoré qui se trouve saisi d'engouement pour le Chevalier de Pougens. J'avais annoncé que c'était une de ces épidémies qui ne traversent pas la rivière, et ma prédiction s'est vérifiée.

Ce pauvre aveugle était journellement préoccupé, disait-il au moins, d'une composition gigantesque, et qui n'allait guère à sa taille; ouvrage immense, et qu'il avait intitulé : *Trésor des*

Origines et Dictionnaire grammatical et raisonné des étymologies générales de la langue française. Je pense bien qu'il n'en a jamais composé que ce long titre, et comme il allait toujours s'informant, ruminant ou dissertant sur les étymologies, je lui dis un jour qu'il devrait bien consacrer un chapitre à la transformation du nom de *Guillot*, en celui de *Franquetot.* — Je ne vous comprends pas, répliqua-t-il ; et pour lors je lui traçai, d'après mon oncle le Bailly, l'historique de cette métamorphose, dont voici l'ordre et la marche :

MM. Guillot de Coigny désiraient pouvoir se rattacher à la famille des anciens seigneurs de Franquetot, dont ils avaient acquis la terre. Ils commencèrent par faire de leur nom de *Guillot*, GUILTOT, et puis DE QUILTOT, ce qui n'avait pas déjà trop mauvaise mine ; ensuite ils écrivirent leur nom DE FRANC-QUILTOT, DE FRANCQUESTOT, et finalement DE FRANQUETOT. Ce dernier résultat fut représènté par eux comme étant la conséquence et la suite inévitable de ces contractions pour abréviation, qui arrivent toujours progressivement dans la marche des siècles et celle des langues, où les mots de racine barbare tendent continuellement à s'adoucir en simplifiant leur orthographe et se débarrassant des lettres superflues, (et principalement des consonnes). Tout ceci n'a-

vait pas duré moins de quarante-deux ans. On les avait laissés faire, attendu que c'était bien égal à tout le monde, et quand ils en sont arrivés à ce nom de Franquetot, ils s'en sont tenus là.

On avait dû croire et l'on avait toujours cru que le Chevalier de Pougens était fils naturel du Prince de Conty, Louis-François Ier, mais ensuite on aurait voulu se persuader et nous faire croire qu'il était fils de la Duchesse d'Orléans, sœur de ce prince, et c'était dans un intérêt pécuniaire et par un calcul insoutenable, à mon avis. Toujours est-il que c'était M. le Prince de Conty et Mme de Guimont qui se croyaient son père et sa mère. Le nom qu'il porte est celui d'un fief mouvant de la Duché de Mercœur en Auvergne; c'était la maison de Bourbon-Conty qui le pensionnait, qui l'avait fait élever et qui l'avait pourvu d'un bénéfice ecclésiastique à la nomination de ses princes; enfin je puis affirmer que M. le Prince de Conty, Duc de Mercœur, avait fait signifier judiciairement au Bailly de Froulay que *Marie-Charles-Joseph, Sieur de Pougens, était son fils naturel*, et qu'il demandait pour lui le titre et la croix de Chevalier de Malte, *en vertu de ses droit et privilége de naissance.* Le Grand-Maître ne manqua pas d'envoyer la croix de son ordre au jeune Pougens, sur le rapport de mon

oncle, attendu que les récognitions d'un prince de maison souveraine équivalent toujours à des actes de légitimation ; et c'est d'où provient cette maxime de notre ancien droit coutumier, *Nul bâtard ne saurait être débouté de noblesse, s'il est reconnu pour issu d'un prince.* « Les Rois, « dit un autre adage, ne sauraient faire en bâ- « tardise que des Seigneurs et nobles Dames; les « Princes de race souveraine ne font que des « Gentilshommes et simples Damoiselles ; mais les « bâtards de tous les autres nobles ne sauraient « être que des roturiers ou des bourgeoises, à « moins que leurs parens n'obtiennent pour eux « des lettres de légitimation et d'anoblisse- « ment » (ce que les souverains ne refusaient guère aux grands seigneurs). Ce privilége royal et principal, applicable aux bâtardises, est un bénéfice d'exception qui ne m'a jamais choquée ni surprise ; et comme ce sont les Rois qui font la loi civile, je trouve assez naturel que les souverains législateurs ne fassent pas des lois restrictives au détriment de leur postérité. Je n'ai rien su de Mme de Guimont, si ce n'est qu'elle ne sortait jamais du château de L'Isle-Adam, et que la douairière de Conty l'avait en abomination. On disait que c'était la veuve d'un Écuyer de cette Princesse.

On ne me reprochera pas d'avoir profité de ce qu'il est convenu d'appeler les abus de l'ancien régime. Je n'ai jamais eu ni pensions ni faveurs de la cour, je n'ai jamais sollicité les bienfaits du Roi ni les secours de l'État pour aucun individu que j'aie pu soulager par moi-même, et vous pourrez vérifier que le cinquième de mon revenu se trouvait employé de cette manière-là ; enfin je n'ai jamais ni poursuivi ni fait poursuivre aucune personne en justice, à moins que ce ne fût sur mes terres, en ayant la précaution de me faire tenir au courant des procédures, afin de les arrêter lorsque la charité l'exigerait. C'était là ma règle générale, et avant nos procès contre les Lejeune qui voulaient s'emparer de votre nom, et contre Nicolas Bezuchet qui voulait me faire traîner à l'échafaud, ce qui était certainement le cas de se regimber, je n'ai jamais sollicité la punition de personne, excepté le Vicomte de Choiseul, et voici pourquoi.

Ce Vicomte était un petit diffamé très malveillant et maldisant, ce qui n'est jamais difficile; mais il était malfaisant quand il pouvait l'être. Apparemment qu'il m'en voulait parce qu'on ne le laissait jamais entrer chez moi; et toujours est-il qu'il alla se vanter d'avoir contrefait mon

écriture et ma signature en écrivant le billet suivant à M. Turgot.

« Aussitôt la présente reçue, ne manquez pas, « mon cher monsieur, de donner une place de « finances, et c'est une bonne place, entendez- « vous, à ce brave garçon dont le nom se trouve « effacé, mais c'est égal. Je ne l'ai jamais ni vu « ni connu, mais je sais qu'il est le plus joli gar- « çon du monde. Il est très bien recommandé « de la part d'une personne que je n'ai jamais ni « vue, ni connue, mais elle en répond, et du « reste, c'est ma cousine Mme de Breteuil qui m'a « envoyé cette requête pour vous la faire tenir. « A raison du cousinage, ayez l'obligeance de « m'écrire que vous ne le pouvez pas, afin que « je puisse montrer votre lettre à la Baronne. »

FROULAY-CRÉQUY.

M. Turgot me répond; je n'y comprends rien; Lauzun s'en mêle, votre père se fâche, M. de Richelieu (doyen de Nossgrs les Maréchaux) nous rend le service de faire mettre mon fils à la Bastille, et le Duc de Choiseul a l'obligeance d'envoyer M. le Vicomte, avec son régiment, dans les Antilles, où il est resté de cinq à six ans. C'est la seule fois de ma vie que je sois intervenue

dans une poursuite de lettres de cachet pour exécution d'emprisonnement et d'exil.

Si le billet en question n'était pas de votre grand'mère de Créquy, il était de votre grand'mère de Simiane, et ce petit de Choiseul, qui n'avait aucune sorte d'esprit, n'avait fait autre chose que de le copier.

Je m'aperçois que je ne vous ai encore rien dit sur les économistes qu'il ne faut pas confondre avec les encyclopédistes. J'ai toujours eu l'intention de vous parler de M. Turgot, lequel était un véritable ami pour votre père et pour moi. Mais je n'ai pu retrouver les notes que j'avais écrites à son sujet, et bien m'en fâche (1); il était mon parent éloigné par les d'Esclots (ce qui n'est pas, comme vous le savez bien, mon quartier de prédilection), mais il ne s'en prévalait jamais. Je lui faisais toujours adresser mes billets de part *à la main*, je prenais ses deuils de famille et je me rappelle très bien que je lui écrivis à

(1) Anne-Robert-Jacques Turgot, Marquis de Soumonts, Baron d'Estrepagny, Seigneur de Changy, Courcelles, Auvry, Chastenay, La Combe et autres lieux; commandeur de l'ordre du St.-Esprit, conseiller du Roi en tous ses conseils, ancien Contrôleur-Général des finances de S. M., etc., né en 1727, et mort en 1781.

« Parmi tous les gens qui s'occupent de nos affaires, disait le Roi « Louis XVI, je ne connais que M. Turgot et moi qui aimions véritablement le peuple français. » (*Note de l'Éditeur.*)

l'occasion du mariage de mon fils pour lui *demander son consentement.* Il arrivait tout aussitôt chez nous pour y faire visite, ou quand il était dans son intendance de Limoges, il nous répondait courrier par courrier ; mais ses formules était purement et simplement celles d'une affection respectueuse : il a toujours eu l'air d'ignorer que nous fussions parens, et quand votre père lui disait quelques paroles sur l'air du cousinage, il inclinait sa tête, en répondant avec un air sévère et froid que *ce serait bien de l'honneur pour lui!* Sa famille est très noble et très ancienne en Basse-Normandie : on aurait pu supposer qu'il agissait de la sorte, avec nous, par simplicité modeste, mais j'ai toujours pensé que c'était par excès de fierté.

Je vous ai déjà dit que M. de Maurepas fut l'auteur de sa disgrâce, et suivant la coutume de Versailles, il écrivit à M. Turgot un billet de condoléance au moment de son départ du ministère, celui-ci répliqua brusquement au premier Ministre ; il en fut blâmé, il en eut beaucoup de regret, ce me semble, et quoi qu'il en fût, voici les deux billets en question.

Lettre de M. de Maurepas à M. Turgot.

« Je m'empresse, Monsieur, de vous « témoigner toute la part que madame de « Maurepas et moi prenons à l'évènement « qui vous concerne, et nous vous prions « d'agréer l'assurance et l'expression de « nos sentimens les plus particulièrement « dévoués. »

J'ai l'honneur d'être, etc.

LE COMTE DE MAUREPAS.

Versailles, ce 12 mai.

Réponse de M. Turgot.

« Je ne saurais douter, Monsieur, de « toute la part que vous avez prise à l'é-« vènement qui me concerne, mais je « vous assure que, lorsqu'on a servi son « maître avec fidélité, sans lui dissimuler « aucune vérité utile, sans avoir à se re-« procher ni faiblesse, ni fausseté, ni lé-« gèreté, ni dissimulation, ni frivolité « volontaire, on peut se trouver éloigné

« de la direction d'un grand ministère, « sans honte et sans crainte, je dirai pres- « que sans regret.

« Il me semble qu'il ne saurait être « question de madame de Maurepas dans « cette occasion-ci.

« J'ai l'honneur d'être avec tous les sen- « timens que je vous dois et que je vous « porte depuis long-temps, Monsieur, etc.

A. R. Turgot.

CHAPITRE V.

Le Duc de Chartres. — Mot sanglant qui lui est adressé par M. de Lamothe-Piquet. — Son infame conduite à l'égard de sa mère et de sa sœur. — L'Abbé Delille. — Engagement pris par Mme de Créquy à son sujet. — Le Comte d'Estaing et le Comte de Grasse. — Injustice de l'opinion publique à l'égard de ce dernier. — Portrait de l'Abbé Delille. — Les bénéfices et l'Académie française. — Bonté de M. le Comte d'Artois pour l'Abbé Delille. — Projet de Monsieur, frère du Roi, sur le duché de Créquy. — Prérogative de cette terre. — Le Comte de Bonneval. — Son caractère et son apostasie. — Sa mort. — Audience et interrogatoire à l'Assemblée nationale. — Mot de l'Abbé Delille au citoyen Lamourette. — Son refus de composer un hymne républicain. — Prétexte allégué pour son émigration. — Le reliquaire grec et la charte du Bas-Empire.—Mention des familles de Pressac, de Coucy, et Hurault de Vibraye dans ladite charte.

Vous n'auriez pu voir sans douleur et sans en avoir la rougeur au front, toutes les satires qui furent publiées contre le Duc de Chartres à son retour de la bataille d'Ouessant. Un prince du sang royal de France manquer de courage!...... C'était pour tout ce qui portait un cœur français une amertume étrange, une honte inouie! On ne savait pas alors ce qu'il dirait un jour à propos de sa naissance et de la conduite de sa mère!...

Ayant obtenu la survivance de M. le Duc de Penthièvre en qualité de Grand-Amiral de France, il avait cru pouvoir figurer dans ce combat naval. Il y commandait l'escadre bleue; il y feignit de ne pas voir ou comprendre les signaux, pour ne pas exposer le vaisseau qui portait sa précieuse personne, et M. de Lamothe-Piquet, son capitaine de Pavillon, fut tellement indigné de sa lâcheté qu'il alla déposer deux pistolets chargés, sur la table de sa cabine, en lui disant : — *Monseigneur, après une pareille conduite, il ne vous reste qu'à vous brûler la cervelle* (1). Le Duc de

(1) « La guerre de la France et de l'Angleterre le montra (le duc d'Orléans-Égalité) pour la première fois mêlé aux évènemens de la politique; mais ce ne fut pas pour lui une occasion de gloire. Au combat d'Ouessant, il ne fut qu'un spectateur inutile : il montait le vaisseau *le Saint-Esprit*. Le péril était extrême; ce fut le Comte de La Touche, commandant, qui vint au secours du vaisseau. On raconte que le Duc d'Orléans s'était caché à fond de cale. La conduite du Duc d'Orléans, pendant le combat, fut un objet continuel de railleries. On fit paraître un portrait où ce Prince était représenté en costume de marin, et au bas duquel on lisait ce verset du psalmiste : *Mare vidit et fugit!* il a vu la mer et il s'est sauvé. »

« .... Et cependant il avait la manie du courage; c'était un indice qu'il n'en avait point la réalité. Il voulut s'élever dans un des premiers aérostats qui fut lancé à St.-Cloud. Tout Paris était accouru. Quand le ballon parut vouloir s'élever aux nues, le Duc de Chartres eut peur; il fallut descendre, et les Parisiens, frustrés d'une fête, se vengèrent par des quolibets. » (M. Laurentie, *Hist. des Ducs d'Orléans*, t. 4, p. 20.)

(*Note de l'Editeur.*)

Chartres avait osé dire qu'il n'avait nulle envie et nul besoin de prendre *fait et cause* pour l'honneur ou la réputation de la Duchesse de Bourbon, sa sœur, parce qu'elle n'était ni sa femme ni sa fille. (Et l'honneur de sa mère, comment en a-t-il parlé quelques années après dans la tribune des Jacobins?) Je ne vous en dirai pas davantage à l'occasion de sa turpitude maritime, et le cœur en soulève. J'avais eu l'intention de vous parler de sa conduite à propos du duel entre M. le Comte d'Artois et l'héritier des Condé, mais j'ai promis à Mme la Duchesse de Bourbon de n'en rien écrire, et c'est un service à lui rendre. J'ai pris aussi l'engagement de ne rien laisser dans mes papiers qui puisse être relatif à la naissance de l'Abbé Delille, et j'en suis fâchée pour vous, car il y a dans tout cela quelque chose de si naïvement tendre et de si curieusement nouveau, pour être absolument comme au vieux tems, que cela n'aurait pu manquer de vous intéresser. C'est comme une Sirvente au donjon féodal et comme une Églogue au cimetière. Mais je reviendrai tout-à-l'heure à M. Delille, et j'ai la fantaisie de vous parler un peu marine, en qualité d'intime amie du Grand-Amiral.

Les deux années suivantes furent signalées par

deux grandes victoires et par un grand désastre qui ne fut pas moins honorable à la marine française. Le Comte d'Estaing fit la conquête de la Grenade et détruisit l'escadre de l'Amiral Byron. L'intrépide Lamothe-Piquet fit face à toute la flotte anglaise avec trois vaisseaux délabrés, et sauva le riche convoi qui nous arrivait de Saint-Domingue. Mais le 21 janvier, jour néfaste ! le Comte de Grasse fut battu dans un combat naval par l'Amiral anglais Rodney. L'histoire moderne ne nous offre aucune exemple d'un pareil acharnement ; tous les capitaines de vaisseaux français se firent tuer sur le bord de l'amiral ; le Comte de Grasse n'amena son pavillon blanc qu'après dix heures et demie de combat, et après avoir inutilement cherché la mort : il n'avait sur son vaisseau que quatre hommes vivans lorsqu'il se rendit. Nos ennemis admirèrent sa valeur, et ses concitoyens ne lui rendirent pas la même justice. Pour réparer cet affreux désastre, ainsi que la perte de six vaisseaux qui furent capturés par les Anglais, Monsieur, Comte de Provence, et M. le Comte d'Artois, offrirent au Roi, leur frère, chacun un vaisseau de cent dix canons ; et M. le Prince de Condé rendit un pareil hommage à la couronne au nom de la province de Bourgogne dont il était gouverneur et dont il fut président

les états. M. de Penthièvre fit construire deux frégates et n'en dit rien à personne.

Sans compter que l'Abbé Delille est le premier poète, ou plutôt le seul poète de son tems, vous verrez qu'il est un des hommes les plus aimables et les plus solides en amitié que vous puissiez connaître. Son esprit, disais-je autrefois, est comme un feu de sarment, pétillant et chaleureux, vif et pénétrant, salutaire et gai. Sa conversation me rappelle toujours celle de Voltaire, mais d'un Voltaire ingénu, loyal et franc que je n'ai pas connu, car la sincérité, la persuasion, l'esprit de justice et la bonne foi, faisaient grand' faute à celui dont je me souviens : et je dois remarquer ici qu'en dépit de l'autorité que s'arrogeait M. de Voltaire, ses paroles de louange ou de réprobation ne pouvaient jamais ni persuader, ni toucher sensiblement qui que ce fût, à raison de sa légèreté quinteuse et de son manque de franchise.

La physionomie de M. Delille n'est pas moins originale et moins agréable que son genre d'esprit. Mme Le Couteulx du Molay disait de lui qu'il avait tant de mouvement dans la figure qu'il ne lui laissait pas le tems de paraître laide ; mais c'est, à mon avis, une de ces phrases où l'on trouve plus de mouvement que de jugement, car le vi-

sage de M. Delille a toujours, dans le repos, une expression de bienveillance exquise ou d'intelligence admirable.

Les ouvrages de l'Abbé Delille n'ont aucunement le caractère ou la physionomie de sa personne et de sa conversation; c'est un côté par lequel il ressemble à Mme de Genlis, et c'est le seul rapport qu'il ait avec elle. Il m'avait été recommandé par le Vicomte de Vintimille, au sujet du refus qu'on aurait fait de le laisser parvenir à l'Académie française, et ceci parce qu'il était *trop jeune*, avait dit le secrétaire perpétuel; je pris la liberté d'en parler directement au Roi qui me répondit que c'était une invention très impertinente, et qu'il n'avait jamais rien dit de semblable. — Il a si bien traduit Virgile, me dit S. M., qu'il me fait l'effet d'être de l'ancienne Rome; il a *deux mille ans*, à mon avis : je vous serai bien obligé de faire dire aux académiciens que je le verrai nommer avec plaisir.

Je ne manquai pas de faire connaître les intentions du Roi, comme vous pouvez croire, et les amis du *jeune poète* (il avait environ quarante ans) m'en surent tout le gré possible. C'est à cette occasion-là que je l'ai connu (1).

(1) La lettre de l'Abbé Delille qui se trouve citée dans l'*Avis de*

En attendant la première vacance à l'Académie, qui ne tarda guère, attendu que M. de la Condamine mourut quinze ou dix-huit mois après, M. le Comte d'Artois voulut bien conférer à M. Delille un joli bénéfice de son apanage, au moyen duquel il a subsisté fort aisément jusqu'à la spoliation des biens du clergé. On avait eu de la peine à lui trouver un nid convenable et commode, c'est-à-dire un bénéfice qui n'astreignît pas à la résidence et qui pût être possédé par un laïc. M. le Duc de Penthièvre n'en gardait jamais en réserve et n'en avait plus un seul à sa disposition; votre père avait colloqué les siens, Dieu sait comme; et mon prieuré des Gâtines était rempli par un gros joufflu d'Abbé du Gôron qui promettait de vivre autant que Mathusalem. Quand on nous avait priés de faire demander par M. de Penthièvre un bénéfice du Palais-Royal, ce Prince avait répondu que Mme sa fille n'avait pas le crédit d'y faire chanter un aveugle, et du reste on savait que la collation des bénéfices de l'apanage d'Orléans, n'était pas souvent chose gratuite; enfin M. le Comte d'Artois voulut bien nous tirer d'affaire en conférant l'abbaye de St.-Séverin à

l'Éditeur, au commencement du premier volume de cet ouvrage, paraît devoir se rapporter à cette circonstance indiquée par l'auteur.

(*Note de l'Éditeur.*)

M. Delille, et ce fut avec une grâce infinie. Monsieur voulut bien aussi me faire dire, à cette occasion-là, qu'il regrettait que la majorité des bénéfices à sa nomination ne fussent que des prieurés ou des abbayes de filles, ce qui se trouvait pricipalement vrai pour ses domaines de la Provence et de la Normandie. Je vous dirai qu'il aurait voulu changer sa Duché-Pairie d'Alençon contre celle de Créquy, par la raison que la possession de ce grand domaine était suivie d'un droit de collations admirables, y compris celui de présentation pour l'archevêché de Synopolis, en vertu d'une bulle obtenue du Pape Innocent III, par l'Empereur Baudouin, votre vingt-et-unième aïeul : privilége agréable et magnifique, en ce qu'il donnait aux Sires de Créquy le droit de conférer, non pas seulement la crosse et la mitre, prérogative appartenant à tous les patrons et collateurs abbatiaux, mais le caractère épiscopal avec la croix pectorale et le pallium ainsi que les XIV glands d'or aux cordelières de synople. Je pense bien que l'importance de cette prérogative n'était pas tout-à-fait étrangère au sentiment d'affection particulière et de considération que le clergé français a toujours témoigné pour votre maison ; mais pour en revenir à cette con-

voitise de MONSIEUR qui ne s'accordait guère avec les projets de votre père et les intentions de toute ma vie, je vous dirai que, si la révolution n'était pas arrivée, mon fils n'aurait pu manquer de se brouiller avec MONSIEUR pour cette raison-là. C'était bien la peine d'avoir économisé trois millions huit cent mille livres en cinquante-huit ans, pour ne pas opérer le retrait de votre premier domaine, et pour acquérir ces belles quatités de Duc d'Alençon, Comte du Perche et de Nogent-le-Rotrou! c'est-à-dire que j'en pleurais d'y penser, et que votre père en serait mort de rage! Le Roi n'approuvait pas cette imagination de son frère, mais il aurait fallu se fâcher avec MONSIEUR, quitter la maison de MADAME, et je vous assure que ce beau patronage, accordé par Innocent III en 1212, nous a fait passer de tristes journées en 1777.

L'abbé Delille n'avait jamais été que simple tonsuré; il avait toujours refusé d'entrer dans les ordres; il a fini par épouser M[lle] Vaudechamp qui, disait-on, n'était pas facile à vivre; mais je puis attester qu'il ne s'en plaignait jamais. Il avait accompagné le Comte de Choiseul-Gouffier dans son ambassade à Constantinople, et nous en avait rapporté de curieux détails sur le Comte de

Bonneval et la formidable mort de cet apostat (1).

Ainsi que Voltaire, il aurait voulu mourir dans la religion de son père et de son pays. Il avait écrit à l'Ambassadeur de France, qu'il n'avait jamais cessé de rester chrétien dans le fond de son cœur, et qu'il le suppliait de lui envoyer un de ses aumôniers pour l'entendre en confession, pour l'absoudre, enfin pour témoigner de son repentir, en réparation du scandale qu'il avait donné à la chrétienté, de la douleur qu'il avait causée dans sa famille, et de l'insulte qu'il avait faite à la noblesse française. M. de Peyssonnel, premier secrétaire de notre ambassade, avait pris sur lui d'aller visiter ce renégat, et l'avait

(1) Claude-Alexandre, des Comtes de Bonneval et de Blanchefort, était né vers l'année 1692, en Limousin, où sa famille a toujours marqué dans la haute noblesse. Il avait épousé Judith de Gontaut, fille du Maréchal-Duc de Biron, dont il n'avait pas eu d'enfant (grâce à Dieu pour elle!). Turbulent, arrogant, indiscipliné, brélandier, débauché, duelliste, il avait osé quitter le service de France en temps de guerre, pour aller servir l'Empereur qui le fit général de son artillerie et son conseiller aulique, ce qui n'empêcha pas les tribunaux français de le condamner à mort, pour le fait d'avoir été servir à l'ennemi. Comme il ne pouvait tenir nulle part, il ne manqua pas de se brouiller avec la cour de Vienne, et fut se réfugier auprès du Grand Turck, qui lui conféra la dignité de *Combarici-Bachi*, ainsi que l'enseigne à trois queues du Pachalick de Romélie. Il avait renié le christianisme en 1738, et mourut à Constantinople en 1747. (*Note de l'Auteur.*)

trouvé qui répétait, dans l'ardeur de la fièvre et sombrement, ces vers de Malherbe :

« N'espérons plus, mon ame, aux promesses du monde;
« Son éclat n'est qu'un verre, et sa faveur une onde
« Que toujours quelque vent empêche de calmer.
« Quittons les vanités, lassons-nous de les suivre;
« C'est Dieu qui nous fait vivre,
« C'est Dieu qu'il faut aimer ! »

Ainsi que Voltaire, étendu sur son lit de mort et son lit de justice, en présence de Dieu, l'on pourrait dire, Achmet Pacha fut circonvenu par des familiers impies. On l'entrava dans le réseau d'iniquité qu'il avait ourdi. Soliman-Bey, renégat milanais et fils adoptif de M. de Bonneval, eut soin d'empêcher qu'il ne pût communiquer avec aucun de nos compatriotes. Il envoya chercher l'Iman de la mosquée voisine, et Dieu sait quelles ont été les dernières pensées de ce malheureux apostat : c'est un secret entre la Providence et le tombeau.

Je vous dirai que l'Abbé Delille avait absolument voulu m'accompagner dans une de mes audiences au comité de l'Assemblée nationale, à l'occasion de notre procès contre Nicolas Bezuchet. — Monsieur l'Abbé, lui dit le citoyen Lamourette avec son air de bénignité mielleuse, encouragez

Mme de Créquy dans la confiance qu'elle doit avoir en notre impartialité, je vous promets de l'interroger avec tous les égards qui sont dus à son âge et à son sexe. — Je le crois bien, lui répliqua l'autre : allez procéder à son interrogatoire et vous trouverez qu'il est difficile de lui dire plus haut que son nom.

Malgré son refus de composer une cantate républicaine pour la fête de l'Être-Suprême, ou plutôt malgré ce fameux dithyrambe sur l'immortalité de l'ame, qui lui valut l'animadversion de Robespierre et les dénonciations quotidiennes de l'*Ami du peuple* et du *Père Duchesne* (journaux terroristes), l'Abbé Delille avait tenu ferme à Paris; mais il a fini par y manquer de patience, et voici pourquoi : il avait rencontré, dans la rue de la Loi, le représentant du peuple Cambon, qui lui déclara qu'il était le plus malheureux citoyen de la république, en ce qu'il ne pouvait seulement pas s'absenter pour aller se reposer pendant huit jours à la campagne ! — « La convention n'a que trois orateurs et *j'en suis-t-un.* » — Il est impossible de tenir dans ce pays-ci, s'écria le ci-devant académicien, et il s'enfuit en Angleterre, d'où il n'est revenu qu'après la chute du gouvernement directorial.

Par une transition difficile à s'expliquer, si vous avez perdu de vue la croisade et la bulle d'Innocent III, je vous dirai que l'Abbé Delille nous avait rendu le service de nous faire déchiffrer, à Constantinople, un document illisible, lequel était supposé relatif à ce que nous appelons le reliquaire de Sainte-Hélène. Vous le trouverez, dans mon oratoire, intact et scellé de quatre bulles, avec son auréole et sa couronne de pierreries; mais, comme la charte en question tombe en poussière, il me paraît urgent d'en conserver la lettre, et c'est pourquoi je vais la reproduire en *affidavit* registré.

« Nos, LEGIER de Preyssacq,
« Deens de l'yeclise archimasjore de
« Saincte Sophye et Chancelliers de
« lempyre de Constantinoples, et Es-
« tienne de Couscy, tresaurriers di
« celle meisme yeclyse, et Gaulcher
« Hurault, Deens de lyeclyse Nostre
« Dame de Panecrantez, ſoisonz sa-
« poer a touts ceulx quy lez presantes
« lectres voyront o oyront que li tree

« noble Bers, Messyre Bauldouin de
« Crequy, Connestables de lempyre
« de Constantinoples, nos pryat hum-
« blamant et devotemant, que por
« Deus et por almosnes a li, donnes-
« sionz alcuns sainctuaires por an-
« voyer en son payx; et nos reguar-
« dant la devotion de son cuer et la
« bone intencion, por ce que nos creons
« que li sainctuaires esteront honorez
« souficialement la o il les anvoyera,
« li doname et donons partye du chief
« de Madame saincte Hellenes, im-
« peratrix, liquel estait de tot temp
« en lyeclyse Nostre Dame de Pane-
« crantes avironnez dune bende dor
« tot entors, en laquelle sez nom es-
« toit escrip de lectres gregeoise, Et
« por ce que nos creons et debvons a
« creoyre que ce soyt vraye le tes-
« moignage des Latins quy en lye-
« clyse dicte ont estez et sont, et ossy
« des Grex antiains, Nos li donons

« ces lectres scelléez du scel de lem-
« pyre, et prionts tots cels as quels
« ces devant dictes sainctes relictes
« saront esposeez, que il por Deus et
« por miserricorde que attande, re-
« coyve liquelles sainctuaire Madame
« saincte Hellenes en toute reverrence
« et lor orayson. Ces lectres doneez
« fusre a Saincte Sophye, en lan de
« lincarnacion Ihu xpist mil et CC
« et XLV el mois de Geinvyer. »

Je croirais vous faire injure en recommandant ce reliquaire à votre vénération : c'est un monument de la splendeur de vos ancêtres, et je me borne à vous prier de veiller à sa conservation, comme je l'ai fait jusqu'ici. Vous verrez que la Charte qui *l'authentique* est encore scellée de quatre bulles : une d'argent, qui porte les armes de l'Empire d'Orient, c'est-à-dire une croix d'or en champ de gueules, cantonnée de quatre β d'or, initiales des quatre mots grecs Basiléus Basiléôn, Basiléouôn Basiléousi, (*Roi des Rois, régnant sur les Rois*), et les trois autres bulles en plomb, sont

armoiriées des mêmes blasons que portent encore aujourd'hui les trois anciennes familles de Preissac, de Coucy et Hurault de Vibraye. Vous direz peut-être, et je n'en disconviens pas, que de l'an III[e] de la République française à l'an du Salut 1245, il a fallu faire un fameux saut d'écrevisse.

CHAPITRE VI.

Desrues et son procès. — Querelles sur la musique. — Les Lullistes et les Ramistes. — Les Glukistes et les Piccinistes. — Le Marquis de Jaucourt, surnommé *Clair-de-Lune.* — Remarque sur les sobriquets. — Aventure de M. de Jaucourt avec le Chevalier Gluck, et l'opinion qu'il avait des musiciens. — Système de l'*ordre profond* et de l'*ordre mime.* — Folies scientifiques. — M. Sage et son système de résurrection par l'emploi des alcalis. — M. Dufour et sa liqueur d'absynthe. — M. Mesmer et son système de guérison par l'influence des planettes. — Le magnétisme animal. — Le général Lafayette, disciple de Mesmer. — Le baquet magnétique. — Procédés du mesmérisme et son système. — Négociation de Mesmer avec le gouvernement français. — Son départ et souscription qu'on ouvre à son profit. — Les adeptes. — M. de Puységur, M. Bergasse et M. Servan. — Le Marquis et la Marquise Lecamus. — Le docteur Deslon. — Sa mort. — Les cataleptiques. — Mlle de Bourgneuf. — La pensionnaire de Montmartre.—Système actuel du magnétisme et du somnambulisme.

Si les Éditeurs du Recueil des *Causes Célèbres* n'avaient pas enregistré le procès du fameux Desrues, je ne manquerais pas d'en faire un chapitre de mes souvenirs, afin de vous faire admirer la justice du ciel. On ne saurait espérer que l'action de la Providence empêche l'émission de certains crimes qui sont commis sur la terre, parce que le crime est dans la nature de l'homme, et que

l'homme est libre ; mais j'ai toujours vu que les criminels étaient punis, mon Enfant, visiblement pour le plus grand nombre, et quelquefois d'une manière si miraculeuse qu'il aurait fallu s'opiniâtrer dans l'aveuglement, pour ne pas y reconnaître la main de Dieu. Lisez le procès de cet abominable homme, de cet hypocrite, et lisez-le avec attention, je vous le recommande.

Quand on fut ennuyé des querelles sur la grâce efficace et sur le formulaire, où la majorité du public ne comprenait plus rien, parce qu'elle avait perdu la foi et parce que l'instruction théologique lui manquait, on s'était mis à disputer sur la musique, et ce fut avec d'autant plus de violence et d'emportement que le sujet de la querelle était plus futile et plus étranger à ceux qui s'en mêlaient. L'horreur d'un Quesnelliste pour un Conformiste ne saurait donner aucune idée de celle d'un Lulliste pour un Ramiste, et ceci dura jusqu'à l'irruption des Gluckistes et des Piccinistes, qui vinrent se ruer les uns sur les autres, et se prendre aux cheveux dans les balcons et le parterre de l'Opéra. Ce fut à la première représentation d'une pièce intitulée la *Bonne Fille*, et depuis ce moment-là, tous les esprits furent agités par la discorde. Elle était à domicile dans tous les cafés et les colysées, dans

les jardins publics, et jusque parmi les politiques de l'arbre de Cracovie, de la petite Provence, en automne, ou de la salle des Cent-Suisses en cas d'orage. La discorde s'était introduite au bureau de Mlle Lespinasse, sanctuaire de la philosophie moderne, à l'Académie française, où personne n'aurait pu dire à quoi servait un dièze, et jusque dans le salon de la Duchesse de la Trémoille, où tout le monde chantait faux. Les meilleurs amis se brouillaient, les parens se fuyaient, les amans se battaient ; les bons dîners, dont le meilleur effet a toujours été celui de produire une indulgence réciproque, ne produisaient plus que de la colère ou la plus sombre défiance; enfin, les bureaux d'esprit étaient devenus des arènes, où l'on s'acharnait contre la séduisante Armide, ou la malheureuse Iphigénie du Chevalier Gluck, qu'on voulait absolument sacrifier à la *Bonne fille* du Signor Piccini et *vice versa.*

On ne demandait plus : Est-il janséniste ? est-il moliniste ? — est-il encyclopédiste ou dévot ? — est-il pour l'*ordre profond* de M. de Mesnildurant, ou pour l'*ordre mince* de M. le Cte de Guibert, auteur de la *Tactique moderne ?*

On se demandait : Est-il du *coin de la Reine* ou du *coin du Roi ?* et l'on accueillait les survenans bien ou mal, en conséquence de la réponse. Il y

a eu des méchancetés abominables : les enfans de Mme de Valbelle (c'est-à-dire Athénaïs et Gertrude, aujourd'hui Comtesses de Beauvoir et de Tilly), avaient mordu le petit d'Havrincourt qui était Picciniste ; et du reste, je vous dirai que ces deux petites de Valbelle étaient si méchantes, qu'elles mordaient les oreilles des chiens, et qu'elles allaient donner des coups de pied aux chevaux. On ne s'en douterait pas aujourd'hui, vous en conviendrez ; mais retournons à la musique. M. votre père avait fait passer Lauzun pour un Gluckiste auprès de Mme de Blot, qui ne daignait plus jeter les yeux sur lui.—Vous devriez bien m'expliquer votre conduite où je ne comprends rien, lui dit-il un jour en lui tirant le bout de son gant par la pointe, à dessein de l'impatienter ; mais elle se laissa déganter en se reculant, plutôt que de l'honorer d'un mot de réponse, et je croirais assez que c'est pour un ou deux motifs de ce genre-là que je me suis enrôlée sous la bannière du compositeur allemand ; car je suis Gluckiste, et je suis bien aise de vous en prévenir. N'en plaisantons pas.

Les deux antagonistes, les plus passionnés l'un contre l'autre, étaient MM. Arnaud et Marmontel, tous les deux encyclopédistes et célèbres philosophes. Ils se faisaient une guerre impi-

toyable, et se reprochaient des choses monstrueuses, à propos de *révolution* musicale et de musique *fixée*. — Mais, bon Dieu! disaient avec raison le Père Garasse et M. Riballier, ces Messieurs nous accusaient d'intolérance, quand il était question des vérités les plus saintes et les plus utiles à l'humanité! Voyez donc comme ils se persécutent et comme ils se déchirent entre eux pour les opinions du monde les moins importantes. Est-ce que l'objet de leurs disputes est plus facile à saisir que les maximes de la théologie dogmatique? Est-ce que leurs explications sont plus satisfaisantes que les nôtres, auxquelles ils ne voulaient pas accéder, parce que l'exigence de leur raison ne s'en contentait pas? Les philosophes ont toujours agi comme leurs devanciers et leurs amis les protestans ; ils ont crié, pendant long-temps : liberté générale, indulgence absolue et tolérance universelle! mais, quand ils en viennent à l'application de leurs principes, on les trouve astucieux et persécuteurs.

Écoutez une aventure du chevalier Gluck. Il nous disait un jour, à l'hôtel de Tessé, qu'un jeune homme de la plus belle physionomie, mais dont l'air était mortellement triste, était arrivé chez lui pour lui présenter, avec son hommage, une partition d'opéra qu'il avait composée sur

le sujet d'Orphée déchiré par les bacchantes. Le poëme et la partition ne valaient pas grand'chose à son avis, mais il avait trouvé que la voix du jeune homme était si prodigieusement belle et son expression tellement brillante ou attendrissante, avec à-propos, que ce grand compositeur en était resté saisi d'étonnement et d'admiration. Ce n'était pas des sons humains, disait Gluck, c'était comme un fluide éthéré qu'aurait épanché sans effort une source limpide, abondante et profonde. — Prodigieux artiste! dit-il à ce jeune homme en l'embrassant avec enthousiasme, la Providence a marqué votre destination naturelle; entrez au théâtre, et vous serez le plus admirable chanteur qu'on ait jamais entendu! — Monsieur, lui répondit le jeune homme avec un air modestement contrarié, je ne me soucierais pas beaucoup d'être comédien. . . . . — Ouvrez les statuts et les archives de l'Académie royale de musique, lui répliqua M. le Directeur de l'Opéra, vous y verrez qu'on peut chanter sur ce théâtre sans déroger. Si vous suivez le conseil que je vous donne ici, je vous promets d'abandonner tous mes travaux pour ne m'occuper que de votre opéra d'Orphée, et c'est dans cette pièce-là que je vous ferai débuter. Vous avez l'air si profondément sensible et si mélancolique, que vous

souffrez certainement de quelque peine du cœur, je n'en saurais douter. Soyez assuré qu'on peut trouver dans les grands succès d'amour-propre et principalement dans ceux du théâtre, une consolation puissante, et tout au moins une distraction salutaire, contre les regrets et les ennuis d'une passion malheureuse. . . . . Le jeune homme ne voulut entrer dans aucun détail et demanda seulement quelques jours de réflexion.

« Monsieur le Chevalier, lui répondit-il au bout d'une huitaine, il me faut renoncer à voir mon Orphée sacrifié par les Ménades et honoré par vos accords sublimes. J'ai fait mon possible pour l'étendre jusqu'à trois actes, ainsi que vous me l'aviez conseillé, mais il n'y a gagné que de la bouffissure ou du vide enflé, qui ne vous satisferait certainement pas. C'est à quoi s'est écoulé tout le temps que j'ai perdu depuis que je n'ai eu l'honneur de vous voir.

« J'avoue, Monsieur, que le seul désir de ne pas vous contrarier m'avait fait promettre de réfléchir à la proposition de me vouer au théâtre. Je sais que les philosophes ont l'air d'estimer les comédiens, et je trouve que ce talent n'est pas moins rare que celui du peintre ou du poète. Je sais qu'un homme qui l'exercerait avec hon-

neur ne serait pas indigne d'estime, et que certaines maisons qui sont ouvertes à ceux qui se distinguent dans cette profession, très-lucrative depuis quelque temps, doivent leur paraître un dédommagement pour celles qui leur restent fermées, l'accueil des personnes du premier rang devant les indemniser du mépris qu'on leur porte ailleurs. Il est superflu de vous citer ici les représentations de Sainte-Assise, où Mgr le Duc d'Orléans joue pêle-mêle avec des acteurs à gage, en opposition avec l'hôtel de Créquy, où l'on a refusé d'admettre M. Molé, pour y lire une comédie de Mme de Louvois, — attendu qu'on aurait été forcé de l'y faire asseoir. »

« Je suppose tous ces brillans avantages assurés à mes talens futurs, et ma raison vous cède, mais vous ne vaincrez pas mon cœur. J'ai une mère et des sœurs sous le joug de l'opinion vulgaire. Tout gothique et tout suranné qu'il soit, ce préjugé donnerait la mort à celle de qui je tiens la vie. J'ai un neveu, Monsieur, et le malheureux jeune homme se trouverait privé, à son entrée dans le monde, de son appui le plus naturel, et du fruit des conseils que j'aurais perdu le droit de lui donner avec autorité. Mes deux sœurs qui sont mariées, rendues malheureuses, et celle qui ne l'est pas, dans l'impossibilité de trouver un

parti sortable, et qui puisse convenir à ses vœux... voilà, Monsieur, les coups dont je frapperais ma famille, et il n'est pour moi nul succès de vanité personnelle, ni gloire de talent, ni acquisition de fortune, que je voulusse acquérir à pareil prix........ »

— Mais c'est de l'écriture de *Clair-de-lune!* m'écriai-je; c'est une lettre du Marquis de Jaucourt; il est certain que la beauté de sa voix tient du prodige et qu'il est d'une pâleur étonnante, mais il n'en est pas plus mélancolique, et je ne sache pas qu'il soit malheureux du tout. Si vous voulez voir son neveu dont il vous parle, *à son entrée dans le monde*, vous n'avez qu'à sortir dans le jardin, où vous le trouverez qui court après des cerceaux avec mon petit-fils. — Il aura sept ans la semaine prochaine, ajouta la Comtesse de Jaucourt, et le Chevalier Gluck en resta confondu.

M. de Jaucourt vint nous demander quelques jours après si nous trouvions que sa réponse avait été déraisonnable. — Mais ce n'est pas seulement de votre lettre qu'il est question, lui répondit sa mère avec toute raison, c'est de ce que vous allez vous ingénier pour vous moquer de ce brave homme, et surtout de ce que vous perdez votre temps à fabriquer des opéras. Je m'en veux

à mourir de ce que vous faites le croque-notes, et si c'était à recommencer je ne permettrais pas que vous apprissiez seulement à connaître la clé de sol. On dit que vous êtes toujours avec des piaillards et des braillards de chanteurs, avec des bassons, des pardessus-de-violes et des tambouriniers qui doivent être les plus sottes gens du monde et qui, du reste, ne valent pas mieux que les acteurs dont vous parlez si bien.

— Il est vrai que les musiciens sont bêtes *comme tout*, répondit-il avec cet air de sensibilité naïf et douloureux qui avait si profondément touché l'auteur d'Iphigénie. Toutes les fois que celui-ci rencontrait M. de Jaucourt au foyer de son théâtre : — Ah monsieur le Marquis! lui disait-il innocemment, quel malheur que vous ne soyez pas né de manière à pouvoir chanter sur le théâtre de l'Opéra!!!

C'était la Duchesse de Saint-Aignan (Françoise Turgot), qui l'avait surnommé *Clair-de-lune* à cause de sa figure qui était d'une pâleur extrême et pourtant brillante, et c'était aussi pour le distinguer des autres Jaucourt; ainsi ne croyez pas à une histoire de revenant qu'il avait forgée pour y attacher l'origine de ce même surnom. Tout le monde prenait la liberté de s'en servir en l'adoptant à pleine approbation, tant

il était bien applicable à ce beau Marquis, et voilà le danger des sobriquets. Mme de St.-Aignan en affublait tout son monde; elle appellait le Comte de Chabrillan, *le gros chat*, et Mme de la Trémoille, *la très molle*, surnoms d'assez mauvais goût, comme vous voyez? Je vous conseille de n'en donner à personne et de ne jamais souffrir qu'on vous en applique.

A la frénésie pour la musique avait succédé la passion pour la tactique militaire, et la discussion roulait particulièrement sur le plus ou moins d'épaisseur qu'il faut donner aux bataillons quand on les dispose en front de colonnes. Je vous demande un peu ce que cela pouvait faire à l'abbé de la Colinière, ainsi qu'à Mme Cocquinaud de Lustrac et à Mme Trudaine de Montigny?

On avait commencé par s'occuper de cette question-là, sérieusement, pertinemment, entre hommes, et pour se moquer de la suffisance de M. de Guibert qui venait de composer et publier un gros volume *ad hoc* et *in-quarto*, s'il vous plaît; mais comme ce M. de Guibert était devenu plus ou moins à la mode, il y eut de certaines dames entreprenantes et résolues qui, par engouement pour l'auteur du gros livre (et du Connétable de Bourbon), crurent devoir inter-

venir dans les débats. Ma foi, quand on vit que la première ligne des palissades avait été franchie par l'abbé de la Colinière et que Mme Trudaine s'en mêlait, il y eut une irruption générale! Tout le monde se mit à disserter à perte de vue sur la tactique et la stratégie; chacun discourait à perdre haleine sur les avantages et les inconvéniens de l'ordre-mince ou de l'ordre-profond, et je ne sais trop pourquoi je m'étais déterminée pour l'ordre-mince? M. de Penthièvre avait supposé que c'était pour éviter de me trouver d'accord avec le Comte de Broglie qui tenait pour l'ancien système, et sans doute il avait fallu quelque motif de cette importance-là pour me décider à prendre le parti des novateurs? — *J'avais eu très certainement une excellente raison*, comme disait toujours ma tante de la Ferté, *mais je ne m'en souviens plus.*

A cette folie stratégicale avaient succédé je ne sais combien de folies scientifiques, au nombre desquelles était celle d'un minéralogiste, appelé M. Sage, qui prétendait ressusciter les morts avec de l'alcali volatil, et faire de l'or en barre avec de la terre glaise. L'Académie des sciences avait discuté sur tout ceci très méthodiquement, et l'on créa, pour M. Sage, une place de vingt mille livres de rente à l'hôtel des Monnaies.

Le système de résurrection, découvert par M. Sage, avait été remplacé par celui de M. Dufour, Chirurgien-major à l'École militaire, et celui-ci pouvait dispenser de la résurrection, comme vous allez voir. Aussitôt qu'on était malade, il fallait se faire frotter la peau des jambes avec des orties, et puis se coucher sur un lit, et s'enivrer avec de la liqueur d'absinthe de la Martinique (et de chez Mme Amphoux, s'il se pouvait ?) On s'endormait infailliblement, et l'on se réveillait parfaitement guéri, disait le frater. La Faculté de Paris ne voulut pas approuver ces deux prescriptions thérapeutiques; mais on n'a pas vu que le Major Dufour en ait été renvoyé de l'École militaire, où l'on devait craindre, pourtant, qu'il ne fît frotter les pensionnaires du Roi avec des orties, et qu'il ne fît boire de la liqueur des îles à de petits garçons. Un fils du Baron d'Arconcey, que M. Dufour avait enivré d'absinthe, en fut si bien endormi qu'il ne s'en réveilla pas. On répondit à ses parens que l'exception prouvait la règle, et l'on donna la croix de Saint-Michel à M. Dufour, à la sollicitation de M. Necker et de M. de Monthion.

Remarquez bien que la France présentait alors un véritable phénomène social, en ce que la situation matérielle et politique du royaume était

calme et prospère, et que tous les esprits s'y trouvaient en agitation. L'habitude du bonheur et de la sécurité, la douceur et l'indulgence du gouvernement, le peu d'intérêt qu'on prenait aux affaires extérieures, et même à celles d'Amérique, où notre pays se trouvait engagé; l'oisiveté des gens du monde et le manque de croyance avec le besoin de croire, enfin la manie d'enthousiasme ou d'engouement qui gagnait toutes les classes, et qui remplaçait chez nous toutes les opérations du jugement, telles que l'examen attentif et l'approbation raisonnable; tout cela, vous dirai-je, ouvrait une large brèche aux folies imaginatives, aux données incompréhensibles, aux explications inconcevables et tout ce qui s'en suit en fait d'absurdité.

Au milieu de ce tourbillon, parut un homme imposant par son air de sécurité fière et de cogitation méditative; un savant, un étranger (ce qui doublait nécessairement son mérite); et de plus, un homme assez jeune et parfaitement beau, ce qui n'y gâtait rien. Cet homme était en possession d'un secret qui maîtrisait tous les corps animés, et qui lui donnait la faculté de remédier à toutes les désorganisations de leur mécanisme, à toutes les causes de souffrance, à tous les maux physiques, à toutes les *pénalités* de la nature hu-

maine ; et c'était par un principe universel, occulte, unique, et tellement simple dans son essence et dans le mode de son application, qu'il n'avait pas besoin d'un autre moteur et d'un autre agent qu'un acte de la volonté.

On apprit bientôt que le Docteur Mesmer avait trouvé des adeptes, et l'on distingua particulièrement Messieurs de Puységur, de la Fayette, Bergasse et d'Espréménil, parmi ses disciples les plus fervens. Il s'était logé dans la maison des frères Bouret, place Vendôme, et voici comment on y procédait à l'application du magnétisme animal.

Il y avait au milieu d'une grande salle un baquet rempli de culs de bouteilles, lequel était recouvert d'une toile verte, et d'où sortaient des gaules de fer avec des robinets et des tourniquets; toutes ces tiges métalliques étaient courbées en demi-cercle, et ceci donnait au gros baquet l'apparence d'une araignée monstrueuse. Les Mesméristes étaient là rangés qui-l'un qui-l'autre, et tenant chacun le bout de sa gaule appuyé sur ses yeux, dans l'oreille, aux reins, contre la poitrine, au creux de l'estomac, à la gorge ; etc., chacun des malades en posture et dispositions très variées, ceux-ci tremblans du frisson, ceux-là couverts de sueur ; les uns dans une agitation fré-

nétique, en convulsions abominables et se roulant par terre, ainsi que les jansénistes de St.-Médard; les autres en contemplation séraphique, en extase! Et puis c'étaient des malades qui riaient à gorge déployée, tandis que les voisins bâillaient en pleurant, et pendant que le docteur Mesmer était dans un coin de la salle à leur jouer de l'harmonica. Il ne s'en dérangeait que pour venir, d'un temps à l'autre, appliquer un de ses doigts sur le front de ceux ou celles qui lui paraissaient avoir besoin d'un secours si puissant et si propice. Voilà quels étaient les procédés du mesmerisme et voici la doctrine du système.

Le docteur Mesmer avait débuté dans le monde savant par un ouvrage intitulé *de Planetarum influxu*, dont le but était d'établir que les corps célestes ne sauraient manquer d'exercer sur les corps animés, et particulièrement sur le système nerveux, une influence analogue à celle qui dirige et produit leurs attractions respectives. Il y parlait également de la propriété des aimans à laquelle il attribuait toutes sortes de vertus pour la guérison des maladies. Mais cette association bizarre du neutonisme avec la cabale et l'astrologie ne lui valut aucun succès dans son pays. En arrivant dans le nôtre, il y fit paraître un

Précis historique et recueil de faits relatifs au Magnétisme animal, et le plus grand nombre de ses lecteurs ne douta pas plus de sa bonne foi que de sa puissance magnétique. Il y disait avoir rendu la vue à Mlle Paradis (jeune aveugle), ce qui fut démenti par l'Académie de médecine, et il assurait qu'on pouvait *penser* pendant trois mois *sans langue*, ce qui parut inexplicable au point d'y faire supposer quelque faute de l'imprimeur. L'explication du docteur ne se fit pas attendre, et c'était un enchaînement de propositions inintelligibles.

Le fluide éthéré que M. Mesmer avait à sa disposition pouvait être *augmenté* par la volonté de l'homme et réfléchi par les glaces ainsi que par la lumière (il m'avait semblé que c'était *concentré* et *absorbé* qu'il aurait fallu dire), et du reste le même fluide pouvait être communiqué, propagé et appliqué par le son. Il était transportable et susceptible d'*accumulation*. Toutes les propriétés des substances matérielles et des êtres organisés se trouvaient soumises à *l'intention* et à la *rémission* de cet étrange fluide; enfin Mesmer ajoutait à tout ceci que les êtres organisés sont analogues à des aimans, qu'ils ont des pôles ainsi que des antipathies matérielles, et que

leur similitude est si parfaite que le *phénomène de l'inclinaison même s'y trouve régulièrement observé.*

Les savans trouvèrent que l'absurdité de cette dernière assertion ne laissait rien à désirer, et relativement au phénomène de l'inclinaison du pôle, on alla jusqu'à dire à M. Mesmer qu'il avait pris, comme le singe de la fable, le nom d'un port pour celui d'un homme. Il ne s'en déconcerta pas le moins du monde; il eut la hardiesse d'adresser à M. de Maurepas, premier ministre, un Mémoire apologétique avec un *ultimatum* écrit de sa main dans lequel il demandait au gouvernement français, non pas qu'on fît constater l'existence et l'efficacité du magnétisme, ce qui serait *inutile* et *puéril*, osait-il ajouter, tant la chose était notoire et généralement prouvée; il demandait seulement qu'on enregistrât les déclarations de toutes les personnes qu'il avait guéries, et qu'on voulût bien lui concéder, en rémunération de ses bienfaits, la propriété de la terre et du château de Surgy, lesquels appartenaient au domaine de la Couronne. Il ajoutait que si l'on voulait *marchander* avec un homme de son importance, il allait quitter Paris, sortir du royaume, abandonner ses malades et renverser son baquet.

Mon cousin de Breteuil s'était entiché (je n'ai jamais pu deviner pourquoi) du magnétisme animal. Il intervint dans la négociation, et fut se placer officieusement entre les prétentions du magnétiseur et les épigrammes de M. de Maurepas, de manière à ce qu'on fit proposer à Mesmer, au nom du Roi, devinez quoi, mon pauvre Enfant. . . . . . C'était vingt mille livres de rentes viagères, avec un traitement annuel de douze mille livres, un logement au Louvre, et le cordon noir de Saint-Michel, avec le titre de Médecin consultant pour sa Majesté! On lui demandait uniquement d'ouvrir un cours de magnétisme et d'y former trois élèves à la pratique de ses admirables procédés.

Comment voudriez-vous qu'une monarchie puisse aller avec des injustices et, tranchons le mot, des extravagances pareilles? heureusement pour la bonne réputation du ministre de la maison du Roi (Baron de Breteuil) que le Docteur Mesmer se trouva tellement choqué de l'incivilité de ses propositions et de sa lésinerie, qu'il ne daigna seulement pas lui répondre, et qu'il partit brusquement pour les eaux d'Aix-la-Chapelle, emmenant plusieurs de ses malades avec lui : c'étaient les plus dévoués et les plus dociles; mais on ne manqua pas d'observer que

ce n'étaient pas les plus pauvres, Un habile avocat, nommé Bergasse, parut alors sur la scène; il entreprit d'obtenir un dédommagement public en faveur de Mesmer, et pour le consoler du mauvais procédé de M. de Breteuil, il imagina d'ouvrir à son profit une souscription de cent actions, à cent louis la pièce. C'était cependant à condition qu'aussitôt que la liste serait remplie, M. le Docteur aurait la charité de révéler toute sa doctrine, afin que la nation française, en première ligne, et l'humanité souffrante, en général, pussent être salutairement éclairées sur la mystérieuse organisation du baquet rempli de culs de bouteilles, sur les bons effets de l'application du doigt magnétique, et particulièrement sur l'emploi de l'harmonica dans les cas de surdité, car on assurait que la Marquise Lecamus lui devait sa guérison radicale (1).

Le docteur allemand préleva tout au moins

(1) Quant à Marguerite Lecamus, Marquise Lecamus et nièce du Cardinal Lecamus, Évèque et Prince de Grenoble; je vous dirai que son mari fut le premier gentilhomme français qui s'avisa d'appliquer un titre seigneurial sur son nom de famille et sans prédécession d'un article *datif*. Quand on lui demandait des nouvelles de son mari, — J'en suis excédée, et surtout pendant la nuit, répondait-elle, mais j'espère bien que le magnétisme m'en délivrera! Elle avait entendu qu'on lui parlait de son rhume et non pas de son mari, tant elle avait été bien guérie par l'harmonica! (*Note de l'Auteur.*)

cent cinquante mille écus sur la crédulité parisienne, au moyen de la souscription de M. Bergasse, et l'Avocat-général au parlement de Dauphiné, qui s'appelait M. de Servan, fit paraître une brochure de sa composition, dans laquelle il nous conseillait d'ériger des statues sur les places publiques, en l'honneur de M. Mesmer. Il aurait demandé des temples, s'il avait osé; et le fougueux d'Espréménil, assisté du M[is] de la Fayette, allait pérorant et déclamant, de tous côtés, contre *la superficialité* du vulgaire, et pour *l'infaillibilité* du magnétisme; et c'était, je vous assure, avec autant d'enthousiasme et d'opiniâtreté qu'on les a vus déblatérer, pendant le reste de leur vie, contre *les institutions surannées*, en faveur de la *liberté* qui nous a procuré le régime de la terreur.

L'engouement désordonné pour le magnétisme avait été la première aberration de ces têtes mal faites, et l'on a remarqué que presque tous les principaux révolutionnaires avaient été Mesméristes passionnés.

Il faut vous dire à présent comment le peuple de Paris ne resta pas en arrière des gens du monde en fait d'enthousiasme pour les prodiges.

On ne savait ce que pouvaient devenir tous les cochers, les palefreniers, les marmitons, les gar-

çons de cuisine et surtout les laquais. On n'en pouvait garder à l'antichambre; quand on les envoyait quelque part, ils n'en revenaient pas: les maîtres d'hôtel en perdaient la tête; et comme la même chose arrivait dans presque toutes les maisons, on avait fini par en parler dans le monde, et personne ne savait à quoi cela pouvait tenir!

Il était arrivé d'Alsace un prodigieux médecin, qui guérissait toute espèce de maladies par la simple imposition d'une de ses mains. Il ne recevait pas d'argent; mais il était convenu que les personnes qui pouvaient payer, donnaient quelque chose en s'en allant, et suivant leurs moyens, à une grosse fille qui se tenait derrière la porte. Le peuple assurait que ce médecin distribuait aux pauvres du quartier l'argent qu'il avait reçu par ce moyen. Il avait été s'établir dans une maison de la rue des Moineaux, sur la butte Saint-Roch, et c'était là que toute la livrée de Paris tenait ses assises. Les femmes du peuple y jouaient un grand rôle, et je vous assure qu'elles auraient mis en lambeaux toute personne qui se serait permis de douter du pouvoir de ce charlatan. La mère de mon garçon d'office, par exemple, avait amené chez cet homme une de ses filles qui était boiteuse de naissance. Il lui toucha les hanches et lui ordonna de marcher sans béquilles.

La boiteuse obéit et tomba sur le nez; mais la la mère s'écria que sa fille était une entêtée qui ne voulait pas marcher; elle entra dans une furieuse colère, elle se mit à lui casser ses béquilles sur le dos, et pour que la malade pût s'en retourner, son frère fut obligé de lui aller chercher une autre paire de béquilles. Le médecin désapprouva l'emportement de cette bonne mère; mais tous les laquais et toutes ces femmes qui couvraient la butte, et qui virent la jeune fille s'en aller comme elle était venue sur des béquilles, lui dirent que c'était sa faute, et peu s'en fallut que tout le monde ne la battît pour la punir de sa mauvaise volonté.

Vous imaginez bien que l'autorité fut révoltée de ce qu'il y avait un homme à Paris, qui faisait muser les laquais, et qui dérangeait les cuisiniers. C'était bien autre chose que les inconvéniens du magnétisme! Mais, pour écarter un soulèvement populaire, ce qu'on avait toujours grand soin d'éviter sous le gouvernement de nos rois, paternellement, et pour ne pas avoir à sévir contre le pauvre peuple de Paris, qui est la plus stupide engeance de la terre, et qui du reste est la plus atroce et la plus infame canaille de l'univers, on se crut obligé d'user d'artifice: on fit déguiser des hommes du guet qui furent prier le médecin de venir avec eux chez Mme la Maréchale de

Noailles qui voulait le consulter, et que ses infirmités retenaient chez elle. On le mena chez un commissaire de police du quartier Saint-Denis, qui le fit monter dans une cariole et conduire à dix lieues de Paris, avec injonction de n'y revenir jamais. On trouva chez lui près de vingt mille francs en petits écus, pièces de vingt-quatre et de douze sous, que M. le lieutenant de police ordonna de laisser à la disposition de la grosse fille.

Ce qui fit le plus grand honneur au magnétisme fut la mort du docteur Deslon, son second prophète. D'une constitution robuste, et âgé seulement de quarante ans, ce médecin supportait à lui tout seul, depuis l'hégyre de Mesmer, toutes les fatigues de la superintendance et des opérations magnétiques. Il en avait supprimé l'harmonica, dont il ne savait pas jouer; mais il avait ajouté le somnambulisme au mesmerisme, et c'était un profit considérable. Une somnambule, interrogée par lui sur une douleur qu'il éprouvait au creux de l'estomac, lui répondit qu'elle y voyait une cause de mort certaine et prochaine; que c'était un point noir, exubérant et putrescent. (La somnambule était une paysanne de Chatou.) Elle ajouta que la grande quantité de fluide magnétique, que ce docteur absorbait et qu'il dirigeait sur ses malades, avait l'inconvé-

nient de lui corroder le système nerveux, de lui allumer la bile et de lui décomposer le sang, d'où venait qu'elle lui donnait le conseil de se baigner souvent et de ne magnétiser personne avant le retour du printemps, ni surtout pendant la canicule où l'on allait entrer. Cette fille ne lui laissa pas ignorer qu'il ne vivrait pas deux mois s'il ne suivait son avis, dont il ne tint compte; et le docteur Deslon mourut effectivement six semaines après (1).

J'ai vu cette somnambule, et je l'ai consultée par simple curiosité d'abord, et puis dans un sentiment qui n'était pas du tout l'opposé de la confiance. Elle avait dit à M[me] votre mère, en présence de moi, que sa maladie provenait d'une humeur rhumatismale, combinée d'un appauvrissement de la lymphe et fortifiée d'un restant de dépôt laiteux; rien n'était plus véritable, et la tisane indiquée par elle était un chef-d'œuvre de combinaison médicale, au dire de Marjault, du vieux Lebègue et de l'avis du docteur Sallin, grand ennemi du magnétisme, ainsi que chacun sait. Elle y prescrivait cependant une chose dont

(1) Charles Deslon, Docteur Régent de la faculté de médecine de Paris et premier médecin ordinaire de Mgr. le Comte d'Artois. Il mourut, ainsi que le rapporte M[me] de Créquy, le 21 août 1786.

(*Note de l'Éditeur.*)

les trois médecins ne pouvaient s'expliquer la propriété curative, et c'étaient des feuilles de coudrier. On essayait de n'en pas mettre dans la tisane, et la malade ne s'en trouvait pas si bien; on en remettait dans la tisane, et la malade s'en trouvait au mieux. Je ne voulais pas la consulter pour mon propre compte, mais on m'en obséda si fortement que je finis par lui confier une de mes mains qu'elle s'appliqua sur l'estomac (au niveau du *plexus solaire*, disait-elle); ensuite elle ferma ses yeux avec un air de satisfaction dont je lui sus tout le gré possible, et cinq minutes après elle se mit à dire en souriant, — parlez-moi de ça. — On n'a jamais vu si bonne disposition. — Vous vivrez cent ans. — Si vous buvez davantage et ne vous chauffez pas, vous ne serez jamais malade.

Cette fille était âgée de trente-quatre ans; elle ne savait pas lire et n'était jamais sortie, jusque-là, de la basse-cour de M[me] de Maupeou (la Chancelière). C'était la créature la plus simplement ingénue qui se puisse trouver. Quand elle était dans son état naturel, on n'aurait pu tirer d'elle une seule parole, je ne dirai pas scientifique, mais correctement prononcée, et du reste il est assez connu que M. de la Mothe-le-Vayer ne pouvait regarder en plein jour par sa croisée sans éprouver des

vertiges et sans frémir, tandis qu'il allait courir toutes les nuits sur les toits de l'hôtel de Maupeou comme un chat maigre. Mais c'était par un effet du somnambulisme naturel, et reste à savoir comment le magnétisme a le pouvoir de provoquer et la propriété d'*utiliser*, comme disait M. Darcet, cette disposition phénoménale? je ne vous en puis donner aucune explication : je n'en sais pas plus que vous, mais ne croyez pas que j'aie été la dupe d'une comédienne.

Dans l'état présent du magnétisme, on a supprimé le baquet, les tiges métalliques et tout ce qui s'ensuit. La croyance au fluide a survécu dans l'esprit de certains adeptes à la puissance de l'harmonica, mais la plupart des magnétiseurs attribuent simplement l'action du magnétisme à l'action de la volonté. J'ai vu magnétiser Mme de St.-Julien, M. de la Gorce, et Mme Lecamus par M. de Puységur. M. de la Gorce, aussitôt qu'il fut touché, tomba dans le somnambulisme et parla comme un insensé, ce qui n'était certainement pas son habitude autrement que dans un pareil état de crise. Mme de St.-Julien fondit en larmes et fit des sauts de carpe, avec des cris de chouette, et la M^ise^ Lecamus qui ne s'endormit pas, resta comme une buche, à peu près ainsi que dans son état naturel.

Le procédé du magnétiseur ne me sembla pas précisément scandaleux, comme on le prétendait; mais il me parut tout-à-fait dépourvu de bienséance. Il était assis devant ces dames, ses pieds touchant les leurs; ses regards enfoncés dans leurs yeux, en serrant fortement leurs genoux entre les siens : il leur tenait les mains appliquées dans les siennes, au grand ouvertes, avec les quatres pouces et les doigts majeurs en correspondance immédiate, à dessein d'influer sur le battement des artères à l'unisson : c'est la raison qu'il en donnait, et voilà ce qu'on appelle se mettre *en rapport*. Ensuite le magnétiseur promena doucement ses mains, à partir de la tête aux pieds, sur toutes les parties du corps de ces dames, en ayant soin de s'arrêter pendant la valeur d'une minute à chaque articulation des membres, et lorsque le sujet magnétisé fut supposé par lui devoir être suffisamment pénétré de fluide, il administra ce qui s'appelle le magnétisme à *grands courans*, ce qui consiste dans un mouvement à distance opéré largement avec les deux mains ouvertes et les doigts écartés, laquelle action est dirigée de la tête aux pieds avec la plus grande accélération. Ceci produisit un même effet sur ces trois personnes, dont les visages devinrent absolument décolorés, et qui

prièrent le magnétiseur de s'arrêter parce que la plante des pieds leur *brûlait.* M. de la Gorce ajouta que ses jambes allaient *éclater comme deux gargousses.* M. de Puységur y remédia fort aisément en leur soufflant sur la figure, qui reprit tout aussitôt sa carnation naturelle, ensuite il administra ce qu'il appelait des *passes en définitive*, et le plus beau résultat de la séance fut de me faire tomber dans une attaque de nerfs, la première et la dernière que j'aie éprouvée, depuis soixante et seize ans que j'ai vécu, jusqu'à présent. Mme de St.-Julien se trouva parfaitement guérie d'un horrible mal de tête. M. de la Gorce, qui ne s'était fait magnétiser que par curiosité, n'en éprouva ni bien ni mal, excepté la contrariété d'avoir battu la campagne en si bonne compagnie; enfin Mme Lecamus n'en fut pas moins sourde, et vous conclurez de ceci tout ce qu'il vous plaira.

Je ne doute pas que Mesmer ne fût un charlatan, et je pense que sa combinaison du baquet, avec ses tringles de fer et son harmonica, n'était que du charlatanisme; mais je ne saurais douter de la réalité d'un phénomène appellé Magnétisme, et dont Mesmer a découvert l'existence.

J'en ai vu de prodigieux effets que je suis bien assurée d'avoir jugés froidement, sans complaisance, et sans prévention; mais l'utilité du Ma-

gnétisme ne m'est pas démontrée, et son danger me paraît manifeste.

Je ne saurais nier que sur certains individus et dans certains cas, son efficacité puisse agir salutairement, en apparence; mais j'ai remarqué que la plupart des hommes étaient insensibles à l'action du magnétisme, et j'ai connu grand nombre de femmes auxquelles ils faisait toujours et dans tous les cas un mal affreux (1).

Je ne sais pas et je ne saurais savoir s'il est vrai que le magnétisme est un remède assuré dans toute les maladies atoniques, et je ne dirai pas qu'il ne soit salutaire aux individus chétifs ou débilités; mais ce que je sais fort bien, c'est que son emploi m'a paru très dangereux dans les maladies inflammatoires, et tellement dangereux qu'il a déterminé des morts subites en pareil cas. Voilà ce que je vous garantis et dont je vous avertis.

Quant aux phénomènes du somnambulisme, je vous dirai qu'ils n'avaient rien d'incroyable pour moi, parce que j'avais passé mon enfance à ouïr parler de somnambules à Montivilliers, où les Demoiselles d'Houdetôt tracassaient toutes les nuits et sautaient quelquefois par les fenêtres

(1) Experta, crede Roberta.

afin d'aller grimper aux arbres, et nager dans les étangs du parc, au cœur de l'hiver.

La cadette écrivait comme un chat quand elle était réveillée; sa troisième sœur avait une fort belle écriture, mais lorsque la contagion du somnambulisme l'avait gagnée, et pendant que les autres étaient à lutiner dans les bois, ladite sœur cadette, appellée Mlle d'Epronville, se mettait à l'ouvrage et faisait la besogne de tout le monde, en imitant si bien l'écriture de chacune de ses sœurs (à tâtons) que la maîtresse des classe et la propriétaire du cahier ne pouvaient plus reconnaître la ligne d'écriture où l'on s'était arrêté la veille.

J'ai vu dans le bourg de St.-Fal, auprès du château de Mme votre mère, une cataleptique, appelée Mlle de Bourgneuf, qui passait huit mois de l'année couchée sur le dos sans manger, sans boire et sans faire aucune espèce de mouvement. Sa respiration n'était pas sensible à l'oreille, et son expiration ne marquait pas sur le miroir. Elle se réveillait subitement au bout de son accès; elle vivait pendant cent vingt et un jours à la manière de tout le monde, et retombait en catalepsie pour deux cent quarante et deux jours, bien comptés; ce qui s'est exécuté périodiquement pendant sept années consécutives, et

jusqu'à sa mort, arrivée le 4 octobre 1763.

J'ai vu la cataleptique de l'abbaye de Montmartre, et j'ai vu comme tout le monde, ou j'ai cru voir; car, en vérité, dans une vision pareille, il est permis de suspecter le témoignage de ses propres yeux, de ses oreilles et de sa judiciaire humaine! J'ai cru voir, il m'a semblé, on ne doute pas, et nous avons dû croire que cette pensionnaire de Montmartre avait non pas *lu*, si vous voulez, mais *aperçu*, devant nous, les yeux fermés et *par l'estomac*, le contenu de deux lettres pliées, fermées et cachetées, que M. Bergasse venait d'écrire dans une autre chambre, sous la dictée de la Maréchale de Ségur et de la Comtesse de Virieux, qu'il n'avait jamais ni vues ni connues, auxquelles il n'avait jamais écrit, ni fait parler; et qui du reste n'auraient pas voulu se prêter à des piperies dont cet honnête M. Bergasse était incapable pour son propre compte. On avait d'abord appliqué les deux billets cachetés sur la poitrine de la cataleptique; elle demanda qu'on les lui posât sur le creux de l'estomac, l'un après l'autre; elle commença par nous dire qu'il s'y trouvait une ligne absolument illisible, en conséquence d'une rature dont on n'avait pas eu la précaution d'étancher l'encre avant de fermer un de ces billets, et ceci, dont on ne s'était pas

aperçu, fut trouvé parfaitement vrai lorsque nous ouvrîmes cette lettre; nous fûmes témoins de plusieurs autres phénomènes dont on a dressé procès-verbal, et vous en trouverez la copie dans mes papiers; mais les membres de la faculté de Paris ne voulurent pas en entendre parler; ils ont toujours pour les cataleptiques une abomination sans égale, attendu qu'ils ne savent qu'en dire, et parceque les docteurs ne doivent ignorer de rien.

Les phénomènes du magnétisme ne sont pourtant pas moins avérés que ceux de l'état cataleptique et du somnambulisme, et ceux-ci n'ont d'autre avantage sur celui-là que d'avoir été connus des naturalistes anciens, ce qui fait que les docteurs modernes n'osent pas s'inscrire en faux contre la notoriété publique et sempiternelle. Mais la découverte du magnétisme est récente, et voilà pourquoi les savans proprement dits ne veulent pas convenir de sa réalité. Je ne parle ici que pour son existence et non pas en faveur de son utilité, prenez-y bien garde et résumons-nous. La plus grande partie des humains n'est pas accessible aux effets du magnétisme. L'application magnétique et directe est plus souvent nuisible aux malades qu'elle ne leur est salutaire. Tous les individus qui sont organisés de manière

à recevoir l'impression du magnétisme, ne sont pas susceptibles d'entrer en état de somnambulisme. Tous les somnambules magnétiques ne parlent pas; tous ceux qui parlent ne sont pas clairvoyans : la plupart de ceux qui distinguent leur état avec lucidité, n'ont pas la même aptitude en faveur des autres malades; enfin les somnambules les plus clairvoyans ne le sont pas toujours, et les somnambules qui font payer leurs consultations ne sont pas toujours de bonne foi.

Le peu que je viens de vous dire au sujet de ces trois phénomènes de la catalepsie, du somnambulisme et du magnétisme, est tout ce que j'en sais; mais je suis persuadée que ceux qui chercheraient à vous les expliquer n'en sauront pas davantage.

Il faut savoir ignorer, mon fils; il faut s'y résigner humblement avec un sentiment de résolution soumise. Il faut savoir dire à son intelligence humaine, ainsi que l'Éternel à l'Océan révolté : — « Tu n'iras point par-delà ces remparts de rocher où j'ai marqué ta limite; ici, tu briseras l'orgueil de tes flots. »

CHAPITRE VII.

Voyage du Marquis de Créquy en Italie. — Vengeance du Chevalier Acton contre lui. — Dépêche diplomatique à ce sujet. — Scrupule de conscience. — Lettre de l'auteur au Cardinal de Bernis. — Affaire du Marquis de Créquy contre le Duc de Chartres (Egalité). — Duel du Prince de Condé avec M. d'Agoult. — Couplets de M. de Champcenets et opinion du Prince de Lambesc sur le Duc de Chartres. — indisposition mentale et révélation pénible.

A la suite d'une affligeante et longue maladie de mon fils, pendant laquelle je passai quinze ou dix-huit mois dans une réclusion complète, il était allé faire un voyage en Italie, au printemps de l'année 1784; vous avez vu comment nous avions été reçus, dans ce pays-là, votre grand-père et moi; vous allez voir comment y fut accueilli votre père, et vous en conclurez que *trop parler nuit;* je l'espère au moins. Je vous dirai donc, car c'est un détail dans lequel je crois devoir entrer avec vous, de peur que vous ne l'appreniez par ailleurs et d'une manière infidèle; je vous dirai donc, et je voudrais ne jamais arriver à la fin de ma phrase, à cause de la difficulté de l'entreprise et de la contrariété que j'en éprouve,

que votre père avait dit étourdiment, chez le Cardinal de Bernis, Ambassadeur de France, et devant cinquante personnes, au nombre desquelles il se trouvait des amis ou des obligés du sieur Acton, Ministre de la Reine de Naples, que le père de ce favori avait été valet-de-chambre du sien, et que lui-même avait été *rasé* deux ou trois fois par ce domestique irlandais. Il faut vous dire que mon fils s'était trompé de personnage, en ce qu'il avait pris un oncle de ce Ministre pour le père de Son Excellence, et quoi qu'il en fût, on lui signifia la défense d'entrer dans le royaume de Naples, ainsi que dans les villas romaines qui appartenaient à cette couronne. Voilà qui fit un bruit horrible, et qui mécontenta le Cardinal de Bernis, au point de le décider à m'en écrire en m'envoyant sa dépêche officielle, afin que j'en allasse parler directement au Roi, à MONSIEUR (parce que mon fils était Premier Maître de l'hôtel de MADAME), au Ministre des affaires étrangères, à l'Ambassadeur de Naples; enfin, si j'en avais cru M. de Bernis, je serais allée conjurer toutes les puissances du ciel et de la terre, afin d'obtenir vengeance et réparation d'une pareille énormité.

Je répondis au Cardinal de Bernis que, lorsque le Duc de Créquy fut insulté dans les rues

de Rome, on ne s'adressa pas à la Princesse de Poix, sa mère, mais à son cousin, le fils aîné de l'Église, auquel il avait l'honneur d'appartenir tout autrement qu'en vertu du protocole usité pour les Cardinaux, les Ducs et Pairs, et les Maréchaux de France. — Votre Éminence veut bien m'assurer qu'elle compte sur mon *activité*, lui disais-je; mais elle ne s'est pas occupée de ma *sincérité*. Si je ne suis pas encore assez vieille pour mourir, je suis trop vieille pour courir, et surtout, Monseigneur, je suis trop équitable pour aller plaider une affaire où ma conscience ne me permettrait peut-être pas de témoigner favorablement du côté le plus naturel et suivant l'attrait de mon cœur...

Votre père en conçut une irritation fort injuste. C'est à partir de là que sa tendresse a diminué pour moi; j'en ai gémi sans en éprouver de repentir. J'avais agi suivant la justice et selon ma conscience; je vous aime tendrement, et vous n'en sauriez douter; mais je ne me conduirais pas autrement envers vous dans un cas pareil. Que voulait-on que je fusse dire à Versailles, à moins d'y solliciter *indulgence*, en compromettant la prudence ou la véracité de mon fils? Je ne sais rien dire en faveur des gens qui n'ont pas raison, et les liens du sang ou de l'amitié n'y font rien du tout,

sinon d'augmenter mon embarras et de fortifier mes scrupules, de manière à les rendre insurmontables.

On a dit aussi qu'ayant parlé de la Maison de Lorraine avec trop de hauteur et d'inconsidération, votre père avait reçu de l'Archiduc Léopold un avis qui l'aurait empêché de séjourner à Florence, et qu'il aurait traversé l'État de Toscane, accompagné par deux gardes forestiers de ce Grand-Duc. Il n'y a pas dans cet épisode une seule parole de vérité. Il demeura pendant trois mois à Florence ; mais ceci n'empêcha pas que ce ne fût un triste voyage, dont les suites ne furent pas sans inconvénient pour la tranquillité de ma belle-fille et pour la mienne.

M. le Duc de Chartres, environ trois semaines après le retour de votre père, s'était avisé de raconter cette belle histoire de Rome, en ayant la bonté d'ajouter que le Chevalier Acton était de ses meilleurs amis : c'était dans un souper à Mousseaux et devant douze ou quinze personnes. Il paraît que cet honorable prince avait appliqué sur mon fils je ne sais quelle expression dont il n'était pas en droit de se servir, et votre père se mit à le poursuivre à dessein d'en obtenir réparation.

On vint me raconter qu'il s'était approché de

M. le Duc de Chartres, au milieu de la grande allée des Tuileries, en lui disant : —*Monseigneur, si j'avais eu des excuses à vous demander pour avoir parlé, comme je l'ai fait, d'un de vos amis (lequel est fils ou neveu d'un ancien domestique de mon père), j'en aurais été empêché par égard pour vos autres amis, qui sont presque tous de même étoffe que celui-là. Qui se ressemble s'assemble!...* Et le voilà qui se tient ferme en attendant la réplique.

— Mais, Monsieur, lui répondit le Duc de Chartres en balbutiant, je ne sais ce que vous voulez dire.... je ne sais pas ce que vous voulez dire.... je ne sais pas du tout ce que vous voulez dire ! et voilà tout ce qu'il fut possible d'en tirer pour cette fois-là.

— *Monseigneur, on dirait que vous êtes embarqué sur le vaisseau le St.-Esprit; ne vous effrayez donc pas; vous êtes à côté de M. de la Touche........*

Celui-ci voulut prendre la parole, et le Marquis le fit taire en lui disant : — *Je parle de vous, mais je ne vous parle pas, laissez répondre votre maître, et tâchez d'en obtenir quelque chose de plus significatif.*

M. de la Touche voulut poursuivre, et mon fils laissa tomber de ce côté-là d'étranges paroles : — *Monsieur! Monsieur le comte de la Tou-*

che-Tréville! répondez d'abord à cette question-ci; répondez-moi pour votre compte, avant de parler pour votre prince: est-ce que vous êtes Gentilhomme?....... (1)

On se précipita pour les séparer, mais le Duc de Chartres avait disparu prudemment. Votre père assembla tous ses amis, et chacun fut d'avis qu'il devait se tenir tranquille en attendant Mgr le Duc de Chartres et le secrétaire de sa vice-Amirauté?

Le sur-lendemain, lettre de ce M. de la Touche, avec proposition de se rencontrer au bois de Vincennes, et réponse de mon fils pour demander si M. le Duc de Chartres ne lui ferait pas l'honneur de s'y trouver; il ajouta qu'il ne voudrait accorder satisfaction aux officiers de ce Prince, qu'après l'avoir reçue de S. A. S. Et puis des phrases de hauteur amère; il y aurait beaucoup moins de distance et de condescendance de la part du Prince que du côté de M. de Créquy. Le Duc d'Orléans, frère de Louis XIII, ayant brus-

(1) Sarcasme d'autant plus insolite que le Comte de la Touche avait dû faire ses preuves avant d'être reçu dans la marine royale, et qu'il était déjà chevalier de St.-Louis. Son caractère n'était peut-être pas des plus estimables, mais la noblesse de sa naissance était tellement incontestable que le Roi Louis XVI n'avait pu lui refuser son aveu pour exercer la charge de Chancelier de la maison d'Orléans.

(*Note de l'Éditeur.*)

qué le Duc de Créquy, son parent, n'avait pas refusé de mesurer son épée avec la sienne ; ensuite arrivait la fameuse histoire du Comte de Créquy-Blanchefort qui *s'était assuré*, comme dit Samuel Guichenon, *de quelle couleur était le sang royal de Savoye*, et puis le duel de son fils avec un Duc de Lorraine et de Bar ; *item*, un combat singulier entre M. le Comte de la Marche (Louis-François de Bourbon-Conty) et le Chevalier d'Aguesseau (combat *singulier*, s'il en fut jamais) ; enfin l'exemple de M. le Prince de Condé, chef de sa branche, lequel avait naguère accordé la satisfaction des armes au Vicomte d'Agoult, puîné de sa famille et parent de M. de Créquy, lequel attendait la même réparation du fils de M. le Duc d'Orléans (1).

(1) Le 20 novembre 1779, M. le Prince de Condé, se rendant à Versailles et changeant de chevaux à Sèvres, y fut interpellé par M. d'Agoult, qui monta sur le marche-pied de sa portière et lui témoigna la nécessité où il se trouvait de lui demander satisfaction, ainsi que le jour, le lieu, l'heure du combat et le choix des armes. C'est parce qu'il avait été prié de donner sa démission de la charge de premier écuyer, qu'il occupait auprès de S. A. Sérénissime, en exécution d'un ordre de Monseigneur, et pour avoir tenu quelques propos contre une femme de sa cour (la Princesse de Monaco). Ce jeune seigneur ajouta quelques mots d'excuse au sujet de cette liberté qu'il osait prendre avec une personne du sang royal dont il avait été le domestique.

M. le Prince de Condé s'est découvert en disant à M. d'Agoult : — Je pourrais vous refuser parce que vous avez été de ma maison, et que

Le Duc de Chartres en voulait peut-être à mon fils, à qui l'on attribuait la chanson suivante, et c'était bien injustement; car elle était de ce petit M. de Champcenets, et votre père qui savait chansonner jusqu'au vif aurait certainement fait beaucoup mieux :

« Chartres, de nos princes du sang
« Est le plus brave assurément!
« Après avoir bravé Neptune,
« Bravé l'opinion commune,
« Emule de monsieur Robert,
« Le voilà qui brave encore l'air!

---

je n'ai pas eu l'intention de vous offenser, mais celle de vous punir. Je vous accorde votre demande, et j'y fais droit, comme il est de justice entre gentilshommes. Demain à huit heures, au Champ-de-Mars, à l'épée et en chemise. Il a relevé la glace de son carrosse, et fouette cocher! Ils se sont battus samedi dernier, en présence de MM. de Choiseul et du Cayla, témoins du Prince, et de MM. de Créquy et de Sabran pour leur cousin M. d'Agoult. Le Prince de Condé a reçu un coup d'épée dans le bras droit; il s'est fait panser sur le champ de bataille, et s'est fait immédiatement conduire à Versailles, pour déterminer le Roi à ne pas se mêler de cette affaire, et pour le supplier de paraître n'en rien savoir, ce que S. M. a fini par accorder en recommandant à son cousin de se conduire une autre fois avec plus de soumission pour les lois du royaume et plus de respect pour ses ordonnances. Les deux messieurs d'Agoult continuent leur service comme si de rien n'était, l'un dans les gardes-du-corps et l'autre dans les gardes-françaises. Toute la noblesse est enchantée de la bonne tenue du jeune d'Agoult, de la bonne conduite de M. le Prince de Condé et de la bonté de notre bon Roi. (*Manus. du Comte de Nugent.*)

« Admirez comme il est *volant*
« Au sein de cet autre élément !
« Quel cœur, et surtout quelle tête !
« Rien ne l'émeut, rien ne l'arrête ;
« Son rang, ses amis, sa moitié,
« Ce héros foule tout aux pieds !

« Il peut aller dorénavant
« Tête levée, le nez au vent ;
« Il est, les preuves en sont claires,
« Fort au-dessus de ses affaires.
« Ma foi, ce grand prince aujourd'hui
« Doit être bien content de lui !

« Mais soudain, quel revers, hélas !
« Ne vois-je pas mon prince en bas ?
« Comme il est fait, comme il se pâme !
« On dirait qu'il va rendre l'ame,
« L'ame ? — allons donc, — c'est bien le cas,
« Peut-on rendre ce qu'on n'a pas ?

— Mon ami, disait M. de Lambesc à mon fils, c'est comme si tu chantais vêpres ! Ce prince-là, vois-tu bien, remonterait plutôt dans un ballon que de retourner sur un navire, ou d'aller se placer devant la pointe d'une épée. Il a peur du fer et du feu, de l'eau et du plomb ; et comme il est connu pour un lâche, si tu t'acharnes à le faire dégaîner, sachant bien que c'est impossible, on dira que c'est ridicule et l'on se moquera de toi. On t'a dit qu'il avait dit en parlant de toi :

Ce misérable fou, mon ami le Chevalier Acton n'en aurait fait qu'une bouchée! Comment, diable, vas-tu ruminer et songer creux sur un pareil propos d'un pareil homme? Renvoie-lui donc son épithète de *misérable*, qui n'est qu'une bêtise à propos d'un homme de ta naissance, de ton caractère et de ton esprit, tandis qu'elle est pour un Aëronaute et pour un Vice-Amiral de son étoffe, un double soufflet à lui faire un masque, appliqué tout juste comme de cire! Il s'est servi du terme de *fou*, et pour ceci, laisse-moi te dire en bonne amitié que c'est une chose qu'il ne faudrait peut-être pas relever, après quinze mois d'une maladie comme la tienne?... On se rabattra sur ta réclusion pendant ce temps-là, sur le bruit public et sur des paroles échappées à des médecins. Ce sera des explications désagréables pour toi, difficiles à donner pour nous, impossibles à tourner favorablement peut-être? et tu peux bien compter que les Du Crest, La Touche et Sillery ne manqueront pas d'appuyer précisément là-dessus, en disant, pour t'embarrasser, que M. le Duc de Chartres avait proféré ce mot-là dans un sentiment de compassion, sans air de mépris, sans intention dénigrante, et autres fariboles; à quoi tu ne sauras que répondre. A présent, mon bel et bon Créquy, mon cher ami, rappelle-toi

donc que la Duchesse de Chartres est la fille de M. de Penthièvre, et qu'il est au supplice, et que ta mère est au désespoir de tes violences qui ne sauraient aboutir à rien, si ce n'est à vouloir afficher que le gendre d'un prince, un homme exquis, lequel a pour toi des entrailles de père, est un impudent bavard, un coquin sans courage et sans vergogne, ce que tout le monde savait déjà. Jusqu'à présent, mon ami, nous avons renfermé la chose entre nous pour en écarter le public, et pour éviter les caquets de Paris; mais on en parlait hier à Versailles, et si le père d'Orléans s'en mêle, il est à prévoir que le Roi ne te donnera pas raison. Je sais bien qu'il exècre et méprise le Duc de Chartres; mais ce sera pour la satisfaction des autres princes, et pour l'honneur de la maison royale. Enfin, souviens-toi bien de ce que je t'assure aujourd'hui: si tu ne laisses pas ces honorables gens du Palais-Royal essuyer tranquillement toutes les insolences et les abominations que tu leur as jetées à la figure, on dira que tu fais le bravache, et l'on aura soin d'ajouter avec perfidie que tu n'es peut-être pas tout-à-fait revenu dans ton bon sens. Voilà ce qui te menace à mon avis, et ce que j'ose te dire est la plus forte preuve de bonne amitié que je puisse te donner.

Votre pauvre père en eut encore une indisposition capitale. M. le Duc de Penthièvre avait obtenu de son gendre un acte de désaveu ; mais cette déclaration parut à mon fils (qui savait à quoi s'en tenir) si lâchement hypocrite et si platement rédigée qu'il en éprouva subitement un horrible accès de colère et de mépris ; les tristes effets de cette émotion se prolongèrent pendant cinq ou six mois. Si je me décide à vous laisser quelques instructions sur un si triste sujet, mon cher petit-fils, c'est afin qu'elles ne vous parviennent pas d'une manière infidèle, c'est à contre-cœur et les larmes aux yeux ; mais je sais bien ce que je fais (1).

(1) En respectant le sentiment qui porte l'auteur à s'exprimer sur un sujet aussi pénible avec une circonspection maternelle, on croit pouvoir ajouter que, depuis cette maladie, Mme de Créquy n'a presque jamais cessé d'éprouver des chagrins ou des inquiétudes à l'égard de son fils.

(*Note de l'Editeur.*)

CHAPITRE VIII.

Légères contestations dans la famille royale. — La Reine et MADAME. — Mot de M. le Comte d'Artois à ses deux belles-sœurs. — Explication de la Reine avec MONSIEUR. — Réplique de ce Prince et embarras de la Reine. — Les enfans d'Orléans. — Le Duc de Valois, sa sœur et ses frères. — Leur éducation par M. Bonnard. — Leur éducation par Mme de Genlis. — Plaisanteries de Monsieur sur cette éducation. — Marque du jugement précoce de Louis-Philippe, alors Duc de Valois. — La désapprobation qu'il fait d'un acte de l'Evangile. — Révélation de sa gouvernante au sujet de son caractère. — Son talent chirurgical et résultat d'une saignée qu'il avait opérée sur deux paysans. — Talent de Louis-Philippe pour la poésie *française*. — Remerciement poétique de sa composition (il est en vers celui-ci).

On a beaucoup parlé de certaines contestations qui seraient survenues entre les Princesses de la famille royale, et l'on allait jusqu'à leur donner un caractère de brouillerie qui n'a jamais existé, du côté de la Reine au moins. Tout ce que j'en ai pu savoir, et je crois que personne n'en a su plus que mon fils, c'est que Madame, Comtesse de Provence, ne voulait pas jouer la comédie sur le théâtre du Petit-Trianon, et qu'elle avait dit que serait une inconvenance.

— Mais, je la joue, moi qui vous parle, avait

dit la Reine, et le Roi n'y trouve aucun inconvénient.

— Madame, avait répliqué sa belle-sœur, il en est de ceci comme de ce que disait Bossuet sur les spectacles, il y a de grands exemples pour, et de bonnes raisons contre, et du reste, une Princesse de Savoie ne saurait manquer de grands exemples à défaut de bonnes raisons.

— Mon frère, avait dit la Reine en s'animant et en appelant M. le Comte d'Artois comme à son secours, venez donc faire la partie de Madame, et prosternons-nous devant les éternelles grandeurs de la maison de Savoie! J'avais cru jusqu'ici que la maison d'Autriche était la première.......

— Mesdames, interrompit M. le Comte d'Artois, j'avais cru tout autre chose, et par exemple, j'avais cru que vous aviez ensemble une discussion sérieuse, mais comme je vois que cela tourne à la plaisanterie, je pense qu'il ne faut pas m'en mêler.

La Reine à qui l'on eut soin de faire apprendre certaines choses qui n'entrent pas dans l'éducation des Archiduchesses, à ce qu'il paraît, et qui sont relatives à la parvulité des Comtes de Habsbourg, auteurs de la maison d'Autriche, ainsi qu'à la vassalité de la maison de Lorraine à l'égard

de la Couronne de France, la Reine en éprouva tant d'embarras et de contrition, qu'elle désira s'en expliquer directement avec Monsieur. Elle le fit prier de vouloir bien passer chez elle; il arriva sur-le-champ, mais son air froid et compassé interloqua tellement cette jeune Princesse qu'elle ne sut que lui dire et qu'elle se mit à lui parler de la santé de Madame. — On a dit devant moi qu'elle était grosse...? — Monsieur parut hésiter, et la Reine lui demanda d'un air d'intérêt, si l'on pouvait se flatter....... — Beaucoup, Madame! lui répondit son beau-frère, il n'y a pas de jour où cela ne puisse être vrai. La Reine n'a pas autre chose à me dire?..... — Oh non, lui répliqua-t-elle, vous répondez si bien que je ne vous ferai plus de questions.

Voilà tout ce qui s'est passé de plus sérieux entre ces deux Princesses, à la connaissance de leurs familiers du moins; et quand on voulait rechercher l'origine de toutes ces vilaines histoires qu'on faisait circuler sur les duretés et les prétendues hostilités de la Reine à l'égard de ses belles-sœurs, on trouvait toujours qu'elles avaient été forgées dans les arsenaux du Palais-Royal.

Cependant les enfans de M. le Duc de Chartres avançaient en âge et croissaient en force, mais on ne pouvait pas dire qu'ils prospérassent du

côté de la bonne éducation. M. le Duc de Valois, fils aîné de son père et le digne héritier de leur maison, était lourdement gauche, et vilainement fourbe (1); M[lle] d'Orléans, sa sœur, était une méchante pleureuse, et je crois me souvenir qu'il y avait encore une autre Princesse à l'avenant. Quant à M. le Duc de Montpensier, il avait l'air d'un imbécille; le petit Comte de Beaujolais était la seule personne de la famille qui parût annoncer de l'esprit; mais de la part de ces quatre enfans, il était impossible d'entendre où d'attendre une seule parole de vérité, et c'était un concert de menteries sans paix ni trève. Celui qui les *éduquait*, pour parler à sa manière, était une espèce de poète appelé M. le Chevalier Bonnard, et le Duc de Valois en avait pris des logomachies intolérables. S'il avait à parler des cousins, c'est-à-dire de ceux qui piquent, il disait *la parenté*, et pour désigner une partie du corps dont on ne parle guère et dont les enfans bien élevés ne parlent jamais à ceux qui ne les servent

(1) M[gr] le Duc de Valois est devenu successivement Duc de Chartres, Général Égalité, Maître de géographie, Duc d'Orléans, Lieutenant-général du royaume pendant la minorité de Henry V, et Roi des Français malgré la majorité du Roi de France. On verra comment les bonnes leçons de M[me] de Genlis ont réformé les défectuosités de sa première éducation ? (*Note de l'Éditeur.*)

pas, M. le Duc de Valois disait *mon quinze.* — C'est un drôle de corps, observait son père, et cet aimable enfant s'en épanouissait d'amour-propre et de satisfaction (1). — Nous aimons tant bon-Bonnard, notre bon-Bonnard! disait ce petit d'Orléans, il a pour principe.... — Il a pour principe, conclamait sa sœur... — Il a pour principe, ajoutaient les autres...... — Il a pour principe, reprenait le Duc de Valois en basse-note. — Et qu'est-ce qu'il a donc pour principe? — Il a pour principe, s'écriaient-ils en quatre parties, faisant chorus avec l'aîné; il a pour principe de nous laisser boire et manger tout ce que nous voulons!

— Oui-dà! répondait Mme la Duchesse de Chartres, — et si vous êtes bien nourris vous n'êtes pas bien élevés; c'est comme la volaille. Ne criez donc pas quand vous parlez; et tâchez de ne pas jaboter tous les quatre à la fois, comme si vous étiez des pintades.

L'inconvenance et les autres inconvéniens d'une pareille éducation pour les enfans de sa fille, étaient pour M. de Penthièvre une contrariété remplie d'amertume, et c'est à peu près la seule

(1) Voyez *Leçons d'une Gouvernante à ses Élèves*, et *Journal de l'éducation des Princes et de Mlle d'Orléans*, par Mme de Genlis.

chose dont je l'aie vu s'impatienter. La prédilection de son gendre en faveur de M. Bonnard était purement et simplement un acte d'avarice, attendu qu'il ne lui donnait que mille écus de gages avec le titre de sous-gouverneur. Mme de Genlis en avait martel en tête : elle avait conçu l'ambition de réformer les d'Orléans, et pour y parvenir, elle commença par se réconcilier tendrement avec la marquise de Montesson, madame sa tante ; celle-ci manœuvra si bien que M. le Duc de Chartres en obtint l'agrément de son père ; mais on eut grand'peine à triompher de la résistance de M. de Penthièvre et de l'opposition de sa fille. — Je conviens, répondais-je à ceux qui venaient m'en parler, que Mme de Genlis est une femme d'esprit, et d'assez bon goût ; je la crois fort honnête personne, mais je ne pense pas que sa première éducation personnelle ait été dirigée de manière à l'approprier pour la circonstance. Les prodigalités de sa mère et la pénurie dont elle a souffert, ont eu l'effet de lui donner des idées rétrécies ; elle est inclinée du côté de l'épargne, à ce qu'il me semble ? les enfans dont il s'agit ne paraissent pas généreusement disposés, ils auraient besoin d'un entourage à grands sentimens, et ce n'est pas avec des calculs économiques et des habitudes mesquines qu'on pourra venir à bout de

leur élever le caractère. L'avarice est le pire défaut que puissent avoir des princes, et quand un homme avare est puissant, le danger des plus grands crimes ou des lâchetés les plus infames est toujours au bout de son avidité. Je ne tiens aucun compte des autres accusations dont on voudrait noircir Mme de Genlis et je n'y crois pas le moins du monde ; je désire qu'elle parvienne à réformer et bien élever les enfans de M. le Duc de Chartres, à leur inspirer des sentimens conformes à la noblesse de leur origine, à les diriger dans les sentiers de l'honneur et de la vertu ; c'est un vœu, si ce n'est une espérance, et dans tous les cas, c'est une chose dont je ne me mêlerai point.

L'appétit vient en mangeant *des anchois ou des cornichons*, ajoutait le vieux Duc d'Orléans, et ce charmant appendice a toujours été considéré comme son plus bel effort de génie. Par application du proverbe, aussitôt que Mme de Genlis eut obtenu la certitude d'être gouvernante, elle éprouva la fantaisie d'être nommée Gouverneur, et le Chevalier Bonnard en fut tellement révolté qu'il en vida brusquement les lieux en lui tournant les talons, sans parler de son *quinze*.

On raconta que le Duc de Chartres était allé demander la permission du Roi, *suivant l'usage*, au sujet de la nomination d'une femme à l'emploi

de *gouverneur* de ses enfans, ce qui était une *innovation sans exemple.* On ajoutait que le Roi parut étrangement surpris: — Vous ne voulez jamais rien faire comme un autre! s'écria-t-il de prime-abord; et puis après une ou deux minutes de réflexion dans un profond silence, il ajouta sèchement: — J'ai un Dauphin, le Comte d'Artois a deux princes et l'on assure que Madame est grosse. Vous pouvez faire comme vous l'entendrez, je m'en lave les mains, et puis le Roi lui tourna le dos. Une excellente plaisanterie de Monsieur consistait à dire que la chancellerie du Palais-Royal avait expédié un brevet de maîtresse de clavecin pour M. Balbâtre, et que l'Abbé Raynal avait été nommé *sous-gouvernante* de Mlle d'Orléans.

— Mon amie, disait un jour le Duc de Valois à Mme de Genlis, et c'est, m'a-t-elle dit, la première observation qu'il ait faite en sa présence, — pourquoi ne ramasse-t-on pas le petit plomb qui se trouve dans les perdrix et les lapins rôtis? on s'en servirait pour une autre fois. Je le mets toujours de côté sur mon assiette, je le serre et j'en ai déjà *plein un papier.* — Voilà, répondit-elle, une locution très vicieuse, il faut dire que vous en avez rempli, soit un cornet, soit un petit sac, ou soit un carré de papier plié en paquet.

Mais ce qu'il y avait de plus curieux dans la réprimande de Mme le gouverneur, c'est qu'elle en faisait le récit pour me témoigner combien ces élèves de M. Bonnard avaient un langage ignoble, et quant à la marque assurée d'un sentiment fort ignoble, elle était si loin d'en être formalisée, qu'elle ne s'en apercevait seulement pas.

Quand Mme de Genlis était fâchée contre l'aîné de ses élèves, elle en parlait sans mesure, en nous disant que son intelligence et son esprit étaient celle d'un receveur des tailles et celui d'un procureur. Il a des raisonnemens comme un arpenteur et des combinaisons comme un huissier-priseur, disait-elle. Elle se plaignit plus tard de ce qu'il n'avait absolument aucun sentiment religieux, et de ce qu'il avait proféré des choses irrévérencieuses. Ce n'étaient pas des plaisanteries de jeune homme, il n'en savait pas faire, et je ne crois pas qu'il ait jamais eu cette prétention-là; mais c'étaient des argumentations tellement ridicules, que si l'on n'avait pas connu la tournure de son esprit et la nature de son jugement, on aurait cru qu'il voulait se moquer du monde.

Il entendait parler un jour du *Judaisme vengé*, livre nouveau, dont l'auteur avait entrepris de nous démontrer que la condamnation du Messie avait été *légale et légitime*. —Mais ce serait assez

mon avis, dit ce petit procédurier. Qu'est-ce que Jésus-Christ avait besoin d'aller dans un endroit où l'on cultivait des *olives*, et pourquoi s'est-il permis d'entrer dans un enclos pendant la nuit et par dessus les murs ou les haies, apparemment? Car qui dit *jardin* dit un enclos, c'est-à-dire un endroit *clos et fermé*...

Voilà tout ce que le nouveau Duc de Chartres avait trouvé de plus remarquable et de plus répréhensible dans la Passion de Notre Seigneur, dans le *Saint-Evangile suivant Saint-Mathieu*, ce grand drame et cette admirable scène où *Dieu nous aima jusqu'à la fin.*

Je me souviens aussi que Mme de Genlis (elle avait parfois des imaginations ridicules) avait fait apprendre à saigner à tous ses élèves, ainsi qu'à ses deux filles, et voilà qu'un jour en se promenant dans les environs de St.-Leu, M. le Duc de Chartres s'avisa de tirer sa lancette et d'en instrumenter sur deux gobelottiers qu'il croyait en apoplexie et qui n'étaient qu'ivres-morts. Un de ces malheureux en mourut le lendemain, et l'autre en fut bien malade. M. de Penthièvre observait avec toute raison que rien n'est aussi dangereux que cette sorte de talent, quand on n'est pas dans le cas d'en apprécier la nécessité.

Mme de Genlis avait prescrit au Duc de Chartres

de s'appliquer à faire des vers français. (Il n'était pas question de vers latins dans le prytanée de Bellechasse.) — Cela n'est pas si malaisé, disait-il avec un air de confiance et de satisfaction qui désespérait sa gouvernante; cela n'est pas si malaisé, *tout d' même*, et le voilà qui descend de sa chambre avec la copie d'une pièce de vers qu'il venait d'envoyer........ — Envoyer à qui? s'écria-t-elle. — A mon grand-père de Penthièvre, en remercîment du mouton dont il m'a fait cadeau, et le voilà qui se rengorge, *tout d' même!....* — Voyons donc ces vers de votre composition, reprit-elle avec la frayeur dans l'ame....... — Ah! mort de ma vie! se mit-elle à crier, comment avez-vous eu la pensée, la témérité, l'audace et l'indignité d'envoyer à M. le Duc de Penthièvre, et sans m'en rien dire encore, et sans vous douter de la désolation, de l'humiliation...... Suis-je assez malheureuse, et n'avez-vous pas honte?..... Enfin voici cette composition de M. le Duc de Chartres, et c'est qu'il était, pour lors, un garçon de seize à dix-sept ans, *tout d' même!....*

« Quand vous me donnez pour présent
« Le symbole de la douceur,
« Cet agneau si intéressant
« Devient les délices d'un cœur,
« D'un cœur qui, formé par sa mère,

« N'apprendra rien d'elle qu'à plaire
« Aux ames sensibles et pures,
« Seule beauté dans la nature
« Qui soit digne du sentiment
« Que vous vouent la mère et l'enfant.

On verra plus loin si la direction de l'auteur des *Chevaliers du Cygne* était préférable à l'éducation du Chevalier Bonnard, auteur de l'*Epître à Bombon*, *mon fils*, *avec des baisers tout par-dessus* (1).

(1) Voyez *Journal de l'éducation des Princes*, par Mme de Genlis.

CHAPITRE IX.

Fortune du Prince de Guémenée. — Son désastre. — Insouciance de la haute noblesse et son inaptitude pour la régie des fortunes. — Billet écrit par la Princesse d'Hénin. — Réponse de l'auteur. — Expérience acquise en émigration. — Noble conduite de Mme de Guémenée. — Sacrifice de ses biens pour les créanciers de son mari. — Mot de la Comtesse de Béthisy au Baron de Staël. — Mot de Mme de Coislin sur les Rohan. — Quelle sorte de vengeance on en tire.

Ecoutez le récit d'un désastre à faire pâlir. Le Prince de Guémenée, chef de la maison de Rohan-Rohan n'avait pas moins de deux millions de rente, en y comprenant la fortune de sa femme, qui était l'héritière des Rohan-Soubise en indivis avec Mme la Princesse de Condé. Ils avaient un état de maison convenable avec une aussi belle fortune, et, du reste, aucun goût dispendieux, aucunes fantaisies ruineuses et nulle espèce d'apparat désordonné. On disait quelquefois qu'ils empruntaient de l'argent à charge de rentes viagères, mais à la cour et dans le monde, on ne prenait pas garde à ces sortes de propos-là qu'on n'écoutait guère et dont on ne se souvenait jamais. A l'occasion d'un homme du monde ou

d'une femme de qualité, quand on avait ouï dire, *il est riche, elle est pauvre,* ou bien *ils sont à leur aise*, on n'y songeait plus, et pourvu que les gens fussent en état de paraître convenablement, on n'en savait et n'en exigeait pas davantage. Avant la révolution de 93 et les misères de l'émigration, juste ciel et Dieu de St.-Louis! si l'on avait rencontré des gentilshommes qui se fussent montrés en agitation pour le cours des rentes et préoccupés des choses d'argent, on les aurait envoyés dans la rue Basse ou dans le faubourg Poissonnière. Les financiers, qui vivaient et rêvaient de chiffres, n'en parlaient pas plus que nous autres et s'en gardaient bien! La considération des personnes du monde était réglée d'après la noblesse de leur naissance et de leur caractère, car le rang, proprement dit, n'y suffisait pas toujours; leur importance dans l'opinion publique était appuyée sur leur position, quelquefois, mais la faveur y nuisait au lieu d'y servir, et dans tous les cas, elle était tout-à-fait indépendante de la situation de leur fortune. Je vous assure que personne ne s'occupait et ne parlait de la fortune des autres, à moins qu'il ne fût question d'un mariage, et vous pouvez bien compter que ceux qui n'avaient personne à marier n'écoutaient pas. La Duchesse de Gramont disait toujours

qu'elle ne connaissait et n'avait jamais rencontré que trois personnes qui parlassent *d'argent:* c'étaient le Duc de Chartres, M. Necker et Mme Necker. — Je croyais que Mme Necker *parlait d'or,* lui dit Mme du Deffand, qui n'en avait pas moins la courtoisie d'encenser les Necker à force de bras. Au reste, en la trouvant à l'hôtel de Choiseul, et l'y voyant faire une cour assidue, je me rappelais toujours qu'elle avait fait, en forme d'épitaphe, une assez mauvaise épigramme contre le Duc de Choiseul, dont elle était proche parente, et qui l'avait toujours assistée de tout son crédit (1); mais c'est du crédit de M. de Guémenée qu'il me reste à vous parler.

Aussitôt qu'on entendit ces étranges paroles: — le Prince de Guémenée vint de se ruiner.

— Qu'est-ce que vous dites?

— Il est en faillite ouverte, à ce que disent mes avocats.

— Qu'est-ce que cela signifie?

(1) Tout donne à penser que l'auteur a voulu parler de cette épigramme :

« Ginguet comme un pet-en-l'air,
« Etourdi comme un éclair,
« Méchant comme un Lucifer,
« Il est parti pour l'enfer.

(*Nouv. à la main*, Bachaumont, Grimm, etc.)

— Qu'est-ce que vous voulez dire, en faillite? en faillite ouverte?...

— Expliquez-nous donc ceci, vous qui parlez avec des gens d'affaires et qui soutenez des procès.

— Mais il m'a paru que ce serait, environ, comme faire banqueroute......

— Allons donc, il faut être dans le commerce......

— Il n'y a que des négocians qui font banqueroute, et comment voudrait-on que M. de Guémenée.....

— On a dit que son intendant venait de prendre la fuite.

— Eh bien! qu'il en prenne un autre; on n'en manque jamais, d'intendans!

— C'est vrai, mais c'est qu'on parle beaucoup, et je ne sais ce qu'on dit pour des échéances de rentes avec des retards depuis deux mois.....

— Et puis lorsqu'on veut entrer, ou qu'on envoie à l'hôtel de Soubise, les gens rapportent qu'il y a devant les grilles une quantité de personnes qui crient.

— C'est bien insolent!

— C'est inimaginable?

— Et c'est d'autant plus mal à ces vilaines gens que personne n'ignore que toutes les terres de Messieurs de Rohan sont substituées; comment

voudrait-on que M. de Guémenée pût les aliéner ou les engager pour payer des rentes?

Vous voyez qu'on n'entendait pas grand'chose à cette question contentieuse, et chacun était persuadé que les créanciers de M. de Guémenée n'avaient pas le sens commun (1).

(1) Mme d'Hénin vient d'arriver d'émigration. La Princesse de Poix (Marguerite de Beauveau) et la Princesse d'Hénin (Gabrielle de Mauconseil) sont deux personnes de beaucoup d'esprit, parfaitement instruites, et qui ne sont assurément en aucune disposition de frivolité prétentieuse et de minauderie qui puisse les porter à vouloir faire les *belles-dames*. La Princesse d'Hénin vient de m'écrire de manière à vous prouver combien certaines idées, certain langage, et notamment l'argot de la banque, étaient restés étrangers à nos habitudes.

« Je ne vous dirai pas *Vous qui savez tout,* puisque vous êtes excédée « de cette formule, mais vous qui n'ignorez de rien, ma chère, ayez « la bonté de m'expliquer une chose que je ne conçois pas et qui paraît « devoir importer à mes intérêts financiers (pardon du motif). Je commencerai par vous dire que M. de Lally est à St.-Germain, et que « Mme de Poix ne sait que répondre à la question qui m'occupe. Ses « enfans sont en course, et voilà pourquoi je vous écris dardare à l'autre « bout de Paris. Le Cher de Thuisy m'écrit mot à mot : *Je vous con-« seille de prendre garde au sieur Lefèvre ; on m'a prévenu qu'il allait « déposer son bilan.* Je vous dirai que ce Lefèvre est devenu mon homme « d'affaires depuis que je n'ai plus d'affaires, mais que faut-il conclure « de cet avertissement du Cher? Dites-nous, je vous en prie, ce que « signifie *déposer son bilan ?* Mme de Poix suppose que c'est une sorte « de métaphore, et nous en sommes là. »

Je viens de répondre à Mme d'Hénin que je n'avais pas la science infuse, que je ne savais nulle autre chose sur les formules de commerce, que ce que j'en avais appris dans les manuscrits de Cagliostro, où je

Il se trouvait dans cette petite affaire de la maison de Guémenée, un déficit, ou, si l'on veut, un mécompte de trente-quatre millions (1), et quand on eut traduit la chose en langage vulgaire ou nobiliaire, et quand on eut compris qu'un si haut et puissant seigneur que M. de Guémenée avait emprunté de l'argent qu'il ne pouvait et qu'il aurait dû payer *honorablement*, il en résulta parmi la haute noblesse une sorte d'oppression fiévreuse, entrecoupée de soulévemens d'une grande amertume.

— Avoir emprunté leurs épargnes à des couturières, à des ouvriers, à de pauvres gens qui se trouvent sans pain ! et cela pour se laisser voler par un scélérat d'intendant qui devait employer

n'avais rien trouvé sur *le bilan*, mais que M. de Breteuil allait venir chez moi, et que s'il en savait plus que nous et que le Comte du Lau d'Allemans, qui était dans ma chambre, et qui n'en savait rien non plus, Mme d'Hénin pouvait compter que je lui ferais part de ma découverte.

M. de Breteuil était suffisamment au fait de la matière, attendu qu'il avait perdu plus de deux cent mille livres en émigration, par le fait d'un Hambourgeois qui avait *déposé son bilan*.

(1) M. de Staël, Ambassadeur de Suède, avait l'habitude de parler d'après les Necker, et c'était souvent un inconvénient pour lui. Il avait dit je ne sais plus quoi de malséant sur cette affaire, et Mme de Béthisy lui dit : — Mon cher baron, vous venez de parler comme un banquier, je désirerais pour le Roi, votre maître, qu'il eût assez de crédit pour faire une pareille banqueroute ! (*Notes de l'Auteur.*)

ces tas de millions à retraire des seigneuries et dégager des terres nobles en amortissant de vieilles censives! M. de Guémenée mériterait d'être interdit et dégradé de noblesse! Le parlement a fait séquestrer ses revenus, et le parlement a bien fait!...

Jugez quel était l'excès d'une exaspération qui pouvait aboutir à l'approbation d'un arrêt du parlement contre le Prince de Guémenée, le premier seigneur de France!

Cependant les créanciers souffraient et criaient. Je vous puis assurer que dans les premiers momens de cette catastrophe, Mme de Guémenée ne savait pas du tout ce que cela voulait dire? Mais tout aussitôt qu'elle aperçut qu'on lui faisait froide mine à Versailles, elle commença par donner la démission de sa charge (Gouvernante des Enfans de France). Elle accourut à Paris, chez elle, à l'hôtel de Soubise, où je m'empressai de l'aller voir, et où je la trouvai dans un était qui participait de la révolte et de la sécurité. Elle était indignée de ce qu'on s'inquiétât, de ce qu'on eût fait une affaire *de si peu de chose*, et surtout de ce qu'on avait perdu la tête au point de ne savoir que faire en voyant que l'argent allait manquer pour payer des rentes échues. — On ne vous avait parlé de rien, pour ne pas vous

tourmenter, lui disait son mari, et peut-être aussi parce qu'on a pensé que vous n'entendriez rien à pareille affaire. — Mais, mon Cousin, lui disait-elle avec beaucoup de politesse et de raison, vous ne vous y entendez pas mieux qu'un autre, et j'avais des ressources que vous n'aviez pas. Au bout de vingt-quatre heures, avec mes diamans, sans parler de notre vaisselle à mes armes (il y en a deux chambres remplies), on aurait trouvé plus qu'il ne fallait pour payer vos rentes, et la preuve en est qu'on vient de vous compter douze millions, moyennant un chiffon de papier où je n'ai eu que la peine de mettre ma signature. On vient de vous condamner à rembourser vos emprunts au lieu d'en payer la rente, et vos terres sont substituées; mais on a toujours dit que j'avais pour cinquante millions de biens libres; comment ne vous en êtes-vous pas souvenu, et comment vos gens d'affaires?.... Mais ne parlons pas de ces misérables gens qui sont la cause d'une pareille contrariété pour vous! En nous mariant ensemble, on a dû penser naturellement que ma fortune devait être à vos ordres. Vous êtes l'aîné de la maison de Rohan, mon Prince, et si vous n'étiez pas mon mari, je ne vous laisserais pas dans l'embarras. Permettez-moi de vous dire que, dans

cette occasion-ci, votre conduite a été d'un ridicule inconcevable.

Rien n'était certainement plus désintéressé que cette brave et digne femme, et rien n'était si judicieux que tout ce qu'elle venait de dire avec son gros bon sens.

Comme au premier bruit de cette méchante affaire, tous les autres Rohan s'étaient mis à *boursiller* dans l'intérêt de leur parent, ils n'avaient pas eu grand'peine à réunir seize cent mille livres, pour envoyer à l'hôtel de Soubise, où tous les quartiers de rentes échus avaient été payés; mais il n'avait pas fallu moins que cette somme d'un million six cent mille francs. Voyez la belle imposition sur une fortune, et ceci pour affranchir la seigneurie de Joyeuse et celle de Montbazon, de je ne sais quelle obligation qui ne s'élevait pas à plus de soixante mille livres de redevance annuelle. Allez donc vous en rapporter à des gens d'affaires, et ne manquez pas d'écouter les intendans qui vous proposent d'emprunter pour vous libérer!

M. le Prince de Condé, dont la femme était Rohan-Soubise, s'était empressé d'offrir sa bourse et tout son crédit; mais la Princesse de Guémenée voulut suffire à tout. Elle commença par se défaire

d'une petite forêt qui ne lui rapportait que dix-sept mille livres de rente, et dont elle retira quatre millions huit cent mille francs, ce qui prouve que ses biens étaient joliment administrés. Elle vendit toutes les terres qui lui provenaient de sa grand'mère Marie Sobieska ; elle vendit au Roi les droits régaliens qu'elle avait sur le port de Lorient, ce qui fut une affaire de neuf millions cinq cent mille livres, et quand la révolution française est survenue, je crois bien qu'il ne restait plus à *désintéresser*, comme il se dit en style consulaire, que Mme de Coislin, à qui l'on avait à rembourser le capital d'une rente viagère de vingt-quatre mille livres, et qu'on avait mise à la queue des autres créanciers, afin de se revancher de ce qu'elle avait crié trop injurieusement. — J'espère au moins que c'est le dernier acte de *souveraineté* que fera la maison de Rohan! disait-elle avec la double passion qui résultait de sa fierté généalogique et de son amour du pécule. Si l'animosité d'un Ministre du Roi, que je ne veux pas nommer, n'était pas venue compliquer les embarras de MM. de Rohan, leur affaire se serait terminée sans avoir causé le moindre scandale, et voilà ce qu'il est convenu d'appeler *la banqueroute du Prince de Guémenée.*

CHAPITRE X.

Scandales contemporains. — Beaumarchais. — Jugement de l'auteur sur cet écrivain. — Les *tant pis* et les *tant mieux* ! (l'auteur attribue cette diatribe à l'abbé Morellet). — Mot de Louis XVIII sur Beaumarchais. — Tanneguy du Châtel et ses descendans. — Mirabeau et sa famille. — Son pamphlet contre le Garde-des-Sceaux. — Lettre du Chevalier d'Eon à M. de Maurepas. — Epigramme de ce ministre au lieu de réponse. — Remarque de Tronchin sur l'organisation des *rieurs* et sur les effets du *rire*.

Cependant le philosophisme portait ses fruits, la dissolution minait le corps social, et ce n'était pas sourdement ; elle se manifestait pas des écrits incendiaires et des scandales. En voyant les choses à la surface, ou, pour mieux dire, en n'y regardant pas, on avait peine à s'expliquer certains actes d'insolence et d'impunité ; mais en y regardant à la lueur du flambeau de la raison divine, on en découvrait le principe ; on voyait un ulcère au cœur de la France ; elle était sur le bord d'un précipice, et suivant la parole du prophète, elle y chancelait ainsi qu'une *femme enivrée.* On entrevoyait dans une sorte d'obscurité souterraine encore, et dans les ténèbres sillonnées par une

explosion subite, un feu sinistre, on entrevoyait un monstre affamé, cruel, horrible; et si l'on se reculait avec effroi, l'abîme était partout! Le sol du royaume avait été miné, bouleversé, creusé comme un puits d'Égypte, et 93 était au fond du gouffre béant. C'est là qu'il attendait sa proie.

C'est particulièrement la misérable personne et les insolentes pasquinades de Beaumarchais qui m'ont inspiré cette boutade. Beaumarchais! un corrupteur vénal, un messager d'espionnage; un homme que la justice avait flétri, que l'autorité ménageait, et que Monsieur, frère du Roi, croyait devoir protéger!.......

Je n'entrerai pas, au sujet des intrigues et des ouvrages de ce mauvais écrivain, dans les détails qui traînent partout, et qui excéderaient ma patience. Ecoutez seulement *les tant pis* et *les tant mieux* de l'Abbé Morellet; il me semble qu'ils sont restés manuscrits, et ce dialogue fictif est la meilleure biographie de l'auteur de Figaro.

— Mon père exerçait un métier des plus honnêtes; il ne put jamais réussir à me l'apprendre.

— Ah! tant pis!

— Ce fut tant mieux, car j'avais appris à jouer de la harpe, et ce talent qui n'était pas commun dans ce temps-là, me fit parvenir jusques dans

le salon de musique de Mesdames, filles de France, que je n'aurais certainement jamais approchées, si je n'avais su que raccommoder des montres et monter des pendules.

— Eh bien, tant mieux!

— Oui dà! mais c'est que je fus outrageusement chassé de Versailles à cause de mes impertinences.

— Ah! tant pis, tant pis!

— Il se trouva que mes impertinences ne furent pas inutiles à M. Pâris-Duverney, qui était millionnaire, ainsi que vous ne l'ignorez pas.

— Tant mieux!

— Pas trop cependant, parce que mes relations avec lui m'attirèrent après sa mort un procès qui pensa me faire pendre; et dans l'intervalle, afin de me distraire ou de me consoler, je me suis marié trois fois.

— Tant pis, trois fois tant pis!

— Laissez donc, je me suis toujours trouvé veuf avant d'avoir eu le temps de me repentir..... Enfin pour me désennuyer de ce que j'entendais chuchoter autour de moi, je fis *Eugénie* qui est un drame infiniment sensible et qui fut sifflé!

— Tant pis!

— Non pas, car je soutins bravement que ma

pièce devait aller aux nues; je m'arrangeai de manière à soutenir la gageure; je devinai pour lors tout ce qu'on pouvait oser avec le public, et c'est un secret que j'ai trouvé moyen de faire valoir avec un grand profit. Quelque temps après je me fis présenter à M. le Duc de Chaulnes avec qui j'avais l'honneur de souper dans sa petite-maison, et dont la maîtresse avait nom M[lle] de Beauménard.......

— Ah! pour cette fois-ci, tant mieux, du moins!

— Certainement, tant mieux, si cela ne m'avait pas valu trois mois de prison, sans parler d'une volée de coups de bâton, comme je n'en avais jamais reçu; ah! justes dieux! quelle volée de coups de bâton! Je ne comprends pas comment j'ai pu m'en relever?.... Mais je voulus me dédommager de cette contrariété par un profit pécuniaire; j'entrepris de faire régler mes comptes avec M. Pâris-Duverney qui venait de mourir; *je risquai*, comme je l'ai publié moi-même éloquemment, *de me faire payer*, *ou de me faire pendre*. Je ne fus pas pendu......

— Mais vous direz tant mieux, j'espère?

— Je fus *blâmé* par arrêt de la grand' chambre du parlement, où M. le Président Bertier de Sauvigny me fit mettre à genoux, tête nue, les

mains jointes, afin d'écouter ces paroles qui me furent adressées judiciairement par ce magistrat, — CARON, DIT BEAUMARCHAIS, LA COUR TE BLAME ET TE DÉCLARE INFAME.

— Monsieur de Beaumarchais, voilà qui me paraît désagréable pour vous?

— Tout au contraire, et mille fois tant mieux! je devins le martyr du patriotisme; je fus regardé comme une victime de l'arbitraire et de la tyrannie. Un bel esprit de mes amis, qui s'appelle M. Gudin, me surnomma le *Brutus de la France*. Tout *blâmé* que j'étais, et peut-être aussi parce que j'avais été qualifié d'infame, je fus admis à la table de Monseigneur le Duc d'Orléans; je fus chargé d'une mission pour Londres et d'une commission pour Vienne; il s'agissait de faire enlever Mlle d'Eon qui me fit trembler, et de surprendre un secret de l'Impératrice-Reine qui me fit chasser de ses États; enfin je me décidai à gagner de l'argent pour soutenir la liberté du Nouveau-Monde, en attendant que le Roi Très-Chrétien ne dédaignât pas de la soutenir lui-même un peu plus dispendieusement (nous verrons si les Anglais oublieront cela?). Pour avoir bien vendu à ces nouveaux républicains de mauvais fusils, de mauvais souliers et de mauvais chapeaux, je me fis appeler Beaumarchais *l'Américain*, ils ne ré-

pondirent à cette plaisanterie qu'en me rabattant 80 pour cent sur mes créances, et je partis de là pour publier un manifeste où je traitai lestement un premier ministre appelé M. le Duc de Choiseul, ainsi que M. le Comte d'Aranda, Ambassadeur du Roi d'Espagne et des Indes à la Cour de France.

— Mais ce fut tant pis, sans doute ?

— Oh ! pas du tout ! ces deux messieurs n'y prirent pas garde, et les Américains s'imaginèrent que j'étais un des plus puissans personnages de l'Europe. Pour occuper les loisirs que ces grands intérêts laissaient à mon activité, j'entrepris une édition des œuvres de Voltaire que je finirai peut-être......

— Et ce sera tant mieux pour nous ?

— Tant pis pour moi ! car je n'y profiterais pas, et j'aime mieux l'argent des souscriptions que la satisfaction des souscripteurs. Enfin, je fais des comédies prodigieusement spirituelles ; on me refuse de les laisser jouer, en disant qu'elles sont mauvaises et mal écrites, en disant qu'elles sont calomnieuses, ordurières, impies, etc. Vous n'avez pas d'idée de tout ce qu'on reproche à mes comédies...

— Tant pis !

— Tant mieux ! car, après les avoir défendues

pendant plus de deux ans, on a fini par en permettre la représentation. Tout le monde s'y porte, et c'est un succès qui n'aurait pas eu lieu sans le prestige de la première défense; c'est une victoire que j'ai remportée sur l'autorité! Il ne tient qu'à moi de penser que l'heureuse audace de mon caractère est une puissance réelle; et quand on ose attaquer mon talent, savez-vous comment je réponds? Je réponds aux rédacteurs de la *Gazette de France* ou du *Journal de Paris*: « Misérables, quand j'ai su vaincre tigres et lions « pour faire jouer mes comédies, pensez-vous « qu'après le succès du *Mariage de Figaro*, je « veuille me résoudre, ainsi qu'une servante hol- « landaise, à battre l'osier tous les matins sur « l'insecte vil de la nuit? »

— C'est une charmante épigramme! et tout le monde a dû penser que vous compariez ceux qui se donnent les airs de vous critiquer à des punaises.

— Ah! ne dites pas cela, je n'en conviens pas; je l'ai démenti pour sortir de Saint-Lazare, où le Baron de Breteuil m'avait fait emprisonner; je me suis rétracté.

— Tant mieux!

— Ce sera tant pis pour mes adversaires, et je vais manœuvrer de manière à m'en venger par

tous les moyens dont il est possible d'user, sans avoir à craindre d'être pendu.

Le voilà cet impudent valet, ce Figaro; voilà Beaumarchais au naturel. Je vous ai déjà dit que M. de Maurepas l'employait dans son cabinet, et le faisait employer à certains messages pour les affaires étrangères. On osait lui confier une partie des secrets de l'Etat; et comme cet homme était d'une subtilité diabolique, il devinait le reste. On a su qu'il avait trafiqué des intérêts de la France, au profit des révoltés américains. Avec quatre élémens de perdition, tels que Voltaire et M. de Maurepas, M. Necker et Beaumarchais, comment voudrait-on que la révolution ne fût pas survenue?

Ce dernier avait pris la liberté d'écrire à MONSIEUR, pour le solliciter en faveur d'une certaine Mme Lecluse; et comme le nom de cette femme était Vollois ou Valois, il avait l'impertinence de supposer qu'elle était peut-être issue de quelque rameau puîné de cette branche royale, comme un fruit piqué des vers et tombé? Il alla s'aposter sur le passage de Monsieur, qui lui dit, sans le regarder et sans s'arrêter: — M. de Beaumarchais a l'inconvénient de parler de ce qu'il ne sait pas, et de se mêler de ce qui ne le concerne point. Il ne suffit pas d'un nom pour éta-

blir une généalogie. Est-ce que M. Caron de Beaumarchais descend du Grand-Amiral de Pluton?....

Beaumarchais protégeait encore une autre famille qui portait le nom *Duchâtel*, et sans penser à ce qu'il pouvait en résulter, il avait glissé bien étourdiment dans un de ses pamphlets, en note et mal à propos de toute manière, que son ami Duchâtel était de cette ancienne famille qui subsiste encore en Bretagne. Le comte du Chastel, aîné de sa maison, dénonça l'affaire au parlement, qui fit saisir le mémoire et qui condamna l'auteur à payer cent louis d'amende à l'Hôtel-Dieu de Paris.

Monsieur disait aussi qu'il est impossible de se tromper sur les véritables du Chastel, attendu que, pour la commémoration de leur ancêtre, qui est inhumé dans les caveaux de Saint-Denis, les moines ont toujours eu l'attention d'inviter ses descendans à la grand'messe de son anniversaire. Il y a d'autres gentilshommes qui portent ce nom-là; il y a même des familles de la bourgeoisie, m'a-t-on dit, ce qui doit être assez désagréable aux personnes de cette maison; mais, ajoutait Monsieur qui savait tout, on peut être bien assuré que tous les nobles qui ne sont pas reconnus par les moines de Saint-Denis, et dont les noms ne se trouvent pas inscrits sur les regis-

tres de leur communauté, ne sauraient être issus de l'illustre Tanneguy Sire Du Chastel et Grand-Maître de France (1).

Ce fut alors qu'on vit surgir de sous terre et se montrer sur l'horizon politique un gentilhomme de Provence appelé M. de Mirabeau. Il était poursuivi judiciairement par sa femme; il était en procès avec son père et sa mère qui plaidaient l'un contre l'autre ; il avait passé la plus grande partie de sa jeunesse en prison pour dette ou par ordre du Roi ; il avait été condamné à mort, et tout donne à penser qu'il avait à se reprocher une foule d'actions répréhensibles ; mais si coupable qu'il fût, son père et sa mère n'en étaient pas moins des parens dénaturés, et depuis les Atrides on n'avait jamais entendu parler d'aucune famille aussi détestablement vindicative !

Imaginez la surprise et le découragement qui suivirent la publication du pamphlet dont je vais copier quelques lignes, et qui avait été distribué dans tout Paris, avant que les ministres eussent connaissance de son impression. Imaginez l'émotion du gouvernement, et figurez-vous l'effroi

(1) La véritable maison du Chastel existe encore; mais il paraît qu'il se trouve à Paris un ministre du commerce appelé Duchâtel, lequel est grotesquement affublé du prénom de *Tanneguy*, ce qui dénote une prétention, si ce n'est une ambition ridicule. (*Note de l'Éd.*)

des amis de l'ordre, à l'apparition d'un pareil phénomène. C'était un *sinistre météore*, ainsi que nous le disait M. le Garde des Sceaux.

Mémoire du Comte de Mirabeau, supprimé au moment même de sa publication, par ordre de M. le Garde des Sceaux,

ET RÉIMPRIMÉ PAR RESPECT POUR LE ROI ET LA JUSTICE,

avec une conversation de M. le Garde des Sceaux et du Comte de Mirabeau à ce sujet.

M. le Garde des Sceaux. — Monsieur, nous ne sommes pas ici pour faire ou pour écouter des discussions philosophiques.

Moi. — Monseigneur, je n'ignore pas que ce cabinet est peu accessible à la philosophie, mais il ne doit pas être inaccessible au bon sens.

M. le Garde des Sceaux. — Ah! le bon sens! Que dit le bon sens? Je serai charmé de l'entendre parler par votre bouche!

Moi.—Monseigneur, le bon sens est bon à tout, même au théâtre des Variétés amusantes; mais je parlerais long-temps si j'entreprenais de vous

répéter tout ce que dit le bon sens à votre sujet, et sur les arrêts de conseil qui sont fabriqués dans vos bureaux; je m'en tiendrai donc au cas présent et particulier, et je tâcherai de vous faire comprendre, par un exemple connu de vous, ce que je voulais vous dire au nom du bon sens.

Tout le monde imprime des Mémoires sur les demandes en cassation, vous le savez, vous l'approuvez, vous le conseillez même à ceux que vous protégez, mais vous venez me le refuser, et vous m'écrasez, moi, parce que vous ne me croyez pas les moyens de réclamer assez fortement contre vous. Certes, Monseigneur, la méthode n'est pas nouvelle, mais elle est cruellement ingénieuse!...

M. le Garde des Sceaux. — Monsieur, vous n'êtes pas juge de ces matières.

Moi. — Non, Monseigneur, mais le Roi l'est!

M. le Garde des Sceaux. — Allez vous plaindre au Roi des lois de l'État.

Moi. — Des lois de l'État! de ses lois! Ah! nous n'en sommes plus à savoir comment se font les lois de l'État et les arrêts du conseil. Lequel de vos commis n'en a pas fait cinquante en sa vie?.....

M. le Garde des Sceaux. — Monsieur, si j'ai supprimé votre Mémoire, c'est en vertu de la loi, et je crois que, par ce seul mot, notre conversation doit être finie, etc.

On supprima ce Mémoire, et le gouvernement n'osa pas sévir contre son auteur. Les Necker avaient pris M. de Mirabeau sous leur protection, et la faiblesse de M. de Maurepas favorisait tellement toute sorte d'impudence, que le Chevalier d'Eon vint s'en mêler. Il était permis de s'en étonner après la lâcheté de sa condescendance pour les volontés du Duc d'Aiguillon, qui lui avait imposé l'obligation de porter des habits de femme, mais la monarchie s'en allait tous les jours en fléchissant et diminuant d'autorité depuis la mort de Louis XV; la bénignité du gouvernement encourageait la raideur insolente; il n'y avait pas de chiffon qui ne voulût mettre de l'empois; écoutez la curieuse épitre de cette demoiselle à M. de Maurepas, Ministre du Roi de France.

« Monseigneur.

« Je désirerais ne pas interrompre un instant « les momens précieux que vous consacrez au « bonheur et à la gloire de la France; mais animé « du désir d'y contribuer moi-même dans ma « faible position, je suis forcé de vous représenter « très humblement et très fortement que le temps « de mon noviciat femelle étant entièrement ré- « volu, il m'est impossible de passer à la profession.

« La dépense est trop forte pour moi, et mon « revenu est trop mince. Dans cet état, je ne puis « être utile ni au service du Roi, ni à moi, ni à « ma famille, et la vie trop sédentaire ruine l'é- « lasticité de mon corps et de mon esprit. Depuis « ma jeunesse, j'ai toujours mené une vie fort « agitée, soit dans le militaire, soit dans la poli- « tique; le repos me tue totalement.

« Je vous renouvelle cette année mes instances, « Monseigneur, pour que vous me fassiez accorder « par le Roi la permission de continuer mon ser- « vice militaire; et comme il n'y a point de guerre « de terre, d'aller comme volontaire servir sur la « flotte de M. le Comte d'Orvilliers. J'ai bien pu, « par obéissance aux ordres du feu Roi et de ses « ministres, rester en jupes en temps de paix, « mais en temps de guerre cela m'est impossible. « Je suis malade de chagrin, et honteux de me « trouver en telle posture dans un temps où je « puis servir mon Roi et ma patrie avec le zèle, « le courage et l'expérience que Dieu et mon tra- « vail m'ont donnés. Je suis aussi confus que désolé « de manger paisiblement à Paris, pendant la « guerre, la pension que le feu Roi a daigné m'ac- « corder. Je suis toujours prêt à sacrifier pour son « auguste petit-fils et ma pension et ma vie.

« Aidez-moi, Monseigneur, à sortir de l'état

« léthargique où l'on m'a plongé, qui a été l'u-
« nique cause de mon mal, et qui afflige tous
« mes amis et protecteurs guerriers et politiques.
« Je dois encore vous faire observer ici qu'il im-
« porte infiniment à la gloire de toute l'illustre
« maison de M. le Comte de Guerchy de me laisser
« continuer mon service militaire ; du moins c'est
« la façon de penser de toute l'armée, de toute
« la France, et j'ose dire de toute l'Europe *in-*
« *struite.* Une conduite contraire fait le sujet des
« interprétations les plus fâcheuses et donnerait
« matière à la malice des conversations du public.
« J'ai toujours pensé et agi comme Achille : *Je ne*
« *fais point la guerre aux morts*, *et je ne tue les*
« *vivans que lorsqu'ils m'attaquent les premiers.*
« Vous pouvez à cet égard prendre par écrit ma
« parole d'honneur sur ma conduite future. Vos
« grandes occupations vous ont fait oublier, Mon-
« seigneur, qu'il y a plus de quinze mois, vous m'a-
« vez donné votre parole que je serais heureux et
« content quand j'aurais obéi au Roi en gardant
« mes habits de fille. J'ai obéi complètement, je
« dois espérer d'un ministre aussi grand et aussi
« bon que M. le Comte de Maurepas, qu'il dai-
« gnera me tenir sa parole et me remettre *in statu*
« *quo.* Il ignore que c'est moi qui soutiens ma
« mère et ma sœur, et de plus mon beau-frère

« et mes neveux au service du Roi; que j'ai encore
« à Londres une partie de mes dettes, ma biblio-
« thèque entière, mes papiers et mon apparte-
« ment qui me coûte vingt-quatre livres de loyer
« par semaine, tandis que je ne suis pas encore
« payé ici de ce qui me reste légitimement dû
« par la Cour; qu'après avoir servi le feu Roi à
« son gré, en guerre et en politique, depuis ma
« jeunesse jusqu'à sa mort, je ne suis pas encore
« en état de meubler ma maison paternelle en
« Bourgogne pour l'aller habiter. M. le Comte de
« Maurepas doit sentir que mon obéissance si-
« lencieuse doit avoir un grand mérite à ses yeux;
« que dans ma position femelle je suis dans la
« misère avec les bienfaits du feu Roi, qui suffi-
« raient pour un capitaine de dragons, mais qui
« sont insuffisans pour l'état qu'on m'a fait pren-
« dre. Il doit surtout comprendre que le plus sot
« des rôles à jouer est celui de pucelle à la ville,
« tandis que je puis jouer encore celui de lion à
« l'armée. Je suis revenu en France sous vos
« auspices, Monseigneur; ainsi je recommande
« avec confiance mon sort présent et à venir à
« votre généreuse protection, et je serai toute
« ma vie avec la plus scrupuleuse reconnaissance,
« Monseigneur, votre très-humble, et très-
« obéiss. serv. « D'EON. »

M. de Maurepas ne voulut donner aucune réponse à Mademoiselle d'Eon qui fit semblant de se fâcher; elle avait juré, disait-on, d'appeler en combat singulier et d'exterminer le Marquis de Phelippeaux d'Herbault, lequel était l'unique héritier et le neveu de ce premier ministre,

« Armide est encor plus aimable
« Qu'elle n'est redoutable!

Disait-il en ricanant; et voilà comment la monarchie s'en allait avec un homme qui riait toujours. La force est incompatible avec les éclats de rire, et j'ai ouï dire à Tronchin que les gens chatouilleux n'étaient jamais vigoureux.

CHAPITRE XI.

Inquiétudes sur les dispositions de la magistrature. — MM. d'Esprémenil, Sabathier de Câbre et de Brunville. — Réquisitoire de ce dernier. — L'Évêque de Carpentras et ses prévisions. — Défaveur du Baron de Breteuil auprès de Mme de Créquy. — Circulaire de ce ministre aux Évêques de France. — Persiflage de l'auteur à ce sujet. — L'abbaye de St.-Maur et l'abbaye de Longchamps. — Origine de la coutume qui s'y rapporte. — Mme de Sainte-Aulaire et les Comtes Potoski. — Les financières à Longchamps. — Le Marquis de Ste.-Aulaire en ambassade. — Le carrosse de Mlle Duthé. — Description de cette voiture. — Emprisonnement de cette demoiselle au For-l'Évêque, et réflexions de l'auteur sur cette exécution.

Le Parlement commençait à faiblir dans la poursuite et la répression des attaques portées à l'autorité royale. Les vieux magistrats se laissaient éblouir par la jactance, et peut-être intimider par la violence de quelques nouveaux Conseillers, tels que MM. d'Esprémenil et Sabathier de Câbre ; enfin le Châtelet de Paris, le Châtelet lui-même, devenait infidèle à ses traditions de sévérité contre les mauvais livres.

On vit paraître un libelle contre M. le Lieutenant de Police et contre le Procureur du Roi, qui n'était plus l'élégant M. Moreau, mais le tolé-

rant M. Flandrey de Brunville, et ce magistrat avait soin de faire observer dans son réquisitoire à MM. du Châtelet, « qu'il ne fallait pas confon-« dre, avec la licence sans frein qui pouvait en-« fanter des productions coupables, cette *liberté « si désirable de la presse*, cette nouvelle con-« quête de l'opinion publique, ce moyen de lu-« mière, utile et puissant, dont nous ressentions « déjà *les heureux effets*, et dont l'avenir nous « promettait encore des influences *plus salutaires* « à la prospérité comme à la gloire de la patrie. »

— Voici le Châtelet qui s'en mêle et tout est fini! disait l'Évêque de Carpentras.. Vous allez avoir une inondation de mauvais livres à n'y pas tenir; il est impossible qu'il ne s'en suive pas des troubles à tout renverser! Je vas m'en aller dans notre Comtat d'Avignon où, grâce à Dieu, M. le Vice-Légat et ses officiers font bonne justice. Vous n'avez qu'à nous les envoyer sur les terres du Saint-Siége, vos soi-disant patriotes et vos hardis novateurs; vous verrez comme on les recevra!

On trouva qu'il était à propos de s'adresser aux Évêques de France; mais n'allez pas croire que ce fut pour leur demander le secours de leurs prières et de leurs bons avis; ce fut pour leur prêcher la résidence. — Oui, vraiment, il faut

enjoindre la résidence aux Évêques, et ce sera d'autant meilleur effet que M. d'Alembert a déjà pris la liberté de leur en donner le conseil, à l'Académie française, à propos de la mort de Voltaire! J'ai passé ma vie à désapprouver, si ce n'est à blâmer ouvertement, ce que faisait ou laissait faire le Baron de Breteuil, et voici la circulaire qui partit de ses bureaux, pour être envoyée par son ordre à tous les Prélats de l'Église gallicane.

« Le Roi ayant fixé, Monseigneur, son « attention toute spéciale sur l'importance « de vos fonctions, ainsi que sur les avan- « tages généraux, particuliers et multipliés « que recueille son service, comme celui « de la religion, de vos bons exemples et « de vos soins journaliers, Sa Majesté m'or- « donne de vous marquer qu'elle désire « que vous résidiez continuellement et « que vous ne sortiez jamais de votre dio- « cèse sans en avoir obtenu sa permission. « Vous avez, Monseigneur, donné jusqu'ici « trop de preuves de votre zèle au ROI, « pour que Sa Majesté ne soit pas assurée « que vous entrerez dans ses vues avec un « empressement égal à leur justice. L'in-

« tention de Sa Majesté est donc que tou-
« tes les fois que vous serez dans la né-
« cessité de vous absenter de votre diocèse,
« vous m'en préveniez, ainsi que du temps
« que vous jugerez nécessaire à la défini-
« tion des affaires qui vous en tiendront
« éloigné. Je me ferai un devoir de mettre
« sur-le-champ votre demande sous les yeux
« du ROI, et de vous faire part de ce qu'il
« lui aura plu de décider. J'ai l'honneur
« d'être avec un parfait attachement, Mon-
« seigneur, votre très humble et très obéis-
« sant serviteur,

LE BARON DE BRETEUIL. »

Cette ridicule injonction, qu'on adressait à des personnages édifians par la régularité de leur conduite et la sainteté de leur vie, n'avait d'autre intention que celle de satisfaire le parti philosophique. La mesure aurait été vexatoire, et aucun Prélat français ne voulut accuser réception de cette lettre. On se contenta de publier un opuscule intitulé : *Réplique d'un Évêque de Guyenne au Ministre de la maison du Roi.* Je n'ai pas besoin de vous annoncer que je ne fus pas étrangère à sa rédaction, et voici notre réponse au nom des Évêques de France :

« J'ai reçu, Monsieur le Baron, la lettre « que vous avez eu la charité de m'écrire « en date du 16 octobre. La première « phrase est un peu longue, mais avec de « la patience et du courage, on en vient « à bout. Je suis fort édifié des sentimens « qu'elle exprime. Ainsi que vous le dé- « sirez, Monsieur, je résiderai continuel- « lement dans mon diocèse afin de n'en « jamais sortir, ce qui me paraît d'une « conséquence infaillible, et ce qui, du « reste, ne m'est pas arrivé depuis qua- « torze ans. Mon diocèse a trois lieues de « long sur deux lieues de large, et je n'en « franchirai jamais les limites avant de vous « en avoir demandé la permission. Le clergé « de France, le premier corps de l'État, « va se trouver régi comme un petit collége, « la religion doit se féliciter de ce que « vous en soyez le Régent. J'ai soixante et « huit ans, Monsieur le Baron, je croyais « mon éducation terminée, mais je vois « bien qu'avec un ministre aussi sage que « vous, je vais marcher bon gré, mal gré, « dans la voie des améliorations patrioti- « ques. Je vous prie de ne pas nous épar- « gner vos bonnes leçons; elles nous

« enseigneront à sacrifier, dans certains « cas, les devoirs de l'amitié, les obligations de la reconnaissance, et les sentimens de la nature. Vous me dites, Monsieur, que le service du Roi (que vous « faites marcher avant celui de la religion), « retirera des avantages *particuliers* de « notre obéissance à vos ordonnances, et « moi, Monsieur, je vous prédis que les « prémices de votre ministère annoncent « une abondante récolte de félicités publique et particulière pour notre heureuse patrie.

« P. S. Si ma santé m'obligeait à vous « demander la permission d'aller aux eaux « de Cauterets, qui sont à trois lieues de « chez moi, je ne manquerais pas de vous « adresser un certificat de mon médecin « pour attester la réalité de ma maladie, « en ayant soin de lui faire assigner un « terme précis pour ma guérison. »

Comme le Roi parut mécontent de la circulaire de M. de Breteuil, on s'en prit au premier commis qui l'avait si mal tournée, et celui-ci fut mis à la réforme avec une retraite de quinze cents francs.

— Mais pourtant, dit M. de Vergennes à ses collègues, il faudrait saisir la première occasion de montrer du nerf.

— Ce n'est pas que l'occasion soit difficile à trouver, répondit M. de Maurepas. — M. de Vergennes a raison, reprirent les autres Ministres, il faut prouver que nous avons du nerf! Et ce fut la promenade à Longchamps qui leur en fournit l'occasion.

Avant de vous raconter cette belle aventure, il faut que je vous parle de Longchamps, et même avant de vous parler de l'Abbaye de Longchamps, je vous parlerai premièrement de l'Abbaye de St.-Maur où nous allions à l'office de la Semaine Sainte avant que les Ténèbres de Longchamps ne fussent devenues à la mode.

Je vous dirai donc que cette église de St.-Maur-des-Fossés, non loin de Vincennes, était, dans les temps gothiques et par un privilége du Roi Robert-le-Pieux, la seule église monastique du diocèse de Paris où les laïcs eussent la permission d'assister aux offices, et c'est de-là qu'étaient provenus l'habitude et l'usage d'une grande affluence de peuple dans ladite église de St.-Maur, à certaines fêtes solennelles.

Les officiers de toutes les justices des terres qui dépendaient de l'Abbaye, étaient obligés d'y

paraître et d'y représenter à la suite du Bailli seigneurial. Tous les habitans du village de St.-Maur se mettaient sous les armes, et après l'appel de tous les juges et de tous les notables habitans, ce cortège assemblé s'en allait tambour-battant-mèche-allumée, faire la procession dans l'église collégiale. Ce spectacle y faisait affluer tous les artisans de Paris, ce qui n'empêchait pas les grandes dames de continuer à s'y rendre pendant la Semaine Sainte, attendu que c'était un usage établi pour tout ce qui pouvait monter dans un carrosse à couronne. C'était un arrangement dévotieux qui remontait jusqu'à la belle-fille de Hugues-Capet, la Reine Berthe, et tout le monde y tenait à beau renfort de coutume et de traditions séculaires.

Cependant, vers l'année 1730, on se mit à faire des décharges avec des armes à feu dans l'intérieur de l'église, et voilà qui ne manqua pas d'y attirer plus de populace, et par conséquent plus d'indévotion ; de manière que les bons religieux s'avisèrent d'exposer au milieu du chœur toutes les reliques de leur sacristie, à dessein de contenir le peuple en respect. Cette innocente imagination ne fit qu'augmenter le tumulte ; elle attira tous les malades du quartier St.-Antoine et du côté de Charenton, qui voulurent absolu-

ment passer la nuit dans l'église, afin de s'y trouver à la première messe du Samedi Saint; et je sais bien qu'en l'année 1732 (la dernière fois que j'y sois allée), il me sembla que j'étais au Sabbat de Montfaucon! On n'entendait que des cris et des hurlemens de ces malades, que cinq ou six hommes promenaient étendus sur les bras tout autour de l'église. Les malades criaient de toutes leurs forces : *Saint Maur, Saint Maur! — Obtenez-moi guérison, s'il vous plaît!* — Les porteurs faisaient plus grand bruit encore en criant : *Place aux malades! — du vent! — du vent! Gare le rouge!* et les femmes s'empressaient de cacher tout ce qu'elles pouvaient avoir de *rouge*, et des hommes charitables agitaient leurs chapeaux pour éventer les malades; enfin c'était un vacarme si prodigieux dans une église, qu'on n'entendait point du tout l'office du chœur, et qu'il se formait quatre ou cinq parties de chant qui discordaient dans les quatre coins de l'église. Vous sentez bien qu'il se trouvait là des marchands d'images et de petites bougies, sans parler des fontainiers d'eau de réglisse et des mendians. Ce qu'il en arriva, c'est que M. l'Archevêque de Paris, signifia par ordonnance Episcopale à toutes les grandes dames et tous les faubourgeois de cette ville, qu'ils eussent à chanter

Ténèbres ailleurs qu'à St.-Maur-des-Fossés, attendu que les portes y seraient dorénavant closes et gardées par un piquet de Gardes-Françaises; et voilà qui fut un grand soulagement pour les religieux de St.-Maur qui se consumaient dans les alarmes et la désolation gémissante.

Vous pouvez bien imaginer que cette mesure avait obtenu l'approbation de toutes les personnes véritablement religieuses, mais il se trouva certaines dévotes que nous appelions des *pélerines à pompons*, et qui se mirent à crier contre M. l'Archevêque avec autant d'irritation que s'il avait mis toutes les églises de son diocèse en démolition. Il avait été question d'en appeler *comme d'abus*, et le Roi s'en divertissait journellement. Il y a toujours de bonnes âmes, qui n'aiment point à méditer chez elles et qui n'usent jamais leur prie-Dieu : elles vous disent que leur église paroissiale est humide, ou que leur chapelle est trop loin du sanctuaire, ou bien que l'encens qu'on brûle à l'autel est de si mauvaise qualité qu'elles en ont des migraines, ou bien aussi que tous les habitués de leur paroisse ont continuellement des torticolis parce que les portes de l'église ne ferment pas assez bien. Les voyages à St.-Maur étaient pour les unes une occasion de promenade innocente, et pour les autres une partie de plaisir

où les maris et les mamans n'avaient rien à contrôler. Nous leur demandions, M. l'Archevêque et moi, s'il ne se trouverait pas une autre église de la banlieue qui pût hériter de leur prédilection ?

En l'année 1733, l'abbaye de Longchamps, qui est auprès de Boulogne-sur-Seine, était remplie d'un grand nombre de pensionnaires dont on soignait merveilleusement l'éducation, et auxquelles on faisait apprendre particulièrement la musique. On savait que la demoiselle Lemore, ancienne chanteuse de l'Opéra, s'était retirée dans cette communauté depuis sa conversion. La famille d'Orléans avait toujours eu l'habitude de passer la quinzaine de Pâques à Saint-Cloud; et il paraît que la musique de Longchamps l'attirait aux offices de cette abbaye pendant la Semaine Sainte : on en parla si bien que la mode en prit à Versailles, et de là s'étendit jusqu'à Paris. C'est à dater de ce temps-là qu'on a fait de cette course à Longchamps un but de promenade, et que les personnes les plus élégantes de la cour et de la ville s'y sont rendues pour l'office des Ténèbres en grand équipage. Cette affluence avait fini par dégénérer en cohue scandaleuse. L'équipage de la Comtesse de Flavacour avait éprouvé je ne sais quel accident : la Marquise de la Tournelle, sa sœur, en écrivit à M. de Beaumont,

lequel ordonna de fermer dorénavant l'église de l'abbaye pendant toutes les heures où l'on y chanterait l'office, et voilà ce qui s'est perpétué jusqu'à la fin des temps *conventuels*, c'est-à-dire jusqu'en 1791. On avait continué à venir se promener sur la route et dans l'avenue qui mène à Longchamps à l'heure des Ténèbres, mais il y avait, en l'année 1789, plus de cinquante ans que cette promenade, pendant la Semaine Sainte, n'avait plus d'autre objet que celui de regarder ou de se montrer; et les personnes régulières n'y allaient jamais que le Jeudi Saint, après les stations dans les paroisses.

A l'époque où l'entrée de l'église de Longchamps n'était pas interdite, il s'y faisait une telle presse que la moitié du monde n'y pouvait entrer, et je me rappelle que les Dames-du-Palais de service y arrivaient de Versailles en grand habit, les officiers des gardes en uniforme, et les femmes de finance avec tous les diamans de leurs écrins. J'étais une fois bien tranquille et bien modestement assise au bas de l'église, où j'entendis Mme de la Poupelinière qui disait à côté de moi que Mme de Créquy, Mme de Marsan et Mme d'Egmont venaient d'avoir le bonheur de se faire placer dans le chœur de l'église avec les religieuses. — Sont-elles heureuses de voir celles

qui chantent! — ah oui! sont-elles heureuses, ces grandes Dames!..... et ce ramage-là continua jusqu'à la fin de la dernière Lamentation. Quand elle vit cette vieille dévote qui ne soufflait pas et qu'elle ne connaissait point, monter dans un si bel équipage à vos livrées, elle en eut des transes mortelles, à ce que me dit le Maréchal de Richelieu.

Voici venir le récit du seul accident mémorable qui me soit arrivé dans l'église de Longchamps. Il y avait à la cour, à la ville et partout où l'on pouvait aller, une Marquise de Sainte-Aulaire, infiniment belle, assez joyeuse, un peu légère, et que nous appellons à cause de cela *la divinité qui s'amuse* (1). Je la rencontre à la porte du cloître un Vendredi Saint, bon jour,

(1) Nicole-Angélique de la Ravoye, veuve de Marc-Antoine de Beaupoyl, Marquis de Sainte-Aulaire et de Lanmary, Grand-Echanson de France, Chevalier des ordres du Roi et son Ambassadeur en Suède, lequel était mort à Stockholm en 1749. Il avait ordonné qu'on n'envoyât pas son corps en France, et comme on lui voulut faire observer qu'il ne pourrait être inhumé en terre sainte dans un pays de huguenots; — Mais, répondit-il, le protestantisme ne date pas de si loin; vous n'aurez qu'à faire creuser deux toises de plus, je me trouverai parmi des catholiques.

Tout donne à penser que le fameux quatrain du Marquis (François-Joseph) de Ste.-Aulaire à Mme la Duchesse du Maine, n'est ignoré de personne; mais s'il pouvait être inconnu de mon petit-fils, j'en serais

bonne œuvre, et la voilà qui joint ses belles mains pour me conjurer de la faire entrer dans le sanctuaire avec quatre Polonais, quatre Potoski, quatre Palatins, disait-elle; et comme le refus m'aurait fort embarrassée pour cause de la présence des quatre jeunes gens, je fis un horrible mensonge à la tourrière, en lui disant qu'ils étaient de ma compagnie, et nous arrivons aux places que mon fils avait fait réserver pour Mme votre mère et pour moi; la belle Ste-Aulaire

inconsolable et j'en serais honteuse, attendu qu'il était, de mon temps, le plus illustre et le plus renommé des madrigaux!

« La divinité qui s'amuse
« A me demander mon secret,
« Si j'étais Apollon, ne serait point ma Muse;
« Elle serait Thétis, et le jour finirait.....

J'ai rencontré parfois le vieux Marquis de Ste-Aulaire, pendant ma jeunesse. Il était de l'Académie Française, et l'on y faisait grande attention, pour les motifs de sa naissance, de son esprit ingénieux, de la dignité de son caractère, et de sa politesse exquise. Je ne sache pas qu'il eût jamais fait d'autres vers que ceux de ce quatrain. Il ne faut pas supposer que ce soit la seule illustration de sa famille. Elle a fourni plusieurs Grands-Officiers à la Couronne, et rien n'est si beau que ses alliances. Il y a un jeune Ste-Aulaire qui vient d'épouser la riche héritière des Soyecourt dont la mère est Princesse de Nassau, et l'on a dit qu'il était le dernier de sa maison. Vous devez être parens, par les d'Alègre de Tourzel ou les du Guesclin: je n'y suis plus, je ne me rappelle pas lequel des deux, mais c'est l'un ou l'autre?

(*Note de l'Auteur*) 1802.

y prit celle de ma belle-fille, et voilà ce qui ne me fit aucun plaisir, attendu qu'elle n'avait pas apporté de livre de prières : ainsi vous voyez sa belle contenance à l'église pendant l'office? Enfin la musique se fait entendre, et voilà ces quatre Polonais qui commencent par se mettre à gémir, ensuite ils se mettent à fondre en larmes, à sangloter, à tomber par terre et s'agiter en syncope, et tellement qu'on fut obligé de les emporter hors de l'église, où Mme de Ste-Aulaire eut l'obligeance de les accompagner. — Qu'est-ce que c'est donc que ces grands garçons qui se ressemblent comme quatre gouttes d'eau et qui se mettent à pleurer à l'envi l'un de l'autre, en entendant les Lamentations de Jérémie? — C'est quatre Polonais, quatre Potoski, quatre Palatins, ne m'en demandez pas davantage, attendu que je n'en sais pas plus. M. le Comte d'Artois raconta le lendemain qu'ils étaient allés voir, cinq ou six jours auparavant, le pavillon de Bagatelle que ce prince a fait construire dans le bois de Boulogne, et que son valet-de-chambre concierge avait été bien étonné de les y voir s'arrêter subitement dans la salle à manger devant une figure de Pomone, se regarder entre eux, s'embrasser avec beaucoup d'émotion, et verser des pleurs avec une abondance inta-

rissable ; quand les frères Potoski furent un peu revenus de cet attendrissement, ils dirent à leur guide que c'était parce que cette statue ressemblait à une de leurs cousines qui demeurait en Pologne, et dont ils étaient amoureux tous les quatre; mais qu'il n'y avait que le plus jeune et l'aîné qui en fussent traités aussi favorablement que des amoureux peuvent désirer de l'être. M. le Comte d'Artois avait trouvé la chose tellement surprenante, qu'il leur avait fait envoyer un plâtre de ladite statue, dont l'original est une belle figure de Jullien. Mme de Lamballe nous dit aussi qu'ils avaient fait demander à voir la collection du Palais-Royal, et qu'ils avaient répandu des torrens de larmes en regardant plusieurs tableaux du Corrége et du Dominicain; enfin, quand ils se trouvèrent dans la galerie du Luxembourg, et qu'ils virent les chefs-d'œuvre de Rubens, leur désolation fut inexprimable. Ils allaient s'aventurer fort imprudemment pour faire un voyage en Italie, pays de la musique et de la peinture, où je ne doute pas qu'ils ne soient morts d'enthousiasme et d'attendrissement. C'étaient du reste quatre Polonais bien élancés, et vêtus comme d'uniforme en taffetas *Blaise-et-Babet*, couleur changeante; mais c'était, vous en conviendrez,

les plus singuliers Palatins et les plus étranges Potoski qu'on ait jamais vus (1)!

On savait qu'une belle demoiselle Duthé (je n'ai pas besoin de vous dire la profession qu'elle exerçait) avait fait les plus belles dispositions pour aller se promener à Longchamps ; à présent que j'ai déblayé le terrain sans avoir balayé la route, ainsi que vous voyez, j'en arrive à son aventure.

Elle était vêtue tout uniment, nous dit-on, d'un fourreau très juste en taffetas couleur de chair, lequel était recouvert d'une *samaritaine*, espèce de longue et large chemise en organdie très claire et bien empesée, qui fronçait autour du col et des poignets, qui descendait jusque sur les chevilles, et qui se rattachait autour de la taille au moyen d'un nœud de ruban noir ; elle était coiffée d'un léger chapeau de gaze noire *à la caisse d'escompte*, c'est-à-dire sans fonds ; elle avait laissé toutes ses perles avec ses diamans dans son logis, et vous voyez que sa parure était d'une simplicité qui s'accordait parfaitement avec l'innocence de ses habitudes (2) ; mais son équi-

(1) Voyez relativement à ces actes de sensiblerie, *la Correspondance de Grimm*, tom. V, page 22. (*Note de l'Editeur.*)

(2) Les jeunes gens rapportaient sur Mlle Duthé qu'un protestant, de Genève, avait entrepris de la convertir en lui faisant lire la Bible,

page n'était pas aussi modeste que sa toilette, ainsi que vous en pourrez juger par cette description que nous en donnèrent les nouvelles *à la main.*

« Ce carrosse consiste en premier point dans une caisse de vis-à-vis à fond d'or, laquelle est ornée des plus brillantes et des plus fines peintures en arabesques de couleurs variées. On y voit sur les panneaux des Amours qui forment des chiffres en guirlandes de fleurs, et rien n'est plus admirablement traité que ces beaux ornemens, qui ne sauraient être sortis que d'une imagination riante et d'un pinceau aussi habilement exercé que celui du premier élève du célèbre

— Pourquoi voudriez-vous, disait-elle en lui bâillant au nez, que je m'occuperais de l'*ancien* Testament? J'avais entendu dire qu'on en avait fait un *nouveau*, et nécessairement, je l'aimerais mieux que l'autre.... Ceci me rappelle une histoire de Létorières sur deux demoiselles de l'Opéra qui se disputaient dans les coulisses, et l'une reprochait à l'autre qu'elle avait été si mal élevée, qu'elle ne savait seulement pas son *Pater!* — Ah je ne sais pas mon Pater? et je ne le sais pas par cœur, et d'un bout à l'autre; eh bien, parions six francs que je vais le dire devant tout le monde? Les deux demoiselles empruntent chacune un écu de six livres, on dépose l'argent de la gageure en mains tierces, et le cercle se forme. — *Je crois-t-en Dieu le père tout puissant qui a été conçu du St.-Esprit de la Vierge Marie qui est descendue aux enfers......* — Ah c'est vrai! c'est ma foi vrai! s'écrièrent les autres, Mlle Atalin sait son Pater! Elle a gagné son pari!

(*Manus. du Chev. de Montbarrey.*)

M. Boucher, le sieur Jâron, jeune artiste sans rival pour ces sortes de compositions galantes et pour le fini de ses œuvres de goût. L'intérieur de ladite caisse est garni pour l'impériale d'une glace à biseau, fondue pour la place, et défendue à l'extérieur et contre la grêle par un grillage assez serré, mais très léger nonobstant, lequel est en bronze doré, ciselé en forme dite mauresque, et chargé d'une quintefucille dorée sur le nœud de chacun de ses compartimens. Tout le pourtour intérieur de la caisse est garni de sachets remplis d'herbes de Montpellier de l'odeur la plus délicatement suave, et lesdits coussins sont recouverts d'un satin gris de perle, agréablement et richement brodé de fleurs champêtres en couleurs naturelles, infiniment déliées dans leurs formes, et qui serpentent sur un treillage à carreaux d'or, également en broderie sur ledit satin. Les deux siéges du vis-à-vis sont également rembourrés en herbes parfumées; mais ils ne sont recouverts que de satin gros-vert, tête-de-canard, laquelle étoffe est brodée en fleurs et feuillages d'un vert nuancé de toutes les nuances de la même couleur, jusqu'au vert Céladon le plus tendre. Le tapis de pied, dans la caisse, est formé de la dépouille de certains oiseaux du Tropique, étincelans d'or et de mille couleurs. On prétend

savoir que ce seul tapis est une affaire de trente-six mille livres. »

« Ladite caisse est posée sur une large coquille dorée dont tout l'intérieur est garni par des lames en nacre de perle, application méritoire et qui fait le plus grand honneur au talent du sieur Hullat, marchand tabletier de la rue des Prouvaires, à raison de ce qu'il a suivi les ondulations de cette vaste coquille, où le revêtissement de nacre est ajusté de manière à paraître absolument d'un seul morceau. Ladite coquille, qui pose sur le train du carrosse, a l'air d'être soutenue par des groupes de charmans génies et de jeunes Tritons, coulés en bronze avec une légèreté merveilleuse et dorés au mat; le train doré, les roues cannelées et dorées, ce qui va sans dire, et les moyeux des roues en argent massif, ce qui paraît la moindre chose, au milieu de tout le reste.

« Telle est la description de ce prodigieux équipage, ainsi qu'elle a résulté de nos observations; ayant eu le bonheur d'être admis à la contempler dans la cour de l'hôtel de M. le Duc du Chastelet, où ce jeune seigneur avait ordonné qu'on la conduisît, à dessein de la faire voir à ses amis ainsi qu'à plusieurs dames de sa famille. On nous a dit que les deux chevaux blancs, qui conduisaient le carrosse à Longchamps, étaient har-

nachés en tresses d'or et gros-vert, qu'ils étaient ferrés d'argent, et qu'ils portaient des panaches, ce qui serait effectivement d'une indécence intolérable; mais nous donnons ceci comme un bruit de la ville, en ne garantissant, suivant notre usage, que ce dont nous nous sommes précisément et positivement assurés. »

J'étais chez mon neveu du Châtelet quand il y fit amener cette voiture, et je n'ai jamais vu description plus exactement conforme à la vérité que celle de ces imbécilles des nouvelles *à la main.*

On avait arrêté au milieu de l'avenue de Longchamps cette Vénus Aphrodise (autrement dit *née de l'écume des flots*); on envoya la déesse au For-l'Évêque et sa coquille de nacre en fourrière. Il ne faut pas croire que ce fut, ainsi que l'ont dit certains journaux étrangers, parce que son *vis-à-vis avait paru plus beau que le carrosse de la Reine* (qui n'était pas à Longchamps), ce fut uniquement à raison du scandale qui résultait de voir afficher par une telle personne, un pareil luxe, et ce fut, malheureusement pour la France et pour nous, la dernière exécution *monarchique* de l'ancien gouvernement.

Voici bientôt le moment de vous parler de cette malheureuse affaire du collier, dont l'esprit de ran-

cune aurait voulu faire un crime au Cardinal de Rohan ; vous verrez comment on manœuvra dans le conseil du Roi, de manière à livrer les élémens d'un pareil scandale au dénigrement du philosophisme et de la démocratie Française.

CHAPITRE XII.

— M. de Monthyon. — Ses manies académiques. — Ses générosités à l'égard des inconnus et sa dureté pour ses proches. —Remarque de M. Royer-Collard sur les prix Monthyon. — Prévision de Cazotte et chanson séditieuse. — Remarque de l'auteur sur deux chansons prophétiques.—Ridicules contemporains.—Parallèle avec certains ridicules antérieurs. — Les modes de la régence et celles de 1788. — — Étranges coiffures de Mmes de Luynes, de Laval et de Matignon. — Dondon-Picot et l'amour du simple. — La Princesse de Broglie et Mme de Clermont-Tonnerre. — Nouvelle manière de procéder à table. — La famille du Marquis de V...... — Le chant du rossignol et M. Dupont (de Nemours). — Poésies de Mme de Staël. — La famille de C..... — Plusieurs anecdotes. — L'usage de faire pâtir les enfans. — Les bains à la *Dauphine* et les médecines noires. — Les enfans du Prince de Montbarrey. — Leur régime à Versailles et leur guérison chez l'auteur. — Le Marquis de L.... et ses bons mots. — Le jardin de Mousseaux. — M. de Bièvres et ses calembourgs. — Anecdotes.

On aurait dit que le Chancelier de M. le Comte d'Artois, ancien Intendant du Limousin, et nommé M. de Monthyon, n'avait à songer, ni s'occuper ni parler d'aucune autre chose que de l'Académie Française. Il y voulait fonder des *prix de vertu* qui seraient décernés par les académiciens, comme si les quarante avaient été choisis d'après

leur aptitude à remplir une pareille judicature. On y fit une ou deux fois l'application de l'argent qu'il avait donné pour récompenser les actes les plus admirables, et ceux-ci consistèrent dans la prodigieuse vertu d'avoir assisté des pauvres et soigné des malades ; vous pensez bien que ce ne furent pas les bonnes sœurs hospitalières et les Dames de charité qui vinrent se présenter à l'Académie pour y recevoir des récompenses et des médailles à l'effigie de M. de Monthyon?

— Puisque des Académiciens qui sont institués pour avoir à s'occuper de la propriété des locutions et de l'emploi des métaphores, vont avoir à décider en dernier ressort quel est l'homme le plus vertueux, quel est le livre le plus utile et quelle est la meilleure action qui ait eu lieu dans le cours de l'année, dans la *classe inférieure* et dans la banlieue de Paris ; car ce sont les trois conditions du programme de M. de Monthyon), je voudrais bien, disait M. de Nivernais, que MM. les Curés de Paris (jaloux de voir empiéter sur les attributions qu'on aurait cru de leur ressort plutôt que du nôtre, car nous ne sommes que des littérateurs et des grammairiens ou des grands-seigneurs, soit dit sans offenser personne, je voudrais bien que les Curés de Paris fondassent un prix qui serait décerné par eux à l'auteur de

la meilleure idylle, ou du plus beau dithyrambe qui paraîtrait tous les ans dans le diocèse de Paris. — Monsieur, disait-il à ce pauvre Monthyon dont tout le monde se moquait, je vous conseille de nous faire examiner quel a été le sentiment le plus délicat et la meilleure pensée de la D^lle Chinery qui vole des enfans pour leur apprendre à danser sur la corde; elle est de la *classe inférieure*, et si vous l'oubliez dans vos distributions, on aura droit de s'en étonner.

On n'avait jamais rien vu de si solennellement niais que les distributions de ces prix de vertu, avec la ridicule proclamation d'une ou deux personnes vertueuses, comme il y en avait par centaines et par milliers dans tous les hôpitaux, dans les sacristies, les congrégations et les communautés du Royaume. Mais il était convenu qu'il fallait se passer de religion; la charité n'équivalait pas à la bienfaisance, et du reste la bienfaisance était pour beaucoup moins dans les calculs de M. de Monthyon, que l'envie de se faire élire à l'Académie française, où ses ennuyeuses brochures n'avaient jamais pu le faire parvenir. Il en avait rêvé toute sa vie, et ne sachant plus de quel marteau frapper à cette porte, il imagina d'en pousser les battans avec des lingots philanthropiques. Quand il avisait et prévoyait que son nom,

proféré solennellement à la distribution de chacun de ses prix, le rendrait immortel à l'égal du Cardinal de Richelieu et du Chancelier Séguier, autre bienfaiteur de l'Académie française, il en exultait sous sa grosse perruque, et si les suffrages académiques avaient pu se mettre à l'enchère, il aurait certainement donné pour se les acquérir la presque totalité de son bien, de son vivant! ce n'est pas qu'il ne fût extrêmement avare, mais c'est qu'il avait dirigé toutes les fibres de son amour-propre et de son affection sur l'Académie française. — Mon Dieu! Mon Dieu! disait-il après le 10 août, avec l'accent d'un mortel effroi, — croyez vous que l'Académie française aurait quelque chose à craindre?... Il a toujours été dur et sordide: avec un revenu de trente mille écus de rente, il se refusait à payer la pension d'une de ses nièces qui n'avait aucune fortune et qui était la fille de M. de Fourcy. Il entassait continuellement écu sur écus pour instituer des prix académiques, et c'était du reste un gros Maître-des-requêtes assez bourru, sottement philosophe et lourdement ennuyeux. On l'avait surnommé *le Sanglier philanthrope* (1).

(1) Jean-Baptiste-Robert Auger, Baron de Monthyon, etc.; né à Versailles en 1733, mort à Paris en 1820. On sait qu'il a richement

— Savez-vous comment tout ceci finira? disait Cazotte à Mme de Beauharnois (c'est la Comtesse dont je vous parle), attendu que personne de ma société ne voyait la femme du Vicomte.— Écoutez ces couplets de M. de Laclos, familier du Duc d'Orléans. On les a fait distribuer à la caserne des gardes-françaises, et vous verrez qu'ils sont allusifs à la condamnation du Roi d'Angleterre Charles Ier.

LE CHEVAL ET SON MAITRE.

ALLÉGORIE.

Sur l'air : *Il était une Fille.*

Bien loin de cette ville,
Un seigneur déloyal

---

institué par son testament un grand nombre de prix qui doivent être décernés (au jugement de l'Académie française et de l'Académie des sciences), en faveur de ceux qui auraient fait *l'action la plus vertueuse*, publié le *meilleur livre de morale*, ou découvert *le procédé le plus utile à l'humanité*. Il a déshérité toute sa famille en faveur de l'humanité, de la morale et de la vertu. On connaît assez la manière dont on a distribué jusqu'à présent ces prix de vertu, de morale et d'utilité publique, à l'Académie française, et du reste, la composition de l'Académie suffit à l'explication. — *Voilà que nous ne savons plus à qui décerner ces prix Monthyon*, disait l'an dernier M. Royer-Collard, — *pendant que la pauvre femme de M. Guizot était vivante, il n'y en avait que pour elle.* (*Note de l'Éditeur.*)

Eut autrefois un bon cheval;
Soumis autant qu'utile,
Sur ce point capital,
Il n'avait pas d'égal.

Au lieu de reconnaître
Le service constant
Qu'il en tirait à chaque instant,
Voilà qu'un jour le maître,
Parfois un peu brutal,
Maltraita son cheval.

Piqué de l'injustice,
Le cheval se cabra,
Comme aisément on le croira;
Un beau jour il se glisse
Dans les bois, et s'en va,
Plantant son maître là.

Celui-ci, plein de rage,
Avec ses gens courait,
Pour voir s'il le rattraperait.
Mais l'autre, en son langage,
Lui dit: Il n'est plus temps.
J'ai pris le mors aux dents!

Le maître, dans la suite,
Eut beau le menacer
Et puis après, le caresser,

Pour toute réussite,
Il n'eut qu'un coup de pied,
Il fut *estropié*.......

Cela nous apprend comme
C'est en le traitant mal
Qu'on perd toujours un bon cheval.
Ce trait du gentilhomme,
Qu'on a mis en français,
Est tiré de l'anglais.

Il est assez singulier que toutes les péripéties révolutionnaires nous aient été prédites avec une exactitude parfaite, et principalement par deux chansons, c'est-à-dire la *Turgotine*, en 1773, et ces couplets du sieur de Laclos, en 1778, à la distance de quinze années pour le moins entre la publication de ces deux révélations démocratiques et les événemens de la révolution française. Cazotte assurait très sérieusement que le diable intervenait puissamment dans toutes les intrigues du Palais-Royal, et qu'il avait dû se mêler de la composition de ces mêmes couplets? Ceux que j'ai fait copier ici ne sont pas moins à considérer comme une révélation de la mauvaise volonté du Duc d'Orléans, que pour leur exécution régicide; mais la Turgotine est d'une précision bien autrement prodigieuse; on y parle

de tout, jusqu'à des noms de légumes qui seront inscrits à la place des saints dans le calendrier de 93. Si je ne vous la reproduis, point, c'est qu'elle est imprimée dans mille endroits, tandis que cette autre chanson régicide ne s'était débitée qu'avec une sorte de mystère.

L'extravagance des modes était devenue parfaitement d'accord avec celle des idées, et toutes les coutumes sociales participaient de la folie du temps. J'en avais vu d'outrageusement sottes et principalement sous la régence. J'avais vu porter sur les tempes, ainsi que je crois vous l'avoir déjà dit, des emplâtres d'onguent anodin pour soulager les vapeurs, et ces larges mouches étaient garnies de petits diamans, de pointes d'acier taillées à facettes, ou bien avec des grenats; c'était comme on voulait, pourvu qu'elles eussent l'air de vous avoir été clouées dans la chair. J'avais vu porter de la poudre d'or sur les cheveux, ce qui n'allait qu'aux blondes et ce qui rendait les brunes abominables! J'avais vu les talons des chaussures excéder les prescriptions de l'équilibre, au point qu'on ne pouvait marcher que sur le bout des orteils. Enfin j'avais vu les dessins des meubles se dégingander et se déjeter comme de chétives personnes à qui la taille se tord et les membres se tournent. Et puis toutes les

formes d'ornemens se torturer sur les boiseries, les reliefs d'encadrement, les bijoux, la vaisselle et tout ce qui s'ensuit. C'était des contournemens et des tortillonages à bâtons rompus en dépit du bon sens et du bon vieux goût, avec des rinceaux chinois, des rameaux brisés, des coquilles estropiées, des Cupidons cachés dans une rose et autres figures impertinentes. J'avais donc vu des coutumes et des modes ridicules en assez grand nombre, mais je n'en avais jamais vu d'aussi désagréablement insensées que celles de l'époque où nous nous trouvons. Les hommes étaient vêtus de ce qu'on appelait un *frac*, mot anglais qui veut dire apparemment une sorte d'habit étriqué et ridiculement échancré sur les hanches, qu'il ne recouvre pas. Cette manière d'habit, qui finissait en queue d'hirondelle, était, par exemple, en drap d'écarlate, avec de larges boutons composés d'un cercle de cuivre doré, lequel enchâssait un gros verre de montre qui recouvrait agréablement des brins de mousse, des coccinelles, des sauterelles, et de petites mouches cantharides. Avec un habit rouge on mettait le plus souvent un gilet de mousseline, une culotte de soie noire et des bas chinés bleu sur blanc. Coiffure à *la débâcle* avec une petite queue sans bourse et sept à huit onces de poudre

sur le collet et sur le dos de son habit. Deux longues chaînes de montre avec chacun un paquet de glands creux, de grelots, de petites clochettes, de sonnettes et autres sornettes qu'on appelait breloques; enfin, pour le complément de cette belle parure, on tenait une *badine*, c'est-à-dire une petite gaule en bois souple, comme celles des valets de garde-robe pour battre les manteaux. Le petit de Vérac était persuadé qu'on avait toujours porté des badines, et quand nous l'interrogions sur l'usage qu'on pouvait en faire, il nous répondait que c'était excellent pour battre les chats.

Les jeunes femmes étaient misérablement habillées en fourreau de linon, de toile de Perse ou de petites soieries mesquines; fichu de mousseline empesée, qui grimpait raidement jusqu'au milieu des joues et qui leur simulait, par de gros plis sur la poitrine, une protubérance exorbitante. Chevelure à grosses boucles poudrées, chignon flottant, souvent déployé dans toute la longueur des cheveux, et descendant, si faire se pouvait, jusqu'au bas de la taille. On les *captivait* alors dans un *coulant* d'écaille ou d'acier, de la longueur de cinq à six pouces; et ceci, du reste, était une mode adoptée par les jeunes conseillers du parlement et autres magistrats qui se trou-

vaient dans la nécessité de porter leurs cheveux longs et dénoués, en commémoration de la grande perruque à trois écheveaux. C'était malheureusement la seule obligation qu'ils eussent conservée du temps de Louis XIV. Cette folle invention des cheveux flottans et poudrés (sans oublier l'emploi de la pommade indispensable pour y fixer la poudre), avait obligé de raccourcir le dossier des fauteuils, et ce fut l'occasion d'imaginer ces petits vilains siéges exigus à dos circulaire ou chantourné que vous verrez aujourd'hui dans la plupart des salons ; meubles sans dignité, sans grâce et sans commodité surtout. Plusieurs maîtresses de maison se mirent à faire couvrir leurs meubles avec des housses, ce qu'on n'avait jamais vu jusque-là, et ce qui nous parut misérablement prévoyant ; les autres se contentèrent de faire ajuster en haut de leurs dossiers une bande de taffetas qui reçut l'élégante et noble appellation de *par-à-graisse*, et qu'on était obligé de renouveler plusieurs fois par mois, sous peine de saloperie. La M^ise^ de Laigle en avait pris le parti de ne plus s'asseoir que sur des tabourets, et la Duchesse de Fleury, pour plus de sûreté, faisait toujours apporter le sien (1). La coiffure des

(1) Anne-Madeleine-Françoise-Emilie de Monceaux d'Auxy, veuve

jeunes femmes était devenue si démesurément élevée, qu'on avait retiré les banquettes de leurs voitures, et qu'elles ne s'y asseyaient que sur des coussins piqués, qui n'avaient pas plus d'épaisseur qu'un sachet de Montpellier. Vous dire à présent tout ce que ces pauvres femmes se laissaient mettre sur la tête, au-dessus de leurs boucles poudrées, ce serait impossible, à cause du désordonné, de l'informe et de l'inexplicable configuration de tous ces gazillons chiffonnés en manière de fièvre chaude qu'on appelait des *Poufs*, des *Toquets en lubie*, et des *Valgalas*. On ne pouvait s'y reconnaître et je ne saurais m'y retrouver.

M. Léonard, coiffeur de la Reine, celui que Monsieur, Comte de Provence, appelait le *Marquis* Léonard (pour le distinguer de son frère le *Chevalier*, dont l'emploi se bornait à tailler les cheveux), M. Léonard s'était vanté de coiffer la Duchesse de Luynes, qui n'y regardait guères, avec une de ses chemises, et ce fut la bonne Mme Thibault, femme-de-chambre de la Reine, qui fut chargée d'en obtenir la permission de Sa Majesté. Cette Princesse en accorda licence, à

d'André-Hercule de Rossel de Rocosel, Duc de Fleury, Marquis de Pérignan, Comte de Vernasobre, etc., morte à Paris en 1799.

condition que sa Dame du Palais le permettrait ou ne pourrait pas s'en apercevoir, et Mme de Luynes arriva coiffée, sans s'en douter le moins du monde, avec une chemise de batiste; (heureusement que la Cour était en deuil!) Ce tour de force eut un succès prodigieux, et Mme de Laval se montra, deux ou trois jours après, avec un naperon damassé sur la tête et *mis-à-pouf*, ce qui fut trouvé d'une folie tout-à-fait charmante!

Demandez à ma nièce de Matignon s'il n'est pas vrai qu'elle se soit fait coiffer, en l'année 1785, à la *jardinière*, avec une serviette bise (à litteaux rouges), dans laquelle M. Léonard avait artistement tortillonné un petit artichaud, une tête de brocoli vert, une jolie carotte et quelques petites raves?

Dondon Picot en fut si charmée, qu'elle se mit à crier : — Je ne veux plus porter autre chose que des légumes! cela a l'air si *simple*, des légumes! c'est plus *naturel* que les fleurs! (1)

C'était donc le plus naturel et le plus simple qui était le plus à la mode. On voyait des femmes

(1) *Dondon Picot* était un surnom donné par les auteurs des *Actes des Apôtres* et du *Petit Gautier*, journaux *aristocrates*, à Mme la Comtesse Charles de Lameth, riche créole, dont le nom de famille était Picot de Château-Morand. (*Note de l'Éditeur.*)

et des maris qui s'embrassaient; on entendait des frères et des sœurs qui se tutoyaient: les Dames ne se reconduisaient plus entre elles et ne se levaient plus pour se saluer. On disait des *femmes* au lieu des *Dames*, et les *hommes* de la cour au lieu des *Seigneurs*. On invitait à souper en pêle-mêle avec les plus grandes Dames, des femmes de finance, et par exemple une petite Mme de Favantine, qui se précipitait dans les salles à manger, en rudoyant et coudoyant la Baronne de Montmorency et la Princesse de Léon, la Comtesse de la Châtre et la Duchesse d'Agenois, lesquelles ne s'aimaient guère et se donnaient toujours le bras, parce que de l'union vient la force apparemment? On se plaçait à table comme on l'entendait; chacun tranchait à sa guise et mangeait à son gré de ce qu'il avait devant soi; enfin, toute chose était devenue d'une simplicité si naturelle, que la Princesse Victor de Broglie s'était brûlée cruellement, et qu'elle avait failli s'estropier, en voulant détacher avec ses ongles une aile de perdrix qui se trouva trop chaude (1).

(1) Rose de Rozen, alors belle-fille du Maréchal de Broglie, et femme en deuxièmes noces de M. René-Marc de Voyer de Paulmy, ci-devant Marquis d'Argenson, lequel est aujourd'hui secrétaire de la Société *des Droits de l'Homme*. M. le Duc de Broglie, *notabilité doctrinaire*, est le fils de Mme d'Argenson et du Citoyen Victor Broglie, son premier mari.

Votre tante de Clermont-Tonnerre ne manquait jamais à retourner la salade avec ses doigts ; et quand elle allait donner, après souper, de petits soufflets à son *Stanislas* (les noms de baptême ont toujours été bien autrement *simples* que les noms de famille et bien autrement *naturels* que les titres!) on entendait le mari qui lui disait amoureusement et délicieusement : — O l'appétissante amie de mon cœur! quelle odeur de bon poivre, de fines herbes et d'excellent vinaigre à l'estragon! Tes jolies petites mains sont à croquer ! (1)

Le temps des singularités grandioses et des originalités piquantes était passé. La bizarrerie qui se montrait sous toutes les formes était sans esprit, sans élévation, sans *bonne foi*, l'on pourrait dire, et par conséquent sans naturel et sans agrément. Comme elle était devenue presque générale, elle était dépourvue d'intérêt et de curiosité pour les autres. Personne ne ressemblait

(1) On doit supposer qu'il est question de la femme du Comte Stanislas de Clermont-Tonnerre, née de Rosières-Soran, et depuis Marquise de Talaru, laquelle était cousine-germaine de Mme de Créquy, née du Muy et belle-fille de l'auteur. Madame de Talaru est morte à Paris en 1832, en y laissant tous les souvenirs et tous les regrets qui peuvent résulter d'un esprit distingué, d'une ame élevée, d'un excellent cœur et du caractère le plus généreux. (*Notes de l'Éditeur.*)

à rien; mais on se montrait dégingandé, dépenaillé, risiblement égoïste, etc., sans paraître original, et si l'on voyait pointer quelque ridicule hors de niveau, qui se détachait sur cet horizon de maussaderie mesquine et terne, c'était à grand'peine. Je vous parlerai néanmoins de la famille de V....., à laquelle aucune autre ne pouvait être comparée pour l'extravagance.

C'était la famille du monde la plus mal organisée pour l'élocution, et c'était une famille où tout le monde parlait toujours. La maman grasseyait en nasillant, le papa susseyait et bégayait, le fils aîné bredouillait, et sa sœur aînée bégayait et susseyait en zézéyant pour faire la jolie mignonne. Il y avait toujours dans un coin de la chambre une jeune sœur qui était sourde et muette, à ce que disaient les autres, et qui n'en faisait pas moins un sabbat infernal avec des bruits étranges et des cris de sauvage.

La grand'mère de Mme la Marquise était la fille et l'héritière d'un riche dentiste, appelé Duval-Camus; et comme de Bièvres avait dit que la fortune de cette grand'mère *avait fait crier tout Paris*, on ne la rencontrait jamais à l'hôtel de V...; cette petite Marquise à prétentions était une camuse *un peu mal envisagée*, comme disait le Maréchal de Brissac, et du reste, elle était informe,

difforme et si courtement replète, qu'elle avait l'air d'un melon sur une borne. Je vous assure que la première fois que Mme de Coigny répéta cette ingénieuse métaphore (de mon invention), elle en emboursa force complimens, qu'elle a soigneusement gardés pour elle, et je l'en tiens quitte. Ce que je vous dirai du caractère et des habitudes de M. le Marquis, c'est qu'il ne parlait jamais que de ses petites affaires, et que toutes les fois que l'occasion s'en présentait, il se faisait conduire à l'hôtel des postes en carrosse doré, pour y réclamer contre la taxe d'une lettre. C'était quelquefois pour une erreur de six liards; et ce n'était pas du tout qu'il fût un ladre, mais c'est qu'il était un véritable cogne-fétu. M. le Baron, son fils aîné, mettait du rouge et se balançait à l'escarpolette, quoiqu'il approchât de la quarantaine; enfin, le jeune frère du Baron, M. le Chevalier, qui faisait les délices et l'espoir de la famille, était un brise-cœur, un matamore, un ramasse-ton-bras, qui avait la beauté, la tournure et la rhétorique d'un tambour-major. Je me souviens qu'il aurait voulu se battre en duel avec Lauzun, parce qu'un jour, étant acharné pour assommer un pauvre chien qui l'avait éclaboussé dans la rue de Grenelle, en face de chez moi,

Lauzun lui dit, en passant, avec un air emphatique et passionné, ces vers de Phèdre :

« Tu suças, en naissant, le lait d'une tigresse,
« Non, cruel, tu n'es point le fils d'une déesse! etc. »

Il arriva qu'un jour tout le monde se demanda pourquoi tout Paris avait reçu des invitations pour une grande soirée chez la Marquise de V...... ? C'était pour entendre de la musique, et tout le monde y fut avec la persuasion que ce serait une étrange affaire. On apprit en arrivant qu'il était question d'un concert vocal, et que toutes les personnes de la famille devaient y faire leur partie. Jugez l'agréable surprise !... On se forme en cercle, et c'était un maniaque appelé M. Dupont qui devait diriger toutes ces belles voix. — Monseigneur, Mesdames et Messieurs, commença par dire M. Dupont, en faisant une inclination profonde à M. le Prince de Conty, vous allez entendre une cantate imitée du chant naturel au *Rossignol*, et j'ose me flatter d'avoir eu le bonheur de l'écrire et de l'accentuer sous la dictée de la nature. Et puis voilà que tous ces aimables enfans de la maison se mettent à chanter en fausset :

Ti-ô-ou, ti-ô-ou, ti-ô-ou,
Spé tiou z'cou-à.
Cou-orror-pipi;
Ti-ô, ti-ô, ti-ô, ti-ô-tixe!
Cou-ciò, cou-ciò, cou-ciò,
Z'cou-ô, z'cou-ô, z'cou-ô;
T'zi, t'si, t'si......
Corror-tiou! z'quouà-pipi, cou!

Voilà comme on nous la donna bien imprimée sur papier couleur de rose, la cantate ornithologique et Philomélique de M. Dupont; et figurez vous, si vous pouvez, les foux rires, en entendant chanter sept à huit romances telles que celle-ci par une pareille couvée de rossignols?

Parmi les choses les plus ridicules de la même époque, il ne faut pas que j'oublie de vous rapporter une autre chanson que Mlle Necker avait composée pour la convalescence de sa mère, et qu'on avait accueillie dans la famille et la société des Necker avec une approbation flatteuse. L'aveuglement de ces gens-là passait toute croyance, et Marmontel était obligé de convenir que les vers de Mlle et de M. Necker auraient été bien autrement plats s'il n'avait pas accepté la commission de les corriger. Voilà cette belle poésie, corrigée du mieux possible, et dites-moi si l'engouement et l'admiration de ces Necker les uns

pour les autres n'avait pas tous les caractères de l'iniquité ?

Air : *Je suis Lindor, ma naissance est commune.*

Moi qui goûtais la vie avec délice,
Dans un instant j'ai connu le malheur.
Belle maman, témoin de ta douleur,
J'ai dit : Pour moi la vie est un supplice.

En me donnant la plus digne des mères,
Ciel ! tu m'as fait le plus beau des présens ;
Daigne veiller sur ses jours bienfaisans,
Ou tes faveurs me seront trop amères.

Oui, je crains moins la douleur pour moi-même,
A tous ses traits je suis prête à m'offrir :
Les plus grands maux c'est ceux qu'on voit souffrir
A des parens qu'on révère et qu'on aime.

De mille maux l'essaim nous accompagne,
Mais sont-ils faits pour un être accompli ?
Ah ! d'un objet de vertus si rempli
Que la santé soit toujours la compagne.

Dans le village on nous dit qu'elle habite,
Et qu'elle suit toujours l'obscurité.
De la nature en sa simplicité,
Jamais maman n'a passé la limite.

Des purs esprits l'essence est impassible :
Ma mère a droit à cet heureux destin.
Ciel ! n'as-tu pas réuni dans son sein
Un esprit pur avec un cœur sensible ?

Les dieux, touchés de mon humble prière,
Ont fait cesser le mal qui l'accablait.
Dans ce moment, hélas ! il me semblait
Qu'un jour nouveau me rendait la lumière.

J'ai reconnu combien mon ame est tendre ;
A quelque chose ainsi malheur est bon.
Dieu ! gardez-moi de pareille leçon,
Je n'aurais pas la force de la prendre.

Couplet ajouté par M. Necker.

De mon papa voyez l'amour extrême :
Rien, m'a-t-il dit, ne peut vous désunir.
Un seul instant pourrait tout me ravir ;
Ah ! par pitié, prenez soin de vous-même.

— Mais, Bonne-maman, ne pourrait-on pas, trouver un peu d'injustice et de prévention défavorable......

— Ah ! vous croyez pouvoir me soupçonner, et vous prenez les airs de me contrôler, monsieur mon petit-fils ! vous voulez dire, apparemment, que ces couplets sont de Mlle Necker et que ce ne

sont pas des vers de Mme de Staël. En voulez-vous, des vers de Mme de Staël? En voici qu'elle avait composés long-temps après son mariage, et qui furent accueillis dans sa coterie du Contrôle avec un transport d'admiration nompareille. Ecoutez cette *chanson composée par Mme la Baronne de Staël pour M. l'abbé Barthélemy, et chantée par elle à la fin d'un souper, à l'hôtel du Contrôle-Général.* Elle est sur l'air: *Avec les jeux dans le village;* j'aurai soin d'y marquer les *bis* afin que vous puissiez la retenir par cœur, avec plus d'aisance, et j'espère que vous aurez l'amabilité de nous la chanter souvent?

Dans les champs heureux de la Grèce,
Vous qui savez me transporter,
Aux vains essais de ma jeunesse
Votre esprit doit-il s'arrêter?
Est-elle à vos yeux une excuse?
Est-ce à vous de compter les ans?
Tributaires de votre muse,
Tous les siècles vous sont présens. (*Bis.*)

Si vous avez de l'indulgence
Pour un sexe souvent flatté,
Craignez que Sapho ne s'offense
De ce mouvement de bonté.
Je ne sais si nous devons croire
Que son talent était parfait,
Mais j'aime à souscrire à sa gloire
Quand vous couronnez son portrait. (*Bis.*)

A vous vanter chacun s'empresse
Dans des vers qu'on fait de son mieux :
Louer le peintre de la Grèce
Me semble trop audacieux.
De cette Athène qu'on révère,
Vous seul avez su rapporter
La lyre d'or du vieil Homère ;
Donnez-moi-la pour vous chanter. (*Bis.*) (1).

Je vous parlerai présentement du ménage C.... dont les ridicules étaient également hors de ligne.

Il y avait eu par le monde une vieille sœur de la Princesse de R........, qui était Chanoinesse, et qui se faisait appeler la Comtesse Zéphyre de R......., je vous dirai sans témérité qu'elle était contrefaite comme un sac de noix. Elle épousa tout d'un trait le Comte de C...., qui passait pour un veuf *inconsolable*, et qui, du reste, n'était pas moins ridicule et mieux bâti que sa charmante Zéphyre. C'est encore, au moment où je vous écris, un couple suffisant, prétentieux, amoureux et sémillant passé la soixantaine. Représentez-vous d'abord une petite

(1) *Avis de l'Éditeur.* Nous n'avons pu nous décider à retrancher la citation de ces deux morceaux de poésie composés par Mme de Staël, attendu qu'ils n'ont été publiés dans aucune édition de ses œuvres. On pourra vérifier l'exactitude de ces mêmes citations à la page 56 du quatrième volume, et la page 52 du tome cinquième des *Lettres de Grimm*, qui les envoie soigneusement à ses correspondans couronnés comme si c'était des chefs-d'œuvre d'éloquence et d'élégance française.

bossue dont la parure est toujours pimpante, à côté d'un grand bossu, noir et maigre, vide et flasque, qui s'écoute parler du haut du nez. Ils parlent ordinairement tous les deux ensemble, et c'est avec le même son de voix, de ces voix obtuses et maussadement obstruées, comme si l'on était *enrhubé tu cerfeau.* Quand ils ne parlent pas cuisine, assignats ou tiers consolidé, et ceci n'arrive pas souvent, c'est pour se *faire valoir* l'un par l'autre qu'ils vous parlent l'un de l'autre, et c'est pour vous réciter toutes les pelles chausses qu'ils se sont tites. Par exemple, Mme de C.... vous expliquera comment son mari lui disait un jour à propos de la révolution, que c'était un *orage dévastateur*, et la voilà qui s'extasie d'admiration! Mais pendant ce temps-là, M. de C.... racontait à son voisin comme quoi Mme la Comtesse Zéphyre avait dit, long-temps avant leur mariage (et long-temps après Voltaire), qu'une *traduction* n'est jamais que *le revers d'une tapisserie:* Il se transporte, il en éclate, il en trépigne, il se pâme! Quand on a le malheur de les avoir à dîner chez soi, ils commencent par regarder sur la table, et se concerter à voix basse avant de s'asseoir, et je vous assure que c'est d'un air affairé, scrutateur et sévère. Ensuite, ils se recommandent ou s'interdisent les plats qui sont à leur

portée, en motivant leurs jugemens, et se parlant d'un bout de la table à l'autre.

— Mon Dieu! Monsieur de C...., ne mangez donc pas du saumon, vous savez bien qu'il ne vous réussit pas!

— Ma toujours bonne, aimable et attentive, lui riposte son bossu, qui lui fait des mines de *fidèle berger*, je vous rends cent mille grâces! et il renonce à manger sa tranche de saumon, qu'il renvoie d'un air de résignation sublime.

— Allez me chercher l'assiette de M. de C...., dit-elle brusquement à son laquais. — Vous savez bien.... vous savez bien que le docteur Gastaldi vous a prescrit l'usage des toniques!...... Des toniques, mon ami, des toniques! lui crie-t-elle avec un accent d'effroi courroucé; — allez reporter cela à M. de C...., et elle lui renvoie ce qu'il avait entrepris de manger sans épice; mais c'est après avoir eu la précaution d'y semer une forte pincée de gros poivre.

— On n'a jamais été plus bonne et plus sensiblement soigneuse! Mangez de ces mousserons, Comtesse, lui crie-t-il en jetant sur elle un œil attendri, c'est moi qui vous en prie!.... Ils sont au blond de veau, c'est moi qui vous en réponds! Mangez de ces mousserons, chère et précieuse amie!....

— Qu'est-ce que dit M. de C....? demande-t-elle, attendu qu'elle est très sourde.

— Je ne vous dirai pas, Madame, je n'ai pas entendu....

— Comment n'écoutez-vous pas ce que dit M. de C....? reprend-elle avec un ton de reproche et d'aigreur.

Je me souviendrai toujours qu'un soir de carnaval, à souper chez Mme de Guémenée, celle-ci proposa des petits pois à son voisin le Cardinal de Montmorency, Grand-Aumônier de France et très gourmand. — Avec plaisir, dit-il en chaffriolant. On va chercher des petits pois, mais le maître d'hôtel vient dire à la Princesse qu'on les avait placés devant M. le Comte de C..., qui n'en a pas laissé du tout. Mme de Guémenée soulève son assiette, et voit sur le menu du souper qu'on avait dû lui servir deux casseroles de petits pois ; le maître d'hôtel recommence sa tournée, ensuite il revient dire à sa maîtresse que Mme de C.... a mangé les autres à elle toute seule : de sorte qu'ils avaient englouti pour six cents francs de petits pois, entre eux deux, sans compter les truffes blanches de Turin, dont ils avaient fait, comme on dit, *corbillon-vide* (1).

(1) M. le Cte de C...., Baron de l'Empire et membre de la légion-

Une inconcevable folie de ce temps-là, c'était la manière de nourrir ses enfans. D'abord on commençait par les allaiter soi-même; on n'avait que du mauvais lait à leur donner, et même on n'en avait pas assez, c'était fort égal : à la Jean-Jacques! Vous pensez bien que tous les enfans de ce temps-là n'étaient pas assez résolument constitués pour résister à une nourriture insuffisante ou de qualité chétive; il en mourait les deux tiers à la mamelle, et le surplus n'en échappait que pour aller mourir d'étisie après dix-huit ou vingt années de souffrance continuelle et de consomption. Mesdames de Rieux, d'Estaing, de Lusignan et de Gouffier, s'étaient opiniâtrées à nourrir leurs poupons, attendu que le lait et la sollicitude d'un mère ne sauraient être remplacés par le lait et les soins d'une mercenaire, etc. Ce qu'il en est arrivé, c'est que leurs héritiers sont allés *adpatres*, ainsi qu'on aurait dû le pressentir avec de pareilles nourrices. La *sollicitude maternelle* de ces Dames ne s'étant exercée que sur les garçons, il ne leur est resté que des filles,

d'honneur, avait fini par être chambellan de Mme Buonaparte la mère, qui ne l'appelait et ne parlait jamais de lui sans estropier son nom. — Canova, disait-il avec un accent d'irritation très divertissant, Canova n'est pas digne du nom d'artiste et de statuaire! Canova n'est qu'un manœuvre.... *Il a vieilli*, MADAME!!!....

et quand M. de Gouffier rencontrait chez moi Jean-Jacques Rousseau, il ne manquait pas de lui dire : — C'est pourtant grâce à vous que ma maison va se trouver éteinte, vilain songe-creux! — Mais mon Dieu, Madame, qu'est-ce que c'est donc que la maison de Gouffier? me demanda-t-il ensuite (Jean-Jacques). — Avez-vous ouï parler de l'Amiral de Bonnivet? — Sans doute. — N'avez vous rien lu sur les Ducs de Roannez? — Je n'en sais rien du tout, par exemple. — Eh bien, lisez l'Histoire de France avant de faire des livres sur l'éducation. A la place du Marquis de Gouffier, je vous étranglerais!

Une autre imagination folle, où Jean-Jacques Rousseau n'était pour rien, c'était celle d'empêcher les enfans de manger à leur appétit, laquelle sottise avait succédé à celle de Mesdames de Blot, de Monaco, de Valbelle et *tutte quante*, lesquelles avaient entrepris de ne pas manger pour leur propre compte. On empêchait donc les pauvres enfans de manger de la bonne soupe et de la viande, à dessein de ne leur introduire dans le sang et les humeurs aucun élément de putridité. On les privait de manger du fruit à cause des vers; point de confitures, à cause de la poitrine et de la terreur des acides; jamais d'autre boisson que l'eau panée, c'est excellent pour

les entrailles; et jamais de pâtisseries, ce qui va sans dire, à cause de l'estomac. On les nourrissait à la panade et la bouillie de gruau pour les bons repas, car on ne leur donnait à déjeuner et pour le goûter que du colifichet emmietté dans du lait écrémé, comme on aurait fait pour élever des serins jaunes à la brochette. Le Marquis de Villeneuve disait que sa femme avait une perruche à qui l'on donnait bien autrement à manger qu'à ses quatre enfans! Comme tous les enfans mouraient de faim, ils pleuraient toute la journée. Ils en devenaient voleurs et menteurs: et il y avait des garçons qui finissaient par se révolter. Les trois Béthune et les Choiseul s'étaient confédérés pour escalader, je ne sais combien de murailles afin d'aller dévaliser, pendant la nuit, l'office et le garde-manger de la Duchesse de Sully, leur grand'mère; mais c'était la situation des petites filles qui était la plus lamentable. et comme elles n'avaient pas la ressource de voler des croûtes de pain, des fruits verts ou des carottes crues, les plus alertes et les plus déterminées s'en prenaient à la pâtée du chat.

Le petit de Saint-Mauris et sa sœur qui est aujourd'hui Mme de Nassau, n'avaient pas eu la rougeole qui venait d'éclater à Versailles; la Princesse de Montbarrey s'en tourmentait outre me-

sure, et je lui fis dire par votre père d'envoyer ses deux enfans chez moi, rue de Grenelle, où je les ferais loger en bonne exposition du plein midi. On me les amène, et comme ils avaient les lèvres tâchées de noir, de vert, de violet, de gros rouge et autres barbouillages incompréhensibles, je m'insinuai dans leur confiance, et j'en appris qu'ils n'avaient fait autre chose que de manger, depuis Versailles jusqu'à Paris, des pains à cacheter dont ils avaient rempli leurs poches. La petite fille disait en pleurant qu'il ne fallait pas les dénoncer, parce qu'on les ferait mourir pour avoir été voler les pains à cacheter du Roi, dans un arrière-cabinet de leur père où les secrétaires de ce Ministre avaient leurs fournitures de bureau. Ils étaient affamés et maigres comme des chacals. —Attendez donc, leur dis-je, et je commençai par faire donner à chacun d'eux une pleine jatte de soupe au riz. Ensuite on leur servit, et méthodiquement pendant six semaines, un bon potage à déjeuner, et pour le second repas, des côtelettes grillées ou des pigeons étuvés à l'orge, des légumes au bouillon, de la compote; quelquefois des tartelettes en pâtisserie *brisée*, mais non pas *feuilletée*, ce qui va sans dire. On les faisait goûter avec des fruits, des tartines de confitures, ou du laitage, et leur souper consistait régulièrement dans un beau

poulet rôti (dont ils ne mangeaient que les ailes) lequel était flanqué d'un plat de chicorée, d'épinards ou de laitues bien cuites, et lequel était accosté d'un compotier de bons pruneaux d'Agen, aiguisés, comme on dit à l'office, avec un peu de vin de Malaga, pour les faire dormir. Je les faisais bien laver avec de l'eau de veau, tous les matins, et de la tête aux pieds; on les baignait tous les samedis à la Dauphine (1), et puis tous les quinze jours une excellente petite médecine noire, avec du tamarin bien acide, de la bonne manne en larmes, quelques follicules de séné, un grain de soufre, un bouquet de cerfeuil, une pincée de rhubarbe, un scrupule d'aloès, un soupçon de jalap, enfin de la thériaque de Venise et de l'électuaire de kinorodon, le tout infusé dans de la tisane d'absinthe. Mais il doit vous en souvenir de mes bonnes petites médecines, et je suis sûre que l'eau vous en vient à la bouche? Est-il friand!

S'ils avaient trouvé des pains à cacheter dans mes cabinets, ce qui n'était guère possible à cause

(1) C'est-à-dire dans une décoction de serpolet, de feuilles de laurier, de thym sauvage et de marjolaine, où l'on doit ajouter un peu de sel marin. Fagon prescrivait de faire prendre ces bains froids en hiver et tièdes en été, afin d'établir autant d'accord que possible entre la sensibilité de l'épiderme et la température. (*Note de l'Auteur.*)

de mes belles manières, je vous assure qu'ils n'auraient pas eu la tentation de les dérober. A la suite de ce régime nouveau pour eux et qui était l'ancien régime pour moi, ils engraissèrent, ils s'égayèrent et s'embellirent; ils devinrent plus doux, plus confians, plus véridiques, et lorsque la Princesse ou le Prince de Montbarrey venaient les voir, ils ne s'y reconnaissaient plus. — Comment, disaient-ils, nos enfans mangent tout ce qu'ils veulent et n'en sont pas malades? Ils sont devenus prodigieusement raisonnables!

Les enfans qu'on fait manger dans leurs chambres et qu'on laisse manger à leur appétit, ne sont jamais gourmands. C'est la moralité de mon historiette.

Si j'avais fini ce long article, sans avoir parlé du Marquis de L.... On pourrait dire qu'il manque quelque chose à ce chapitre de mes souvenirs, et vous pourriez supposer que je ne l'ai pas terminé consciencieusement. Je vous dirai donc que le Marquis, depuis Duc de L...., était censé le remplaçant de l'ancien Évêque de Lisieux (M. de Matignon), pour le monopole du ridicule *avec privilége du Roi*. Mais pour mon propre compte et dans l'opinion des personnes d'esprit, il se trouvait entre l'Évêque et le Marquis une différence énorme, attendu que si ce dernier

disait quelquefois des choses étranges, il ne faisait jamais de bévues, et des bêtises encore moins. Il a toujours été l'homme du monde le plus honorable pour le caractère, le plus estimé pour le courage, et le plus délicatement sévère en fait de probité. Il a toujours été pleinement et hautement considéré pour sa loyauté politique et sa véracité scrupuleuse; et du reste, il est tellement obligeant, soigneux et attachant par ses procédés, qu'il a toujours conservé de nombreux amis. C'est un homme d'un sens naturellement droit et si nettement judicieux, qu'il a pour toutes les choses de calcul, et notamment pour les jeux de commerce, une aptitude incomparable. J'ai toujours pensé que toutes les étrangetés qu'on lui prêtait n'étaient pas de son produit; mais comme il avait le singulier défaut de ne jamais prendre garde aux mots dont il se servait, il ne m'a jamais paru surprenant qu'il eût dit ce qu'on pouvait appeler sottement *une bêtise.* C'est une sorte d'infirmité qui provenait de son indifférence pour les paroles, et qui tient souvent à sa préoccupation d'une chose absente. Il en résulte quelquefois des coq-à-l'âne et des amphigouris dont on l'amène incontinent à se divertir lui-même; mais pour en conclure qu'il est *ejusdem farinæ* que M. de Lisieux, il faut être

absolument dépourvu de jugement et d'esprit.

Je ne sais s'il a jamais véritablement parlé d'une lettre *anonyme*, signée par tous les officiers de son régiment, ni des *quatre coins* de la cour ovale de Fontainebleau? Je ne sais s'il a jamais dit en parlant de sa belle-sœur, qu'elle avait des yeux comme *une culotte* de velours noir? (1) mais ce que je sais très bien, c'est qu'il disait quelquefois des choses très fines, et que certains individus s'attachaient particulièrement à les tourner en preuve assurée de son manque de jugement et d'esprit. On aurait dit que les sottes gens s'opiniâtraient à le retenir dans leur cathégorie. Je vais vous conter son aventure avec Maréchal-de-Bièvres.

C'était chez Mme de Castellane, au château de Luciennes et tout auprès de Paris. Le seigneur de Bièvres arrive et trouve, au milieu de cinq à six personnes, un grand monsieur qu'il ne connaissait pas; il avait des talons rouges et des plu-

(1) M. le Baron M......, membre de la chambre des Pairs, a la charité de montrer à tout le monde une lettre autographe et signée d'un Ambassadeur de France à Vienne dans laquelle on voit la phrase suivante : « *Je vais mettre les fers au feu pour leur tirer les vers du nez* « *et pour découvrir ce qu'ils ont dans le ventre.* » Si l'on concluait de cette trilogie de métaphores incohérentes que cet Ambassadeur français était dépourvu d'esprit, de talent et de capacité diplomatique, on aurait grand tort! (*Note de l'Éditeur.*)

mets blancs, c'était visiblement un homme de la Cour, et le petit Maréchal a la précaution de se tenir dans la réserve, ainsi qu'il était de convenance et d'usage pour lui. (1)

Voilà que Mme de Castellane se mit à nous parler d'un ajustement nouveau qui s'appelait *à l'innocence reconnue;* lequel ajustement consistait dans une sorte de caraco taillé sur le patron du gros casaquin d'une paysanne de Normandie qu'on avait acquittée trois fois de suite après l'avoir condamnée pour vol domestique. Ce serait une histoire de servante à n'en pas finir.

— *A l'innocence reconnue?* dit le grand monsieur; j'aimerais mieux qu'on dise *à la servante justifiée*..... Et M. de Bièvres eut l'air d'observer que ce grand malicieux s'était souvenu du conte de La Fontaine avec beaucoup d'à-propos.

On dit ensuite qu'il faudrait aller faire une visite à Mme de Lhospital, qui se tenait à Saint-Germain, où elle s'était tout-à-fait retirée.

— *Retirée*, dit le grand Monsieur, vous pouvez bien dire *ratatinée!* Et M. de Bièvres se dit

(1) On avait fini par l'admettre et le recevoir avec plaisir dans le plus grand monde, à raison de sa gentillesse, de ses bonnes manières, et de la mesure parfaite avec laquelle il savait montrer les graces et la finesse de son esprit. Mme de Lussan l'aimait beaucoup.

(*Note de l'Auteur.*)

à lui-même, — en voilà un que je n'oublierai certainement pas. Il est très joli! le jeu de mots.....

On amena les enfans de M[me] de Castellane qui étaient élevés *à la Jean-Jacques*, et à qui la maman ne manqua pas de faire des mievretés en leur disant force niaiseries, comme de juste; — Méchant enfant! qui voulez frappez maman! bonne maman, qui vous a nourri de son lait, et qui vous a porté dans son sein pendant neuf mois!.......

— Et *consécutifs*, encore! ajouta l'inconnu, avec un accent mêlé de reproche et d'attendrissement.

— Ah çà, quel est donc ce grand serpent de Versailles qui fait de si jolies moqueries et dont personne ne dit rien à Paris? se demanda M. de Bièvres avec un sentiment de rivalité rempli d'alarmes.

Il paraît que le fils aîné des Castellane se trouvait en pénitence? — J'étais allée pour le consoler ce matin, disait sa mère en commençant le récit d'une aventure assez puérile, et *je passais jusqu'aux lieux où l'on garde mon fils*......

— Voilà, s'écria l'homme aux talons rouges avec un air de surprise et de dénigrement à faire pouffer de rire, — voilà un joli endroit pour élever un enfant!

— Madame, ayez l'extrême bonté de me dire le nom de ce Monsieur qui a tant de finesse et d'à-propos dans l'esprit? vint me demander le petit de Bièvres. Je lui répondis que c'était le fils aîné du Maréchal de L...., et j'entendis que Maréchal-de-Bièvres s'écriait: — Par ma foi! je voudrais bien que les imbéciles de la ville eussent autant d'esprit que les prétendus imbéciles de la Cour! il paraît qu'on est cruellement exigeant, à Versailles? on n'est par aussi difficile à Paris, et c'est bien heureux pour nous!

Je reviens à M. de Laval, et je vous dirai qu'il y avait à Paris une vieille personne, appelée la Marquise de Mauconseil, qui était une grande Dame poitevine, et qui était bien malade. On ne s'en serait certainement pas tourmenté, si sa fille n'avait pas été fort à la mode; et comme cette fille, Mme d'Hénin, s'inquiétait assez naturellement pour la santé de sa mère, on se mit à s'émouvoir et s'enthousiasmer d'une si belle sensiblerie pour les inquiétudes de Mme d'Hénin, qu'on ne vous permettait plus de parler d'autre chose, et que tous les amis de Mme d'Hénin n'agissaient absolument qu'en vue de cette maladie-là. Afin de ne pas s'éloigner de cette intéressante et précieuse malade, qui avait toujours été d'un caractère assez difficile et d'une humeur

assez contrariante, et surtout pour ne pas abandonner Mme sa fille à ses angoisses et ses transes mortelles, on apprit que Mesdames de Turenne, de Poix, de Tessé, de Lauzun, de Bayes et de Brancas étaient allées s'établir auprès de ladite Mme de Mauconseil, afin d'y veiller à tour de rôle à côté de son lit. Mme de Brancas nourrissait alors sa fille aînée, qui ne s'en trouvait pas trop bien; et ceci, du reste, était sûrement plus fatigant et plus ennuyeux pour Mme de Brancas, que de passer les nuits à veiller et à causer avec la Princesse d'Hénin, que tout le monde aimait véritablement, et que personne ne voyait suffisamment à cause de son service à Versailles. Elle n'hésita pas (c'est Mme de Brancas dont il s'agit) à sacrifier les obligations de la nature aux devoirs de l'amitié, ce qui fut trouvé sublime; et les maris, les enfans et les domestiques de ces dames en sont restés pendant plus de six semaines avec la bride sur le cou. Je n'ai pas parlé des amans, parce que les Dames et les maris dont il est question, n'avaient et ne devaient avoir aucune inquiétude semblable. Toutes ces belles Dames étaient campées dans les deux salons, qui précédaient la chambre à coucher de Mme de Mauconseil. On avait dressé trois lits à sangles dans chacune de ces pièces; elles avaient amené de chez elles une demi-douzaine

de femmes, qui couchaient dans la seconde antichambre sur des canapés. La première antichambre était occupée par les valets de la maison, qui dormaient sur les banquettes, et la salle d'audience de ces Dames était la salle à manger, où la table restait couverte en permanence. Chacun s'ingéniait pour inventer et leur envoyer des choses exquises : c'était à qui contribuerait à garnir le buffet, et c'était une odeur de comestibles à ne pas tenir dans la maison. On voyait sur tous ces beaux vieux meubles et dans tous les coins de ces grands salons surdorés, des bonnets, des corsets, des paquets, des coffrets, des sachets, des sultans, des flacons, des mantilles, avec des pots de rouge et des pantouflles, et cet encombrement dépenaillé donnait parfaitement l'avant-goût de ces *maisons de ci-devants*, dont on a fait des *maisons d'arrêt* pendant la révolution; mais c'était à l'exception de l'abondance des vivres.

Jusqu'ici tout s'arrangeait pour le mieux. On commençait par faire sa toilette, on entrait et on sortait de la chambre de la malade pour y rentrer et pour en ressortir la minute d'après, on allait se promener dans l'appartement, on s'asseyait pour manger ou pour copier les bulletins, on donnait des audiences à ses parens et ses intimes ;

on écrivait force billets surtout, et l'on recevait des réponses toutes remplies d'admiration pour un dévouement si tendre et si généreux, qu'il allait devenir un sujet d'orgueil national, aussi bien que l'unique exemple et l'envie des générations futures! On était persuadé que les Aristogiton, les Harmodius et les Pylade étaient des fratricides et des cannibales en comparaison des amies de Mme d'Hénin!

Cependant les amies des amies s'ennuyèrent et s'enflammèrent. On avait appris que la Princesse de Turenne se trouvait un peu souffrante, ce qui n'était pas surprenant à cause du défaut d'air et d'exercice. Elle avait des amies intimes à n'en jamais finir; on avait entrepris de l'arracher à ses fonctions d'hospitalière et quand on vit qu'elle y mettait une résistance invincible, on résolut de venir s'adjoindre aux autres récluses, *afin de pouvoir se trouver à portée de rendre des soins à Mme de Turenne*, (voilà ce que Mme de Traus écrivait à son mari pour le faire patienter). Ce fut une invasion véritable; mais comme il aurait été cruellement inhumain de vouloir séparer la Duchesse de Lesparre et la Comtesse de Spinola, (par exemple) de la Princesse de Turenne, qui ne voulait pas s'éloigner de la Princesse d'Hénin, laquelle ne pouvait pas quitter sa tendre mère,

et comme il y eut aussi deux ou trois bonnes amies de Mme de Tessé qui se mirent à s'enthousiasmer et s'inquiéter pour ma charmante nièce, on établit ces douze ou quinze femmes sensibles dans une galerie de tableaux où elles couchaient sur des bergères et des sophas, des coussins, des tapis sur des tables, et toute espèce de choses excepté des matelas, car elles ne voulaient absolument pas entendre parler de matelas, afin de mieux démontrer quelle était la grandeur et la générosité de leur dévouement.

Les parens, les amis, les maris, les valets, et peut-être bien quelques galans (je n'ai répondu que de six personnes), ne manquèrent pas d'affluer dans cette maison dont toutes les portes étaient grand'ouvertes, et où tout ceci formait une cohue nompareille! on passait les nuits à jouer dans ce long dortoir où les plus belles et les plus grandes Dames étaient rangées sur des malles, des coffres, des tapis roulés, et même sur des meubles de garde-robe recouverts de leur sarreaux de toile de Perse. On n'avait rien vu jusque-là d'aussi prodigieusement *simple et naturel!* il était de rigueur et d'obligation de ne s'y parler qu'à l'oreille, et c'était un luxe de précautions, car cette même galerie était séparée de la chambre à coucher par cinq ou six grandes

pièces, et notamment par la salle à manger où l'on trouvait toujours des gens qui réfectionnaient soit au buffet, soit sur de petites tables, en cotterie si ce n'est en famille, et le plus silencieusement possible. On n'y parlait qu'à voix basse et jamais sans nécessité, c'était l'étiquette convenue; et durant les repas généraux, la demoiselle de compagnie de Mme de Tessé venait faire la lecture de quelque livre moral et attendrissant : c'était, je crois bien, *les Délassemens de l'homme sensible*, ou les *Epreuves du sentiment* de M. d'Arnaud-Baculard? Enfin les personnes les plus considérables ou les plus favorisées jouaient au loto dans la chambre de la malade, et les choses en étaient là pendant notre visite au château de Luciennes.

Mme de Castellane ne manqua pas de me demander si je n'allais pas souvent chez Mme de Mauconseil? — On y va de chez moi, répondis-je, environ tous les huit jours. Je ne la connais guère, et j'ai pris mon parti courageusement sur tout ce qui peut arriver de sa maladie. Grande surprise! et voilà que Mme de Lévis se met à dire à M. de Laval : — Et vous, Marquis, vous allez sûrement y faire des reversis avec tous vos partenaires habituels?

—Pas du tout. Quand je fais tant que d'aller chez

des malades, ce n'est pas pour y jouer aux cartes et pour y manger des foies de lottes. Si je voyais seulement passer l'apothicaire ou le chirurgien, ce serait dans le cas de me donner mal au cœur ou de me faire gorger Quinola !

On entreprit de le pousser à bout d'argumentations ; mais comme il pensait à ce qu'il avait à dire, je ne saurais vous exprimer avec quelle fermeté d'intelligence et quelle solidité d'esprit il déjoua tout ce monde ! Il se mit à persifler ces dames en faisant ressortir la ridicule et choquante affectation de ces momeries sentimentales et de ces dévouemens sans la moindre utilité, si ce n'était de faire proférer certains noms tout d'une haleine avec celui de Mme de Poix, ou celui de la Princesse de Turenne..... — Dans le fait, ajouta-t-il, celle-ci est une Landgrave de Hesse, on dit qu'elle est cousine-germaine de l'Impératrice, et voilà qui peut nous expliquer bien des choses.......

— Il n'entend rien à rien, me dit Mme de Blot avec un air de compassion dédaigneuse.

Il était arrivé, dans l'après-dîner, beaucoup de monde au château de Luciennes, et quand il fut question de nous en retourner à Paris, il se trouva que le Marquis de L.... était le seul homme de la compagnie qui eût assez d'indépendance dans le caractère, avec un assez grand fonds de

jugement et de bon esprit, pour ne pas fléchir et tomber dans une vogue absurde, et pour ne pas vouloir aller souper et faire sa partie chez Mme de Mauconseil.

Elle en *réchappa*, grâce à Dieu ! car je ne sais quelle sorte d'extravagance on n'aurait pas faite à ses funérailles ! On envoya des charretées de lampions du faubourg St.-Honoré dans le quartier St.-Denys, pour illuminer une vilaine et vieille petite rue qui porte le nom de Mauconseil : on délivra vingt-cinq prisonniers qui devaient des mois de nourrice, et voilà ce qu'on pouvait faire de mieux ; enfin, on célébra la guérison de la vieille Marquise et le bonheur de la Princesse sa fille, par une espèce de comédie *champêtre*, où Dugazon et Michut dansèrent des rondes *en sabots* et chantèrent des hymnes *en patois* (1). Tout le monde en pleurait ! et lorsqu'elle mourut six mois après, on n'y prit pas garde. Il paraît qu'elle n'était plus à la mode, et l'on n'apprit le retour de sa maladie qu'en recevant son billet d'enterrement.

Retournons au fils du chirurgien Maréchal, qu'on avait fini par appeler sérieusement M. de

(1) Voyez les détails qui se trouvent rapportés dans la Correspondance de Grimm, vol. III, pages 112 et suivantes.

(*Note de l'Éditeur.*)

Bièvres et qu'on avait fini par adopter dans le monde, en dépit de Mme de Montesson et de Mme Necker dont il se moquait à la journée, et peut-être aussi pour faire déplaisir à M. le Duc de Chartres qui ne le pouvait pas souffrir (1).

Quand on avait eu le malheur d'encourir la disgrâce d'un Prince du sang, il était d'usage et de précepte rigoureux, dans ce temps-là, de ne jamais rester dans une chambre, dans un cercle, ni même dans une compagnie si nombreuse qu'elle fût, où l'on voyait arriver un pareil antagoniste. On s'esquivait poliment en le voyant paraître; c'était une affaire de convenance; mais voilà ce que M. de Bièvres ne faisait jamais pour le Duc de Chartres, et personne ne l'en désapprouvait. On avait commencé par se libérer de cette sorte d'obligation envers M. le Prince de Conty, parce qu'il se forgeait continuellement des sujets de brouillerie avec tout le monde. Etiez-vous en procès avec la chancellerie de ce Prince, ou vous étiez-vous moqué de Mme la Comtesse de Bouf-

(1) Je vous ai déjà fait remarquer autre part que M. de Bièvres n'avait jamais pris volontairement et *sérieusement* la qualification de *Marquis*. Il était devenu seigneur de ce Marquisat de Bièvres ainsi que feu M. Gobelin l'avait été du Marquisat de Brinvilliers. Les petites gens pouvaient s'y tromper, mais ceci n'arrivait jamais jusqu'à nos antichambres. (*Note de l'Auteur.*)

flers? Le Comte de Boulainvilliers venait vous faire une salutation profonde, en vous disant : — Monsieur le Marquis, ou Monsieur l'Abbé, j'ai l'honneur de vous prévenir que Son Altesse Sérénissime est ici. C'était la formule d'exclusion suivant le protocole usité par ce Capitaine des gardes, et ce fut M. de Craon qui s'en affranchit le premier. Il avait rencontré M. le Prince de Conty chez deux personnes dans la même soirée. Il répondit au premier avertissement qu'il en était *bien aise*, et pour éviter la deuxième sommation, il alla dire à M. de Boulainvilliers d'un air affairé : — Monsieur, vous me feriez plaisir d'avertir votre Prince que je ne suis plus amoureux de la Vicomtesse de Rouhault. C'était le sujet de la colère de Monseigneur, et tout le monde en rit.

M. de Bièvres était donc en disgrâce complète auprès du Duc de Chartres qui ne pouvait plus l'envisager de sang-froid, ce que l'autre affrontait sans la plus légère émotion et sans autrement s'embarrasser de ses airs d'hostilité et de ses dénigremens. — Comme il est laid ! je le trouve laid ! mais c'est qu'il est véritablement laid! murmurait le Duc de Chartres en rougissant de colère. Aucun des siens, et si plat valet qu'il fût, n'aurait osé faire sa partie dans cette manière d'imprécation ridi-

culement sotte, car celui dont il parlait en ces termes était visiblement de la plus jolie taille, la plus agréable figure et la plus charmante physionomie du monde. C'était le visage régulier d'un jeune Grec sous un minois français, avec des vivacités contenues, de curieux sourires et des regards discrets qui disaient tout; il était d'une tournure élégante, avec des mouvemens légers et souples; enfin, c'était la bonne grâce de France et de Paris personnifiée. Il n'est pas difficile de trouver de plus beaux hommes que les Français, mais rien n'était si joli qu'un jeune Parisien de ce temps-là.

Celui-ci disait avec un air de modestie respectueuse : — Si j'étais aussi laid que le dit M. le Duc de Chartres, il ne m'en voudrait peut-être pas autant....

Il avait fait en quatre ou cinq pages d'écriture une plaisanterie qui ne fit aucun plaisir au Duc de Chartres et qui réussit à merveille dans la société de Paris. Comme on n'osa pas l'imprimer pour la débiter sous le manteau, je vais la faire copier.

DIVERTISSEMENT A LA MODE.

« Moi, je suis gai! je suis gai comme un pinson! vous n'avez pas d'idée comme je suis gai? J'aime à rire, à jouer des tours, à faire des farces,

et c'est vous dire assez que je suis le meilleur homme de la terre. J'ai fait bâtir un pavillon, j'ai fait dessiner et planter un jardin superbe à Mousseaux ; j'y donne des fêtes, ah quelles fêtes ! c'est pour en mourir de rire......., ah ! ah ! ah ! ah !..... Imaginez que j'avais fait prier à dîner un jeune vicaire de St.-Philippe-du-Roule, et que nous étions servis à table..... ah ! ah ! ah ! ah !...... servis à table par des négresses...... ah ! ah ! ah ! ah ! par des négresses toutes nues.... ah ! ah ! la rate ! ah !.. c'est pour en mourir de rire ! ce garçon-là n'osait pas lever les yeux, il ne voulait pas manger, mais nous l'avons fait boire.... ah ! sacristie ! sacristie !... disait-il en pleurant... C'était à se tenir les côtes ! vous pensez bien qu'il est allé s'en plaindre et que nous avons soutenu qu'il était un menteur, un imposteur ! et ce qu'il y a de plus charmant, c'est qu'on l'a mis en pénitence dans un séminaire, pour lui apprendre à calomnier un prince ! un prince qui donne sa parole d'honneur........ un prince qui avait eu la bonté de lui donner à dîner dans le pavillon de Mousseaux !!! Il en a pour six mois de prison, et j'en rirai jusqu'à la fin de mes jours ! Ensuite il faut vous dire que je donne des billets pour se promener dans mon parc à des gens que je ne veux pas prier à dîner, car vous sentez bien qu'on ne peut pas donner à dîner à tout le monde ?

mais vous allez voir que ceci n'est pas le moins divertissant. Il y a d'abord des piéges (on dit que c'est pour prendre des loups, et jugez un peu, des loups à Mousseaux! faut-il que les Parisiens soient bêtes pour avaler des pillules comme celles-là, sans les mâcher)! Il y a donc des piéges tendus contre les loups et les voleurs...... Ah! oui, des voleurs, je t'en souhaite! Allez vous promener de ce côté-là pour voir les sottes bourgeoises et ces bénets de maris que nous y faisons conduire comme si de rien n'était, et qui s'y prennent les jambes! et qui font des cris, et qui saignent..... Mais c'est qu'ils saignent d'une manière inconcevable! et vous jugez comme c'est amusant de les entendre crier en les voyant saigner? Ensuite nous avons notre grotte, où l'on est saisi par les bras et par les jambes en s'asseyant, et quand c'est des femmes? et quand nous sommes cachés dans la grotte où nous fermons la porte? ah! mais c'est qu'il faut voir les méchancetés infernales et les indignités que nous leur faisons!........ Enfin je vais vous dire encore autre chose, et c'est ce qui m'amuse le plus. Nous avons un pont.... ah! ah! ah! ah!..... Il y passait hier un vieux marchand de la rue St.-Lazare... avec sa femme... ah! ah! ah!.... avec sa fille et puis un enfant de quatre à cinq ans.... ah!

ah! ah! ah! (voilà le point de côté qui me reprend).... Je ne sais pas si je pourrai vous dire..... ah! ah! ah! ah! ah! ah!..... ah! ah!.... ah! ah!..... ah! si vous aviez vu, tout cela se débattant dans la rivière..... Je les ai fait repêcher pourtant. Le père avait la jambe cassée..... et la jeune fille donc! Ah! la jeune fille, quand nous l'avons retirée par les jambes avec ses jupons par-dessus la tête...... et qu'elle criait comme une orfraye, et qu'elle s'est mise à dire que son pierrot de taffetas rose était abîmé! non jamais! jamais je n'ai tant ri de ma vie! La mère était comme une momie toute couverte de vase, et l'enfant, ma foi, j'en suis bien fâché, mais l'enfant était tombé sous les autres à ce qu'il paraît; il n'avait pas eu la force de se débattre, et on n'y pensait pas du tout, quand le père et la mère que j'avais fait mettre sur une charrette pour les renvoyer chez eux, se sont mis à crier: — Le petit! — et le petit! — Ah oui, où est donc le petit? a dit la jolie fille, qui s'est mise ensuite à nous dire des sottises en nous reprochant les rires que nous faisions.... — Voyez un peu cette petite salope à qui nous avons dit: — Mademoiselle, nous ne pouvons pas nous empêcher de rire parce que vous avez..... ah! ah! ah! ah! ah! parce que vous avez quelque chose..... parce que vous avez quelque chose d'extraordi-

naire....... parce que vous avez quelque chose d'extraordinaire entre les hanches.... Ensuite il a fallu prendre son sérieux. On leur a dit qu'on était bien désespéré de leur accident, mais que c'était de leur faute ; mais la vérité que je vous dirai, c'est que c'est un pont à bascule, et tout aussitôt qu'on y met les pieds, patatras! Ensuite on leur a pêché ce crapaud d'enfant qui avait la tête en bringues et l'estomac défoncé. Il paraît que son père et sa mère avaient marché dessus. Nous avons fait semblant d'en pleurer; mais quand ils ont été partis sur la charrette, ah! tonnerre de Dieu! peut-on rire comme ça? C'est pour en mourir! on en crève!

Le petit de Bièvres était de la première force au jeu d'échecs; M. d'Angivillers se croyait obligé d'en convenir, et Maréchal allait deux fois par semaine à Versailles, afin d'y faire la partie de M. le Surintendant. Votre père m'a conté qu'il y jouait une certaine fois (le jeune de Bièvres) de toute sa force, mais que le vieux d'Angivillers n'en avait pas moins l'avantage sur lui. On entendit annoncer coup sur coup, dans le même salon de la surintendance, M. le Comte d'Estaing, M. le Duc de Mailly, M. le Marquis de Nesle et M. le Baron de Montmorency. Il y avait peu de monde ;

et comme ces quatre personnages étaient brouillés à couteaux tirer, ils ne restèrent pas plus de cinq à six minutes en regard les uns des autres. Ceci ne manqua pas de fournir sujet à Mme la Comtesse d'Angivillers pour en discourir disertement; et comme elle avait l'habitude de citer incessamment, elle entreprit d'appliquer à la quadruple importunité de cette rencontre fortuite un ou deux vers de M. de Voltaire, dont il ne lui fut jamais possible de se rappeler la fin.

« Je combattais, Seigneur, avec Montmorency,
« D'Estaing, Mailly, de Nesle..... »

Et chacun répétait continuellement, sans rien trouver, *d'Estaing*, *Mailly*, *de Nesle.....*

— *Et ce fameux coup-ci!* poursuivit M. de Bièvres en appliquant son cavalier pour amener échec au roi; ce qui lui ramena la partie tout-à-fait désespérée, et ce qui terminait justement la citation de ces vers de Zaïre que tout le monde cherchait, et dont le dernier hémistiche était *ce fameux Coucy!*

Ce fut, on est obligé de l'avouer, un heureux et curieux *Calembourg*. C'est ainsi qu'on s'obstinait à nommer ces sortes de jeux de mots (1).

(1) Tous les plaisanteries de M. Maréchal de Bièvres n'étaient pas

d'aussi bon goût ; je me rappelle en avoir entendu conter une ou deux que je n'ai pas enregistrées et dont je n'aurais pas dû garder le souvenir; mais le ridicule y domine tellement sur le reste, que j'en prends mon parti. Je les mettrai seulement à part des autres, en brebis galeuses et hors de l'étable.

On n'avait pu s'empêcher d'entendre parler d'un certain M. Dumoncel, habile ingénieur et gros mangeur, qui ne se retenait et ne se refusait à rien pour se procurer toute sorte de soulagement. Il avait fait grand bruit et s'était fait chasser du parterre de l'Opéra, parce qu'il était sourd, et tant il était malpropre. — Mais, Monsieur, fut lui dire ce drôle de garçon, à propos de ce qu'il venait d'entendre en marchant derrière lui sur le Pont-Royal, — mais, monsieur l'ingénieur des ponts et chaussées (c'était avec un ton de reproche), à quoi servent donc les parapets?.....

L'autre historiette consiste en ce qu'il avait composé la musique et les paroles d'une manière de trio chromatique qu'on devait exécuter chez une précieuse de Genève, appelée Mme Sismondi. Il y avait dans cette cantate des vers d'opéra tels que ceux-ci, par exemple :

« As-tu pu trahir tes sermens?
« Ah! je sens palpiter mon cœur!
« Ah! vous empoisonnez ma vie!

Et ceci n'était ni moins lyrique, ni plus mauvais que toute autre chose qui ne vaudrait pas mieux; mais il se trouva qu'il avait ajusté tout cela de manière à ce qu'on fût obligé de chanter par intonations entrecoupées. — As-tu pu..... Ah! je sens..... Ah! vous empoisonnez!... etc.

Jugez du trouble et de la confusion qui s'ensuivit chez Mme Sismondi la pédante, et pour le jour de sa fête, en présence de Mme Necker? L'irritation patriotique des Genevoises en fut à son comble, et l'on disait que, si M. de Bièvres avait eu la fantaisie d'aller à Genève, on aurait pu lui faire un mauvais parti.

C'est qu'elles ne plaisantent pas, les personnes de Genève! On sait

que M. de Voltaire avait appelé Genève *une république qui est auprès de mes terres*, et ce qu'il en est résulté, c'est qu'il n'y a eu ni Genevois ni Genevoise qui ait voulu prendre part à cette souscription ouverte par les Necker, afin de lui ériger une statue! On est allé jusqu'à dire que Mme Necker en avait été blâmée très ouvertement.

(*Note de l'Auteur.*)

CHAPITRE XIII.

Impénitence finale et mort de Mme du Deffand. — Ridicule mariage de Mme Denys, nièce de Voltaire. — Un vœu de la Maréchale de Noailles. — Une moquerie de Louis XVIII. — Baptême de Mme la Dauphine (fille de Louis XVI et ci-devant Duchesse d'Angoulême.) — Le Maréchal de Brissac à St.-Sulpice. — Étrange susceptibilité de ce vieux seigneur. — Mme de Beauharnois. — Son portrait. — Son caractère et ses ouvrages. — Les deux cauchemars. — Cazotte et son pouvoir magnétique. — Anecdotes.

Mme du Deffand venait de se laisser mourir, sans vouloir entendre parler de confession ni de sacremens, et la grosse Mme Denys venait de se remarier avec un homme dont elle aurait été la mère. Ce courageux personnage était un appelé M. Duvivier, lequel avait été capitaine de dragons et secrétaire de M. de Maillebois. Les philosophes encyclopédistes allaient disant partout que ce mariage était une insulte aux mânes de Voltaire, une indignité méprisable, un scandale affreux!

Mme Duvivier laissait dire, et mettait des guirlandes de fleurs avec des robes de linon. Mme Duvivier s'amusait comme une petite reine, et la première chose qu'elle avait faite était de vendre son château de Ferney, avec le cœur de son on-

cle par-dessus le marché. L'impératrice de Russie lui écrivit pour la complimenter sur ce beau mariage, et Monsieur, Comte de Provence, en rapportait de si belles particularités que je pense bien qu'il en inventait les trois quarts. Il assurait notamment que Mme Duvivier avait conçu l'ambition de faire tenir son premier enfant par la Maréchale de Noailles, laquelle avait la bonhomie d'en être furieuse ! — Me proposer de tenir sur les fonts baptismaux un horrible enfant qui va naître avec le sceau de la réprobation, et de m'engager spirituellement et sacramentellement pour un pareil ante-christ! et quand on lui conseillait de se tranquilliser, parce que sa prétendue commère avait au moins soixante et dix ans, elle reprenait avec un air de persuasion douloureuse : — C'est une chose dont il ne m'est pas permis de douter,... c'est une chose qui m'est revenue par MONSIEUR, et nous ne doutons pas aussi que c'est une œuvre du démon.

Monsieur fut tellement ému de compassion pour ses angoisses ; car il est bon de vous dire qu'elle avait fait un vœu, par lequel elle se croyait engagée, quoiqu'il fût des plus téméraires, et celui-ci consistait à ne jamais se refuser à tenir aucun enfant. On n'a pas d'idée de cette dévotion-là! Enfin, Monsieur fut lui dire de se tenir tran-

quille, parce que la mère de cet ante-christ avait changé d'avis, et que ce serait à moi qu'on devait s'adresser. — Tant mieux ! dit-elle à Monsieur, je ne serai pas fâchée de la savoir dans l'embarras..... Elle est si confiante et si moqueuse !

A propos de baptême et de Monsieur, frère du Roi, je me rappelle une petite chose qui marque très bien son caractère. Il avait été désigné pour représenter le Roi d'Espagne au baptême de Madame Royale, dont cette Princesse était la filleule (1), et le Grand-Aumônier lui demanda quels noms on allait donner à Madame ?

—Monsieur le Cardinal, lui répliqua pointilleusement le fondé de pouvoir de Sa Majesté catholique, il me semble que la première chose à me demander doit être relative aux noms et à la

(1) Marie-Thérèse de France, Fille de France et Duchesse d'Angoulême. On est tenté de s'écrier charitablement pour elle : — Hélas ! plût à Dieu qu'elle fût morte ce jour-là ! Elle aurait précédé son bienheureux père au ciel, au lieu d'y monter la dernière de sa famille, après tant de souffrances et d'afflictions ! après tant d'années d'angoisses et de cruels martyres ! Mais les desseins de la Providence ne sont pas les nôtres ; elle a voulu donner à la terre un éternel exemple de vertus sublimes et d'édification. Pieuse et courageuse fille de Robert-le-Fort et de Robert-le-Pieux ! O véritable fille de France et digne enfant de Saint Louis ! s'il existe chez nous, s'il peut exister au monde un seul être humain dont le cœur ne soit pas torturé, dont les yeux ne soient pas noyés de larmes en songeant à vous ?... Ce n'est pas moi !

(*Note de l'Auteur.*)

profession du père et de la mère de l'enfant que vous allez ondoyer : c'est la première prescription qui se trouve indiquée par le rituel.

Le Grand-Aumônier prit la liberté de lui répondre que ceci n'était et ne devait être indispensable que lorsque l'administrateur du sacrement ne connaissait ni la famille ni les parens du néophyte, et lorsqu'on allait enregistrer les noms de l'enfant pour lui donner un état civil ; mais que ce n'était pas lui, Cardinal et Grand-Aumônier, qui devait écrire tout cela sur des registres, et que tout le monde savait très bien que Madame Royale était la fille légitime du Roi, frère aîné de Monsieur.

Là-dessus, voici le docte parrain qui s'adresse au Curé de Notre-Dame, lequel assistait d'office à la cérémonie, parce que son église paroissiale est celle du château. — Monsieur le Curé, lui dit-il avec un air formaliste, vous avez fait et dû faire un plus grand nombre de baptêmes que M. le Cardinal, et je vous prie de nous dire si mon objection n'est pas fondée?

Cet ecclésiastique inclina respectueusement sa tête, en disant que la chose étoit de prescription générale, mais que, dans la circonstance où l'on se trouvait, il ne se serait pas conduit autrement que Monseigneur.....

— Il n'y a jamais d'autre Monseigneur que nous, en notre présence, épilogua son Altesse Royale, et le pauvre Curé fut bien confus d'avoir oublié cette partie du cérémonial (1). Comme il apparaissait visiblement de ces deux observations de Monsieur, qu'il ne connaissait pas moins bien le rituel de Paris que l'étiquette du Louvre, chacun en conclut nécessairement que Monsieur n'ignorait de rien, et je suppose qu'il n'en fut pas fâché?

Écoutez un autre commérage qui me revient à la mémoire. Mme de Beauharnois tenait la fille aînée du Prince Louis de Gonzague sur les fonts de baptême à St.-Sulpice, et le Maréchal de Brissac était son compère. On lui demande son nom

(1) Quand nos princes et nos prélats vont être revenus de leur émigration, souvenez-vous qu'il ne faut jamais donner le *Monseigneur* à ces derniers quand on se trouve en présence d'un prince du sang royal de France, pour qui cette qualification doit être réservée par exclusion de toute personne, fût-elle d'une autre famille souveraine. Comme les personnes royales étrangères n'en sont pas satisfaites, c'est à raison de cette coutume que l'usage de voyager *incognito* s'est établi vers le milieu du règne de Louis XV; car il ne date pas de plus loin.

Quand on se trouve en pareil cas vis-à-vis d'un Cardinal ou d'un saint Archevêque, on évite seulement de l'apeler *Monsieur;* on tourne autour de l'écueil en louvoyant, et c'est ainsi qu'on lui montre sa révérence.

Mes oncles disaient toujours que cette coutume était bonne à garder, ne fût-ce que pour attester et manifester à messieurs les prélats que,

de baptême (au Maréchal), et le voilà qui tressaille et se gonfle en son juste-au-corps, en regardant fixement le questionneur entre les deux yeux, et portant la main sur le pommeau de sa grande épée, en proférant comme un cri-de-guerre, avec une voix qui fait frémir tous les vitraux : TIMOLÉON, MORBLEU ! TIMOLÉON !!! Mme de Beauharnois lui dit après la cérémonie : — Auriez-vous l'obligeance de me dire pourquoi vous avez eu l'air de vous courroucer ? — *Ma commère !* lui répondit-il en vert-galant qu'il était, *ce sont choses à ne point dire à votre Mignonnerie qui les tiendrait pour ennuyantes*, et elle ne put savoir de quelle mouche il avait été piqué ?

lorsqu'ils se trouvent monseigneurisés par nous autres, c'est un pur effet de politesse dévotieuse et de courtoisie volontaire.

Mme de Lhospital avait remarqué que lorsqu'un Évêque français n'est pas né Gentilhomme, cette partie du formulaire est supportée fort impatiemment par la noblesse, et toujours est-il que nulle personne de la cour n'aurait voulu donner le titre de *Monseigneur* à M. Boyer, l'Évêque de Mirepoix, quoiqu'on eût perpétuellement affaire à lui parce qu'il était chargé de la feuille des bénéfices. Le Maréchal de Richelieu n'a jamais dit que *Monsieur* à tous les Évêques et les Archevêques du royaume, et personne ne s'en étonnait. Rappelez-vous donc qu'à la réserve de nos Princes, la noblesse française ne doit le *Monseigneur* qu'à M. le Chancelier, et peut-être aux Maréchaux de France, en qualité de juges du Point-d'Honneur ? Mais je divague, à ce qu'il me semble, et la conclusion de tout ceci consiste à ne jamais dire Monseigneur à un Évêque devant un Prince du sang.

(*Note de l'Auteur.*) 1797.

Je lui dis que le Maréchal avait peut-être été surpris qu'on *pût* ignorer quel *devait être* son nom de baptême, parce que les *Timoléon* reviennent souvent dans la généalogie des *Cossé-Brissac.* — Mais, répliqua-t-elle, est-ce que c'est un point d'érudition qui soit obligatoire pour le curé de notre paroisse?

On n'a jamais raconté si parfaitement bien que Mme de Beauharnois; on n'a jamais exprimé si délicatement certaines choses qui doivent rester en sous-entendu lorsque c'est une femme qui parle, et pourtant la précision n'en souffre en aucune façon. Il est impossible d'oublier une histoire qu'elle vous a contée. Je lui demandais un jour comment il se faisait qu'elle ne les redît jamais à moins qu'on ne la priât de les répéter? — Mais ce doit être par instinct, répondit-elle.

Il y a long-temps que je voulais vous parler de Mme de Beauharnois, mais c'est qu'il y a long-temps que je ne l'avais vue, et voilà ce qui m'arrêtait, parce que je travaille en conscience, pour vous (1).

(1) Marie-Françoise Mouschard de Chaban de Menneval, née à Paris en 1741; mariée en 1757 au Comte de Beauharnais et des Roches-Baritant, Lieutenant-Général des armées navales, etc. Depuis la suppression des titres féodaux et nobiliaires, plusieurs ouvrages de cette Dame ont été publiés sous le nom de *Mme Fanny de Beauharnais.*

La Comtesse de Beauharnois est la femme de France qui cause le plus agréablement et qui parle le mieux, avec une correction noblement naturelle, et facilement élégante ; c'est la personne du monde qui s'entend le mieux et qui réussit le mieux à ménager tous les amours-propres, en évitant de les flatter aux dépens de sa véracité, qui est admirable; et ses innocentes manœuvres, en ces occasions-là, sont une chose curieuse à considérer. Supposez qu'on vienne quêter auprès d'elle un compliment littéraire et que sa conscience ne lui fournisse aucune matière à félicitation, elle hésite en rougissant comme une jeune fille, elle change de physionomie, on ne la reconnaît plus ; on dirait qu'elle est un peu distraite et légèrement impolie?.. mais les prétentions reviennent à la charge, et pour lors, elle a l'air de demander excuse de son impolitesse, et ce qu'elle se met à répondre est si judicieusement et si obligeamment tourné, si finement dit, si bienveillant et si parfaitement

Elle est morte à Paris le 2 juillet 1813. On voit dans un article nécrologique publié dans les journaux du temps, que la Comtesse de Beauharnois avait été frappée comme d'un coup de foudre en apprenant inopinément la mort de la Duchesse de Brissac qui était son intime amie depuis un demi-siècle, et cet article applique à Mme de Beauharnois ce mot de Thalès à la veuve d'Hyrax : « Vous étiez digne de mourir de douleur. »
(*Note de l'Editeur.*)

juste, que l'auteur de ce méchant ouvrage et ses lecteurs présens, en sont également satisfaits, quoiqu'ils soient d'un avis diamétralement opposé sur le mérite du livre en question.

— Que vous êtes donc spirituelle et bonne! lui disais-je une fois chez Mme du Boccage, à propos de Mme Le Prince-de-Beaumont; je n'aurais jamais eu l'esprit d'imaginer tout ce que vous venez de dire à cette ennuyeuse *Madem Bonne* à l'endroit de sa *Ladi Sensée*, de sa *Ladi Spirituelle* et de son *Magasin des Adolescentes.* — *Vous m'étonnez beaucoup*, me répondit-elle avec une candeur ineffable, *je ne cherche pas à briller, je tâche de plaire.*

Il y a d'elle une foule de mots vrais et charmans. — *Les femmes aiment de tout leur cœur, et les hommes de toutes leurs forces.* J'entendais un jour l'Évêque anglican Thornton qui voulait se disputer contre elle à propos de la supériorité du théâtre anglais sur nos tragiques. — Vous allez m'impatienter, lui dit-elle, *Corneille est un dieu, Racine est une déesse, Voltaire un enchanteur, et Shakespeare un sorcier!* La Marquise de Beauharnois, sa belle-mère, et la plus ennuyeuse créature du monde, était horriblement janséniste, et je me souviens qu'elle ne voulait pas (la belle-fille) emprunter pour emporter chez elle un poème de

Voltaire sur le tremblement de terre de Lisbonne, en disant que ce serait un sujet de controverse.... — Et pourquoi donc cela! — C'est que ma belle-mère ne manquerait pas de me soutenir que les véritables auteurs de ce tremblement de terre sont les jésuites!

Elle a toujours eu l'inconvénient et le défaut, car c'en est un, de vivre dans la supposition d'un monde idéal et dans certaines illusions chimériques dont les méchancetés, les révolutions, les années, les infirmités et les plus tristes vérités du monde réel ne sauraient la faire sortir. Quand on s'opiniâtre à lui chercher des ridicules, voilà ce qu'on n'oserait faire en sa présence ; il n'est personne à l'épreuve de la séduction qu'elle exerce sans y prétendre : rien n'est plus imposant que sa politesse noble et son goût parfait ; il n'y a pas de préventions ni d'hostilité qui puissent tenir devant son air intelligent et modeste, et je n'ai jamais vu personne qui puisse rester insensible à la bienveillance et la grâce naïve de son esprit. Mme de Sévigné disait qu'à la cour de Louis XIV, l'esprit de Mme de Coulanges était comme une *dignité ;* on dirait dans la société de notre temps, que la bonne grâce et l'aménité de Mme de Beauharnois serait une *puissance.*

On lui avait appliqué très impudemment et

fort injustement une ancienne épigramme de Pavillon sur Mlle de la Force :

« Eglé, belle et poète, a deux petits travers.
« Elle fait son visage et ne fait pas ses vers.

Il est vrai que Mlle de la Force avait toujours la peau couverte de blanc de céruse, et qu'elle se faisait peindre les sourcils avec les cils des paupières et des veines bleues sur les tempes; mais je vous puis assurer que si la Comtesse de Beauharnois faisait son visage, c'était comme nous le faisions toutes, et qu'elle ne mettait que du rouge ainsi que toutes les autres femmes de qualité. Elle a toujours été blanche comme un cygne, et je n'ai jamais rien vu de si beau que ses yeux! Je n'ai pas besoin de vous dire qu'elle a fait des poésies fort agréables; mais ce que je vous dirai pertinemment, c'est que depuis la mort de son ami, et je puis ajouter de son protégé M. Dorat, il n'y a jamais eu personne dans son intimité qui fût capable de les faire pour elle. Son épitre au Roi de Prusse, qui lui avait écrit en vers, est un véritable chef-d'œuvre.

— Je retourne en Espagne, et je ne sais quand nous nous reverrons, lui disait la Duchesse d'Ossuna; écrivez-moi donc quelque chose sur mes

tablettes, et pour me laisser un souvenir de vous ; quelque chose sur l'amour....

— Pourquoi pas sur l'amitié, s'il vous plaît ? —Oh non, sur l'amour ; j'ai mes raisons... Mme de Beauharnois prit une mauvaise plume (c'était un de ses inconvéniens les moins pardonnables ;) et sans fatiguer sa Muse, elle écrivit sur les tablettes en question, ce quatrain charmant.

« Plus beau que les roses timides,
« Plus doux que le miel printanier,
« L'amour porte des traits perfides,
« Comme l'abeille et le rosier.

La culture des lettres, la société des savans, leurs suffrages, ce ton d'afféterie prétentieuse et particulière à la littérature française, à l'époque où Mme de Beauharnois commençait à écrire, ne purent jamais influer sur sa simplicité naturelle et sur son dégoût pour l'*incorrect* et le *précieux*. Elle a toujours évité la recherche en toute chose ; et l'on trouve encore aujourd'hui dans sa conversation toutes les grâces de la naïveté.

Les romans, les poésies, les lettres familières et la conversation de Mme de Beauharnois, ont toujours été, pour le bon esprit et le bon goût, dans une harmonieuse concordance, et l'on y

reconnaît toujours cet accent de bonté qui part du cœur.

Le premier ouvrage qu'elle publia sous le titre des *Amans d'autrefois* est un roman plein de grâce et de sensibilité ; mais un peu timide, assez tiède et passablement innocent, ainsi qu'il appartenait alors aux premiers essais d'une jeune femme ; l'*Abeylard supposé*, que Mme de Beauharnois prefère à ses autres ouvrages, est bien certainement un chef-d'œuvre de goût, de délicatesse et de sentiment généreux. Je pourrais vous dire, en causant, comment il y a du vrai dans le fond de cette anecdote. Plusieurs volumes d'opuscules ont témoigné quelle était la flexibilité de son esprit et la finesse de ses observations, mais il me semble que le roman de *Stéphanie* porte un cachet de supériorité véritable ; le plan de ce charmant ouvrage est vaste et bien rempli; l'intérêt s'y trouve habilement ménagé, fortement soutenu ; les situations y sont aussi variées que les caractères y sont naturels et vraisemblables ; le style en est pur, élégant et simple ; enfin l'éclatant succès qu'ont obtenu les lettres de *Stéphanie*, ne saurait manquer d'assurer à la Comtesse de Beauharnois un rang très distingué dans la littérature de son temps. Quelques instances qu'on ait pu lui faire, elle n'a jamais voulu publier

qu'un volume de ses poésies, et vous verrez qu'il renferme des héroïdes et des pièces fugitives aussi remarquables pour leur agrément que pour leur correction.

Je ne vous ferais pas bien connaître Mme de Beauharnois si je négligeais de vous parler de son cœur et de son caractère. Elle a pu réunir à la plus parfaite beauté l'instruction, les talens et le savoir modeste ; à la fermeté la plus constante, une douceur inaltérable; à la générosité sans bornes, une exquise délicatesse. Elle est restée le plus parfait modèle de cette ancienne urbanité française dont les traditions se perdent, et dont bientôt il ne restera plus chez nous que le souvenir. La Maréchale de Sennectère (Marie de Saint-Pierre), disait toujours : — C'est vrai, mes filles sont assez polies, mais c'est ma nièce de Beauharnois qui est ma meilleure écolière en fait de politesse ! Toutes ses manières sont remplies d'une dignité douce, image de son ame ; elle est prévenante, affectueuse, affable; personne ne s'entend mieux qu'elle à rapprocher les distances, mais sans les confondre, et son cœur n'aime à les franchir que lorsque le mérite en fait une obligation. Je ne pense pas qu'un seul mot qui puisse affliger soit jamais sorti de sa bouche, et je puis témoigner que son cœur ne s'est jamais fatigué

d'obliger. Si elle avait eu le bonheur d'épouser un homme que l'on pût aimer, la coquetterie littéraire ne serait pas venue se mettre de la partie; les illusions n'auraient jamais altéré sa raison naturelle, et la personne la plus parfaite de la terre aurait été la Comtesse de Beauharnois, sans restriction.

Je ne l'ai jamais vue s'impatienter qu'une seule fois, et c'était dans le jardin du Luxembourg, qui a toujours été l'endroit aux aventures. Il arrive une manière de joli-cœur qui s'établit derrière nos chaises et qui nous attaque de conversation. Il me paraît si merveilleusement sot, que je le pousse de bêtises, et le voilà qui nous dit qu'en sa qualité d'étudiant en médecine, il était reçu dans toutes les premières maisons de Paris. Il nous demanda si nous connaissions Mme de Quibusc et Mme de Radimâton (nous nous sommes toujours souvenues de ces noms-là), et comme nous ne pûmes pas lui répondre affirmativement, ceci lui donna la plus mince idée de notre usage du grand monde. — Il y a encore, nous dit-il en ricanant, une jolie Comtesse, une femme charmante pour qui j'ai fait des vers, et qui m'a répondu par d'autres vers où l'on voit combien la Comtesse a été flattée de mon hommage; c'est la Comtesse de Beauharnois, dont vous aurez sans

doute entendu parler....... une femme très riche et qui est la meilleure petite femme...... — Vous ne connaissez pas la personne dont vous parlez, lui dit-elle sans se retourner, mais avec un accent d'émotion qui m'effraya pour elle! Mme de Beauharnois n'est pas si riche!... et sachez qu'elle n'est pas assez bonne pour excuser de plats mensonges......—C'est précisément à côté de Madame la Comtesse de Beauharnois, repris-je en l'interrompant, que vous êtes venu débiter vos confidences, ayez la bonté de passer votre chemin.

Je n'ai jamais vu colère semblable à celle de Mme de Beauharnois, et c'était pourtant la chose du monde la plus facile à prévoir et la plus inévitable pour elle. C'était justement là ce que devait lui rapporter l'insertion de son nom dans les Almanachs des Muses et les Chansonniers des Grâces!

Avez-vous jamais entendu parler de Cauchemar? C'est qu'il y avait alors par le monde une appréhension cruelle avec une fameuse histoire de cauchemar en circulation. Il y avait deux ou trois ans que la Duchesse de Devonshire éprouvait toujours le même : c'était l'apparition d'un horrible singe qui sortait brusquement de sous terre, et qui venait l'arracher de son lit aussitôt qu'elle avait fermé les yeux. Avant de lâcher son

bras droit, car c'était toujours par là qu'il la saisissait, et avant de l'étendre sur le dos au milieu de la chambre, il avait pris l'habitude de lui pousser, avec une patte de son train de derrière, un coussin de pied sous les reins; et quand elle était dans cette posture, il venait s'accroupir sur sa poitrine ; il y restait immobile en étalant ses vilaines mains sur ses deux bajoues, et il lui mirait le fond des yeux jusqu'à son réveil. Voilà comme elle passait toutes les nuits, et cette malheureuse Anglaise en était tombée dans un état de langueur et de consomption pitoyable. Aucun médecin ne pouvait la débarrasser de ce cauchemar, et Tronchin lui-même avait fait le voyage d'Angleterre inutilement.

— Les cauchemars *persistans* proviennent souvent de l'abus du magnétisme, disait Cazotte (1). Ils peuvent aussi résulter du magnétisme mal administré ; ce ne sont pas des incrédules ou des matérialistes qui peuvent guérir cette maladie-là. Ce n'est pas ce qu'on croit... ; et comme il ne répondait jamais aux questions qu'on pouvait lui

(1) Jacques Cazotte, auteur du poëme d'*Olivier*, du *Diable Amoureux* et autres charmans ouvrages ; né à Paris en 1720. Après avoir été sauvé miraculeusement du massacre des prisons, il fut condamné par le tribunal révolutionnaire, et monta courageusement sur l'échafaud de la barrière du Trône, en 1793. (*Note de l'Auteur.*)

faire, on n'en demandait et n'en savait rien de plus.

On fut quelque temps sans voir Cazotte ; on apprit qu'il avait passé huit jours à Londres, et Mme de Devonshire écrivit à Paris qu'elle était guérie radicalement.

Mme de Beauharnois changeait et dépérissait à vue d'œil. — Ce n'est rien, disait-elle à ses parens et ses amis qui s'en inquiétaient; et quand on la pressait de répondre, et qu'elle avait commencé par s'en amuser, elle finissait par en pleurer d'impatience.... — En vérité, lui disais-je, on ne vous reconnaît plus, et je ne conçois rien à ce que vous avez.

— Si je vous le disais, me répondit-elle en souriant, j'en serais honteuse !

—Parlez-moi franchement, ma chère, ou je ne croirai plus à votre amitié. « Peut-on cacher son cœur aux cœurs qui sont à nous ? »

La maladie qu'elle éprouvait était un cauchemar aussi persistant que celui de la Duchesse, et ce n'était certainement pas à l'usage ou l'abus du magnétisme qu'on pouvait l'attribuer, car elle avait des magnétiseurs une crainte mortelle, une horreur invincible; et je me servirais du mot d'exécration s'il ne faisait pas disparate avec un caractère aussi tempéré que le sien. Je vous affirme qu'elle a toujours été de la sincérité la plus can-

dide ; ainsi n'allez pas soupçonner celle de son récit, où je tâcherai de ne rien omettre, et où vous pouvez être assuré que je n'ajouterai rien.

Aussitôt que ses femmes étaient sorties de sa chambre à coucher et que les rideaux de son lit avaient été fermés, elle éprouvait une oppression fiévreuse ; elle ne manquait pas de sonner, et personne ne venait. Elle entr'ouvrait ses rideaux pour ne pas étouffer, et voici l'étrange illusion dont elle était obsédée.

Elle apercevait d'abord un brasier des plus ardens qui remplissait l'âtre de sa cheminée. Elle entendait ouvrir les deux battans d'une porte qui communiquait de sa chambre à son second salon, et puis elle entendait tousser avec une opiniâtreté criarde.

Il arrivait premièrement dans sa chambre une femme très grande, misérablement vêtue, dont les sales jupons étaient rongés inégalement jusqu'à mi-jambes, et dont la tête était couverte d'un bavolet de toile, ce qui n'empêchait pas de voir qu'elle avait des cornes au front. Ces deux cornes de la femme n'étaient pas plus longues que le doigt, comme celles des génisses ; elles n'étaient pas acérées, et même il y en avait une plus courte que l'autre, et qui paraissait avoir été cassée, rompue, brisée violemment. Quoi qu'il

en fût, cette vilaine personne allait tout de suite attiser le feu sans avoir l'air de s'occuper d'autre chose; il paraît que c'était son unique emploi dans le cauchemar, et c'est pourquoi la Comtesse avait tout le temps de la regarder. Il se trouvait dans la chambre et principalement autour de son lit, une légion d'horribles figures qui se transformaient silencieusement en choses informes, et qui se reproduisaient sous une autre image en changeant continuellement d'apparence et de dimension; mais ce qui la tourmentait le plus, c'était cette malheureuse toux qu'elle entendait hors de la chambre et dont elle avait déjà si souvent et si tristement expérimenté l'inconvénient pour elle.

Le héros de ce drame nocturne était un petit monstre d'enfant qui avait la coqueluche, qui toussait comme un diable enrhumé qu'il était, et qu'on finissait par amener dans cette chambre à pas comptés, avec des airs de grande importance et des précautions infinies. Il était conduit par un diable de médecin qui ressemblait de visage à Mme de Beauharnois, la douairière, et son escorte était composée d'une foule de démons qui lui faisaient des caresses et des tendresses à n'en pas finir. Parmi tous ces farfadets de l'escorte, il n'y avait pas de figures monstrueuses

comme celles qui tapissaient la chambre, mais c'était des physionomies si diablement bêtes, si sottement adulatrices et si platement flagorneuses que le désespoir en prenait! Le jeune valétudinaire qu'on asseyait au coin du feu sur un coussin d'ottomane, avait la taille d'un enfant de cinq à six ans; il avait toujours un habit de taffetas bleu: il était bouffi comme un abcès, mais très pâle; sa tête était prodigieusement grosse, il avait des cheveux roux qui étaient relevés à racines droites, et l'on voyait sur son front deux germes de cornes qui ressemblaient à des coquilles d'escargot.

Il y avait toujours entre les familiers de ce petit monstre et son docteur (qui ressemblait à la Marquise de Beauharnois) il y avait régulièrement tous les soirs une dissertation bruyante avec des pourparlers très animés dans un langage inintelligible et qui n'étaient interrompus que par les accès de colère et les quintes de toux de ce petit coquelucheux. Il en résultait toujours une sorte de tumulte et de chaos fantastique, au milieu duquel on venait arracher la Comtesse de Beauharnois de son lit. Il y avait une manière de géant à barbe blanche qui la soulevait par les cheveux et qui la laissait retomber rudement jusqu'à terre en la maintenant toute droite, et

ceci jusqu'à ce qu'elle eût ployé les genoux. Alors on lui relevait les jambes en arrière, ce qui lui disloquait les jointures et la faisait cruellement souffrir dans les deux articulations génuflexiles; ensuite de quoi l'on attachait fortement ses jambes relevées avec une petite chaîne à tourniquet dont on lui faisait une ceinture. On n'omettait jamais de lui placer ses deux mains sur les hanches, en ayant soin de lui écarter les bras du corps afin de les arrondir en forme d'anses, et puis, on enfonçait brutalement et très inhumainement dans son gosier des oignons blancs, des racines de guimauve, des bâtons de réglisse, des paquets de chiendent, des quartiers de pommes et des monceaux de figues sèches. On y ajoutait du miel roux et du miel de Narbonne, qu'on lui faisait entrer dans la bouche et la gorge avec des spatules de bois, et puis c'était de grosses poignées des quatre-fleurs qui l'étouffaient plus que tout le reste, disait-elle, et son supplice n'était un peu soulagé que lorsqu'on en venait à lui faire avaler une énorme quantité d'eau froide au moyen d'un entonnoir de ferblanc.

Mais voici le Diable qui battit Job! En la prenant par ses deux anses, ainsi qu'une demoiselle de paveur, car on n'a jamais vu de cafetière de sa taille, et de cette contenance, on allait la

mettre au feu pour y bouillir pendant toute la nuit comme un coquemard de tisanne..... — Non, disait-elle en gémissant et pleurant du souvenir de ses tortures, au travers de ses rires, — non jamais on n'a souffert un martyre semblable à celui que j'éprouve toutes les nuits! Il me semble aussi que je m'entends rugir de douleur et que la grande femme se met à dire: — Allons donc, elle est trop heureuse de souffrir pour ce bel ange! Il y a quelquefois des dissertations de cet indigne médecin qui me révoltent; et c'est quand il entreprend de démontrer à tous ces démons, qui en rient aux éclats, que je ne dois pas souffrir autrement qu'une bouilloire, et que je ne suis pas plus à plaindre qu'un autre coquemard; par la raison, leur dit-il, que je porte en moi la quantité voulue de liquide, afin de ne pas me *torréfier* : — Ah! si je ne l'avais pas fait pourvoir du volume d'eau requis par les lois de la physique afin d'éviter la *dessiccation* complète, à la bonne heure! elle aurait sujet de se plaindre; mais vous savez que les vases remplis de liquide ne sauraient être détériorés par l'action du feu.... Enfin c'est pour en éclater de fureur, fût-on devenue cruche de terre! et c'est cet infernal pédant qui me tourmente le plus, sans compter qu'il ressemble à ma belle-mère, à s'y tromper!

— Est-il possible, est-il bien vrai, lui demandai-je, que vous puissiez faire un si bizarre et si fâcheux rêve avec une régularité si surprenante?

— Je vous le jure! me dit-elle, tous ces détails incroyablement ridicules et ce long verbiage au sujet de ce que je crois éprouver, entendre et voir, est d'une exactitude parfaite, et c'est absolument le même rêve et les mêmes souffrances pour moi toutes les nuits. Vous savez que je ne fais jamais d'histoires, et vous voyez combien je suis abattue d'un pareil régime; j'en souffre si cruellement que je ne veux plus me coucher.

Cazotte avait fini par la délivrer de ce cauchemar, et tout ce qu'elle avait connu du remède employé par lui, c'est qu'il avait proféré certaines formules de prières en lui touchant les mains. Mais elle m'a dit ces jours passés que depuis la mort de Cazotte elle avait éprouvé d'autres obsessions qui n'étaient pas moins fatigantes pour elle, et c'est à la suite de cela qu'elle a pris cette habitude de dormir sur un fauteuil; habitude où l'on veut absolument trouver une sorte de manie, mais dont je ne saurais certainement la désapprouver!

Je l'ai trouvée bien établie dans un grand appartement de l'hôtel de Lorges, rue de Sèvres, et nous nous sommes revues avec un attendrisse-

ment bien partagé. Elle en a éprouvé tant d'émotion qu'elle en est restée saisie, ses mains dans les miennes, et sans pouvoir me parler, en me regardant avec les larmes aux yeux pendant sept à huit minutes. Elle ne m'a paru ni changée ni vieillie. Elle a conservé sa coiffure et ses habits à la mode de 89. Elle se tient dans un boudoir tout en glaces au bout d'un salon doré, lequel est tendu de cramoisi frangé d'or, absolument comme avant la révolution. — Vous êtes restée bien magnifique ! — Je vis de mes provisions : est-ce que j'aurais la contrariété d'apprendre que vous eussiez acheté des meubles en bois d'acajou ? — Ne le craignez donc pas, et ne me connaissez vous point ? l'acajou me paraît si froid et si sombre qu'il m'attriste à voir, et je crois qu'il m'enrhume ? Enfin des niaiseries, des vieilleries, de bonnes petites causeries de l'ancien temps, comme des pensionnaires qui se retrouvent ; et puis, comme vous pensez bien, de lamentables paroles et des souvenirs déchirans sur la destinée de nos princes, et la perte de nos amis !

Elle m'a dit que la Vsse de Beauharnois était devenue l'intime amie de Mme Tallien, et qu'elle avait épousé le général Buonaparte, ce qui lui faisait bien de la peine à cause des enfans du Vicomte, son neveu. Au reste, on n'a jamais à

risquer de rencontrer celle-ci chez la Comtesse, attendu qu'elles ne sont pas en relation plus intime et plus suivie qu'avant la révolution. Elle avait à dîner ce jour-là Madame et Mesdemoiselles de Rohan, la Duchesse de Villeroy, ma bonne et sainte amie la C^sse^ d'Hautefort, et je ne sais combien d'Altesses étrangères. Les hommes que je vis arriver chez elle avant mon départ étaient le Prince Ferdinand, le Prince Camille, MM. de Roquelaure, de Boufflers, Delille, de Pougens, de Laval, de Cossé-Brissac, et le surplus des convives était composé de plusieurs jeunes gens qui me parurent avoir de la politesse et de la distinction dans l'esprit.

— Et le Chevalier de Cubières de Palmézeaux? lui dis-je à l'oreille ; on m'a dit qu'il était insupportablement ennuyeux, et que vous devriez avoir la complaisance de fermer votre porte à ce poète crotté.

— Vous pouvez ajouter *indécrottable*, me répondit-elle à voix basse, mais écoutez ce que je vais vous dire : Il m'a sauvé la vie en 93, il a vendu son dernier contrat de rente pour acheter et payer ma mise en liberté ; il n'a jamais voulu souffrir que je le rembourse, et comme il est resté sans aucune ressource, je lui donne une chambre ; il mange ici quand il en a la volonté,

et quand il est en fantaisie d'aller dîner ailleurs que chez moi, je ne m'en plains pas; mais je ne l'en chasserai jamais, comme vous pouvez croire? Voilà toute mon histoire avec M. Dorat-Cubières, à moins d'ajouter charitablement pour nous deux, qu'il a soixante et dix ans révolus, et que j'en aurai soixante-six au mois de février prochain.

Le Marquis de Cubières, Ecuyer du Roi, est un honnête homme d'esprit, ainsi qu'il appert des *Actes des Apôtres* où il a fait beaucoup d'articles. Son frère, le Chevalier de Cubières, Ecuyer de Mme la Comtesse d'Artois, a toujours eu la manie de rimer en dépit de Minerve, et je me souviens de ce qu'en l'année 1790, il avait eu la bonté de me dédier et de m'envoyer une Héroïde qu'il avait composée pour moi, et que j'ai toujours fait semblant de n'avoir jamais reçue; je me rappelle aussi qu'il avait entrepris de faire un procès contre mon suisse, à raison de ce qu'il aurait perdu ce beau paquet qu'il m'avait adressé de Versailles, et *franc de port*, ajoutait-il, sous le cachet de Mme la Comtesse d'Artois! voilà qui méritait les galères, à son avis; mais la rigueur et l'exigence de son humeur aristocratique ne l'ont pas empêché d'entrer en 92 au conseil de la *Commune*, où, du reste, il a servi beaucoup d'honnêtes gens du mieux qu'il a pu C'est un pauvre

homme absolument dénué de courage, et que la peur de la guillotine avait terrifié. Pour imiter tout doucement les Brutus et les Scévola des sections de Paris, il avait cru faire merveille en accolant à son nom celui de feu M. Dorat; voyez la belle recommandation pour des Montagnards?

— Mais, Monsieur, lui disait bonnement Mme de Beauharnois, comment se fait-il que vous puissiez composer, prendre la peine d'écrire, faire imprimer, corriger en épreuve et avoir le courage de publier des vers pareils à ceux-ci :

« Sans la philosophie, on n'est qu'un animal.
« On croit faire du bien, on ne fait que du mal !

Voilà, je vous assure, une marque d'aveuglement, et permettez-moi de vous dire, une témérité que je ne conçois pas! C'est de la poésie comme on en fait dans la famille Necker, et je vous demande excuse pour la comparaison!

Le Chevalier de Cubières n'a jamais dit qu'un jolie chose en toute sa vie, et c'était à souper chez Mme de Staël (en tête-à-tête). Elle n'avait à lui donner que des cotelettes et des rognons de mouton, un gigot de mouton qui n'était pas des plus tendres, et finalement des œufs brouillés

dans le jus du mouton rôti. Pour le dessert, il se met à lui chanter : « *Eglé me croit berger.* »

Mon Dieu, mon Enfant, en m'asseyant ce matin devant mon pupître, je me demandais ce que j'allais trouver à vous dire en attendant l'Assemblée des Notables? Il me semblait que je vous avais déjà conté bien des choses; mais vous voyez que si je laissais courir ma plume, elle ne manquerait pas de matière, et je crois véritablement que j'en mourrais à la peine avant d'arriver jusqu'à la révolution?

CHAPITRE XIV.

Lacune au sujet du procès pour le collier. — Explication qu'on en donne au lecteur. — Lettre inédite de l'abbé Georgel à l'occasion de ce procès.

Avis de l'Éditeur. *Le récit de l'affaire du collier aurait dû trouver sa place à l'époque où nous sommes parvenus, mais, après toutes les explorations sans nombre et toutes les investigations possibles dans les manuscrits de l'auteur, on peut affirmer qu'il ne s'y trouve absolument plus rien, qui puisse fournir les élémens de ce même récit. L'auteur en avait pourtant mentionné l'existence à plusieurs reprises ; ainsi, tout donne à penser que des considérations de famille (et non pas des obligations de conscience) en auront déterminé le retranchement ou la destruction.*

Il n'est pas à supposer que ce soit de l'aveu de Madame de Créquy ; mais toutes les personnes qui ont eu l'honneur de la connaître, et le bonheur de causer avec elle, ont été suffisamment prévenues de son opinion sur le fond des choses et les incidens de cet étrange procès. Elle était à peu près dans les mêmes convictions que l'Abbé Georgel ; et quoi-

qu'elle fût proche parente du Baron de Breteuil, qui a recueilli tout son héritage à défaut de parens plus proches, ainsi qu'elle le dit elle-même, Madame de Créquy n'hésitait jamais à défendre le Cardinal, en blâmant ouvertement la conduite des Ministres de Louis XVI et principalement celle de M. de Breteuil.

Cette lacune dans les souvenirs que nous publions ne nous parait pas la plus regrettable, en ce qu'elle peut être aisément remplacée par un autre ouvrage, écrit dans le même esprit. Si nous indiquions les Mémoires de l'Abbé Georgel à ceux qui voudraient connaître l'opinion de l'auteur sur cette déplorable affaire, ce serait avec une pleine confiance, en ayant seulement la précaution d'en excepter tout ce qui pourrait être défavorable à la Reine, à qui Madame de Créquy a toujours rendu meilleure justice que ne l'a fait l'Abbé Georgel.

Le seul document inédit qui se rapporte au procès du collier et qui soit resté, par hasard sans doute, à la disposition de l'éditeur, est une curieuse lettre de l'Abbé Georgel, Vicaire-Général du diocèse de Strasbourg. Comme on sait que la personne à qui cette lettre fut adressée était la proche parente et l'intime amie de l'auteur, on n'est pas surpris qu'elle ait pu se trou-

ver dans ses papiers; et du reste, l'éditeur en possède l'original autographe.

A SON ALTESSE

MADAME LA COMTESSE DE MARSAN.

« Madame,

« Cessez de vous inquiéter pour son Al-
« tesse Eminentissime; elle supporte avec
« toute la douceur et la dignité d'un Prince
« et d'un Évêque outragé, l'impitoyable
« coup dont elle est frappée; mais elle en
« souffre sans accablement, parce que sa
« conscience ne lui reproche rien. La
« santé de M. le Cardinal se soutient dans
« sa prison, dont les rigueurs sont mo-
« dérées, et son âme est en paix.

« Le Roi, sur l'avis de son conseil, vient
« de renvoyer l'affaire au Parlement. On
« vient de m'écrire que les lettres patentes
« de ce renvoi étaient déjà enregistrées.
« Le procès d'un simple clerc ne saurait
« être instruit que par les juges ecclésiasti-
« ques; un Évêque, et je ne dirai pas seule-
« ment un Évêque Souverain, mais un

« Prince de l'Église, un Cardinal, aurait-il
« moins d'immunités? L'histoire de France
« offre sept Cardinaux accusés par nos Rois;
« aucun n'a pu être jugé en sa personne, et
« le Chancelier d'Aguesseau, lui-même,
« est obligé de convenir que sur douze
« exemples de procès intentés à des Évê-
« ques français, il y en a onze en faveur
« des immunités de l'Église Gallicane.

« En 1654, le procès du Cardinal de
« Retz fut envoyé au Parlement par lettres
« patentes qui paraissent avoir servi de
« modèle à celles-ci, mais trois ans plus
« tard, une déclaration solennelle du Roi
« révoqua l'attribution séculière et re-
« connut ce droit des Évêques français
« qui consiste à ne pouvoir être jugés que
« par ceux de leur province ecclésias-
« tique, assistés ou présidés par leur Mé-
« tropolitain. Il s'agissait pourtant d'un
« crime de lèse-majesté au premier chef,
« et la prétention royale avait été qu'un
« tel crime faisait cesser toute immunité.
« Il est inutile de faire observer à Votre
« Altesse la différence de la situation où
« se trouvait le Cardinal de Retz avec
« celle où se trouve M. le Cardinal de

« Rohan; il n'y a sans doute aucune pa-
« rité possible entre conspirer pour s'em-
« parer forcément de la personne du Roi,
« et la situation d'un homme qui se trouve
« nommé dans une misérable intrigue,
« où la femme d'un officier de la maison
« du Roi a fabriqué des billets, des lettres
« et de fausses signatures de la Reine.
« Voilà tout ce qu'on est en droit de re-
« procher à notre cher Cardinal, Madame;
« et puisqu'on ne l'accuse de rien qui
« puisse intéresser directement la per-
« sonne du Roi ni la sûreté de l'État, nul
« doute que le droit commun ne doive
« subsister pour lui dans toute sa force.

M. le Cardinal a pu se laisser tromper
« par une intrigante, et je vous dirai que
« deux ministres du Roi, qui ne s'en
« vantent pas aujourd'hui, l'avaient été
« par cette Mme de la Mothe, il y a de cela,
« tout au plus dix-huit mois. Elle a trouvé
« moyen de leur escamoter plus de vingt
« mille écus en argent comptant, et si
« M. le Cardinal a pris trop de confiance
« dans les paroles de cette habile intri-
« gante, il n'a pu douter au moins de
« l'authenticité de certains actes et de l'au-

« torité de certaines pièces émanées de « ces messieurs, et que cette femme avait « à sa disposition. C'est une manœuvre « infernale, ou c'est de la part des autres « ministres une affaire de stupidité sans « exemple.

« Ne croyez pourtant pas, Madame, « qu'il y ait de l'impéritie de la part de « M. le Garde des Sceaux, ni du côté de « M. de Vergennes. Ils savent très bien ce « qu'ils font. L'un connaît le droit français, « l'autre la politique étrangère et les cou- « tumes romaines. Mais ils s'entendent « avec notre ennemi ; mêmes vues, même « sentiment d'envie, mêmes aversions! « Ils savent que l'Archevêque-Électeur de « Mayence, Métropolitain de Strasbourg, « revendiquera le droit de faire instruire « et celui de juger une accusation dont on « charge un de ses suffragans. Ils savent « que le clergé français va faire des re- « montrances, et que tous les Princes de « l'Empire vont murmurer. Ils se taisent « en ayant l'air de déférer à l'apparente « équité d'un renvoi devant la magistrature « nationale.

« Si les clameurs sont faibles, l'infor-

« mation n'en sera pas ralentie. Si les dif-
« ficultés grossissent, le Roi, ou plutôt
« ceux qui font parler S. M. parce qu'ils
« ont surpris sa religion, seront obligés
« de reculer, ce qui serait bien avantageux
« pour nous, Madame, car Votre Altesse
« imaginera fort aisément qu'il faudra
« trouver une victime à l'autorité com-
« promise. Alors, pourquoi celui qui a
« été *l'agent* de toute cette manœuvre,
« ne serait-il pas chassé du ministère qu'il
« occupe, et signalé comme étant *l'auteur*
« de cet infâme complot? Tous les intérêts
« seraient conciliés par cet acte de justice
« et de fine politique. On aurait laissé
« compromettre la dignité de la couronne
« et le nom sacré de la Reine. On aurait
« insulté la pourpre romaine et l'épiscopat
« par un débat scandaleux. De profondes
« vengeances auraient été exercées contre
« votre famille, et tous les ressentimens
« respectifs seraient satisfaits.

« Madame, j'oserai vous dire que le
« mot de cette abominable intrigue est
« *Breteuil*. Que ce soit le secret de toute
« votre vie!......

CHAPITRE XV.

Mme de la Mothe. — Éducation de cette aventurière, Sa généalogie, sa famille et son frère le Baron de St.-Remy. — Immensité des charités de l'Archevêque de Paris, Christophe de Beaumont. —Mot d'une femme du peuple à ses funérailles. — Mme de la Mothe à l'hôpital. — La sœur Victoire. — Un libelle par l'auteur de Faublas. — Mot de M. de Bièvres à Mme de la Mothe.—La famille des Comnène. — Opinion de l'auteur sur leur généalogie. — Les juifs, les Maniotes et les Corses. — Harangue du cardinal de Beaussel à Madame Élisabeth. — Embarras des finances et convocation des notables.—Compte rendu de M. Necker après sa sortie du ministère.

Mme de la Mothe, cette femme faussaire et filou, cette impudente et criminelle voleuse, dont je vous ai détaillé les principaux méfaits, avait été élevée par la charité de cette bonne Mme de Boulainvilliers, dont je vous ai parlé, ce me semble, à propos du Comte de Sade? Je me souviens que celle-ci m'était venue proposer de contribuer à cette bonne œuvre, et que je donnai quelques louis pour être employés au trousseau de cette Demoiselle de Valois, qu'on allait mettre en pension dans un couvent. Ce nom de Valois avait intéressé Mme de Boulainvilliers pour cette

jeune fille et pour son frère qui était un simple matelot. M. d'Hozier, le juge d'armes, eut l'obligeance d'examiner les papiers de leur famille, que l'on avait eu la charité de retirer de chez un procureur, qui les retenait en nantissement d'une somme de deux à trois mille livres, à lui due par la succession de leur père. Il fut prouvé que cette famille tirait son origine d'un Charles de Valois, Baron de Saint-Remy, lequel était frère ou fils naturel de Charles IX. Il y avait eu successivement dans leur ascendance une suite de prodigues et d'insensés, qui s'étaient laissé réduire à l'aumône; mais, comme la Baronnie de Saint-Remy leur était substituée à perpétuité de filiation masculine, il y aurait eu de la ressource avec toute autre personne que leur père, lequel était un joueur, un escroc et un dénaturé.

L'Archevêque de Paris (M. de Beaumont) avait répondu de trente-six mille livres qu'il fallait de prime abord à ce M. de Saint-Remy pour opérer la libération de sa terre; mais, quand M. l'Archevêque apprit qu'il ne s'en était servi que pour emprunter justement la même somme, et qu'il avait été la dissiper sans avoir eu l'air de songer à l'arrangement de ses affaires, il ne voulut plus entendre parler de ce débauché. On a supposé qu'il était parent de MM. de Beaumont,

et ceci n'est pas vrai. On a prétendu que M. l'Archevêque n'aurait pas dû l'abandonner à son malheureux sort; et voyez la belle exigence de ces bonnes ames! M. l'Archevêque avait un peu plus de cinq cent mille livres de rente, tant par les biens territoriaux et les droits féodaux de son siége, que par ceux des abbayes qu'il possédait en commande. Il en prélevait annuellement quatre cent trente mille livres, afin de les distribuer en bonnes œuvres, et l'on n'était pas content! mais ce n'était pas cette sorte d'iniquité qui l'affligeait. Votre bonne Dupont n'aura pas manqué de vous raconter comment elle avait conduit Mme Roland, sa nièce, aux funérailles de ce grand Prélat. — *Ce pauvre Monseigneur!* disaient des femmes du peuple en le regardant sur son lit de parade, *si on lui demandait un louis d'or, ça serait capable de le faire revenir*..... On s'amusait un jour à calculer que, depuis son entrée dans l'épiscopat jusqu'à l'époque de sa mort, il avait dû lui passer par les mains, sans qu'il en restât rien à ses doigts, environ deux cents millions de livres tournois. Il aimait tendrement son neveu qui n'a pas douze mille livres de rente, et voilà son oraison funèbre.

Aussitôt que Mademoiselle de Saint-Remy-Valois avait pu dérouler sa belle généalogie, elle avait obtenu deux pensions sur la cassette de la Reine

et celle de Mesdames, et de plus, M. de Penthièvre avait fait placer son frère en qualité d'enseigne de marine, avec une pension de cinquante louis sur les fonds de l'amirauté. Il a toujours été fort bon sujet, et, à l'époque du procès de sa sœur, il était déjà lieutenant de vaisseau.

Après cette infâme exécution de la marque, du fouet et de l'amende honorable, vous pensez bien que ce malheureux jeune homme a dû quitter le service du Roi ; mais notre bon Duc de Penthièvre n'en a pas moins continué de lui faire payer une pension de quinze cents livres, avec laquelle il est allé vivre en Corse, où l'on n'y regarde pas de si près. Je vais avoir à vous parler de la Corse, à propos d'extraction royale, mais pour en finir sur Mme de la Motte, il me reste à vous conter une équipée de Mmes de Bayes, de Tott et de Blot, qui s'en allèrent à l'hôpital de la Salpétrière, sous prétexte de visiter ce bel établissement, et qui voulaient absolument qu'on leur fît voir Mme de la Motte. Sœur Victoire, la Supérieure, avait commencé par éluder leur proposition, mais Mme de Blot revenant à la charge et disant qu'elle était Dame de Mme la Duchesse de Chartres, la Religieuse lui répondit judicieusement que c'était une raison de plus pour être charitable, et qu'elle ne saurait lui faire montrer la personne en question. — Mais pourquoi donc

pas, ma bonne Sœur?.... — Ah, Madame, elle n'y est pas *condamnée!*

On a débité que cette réponse de la Sœur Victoire avait été faite à la Princesse de Lamballe, qui n'a de sa vie mis les pieds à l'Hôpital Général. « Et voilà justement comme on écrit l'histoire! »

Cette impudente aventurière était si profondément corrompue, qu'elle avait entrepris de soulever, à force d'arrogance, un poids d'infamie dont elle aurait dû gémir dans l'accablement. Il ne fut pas difficile de la conquérir pour le Duc d'Orléans et de l'enrôler sous la bannière du Palais-Royal; aussi quand elle eut achevé son temps de prison, on apprit qu'elle osait parler de la Reine avec une insolence intolérable. On rapporta que M. de Bièvres, qui la connaissait de longue date et qui fut choqué de son outrecuidance, avait été lui dire, aux galeries du Palais de Justice; — Qu'est-ce que vous venez faire ici? Soyez donc prudente, et tâchez de ne pas vous faire *remarquer*. On a fait imprimer en Angleterre un affreux libelle contre la famille royale, et sous le nom de cette femme, mais on a su qu'il avait été composé par un écrivain gagiste du Palais-Royal, appellé Louvet de Couvray (1).

(1) Jean-Baptiste Louvet, auteur du roman de *Faublas*, et membre de la Convention, né en 1761, mort à Paris en 1798.

A propos de l'île de Corse, je vous dirai qu'on avait parlé d'une famille qui prétendait avoir le droit de faire revivre le nom de Comnène. On commença par dire que cette fumée d'ambition pouvait être soufflée par M. Gravier de Vergennes, attendu qu'une demoiselle phanariote, qu'il avait épousée pendant son ambassade à Constantinople, avait, je ne sais comment, des rapports d'alliance ou de parenté avec cette famille corse dont il est question.

Suivant ces nouveaux Comnène, ils auraient été les descendans du dernier Despote de Trébisonde; ils auraient été s'établir pendant plusieurs générations, avec les Maniotes, autrement dit les brigands de Mania, qui sont les plus infames coupe-jarrets du Péloponèse. Chérin n'augurait pas bien de leurs preuves, attendu que de Maniotes, ils étaient devenus Corses, et que, du reste, il résultait visiblement du petit nombre de papiers qu'ils produisaient, qu'ils n'avaient jamais porté d'autre nom patronymique que celui de *Sebastopoulo*, ce que Chérin traduisait tout simplement par Fils-de-Sébastien.

Chérin disait aussi que la raison pour laquelle l'île de Corse est si magnifiquement pourvue de grands noms italiens, est une suite de la persécu-

tion qu'on avait exercée contre les juifs d'Italie, en l'année 443 et les suivantes.

Il paraît que la plupart de ces Hébreux, qu'on avait décidés ou forcément obligés à recevoir le baptême, étaient allés se réfugier en Corse, à peu près vers le milieu du quinzième siècle, et qu'ils continuèrent à y porter les noms et les armes de Colonna, d'Orsini, Doria, Feretti, Buona-Parte et autres vieux noms chrétiens, qui leur avaient été concédés suivant l'usage du temps et du pays, par les personnages de ces anciennes familles qui leur avaient servi de parrains. C'est par la même raison qu'on voit encore aujourd'hui tant de juifs portugais se trouver en possession des noms de Costa, de Pinto, de Cappadoce et de Ménézès, par exemple. Il paraît aussi que tous ceux des réfugiés en question, qui s'opiniâtrèrent à judaïser en Corse, y furent exterminés par les indigènes ; mais il faut espérer que ceux de leurs descendans, qui s'y perpétuent, ont fini par embrasser le christianisme en réalité ?

Je ne sais trop ce qu'il arriva des manœuvres de M. de Vergennes ou des recherches de M. Chérin ; mais toujours fut-il que ce M. Sébastopoulo eut l'honneur d'être présenté au Roi sous le nom de Comte Comnène. On était déjà trop occupé des af-

faires du royaume et de la noblesse de France, pour s'intéresser à un pareil débat entre le patriciat de l'empire d'Orient et la noblesse de l'île de Corse. On trouva plus expédient de se moquer que d'examiner la généalogie publiée par ce gentilhomme ; et du reste, autant que je puis m'y connaître, elle était loin d'être satisfaisante pour lui. Mais, comme le nom qu'il revendiquait ne pouvait lui donner aucune prérogative de rang; comme la chose ne pouvait porter aucun préjudice à nulle famille de France, et surtout, comme il n'appartenait à personne de faire poursuivre un prétendant grégeois en usurpation de nom et d'armes, on lui fit bonne composition de l'obligeance de M. de Vergennes ; et voilà tout ce qu'il en fut. Ce Comte Comnène avait un frère ecclésiastique et d'une conduite parfaitement régulière ; ce qui, nous disait-on, doit être remarqué dans un prêtre corse. Je suis persuadée que l'Abbé Comnène était, dans cette prétention, de la meilleure foi du monde ; mais on n'en disait pas autant de l'aîné. Je ne voudrais pourtant pas décider sur une prétention que je n'ai peut-être pas bien examinée, parce qu'elle était sans importance ; mais je vous avouerai que ces quatre ou cinq générations, au milieu des brigands, ne sauraient m'inspirer plus de confiance que de vénération.

On trouvait que c'était bien assez d'être Corses, sans avoir été Maniotes (1).

Je ne sais si je vous ai dit que dans les finances du royaume il y avait de l'embarras, si ce n'est du désordre, et quand on eut renvoyé M. Necker, après les dix-huit mois de son désastreux ministère, on imagina de convoquer les Notables du royaume, afin de leur demander leur avis sur la nature des remèdes appropriés à nos maux; il ne s'agissait pourtant que de faire des économies, et personne ne pouvait les indiquer aussi pertinemment que ceux qui recevaient et dépensaient les deniers de l'État; mais depuis la *liberté de*

(1) Je demandais un jour à Chérin comment il se faisait que ces deux Sébasto poulo n'eussent pas eu la précaution d'arranger leurs armoiries en conséquence de leur prétention bysantine. — Madame! est-ce que vous connaissez les armes des anciens Comnène?.... — Eh! vraiment oui, mon fils les a dans ses archives, appliquées sur une bulle d'or, et c'est précisement cette bulle qui confère à tous les Créquy la Philocratie de l'Empire d'Orient. — Rien n'est devenu si rare que les chartes du Bas-Empire, les Turcs ont tout détruit, me dit Chérin, et vous rendriez grand service à ces messieurs en leur communiquant celle-ci. Je ne demandais pas mieux; mais votre père ne le voulut pas. Cette charte est de l'Empereur Jean II, en l'année 1140, et les armes de Comnène y sont formées d'un aigle éployé, mi-parti d'une croix, laquelle est cantonnée des quatre initiales basiliques. Les armes du Comte Comnène diffèrent essentiellement de celles-ci, et je m'étonne que des *Porphyrogénètes* n'en aient pas conservé la tradition.

(*Note de l'Auteur*.

la presse, aucun ministre ne voulait prendre sur lui d'opérer des retranchemens dont l'effet naturel aurait été de lui susciter des ennemis. On visait à la popularité générale; on craignait l'effet des brochures; on espérait pouvoir s'étayer des Notables, et l'on comptait présenter certaines mesures économiques, comme étant la conséquence forcée des résolutions délibérées en dehors du conseil. Voilà, suivant moi, quel était le mobile de cette résolution désespérée; mais quand l'esprit des révolutions a germé dans les empires, il y creuse un abîme où la fatalité les pousse inévitablement.

La composition des prétendus Notables était parfaitement d'accord avec le motif de leur convocation. Il ne s'y trouvait que six Ducs et Pairs et cinq Prélats; et dans la liste des Maires de ville au nombre de vingt-quatre, on fut obligé de se passer du Maire de Cognac qui s'en excusa de la manière suivante auprès du Baron de Breteuil : — « Monseigneur, j'ai reçu la lettre close que « vous m'aviez fait l'honneur de m'adresser de la « part du Roi, à cette fin de me trouver à Ver- « sailles à l'assemblée du 29 janvier, en cette pré- « sente année 1787. Je vous prie de dire à Sa « Majesté que je suis bien flatté de son choix, « mais que je ne puis le remplir parce que j'ai

« des paiemens considérables à faire le 30, et je « vous prierai de me marquer si je ne pourrais « pas me faire remplacer par mon premier com« mis, qui est un homme de sens et qui a la si« gnature. Il est inutile de vous dire que j'ai en « lui toute confiance. J'espère au surplus, Mon« seigneur, que tout se passera bien, et que nos « eaux-de-vie et nos farines n'en souffriront pas? »

On persiffla d'abord et puis on siffla MM. les Notables, et véritablement je ne me rappelle rien qui mérite souvenir ou qui puisse faire honneur à leur assemblée, si ce n'est le discours qui fut adressé par M. de Beausset, Évêque d'Alais, à Madame Elisabeth de France, en lui remettant le cahier des états de Languedoc (1). — « Madame, « y disait-il à cette aimable et sainte Princesse, « si la vertu descendait du ciel sur la terre, si elle « se montrait jalouse d'assurer son empire sur « tous les cœurs, elle ne manquerait pas d'em« prunter les traits qui pourraient lui concilier le « respect et l'amour des mortels.

« Son nom annoncerait l'éclat de son origine

(1) Louis-François de Beausset, ancien Évêque d'Alais et Cardinal de la Ste-Église Romaine. C'est à cet illustre écrivain que la France et la religion doivent les deux excellens ouvrages intitulés : *Vies de Fénélon et de Bossuet.* M. le Cardinal de Beausset est mort à Paris en 1826, âgé de 78 ans. (*Note de l'Éditeur.*)

« et de ses heureuses destinées : elle se trouve-
« rait placée sur les degrés du trône. Elle porte-
« rait sur son front l'innocence et la candeur de
« son ame. La douce et tendre sensibilité serait
« peinte dans ses regards, les grâces touchantes de
« son jeune âge prêteraient un nouveau charme à
« toutes ses actions et à tous ses discours. Ses jours,
« purs et sereins comme son cœur, s'écouleraient
« au sein du calme et de la paix que la vertu seule
« peut promettre et peut donner. Indifférente
« aux hommages, aux honneurs, aux plaisirs
« dont sont environnés les enfans des Rois, elle
« en connaîtrait la vanité ; elle n'y placerait au-
« cune idée de félicité durable ; elle trouverait un
« bonheur plus solide et plus vrai dans les charmes
« de l'amitié ; elle aurait soin d'épurer au feu
« sacré de la religion ce que tant de qualités pré-
« cieuses auraient pu conserver de profane. Sa
« seule ambition serait de rendre son crédit utile
« à la vertu malheureuse, à l'indigence, à la souf-
« france du pauvre ; sa seule inquiétude, de ne
« pouvoir dérober le secret de sa vie à l'admira-
« tion publique ; et dans cet instant même, où son
« humilité ne lui permet pas de fixer ses regards
« sur sa propre image, elle ajoute, sans le vouloir,
« un nouveau trait de ressemblance entre le mo-
« dèle et le tableau. »

M. Necker ne pouvait négliger aucune occasion de se mettre en scène; il ne manqua pas de vouloir profiter d'une circonstance où l'on avait à parler finances, et le moyen qu'il imagina fut de publier un mémoire qu'il avait composé pour *éclairer* le conseil de S. M; il y joignit je ne sais quels tableaux financiers qu'il intitula *Compte rendu* de son administration, et vous imaginez ce que pouvait être un écrit de M. Necker sur M. Necker! Il osa faire imprimer et distribuer ce document sans en demander l'autorisation du Roi dont il avait été le ministre; il avait, disait-il, à ménager sa réputation de capacité financière; il appelait ceci *ma Renommée*, cet homme des quatre règles, ce personnage à crédit, ce trafiquant d'escomptes! et les explications qu'il daignait opposer au blâme universel étaient d'une impertinence inouïe. Ce n'était pas seulement l'orgueil encyclopédiste et protestant qui vous y choquait, c'était une sorte d'importance à la Turcaret et de fatuité juive. Ce fut alors que les partisans de M. de Maurepas, ce vieillard frivole qui n'eut d'autre énergie que sa haine contre Louis XV, qui n'avait rétabli les anciens parlemens que pour remettre en question ce qui se trouvait décidé, et qui s'était fait un jeu de contrarier la sagesse et les grandes vues de M. Tur-

got ; ce fut alors que les approbateurs de M. de Maurepas durent s'apercevoir à quel homme et dans quelles mains il avait livré les secrets de l'État, les intérêts de la Couronne, et malheureusement, le repos de la France !

AVIS DE L'ÉDITEUR.

On a pensé que la reproduction de la pièce suivante, qui se rapporte à Messieurs de Cubières et de Villette, se trouverait mieux à sa place à la fin de ce volume, que parmi les autres pièces justificatives.

Lettre écrite de Provence à MM. les auteurs des *Actes des Apôtres*, en 1791.

(*Opuscule du Marquis de Cubières.*)

« Je vous prie, Messieurs, puisque vous voulez bien être mes correspondans à Paris, de vouloir me dire quel est un M. Villette qui s'est attaché depuis quelque temps à la rédaction de la *Chronique nationale?* Serait-ce par hasard Monsieur le Marquis de Villette, Amphitryon du grand Voltaire et l'aimable déserteur de l'ancien *Journal de Paris*? Alors c'est que la révolution, en

changeant ses habitudes, lui aura fait abréger sa signature, et je n'aurais jamais cru qu'une personne telle que M. le Mis de Villette pût être ce qui s'appelle *diminué*....

Si c'est en effet M. le Marquis de Villette que la révolution aura jeté du *Journal de Paris* dans la *Chronique nationale*, je prendrai, Messieurs, la liberté de lui faire observer, comme bourgeois de cette ville, que je ne le trouve pas moins déplacé dans notre état, qu'il était intrus dans la situation qu'il vient d'abdiquer. Tel est le sort d'un anobli, lequel est toujours également étranger aux gentilshommes et aux bourgeois, et qui par conséquent doit passer toute sa vie dans les limbes de la société.

« Monsieur le Marquis de Villette n'a pu devenir tout à coup M. Villette impunément; je ne le souffrirai pas! Quoi donc! il aurait été bourgeois-gentilhomme pendant la première moitié de sa vie, et il serait gentilhomme-bourgeois pendant la dernière! C'est par trop fort, en vérité! ce serait réunir trop d'avantages à la fois, et ce serait une accumulation de privilèges tout-à-fait scandaleuse. Il ne lui manquerait plus que de devenir la coqueluche de toutes les femmes. D'ailleurs, quand on fait des sacrifices à la démocratie, il faut les faire en monnaie de bon aloi,

et le sacrifice du marquisat de M. Villette est par trop *billet de caisse.* Je ne connais que M. Mathieu de Montmorency qui puisse se vanter d'avoir sacrifié quelque chose en renonçant à sa noblesse ; car vous savez sûrement que ce bon jeune homme ne veut plus être qu'un *Mathieu* tout court, en sa qualité d'Apôtre de l'abbé Sieyes et d'Évangéliste de la révolution. Parlez-moi de cette abnégation-là !

« Je sais bien que depuis quelque temps plusieurs gentilshommes qui se croient gens de lettres ont *démocratisé* leurs noms pour se rajeunir et recouvrer leur innocence littéraire. Ils ont dépouillé un nom chargé de mauvaises œuvres et tout couvert des iniquités de leur jeunesse, avec la prudence du serpent qui change de peau. Par exemple, Monsieur le Chevalier de Cubières de Palmézeaux (1) a trouvé moyen de tirer un fort bon parti de la révolution qui généralement n'est guère profitable aux officiers de nos Princesses. Il vient de publier un ouvrage sous le nom de *Michel Cubières.* Le voilà tout nouveau venu dans la république des lettres ; le voilà reblanchi, regratté, mis à neuf ; il peut renier l'ancien Chevalier, son homonyme, il peut s'en moquer même,

(1) Frère de l'auteur de cet article.

et ceci prouverait combien la révolution française aurait agi profitablement sur son bon esprit et son bon goût. Enfin si *Michel Cubières* écrit jamais quelque chose de passable, on ne croira jamais que ce soit le même homme.

« Mais aucun de ces Messieurs n'a pu renouveler son baptême avec autant d'éclat que Monsieur le Marquis de Villette. Ils rentrent dans le monde comme ils étaient venus pour la première fois, c'est-à-dire à petit bruit et modestement, et tout ce qu'ils espèrent, c'est de profiter de leur expérience des choses et des muses, en prenant mieux leurs mesures en vers comme en prose. Mais la *Chronique nationale* s'expose à devenir scandaleuse en se chargeant des gaictés de feu M. le Marquis de Villette, sans compter qu'elle ne reçoit de lui que des plaisanteries bien usées, sur la vanité de M. le Maréchal de Mouchy. Je veux bien dire *plaisanteries* parce qu'il y a dans un certain monde une certaine quantité de personnes qui vivent aux dépens de ce Maréchal, et qui ne passent pour avoir de l'esprit que parce qu'il avait des ridicules. Il était pourtant bien à propos d'en finir avec les ridicules du Maréchal de Mouchy, dont nous sommes prodigieusement rassasiés. Quant à l'idée de lui faire porter son nom écrit sur ses talons rouges en forme

d'exergue, je dis qu'une telle plaisanterie n'annonce pas beaucoup d'esprit, d'abord parce que M. le Marquis de Villette s'était avisé de porter des talons rouges en 1779, ce qui ne lui réussit pas agréablement, comme chacun sait; ensuite parce qu'il n'est ni vrai ni vraisemblable qu'un homme, fût-ce le Comte de Tuffière, s'avisât d'un pareil moyen qui le rendrait ridicule en pure perte pour sa vanité. Quel est l'homme dont on va regarder les talons rouges, à moins qu'il ne soit pas en droit de les porter? Quand le cheval dit au loup dans Lafontaine :

« Lisez mon nom écrit autour de ma semelle, »

C'est qu'il a dessein de lui lâcher une ruade et de lui casser la mâchoire; mais le Maréchal de Mouchy n'a jamais tendu ce piége à personne ; il a toujours passé pour respecter *les mâchoires*, et je n'ai jamais entendu dire qu'il ait donné de coups de pied à qui que ce soit, pas même à M. de Villette à qui je m'en rapporte volontiers pour cette expérience-là.....

« Le Marquis de Villette a très mal passé la première moitié de sa vie : les gens de qualité se sont moqués de sa noblesse, et les gens de lettres

de son esprit ; je conçois donc que M. le Marquis les ait pris en haine. Il lui plaît aujourd'hui de rétrograder vers son origine et de marcher à reculons du côté de son berceau ; mais il dépend de nous d'éventer sa politique ; et voilà ce qui ne manquera pas d'arriver.

« Vous me feriez plaisir aussi d'avertir la *Chronique nationale* de ne pas tant féliciter la garde citoyenne sur le peu *d'assassinats* commis pendant cet hiver, ainsi que sur le *petit nombre d'accidens* endurés par les piétons, à moins que ce journal et M. Villette ne veuillent rendre grâce à M. Lafayette du peu de neige qui est tombé jusqu'ici et de la beauté du temps qu'il fait encore, après l'été de la Saint-Martin. Il est question d'un âne qui était resté parfaitement sage pendant plus de mille ans, parce qu'il n'avait pas rencontré d'ânesse. Je conseille à la *Chronique nationale* d'imiter cette logique, et de convenir que, si l'on n'est pas en risque d'être écrasé dans les rues de Paris, c'est qu'il n'y a plus de voitures, et que si l'on n'est pas en danger d'être égorgé *dans les rues*, s'entend, je ne parle pas de l'Hôtel de Ville et des prisons de Paris, c'est qu'il s'y trouve un peu plus de sentinelles que de passans. Paris ressemble assez bien à un collége où il y aurait plus de professeurs que d'écoliers.

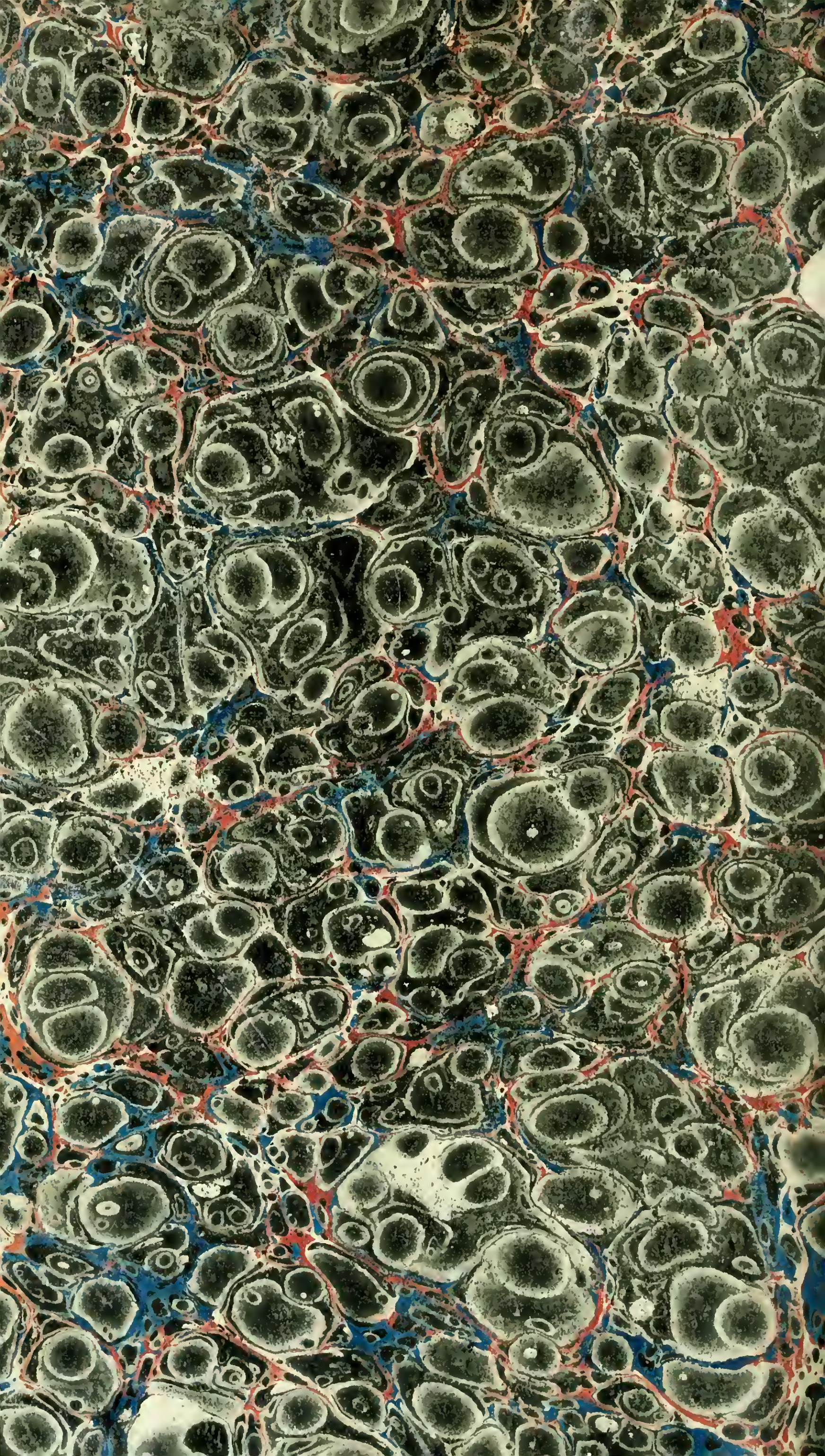
« *P.-S.* Est-il vrai, Messieurs, que feu M. le Marquis de Villette n'ait aucun rapport avec le sieur Retaud de Villette, qui s'est trouvé compromis par Mme la Motte à propos de son vol du collier ? »

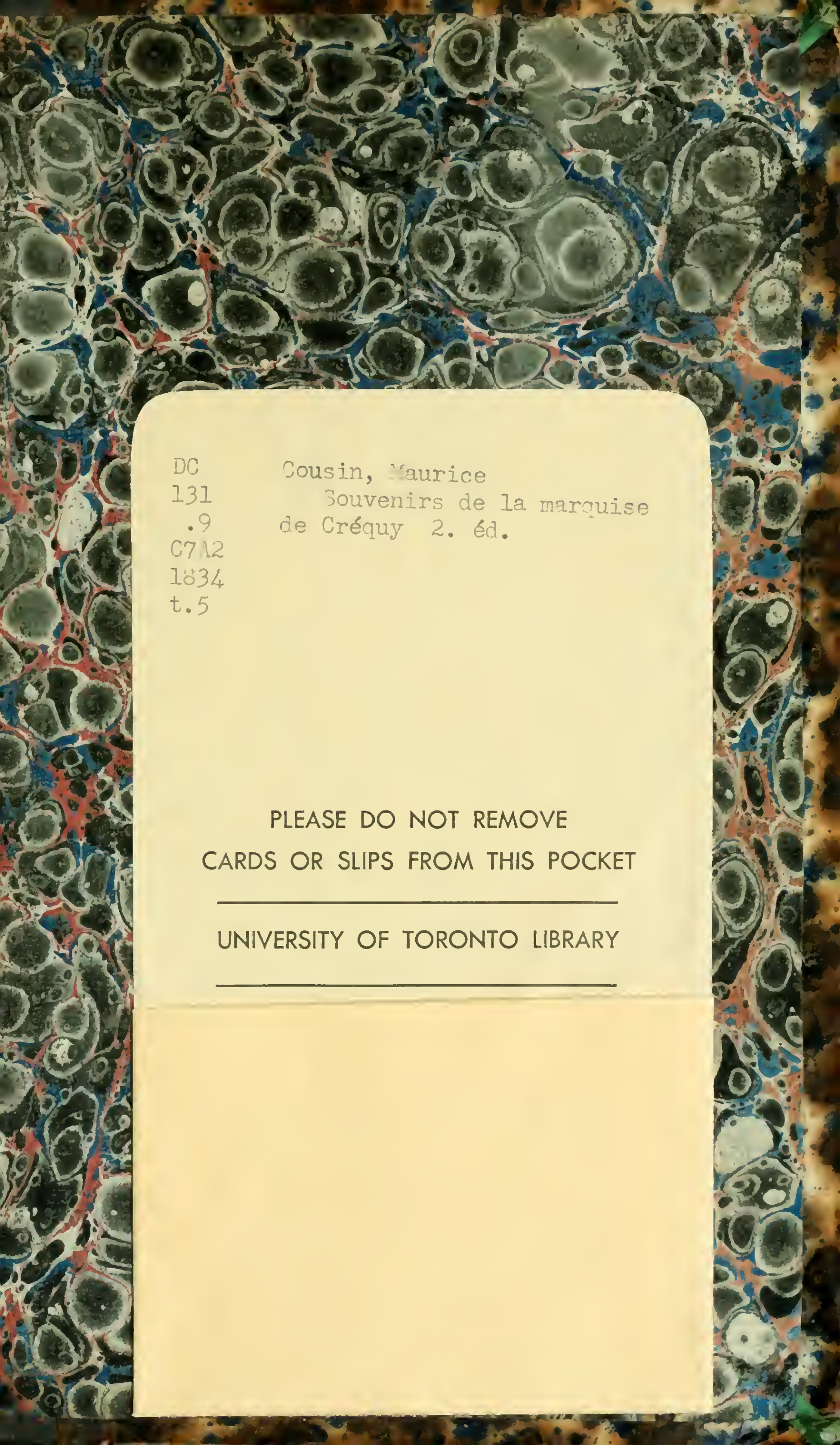
FIN DU TOME CINQUIÈME.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE CINQUIÈME VOLUME.

FIN DE LA TABLE DU CINQUIÈME VOLUME.




DC 131 .9 C7A2 1834 t.5

Cousin, Maurice
Souvenirs de la marquise de Créquy 2. éd.

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

